LAFFON-LADEBAT
Président du Conseil des Anciens.

JOURNAL

DE

MA DÉPORTATION

A LA GUYANE FRANÇAISE

(Fructidor an V. — Ventôse an VIII)

PUBLIÉ

D'APRÈS LES MANUSCRITS INÉDITS

AVEC UNE INTRODUCTION

PAR

FRÉDÉRIC MASSON

De l'Académie française.

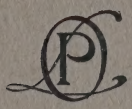

PARIS

Société d'Éditions Littéraires et Artistiques

LIBRAIRIE PAUL OLLENDORFF

50, CHAUSSÉE D'ANTIN, 50

1912

UNIVERSITY OF
ILLINOIS LIBRARY
AT URBANA-CHAMPAIGN
STACKS

NOTICE: **Return or renew all Library Materials! The *Minimum* Fee for each Lost Book is $50.00.**

The person charging this material is responsible for its return to the library from which it was withdrawn on or before the **Latest Date** stamped below.

Theft, mutilation, and underlining of books are reasons for disciplinary action and may result in dismissal from the University.
To renew call Telephone Center, 333-8400

UNIVERSITY OF ILLINOIS LIBRARY AT URBANA-CHAMPAIGN

APR 17 1991

APR 1 1991

L161—O-1096

JOURNAL

DE

MA DÉPORTATION

A LA GUYANE FRANÇAISE

(Fructidor an V. — Ventôse an VIII)

ŒUVRES COMPLÈTES DE FRÉDÉRIC MASSON

de l'Académie française.

COLLECTION IN-8° A 7 FR. 50

Mémoires du Cardinal de Bernis (1715-1758).	2 vol. in-8°.
Le Cardinal de Bernis (1758-1794)	1 vol. in-8°.
Journal inédit du marquis de Torcy (1709-1711) .	1 vol. in-8°.
Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution (1787-1804)	1 vol. in-8°.

ÉTUDES NAPOLÉONIENNES

I. **Manuscrits inédits de Napoléon** (1786-1791) .	1 vol. in-8°.
Napoléon dans sa jeunesse (1769-1793)	1 vol. in-8°.
II. **Napoléon et les Femmes. — L'Amour**	1 vol. in-8°.
Joséphine de Beauharnais (1763-1796)	1 vol. in-8°.
Joséphine Impératrice et Reine (1804-1809) .	1 vol. in-8°.
Joséphine répudiée (1809-1814)	1 vol. in-8°.
L'Impératrice Marie-Louise (1809-1815)	1 vol. in-8°.
La série sera complète en six volumes.	
III. **Napoléon et sa Famille**	9 vol. in-8°.
L'ouvrage complet formera douze volumes.	
IV. **Napoléon et son Fils**	1 vol. in-8°.
V. **Napoléon chez lui. — La journée de l'Empereur aux Tuileries**	1 vol. in-8°.
La série comprendra six volumes.	
VI. **Cavaliers de Napoléon**	1 vol. in-8°.
Le Sacre et le Couronnement de Napoléon .	1 vol. in-8°.
VII. **Napoléon à Sainte-Hélène (1815-1821)**	1. vol. in-8°

COLLECTION IN-18 A 3 FR. 50

Napoléon et les Femmes (Édition illustrée)	1 vol.
La Révolte de Toulon en prairial an III	1 vol.
Diplomates de la Révolution	1 vol.
Jadis (1re et 2e séries)	2 vol.
Le Marquis de Grignan, petit-fils de Mme de Sévigné .	1 vol.
Souvenirs de Maurice Duvicquet	1 vol.
L'Affaire Maubreuil	1 vol.
Jadis et Aujourd'hui (1re et 2e séries)	2 vol.
Autour de Sainte-Hélène (1re, 2e et 3e séries)	3 vol.
Journal de Laffon-Ladebat	1 vol.
Sur Napoléon. Huit Conférences (1908-1909)	1 vol.
Petites histoires (1re et 2e séries)	1 vol.
Au jour le jour	1 vol.

Tous droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays, y compris la Suède, la Norvège, la Hollande et le Danemark.

S'adresser, pour traiter, à la librairie Paul Ollendorf, 50, Chaussée d'Antin, Paris.

LAFFON-LADEBAT
Président du Conseil des Anciens.

JOURNAL
DE
MA DÉPORTATION
A LA GUYANE FRANÇAISE
(*Fructidor an V. — Ventôse an VIII*)

PUBLIÉ
D'APRÈS LES MANUSCRITS INÉDITS
AVEC UNE INTRODUCTION
PAR
FRÉDÉRIC MASSON
De l'Académie française.

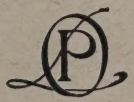

PARIS
Société d'Éditions littéraires et artistiques
LIBRAIRIE PAUL OLLENDORFF
50, CHAUSSÉE D'ANTIN, 50
1912

IL A ÉTÉ TIRÉ A PART

Quatre exemplaires sur papier du Japon.
Cinq exemplaires sur papier de Hollande.

numérotés à la presse

JOURNAL DE MA DÉPORTATION

A LA GUYANE FRANÇAISE

988.201
L132j
1912

Par LAFFON-LABEDAT

Président du Conseil des Anciens.

UN DÉPORTÉ DE FRUCTIDOR

LAFFON-LABEDAT

I

Lorsque la Convention, après ses quatre années de dictature, se résigna à une apparente abdication, c'était sous la pression d'une opinion qui réclamait des élections nouvelles, sous le poids de l'impopularité dont elle se sentait chargée, dans l'impossibilité de continuer ce régime despotique où elle se mettait au-dessus de toutes les lois sous prétexte qu'elle les faisait.

Cette Convention avait été élue sous la pression électorale la plus caractérisée qu'on ait sans doute rencontrée jamais, car il est rare que des factieux puissent s'emparer de la totalité des fonds secrets destinés à soutenir une grande guerre, et qu'ils soient assez dénués de préjugés pour annoncer une grande conspiration, enfermer sous ce prétexte les gens qui leur sont suspects et les massacrer. D'ordinaire, on s'en tient à supposer la conspiration ; parfois, on incarcère ; on va rarement jusqu'à massacrer. Si l'on juge, par l'effet obtenu sans tuer personne, de

celui qu'on n'a pu manquer d'obtenir en tuant quelques milliers d'individus, surtout en masse, on ne doutera point de l'efficacité du système poussé logiquement à ses conséquences ; Marat, qui n'était point si fou, obtint ainsi des élections presque satisfaisantes. Sans doute, point uniformément, car, si sa circulaire avait produit l'effet qu'il en espérait en quelques villes autour de Paris, ailleurs, on avait trouvé le procédé sommaire et on ne l'avait pas suivi. De là des faiblesses qu'il déclara regrettables.

Il est vrai que, par la suite, on sut mettre au pas ceux qui n'étaient point sensibles aux arguments de la faction. Dès que, par la peur — et quelle! — on eut obtenu une majorité — combien discutable! — pour condamner le roi à mort, la bataille s'engagea entre la majorité qui s'était ressaisie et la minorité qui, en faisant constamment appel à l'émeute, opprima d'abord ses adversaires, puis, éprouvant des résistances, les supprima par une insurrection de la plèbe, les proscrivit, les tua ou les emprisonna. Ainsi se rendit-elle la maîtresse des lois. De Paris, elle rayonna aux provinces, presque toutes insurgées contre elle. Elle en eut raison pour des motifs divers : le premier que, nulle part, les parlementaires proscrits ne se trouvèrent capables de diriger la résistance ; que, républicains, ils s'adressèrent pour commander leurs gardes nationales à des royalistes, lesquels voulurent tourner au profit de leur cause une insurrection qui cessa d'être légitime dès qu'elle cessa d'être nationale. Ce fut là l'élément essentiel du succès de la faction qu'elle se trouva diriger la résistance contre l'étranger. Pour ceux qui s'en étaient faits les meneurs, il y allait de la tête, si l'étranger triomphait. Plus engagés que qui que ce fût à vaincre, s'ils ne voulaient périr, ils devinrent par

là même les instigateurs de la défense. Pour cela, les patriotes se rallièrent à eux ; ils ne regardèrent point si leurs mains étaient souillées de boue et de sang : elles tenaient le drapeau ; ils ne virent que lui.

Les patriotes firent donc crédit aux factieux ; ils se battirent pour eux ; ils vainquirent pour eux. Ils tolérèrent que la plus insupportable tyrannie s'étendît sur la France entière, pourvu que le gouvernement révolutionnaire leur fournît du pain, de la poudre et du plomb ; pourvu que, contre les rois coalisés, il leur procurât les outils pour vaincre. Ils lui furent reconnaissants d'avoir suscité toutes les forces vives de la nation, d'avoir écrasé toutes les résistances, et, fût-ce par la Terreur, d'avoir imprimé une telle activité à la défense qu'elle dût triompher.

Dans cette crise que la France traversa, là est l'élément essentiel : n'en point tenir compte, c'est méconnaître à la fois ce qui en fait la grandeur et ce qui explique la soumission : sur le territoire entier, sur toutes les armées même, s'appesantit, sans que la nation ni les soldats se révoltassent, la plus hideuse et la plus basse tyrannie. Mais cette tyrannie, pour ceux qui la supportaient, c'était la France délivrée et victorieuse. Avec ces mots : Patrie en danger, Salut public, Sûreté générale, tout devint licite à ceux qui détenaient le suprême pouvoir et tout presque fut justifié pour ceux qui mettaient au-dessus de tout le salut de la nation. Mais d'expédient elle s'érigea en système. Quiconque était déclaré suspect de conspirer avec l'étranger se trouvant proscrit et condamné, imaginer des conspirations devint le ressort principal du gouvernement et l'habituel moyen pour les factieux d'écarter des rivaux gênants, et de supprimer quiconque leur faisait ombrage. On ne se contenta même pas avec les conspirations *utiles,* on en

imagina d'oiseuses. Une sorte de vertige emportait. On tua pour tuer : l'assassin s'acharne ainsi sur sa victime morte et la troue à coups de couteau. Comme la pauvreté, l'ignorance et la crapule valaient un certificat de civisme, qu'il suffisait d'être sans-culotte pour être patriote, que tout sans-culotte recevait une part du gouvernement : ce qui était le plus bas et le plus vil devint maître de la fortune, de la liberté et de la vie des citoyens. Les Comités de Surveillance révolutionnaires furent patentés fournisseurs de l'échafaud. L'envie et la haine de ce qui était supérieur avaient été, au début de la Révolution, entre les mobiles principaux du Tiers état. Par jalousie de la Noblesse qui les primait, les bourgeois et les bourgeoises avaient prétendu non pas détruire les privilèges, abolis le 4 Août par une partie de la Noblesse même, mais abattre et persécuter les individus. Contre les bourgeois, les sans-culottes firent comme les bourgeois contre les nobles. Ils y mirent moins de formes et s'exprimèrent en moins belle langue, mais la haine et l'envie étaient pareilles et les mesures se ressemblèrent. D'ailleurs, si les sans-culottes procuraient du gibier aux prisons, c'étaient encore des bourgeois qui ordonnaient les tueries.

La faction avait vécu de fausses conspirations ; ce fut une vraie conspiration qui la renversa ; comment et pourquoi ? Parce que la faction était devenue menaçante pour ceux-là mêmes qui, en ayant fait partie, en ayant approuvé tous les actes, en ayant provoqué les pires mesures, avaient, dans les départements où ils avaient été envoyés en mission, pris une autorité qui, tournée en habitude, les rendait moins souples et plus capables de révolte. Ayant, dans ces missions, acquis des biens, contracté des liaisons, commis des crimes dont on voulait leur

demander compte, ils se coalisèrent contre celui qui, à présent, par tout ce système de conspirations découvertes, par ce jeu d'universelle dénonciation, s'était établi le maître. Les Français, et les Parisiens en particulier, s'étaient jusque-là prosternés devant ce fétiche de la légalité qu'on présentait à leurs adorations. Il suffisait que, sur un papier, se trouvât imprimé le mot Loi, que des titres y fussent énoncés et des cachets apposés, pour que chacun obéît sans résistance. Le pouvoir des mots était immense, et dès que c'était la Loi, on n'allait point regarder si elle avait été rendue, sous le regard d'une vingtaine de meneurs, par une centaine au plus de malheureux qui n'osaient pas même fuir. Quelles que fussent les mains qui en disposaient, la Loi restait la Loi : cette divinité obscure qui, depuis 1790, planait sur la France. La Nation étant une entité qui ne se manifestait point, le Roi ayant disparu, la Loi seule régnait : peu importait qu'elle fût mobile et contradictoire. On n'exige point des fétiches qu'ils aient de la suite dans les idées.

Disposer de la Loi, de la Convention qui fait la Loi, de l'imprimerie du Louvre qui imprime la Loi, des sceaux qui authentiquent la Loi, c'est presque assez pour être obéi. Et si les faiseurs de la Loi prononcent contre leurs adversaires la phrase fatidique, d'autant plus efficace qu'elle est moins claire : le *hors la Loi!* quelque chose comme l'excommunication majeure, il s'élève une sorte d'horreur sacrée contre les proscrits.

Les conjurés prirent possession de la Loi et ils osèrent prononcer le *hors la Loi*. Les gardes nationaux qui, depuis plus d'un an, n'avaient point été convoqués et dont les bataillons du centre étaient, depuis le 10 août, quasi proscrits en masse, dont

les bataillons mêmes des faubourgs se sentaient suspects, dont les bataillons de la banlieue n'aspiraient qu'à abattre la faction, s'assemblèrent. Les plus timides s'enhardirent devant ce mot de Loi. Les plus factieux s'inclinèrent devant lui. Ils trouvèrent un chef presque militaire, que la Convention avait nommé, et ils marchèrent. Derrière la garde nationale, Paris, « les citoyens », les inconnus, la masse des bourgeois et des ouvriers ; foule anonyme qu'assemble l'espoir si longtemps vain d'une délivrance. Il suffit que le mouvement se soit prononcé ; il suffit que la faction ait laissé échapper l'offensive, qu'elle soit réduite à se défendre, qu'après des alternatives qui, de cette journée du 9 thermidor, font le plus étonnant des drames, elle ait dû se rembûcher au gîte, elle est perdue. Comme une houle déferlant sur la place de Grève, la foule s'amasse et s'épaissit. Rien que par sa présence, elle détermine l'effondrement de cette tyrannie, dont la délation fut le moyen de gouverner, dont la légalité fut le ressort essentiel, une légalité telle que des robins la peuvent seuls comprendre, où, pourvu que la forme légale soit observée, pourvu qu'un texte puisse être invoqué, tout crime devient loisible et toute atrocité consacrée.

En mettant en mouvement cette masse dont ils s'étaient servis pour se sauver eux-mêmes, les nouveaux conspirateurs n'avaient eu nul autre dessein que d'assurer sur le moment leur triomphe. Ils comptaient, une fois l'Incorruptible abattu, prendre sa place et gouverner l'empire par les mêmes moyens dont ils avaient gouverné les départements, ni meilleurs ni pires que ceux dont se servait la faction — les mêmes. Mais la poussée fut irrésistible. Puisqu'ils avaient accusé les autres d'être tyrans, ils

durent bien prendre le contre-pied de leurs actes, entre-bâiller quelques prisons, rappeler un certain nombre de députés proscrits, admettre des suppléants qui, jusque-là, s'étaient terrés ; des voix s'élevèrent alors, accusatrices des anciens Comités de gouvernement ; il fallut les écouter ; elles étaient de celles qu'on n'étouffe point. Puis, la faction remuait encore, et, pour achever de l'abattre, quel autre moyen que de faire appel encore à la masse, on peut dire conservatrice, à son avant-garde, à ces jeunes gens qui, s'étant soustraits à la réquisition ou s'étant échappés des armées, s'étaient donné pour excuse qu'ils combattaient les terroristes ? Une réaction se prononça qui emporta jusqu'aux opinions girondines, jusqu'à un gouvernement où les survivants de la Gironde étaient presque en majorité, qui menaça d'entraîner bien plus loin, jusqu'à la royauté constitutionnelle, peut-être à la contre-Révolution.

Pour avoir voulu échapper à la tyrannie de la faction, les conventionnels subsistants ne se souciaient point de perdre d'un coup tous les avantages que leur avait procurés le pouvoir, et ils se rendaient compte qu'au train dont allait la réaction, ce n'était point leur œuvre seulement qui périrait, mais eux-mêmes. Par l'exécution de Louis XVI, ils s'étaient rendus solidaires, autant que par l'abolition de la royauté et par toutes les mesures auxquelles tous, même les prétendus modérés, avaient participé jusqu'au 31 mai 1793. Ce qui restait de dantonistes avaient été bien plus avant, et, dans le groupe des représentants en mission, presque tous montagnards, on en eût trouvé beaucoup qui, par leurs actes personnels, s'étaient rendus plus criminels que les pires de la faction. Pour eux tous, il s'agissait de leurs têtes et leurs biens, et ils n'avaient d'autre moyen pour en

être assurés que de conserver l'autorité. Par là, ils maintenaient du même coup l'œuvre de la Révolution : aussi bien, les principes nécessaires proclamés par la Constituante et l'unité nationale, que la révolution agraire qui avait dépossédé la Noblesse et le Clergé au profit du Tiers-état et même un peu du peuple. Seulement, comment arriver à ce résultat tout en donnant une satisfaction relative à la nation qui ne pouvait continuer à vivre sous le gouvernement révolutionnaire, d'ailleurs aboli de droit, puisqu'il ne devait être révolutionnaire que *jusqu'à la paix*, et que la paix venait d'être conclue à Bâle avec une partie des puissances coalisées ? Mettre en activité, telle quelle, la Constitution de 1793, nul n'y pensait : échappée des mains de Robespierre et de ses amis qui en avaient voulu faire l'instrument de leur domination, privée du ressort des comités révolutionnaires, elle eût été, par la simplicité de son organisme, le plus étonnant véhicule de réaction. Reprendre la Constitution de 1791, même en substituant au roi un pouvoir exécutif composé de plusieurs délégués de la nation, nul n'en avait même l'idée. Un ou plusieurs délégués de la nation nommés, plébiscités par elle, quel épouvantail pour des parlementaires ! Ils ne consentiraient qu'à un pouvoir exécutif subordonné, dépendant d'eux par son origine, dépendant d'eux pour l'exercice de son autorité, sur qui ils eussent constamment la main et qui ne fût que le distributeur à leur gré de la sportule nationale. Donc, le pouvoir exécutif devait nécessairement émaner du législatif. Dès lors, on pouvait lui octroyer de bien autres prérogatives qu'à ce roi serré dans les langes constitutionnels, auquel on en avait laissé à peine de misérables et qui, pour avoir voulu en exercer quelqu'une, avait été hué, insulté, menacé de mort, fina-

lement renversé. Mais ce n'était point assez : au temps de la Constituante, c'était un crime de proposer et de soutenir l'utilité de deux Chambres, l'une ayant l'initiative des lois, l'autre modérant le mouvement et exerçant le contrôle ; il avait fallu l'assemblée unique : elle était de dogme. A présent, le dogme avait péri. Il fallait deux Chambres, où les députés de même origine, d'élection pareille, seraient répartis selon leur âge — encore n'était-ce point un classement obligatoire : on repassait d'un conseil à l'autre, d'Ancien on redevenait Cinq-Cents si, aux élections, une place devenait libre. Cette Constitution était incommutable. Les formes édictées pour la reviser étaient à ce point sévères qu'elles reculaient la révision à l'infini. Tout était combiné pour que la nation ne pût, quelles que fussent ses aspirations, se soustraire au régime dont elle était dotée à perpétuité par les hommes de la Convention. Mais, pour donner à ce régime toute son activité, pour imprimer au nouveau gouvernement une impulsion telle qu'il réalisât les vœux de ceux qui l'avaient fondé, n'était-il pas nécessaire qu'ils y conservassent la haute main et qu'ils s'en établissent les gardiens ? Certes, il y avait le fâcheux exemple de désintéressement qu'avaient donné les Constituants. Plutôt que d'être soupçonnés d'avoir voulu, par la Constitution qu'ils avaient présentée au roi, se donner à eux-mêmes les agréments du pouvoir, les Constituants s'étaient interdit de faire partie de la première législature et par là, peut-être, avaient-ils empêché une application sincère de leur œuvre, déjà si peu viable. Au moins, l'ayant conçue, avaient-ils chance de la connaître ; l'ayant accomplie, pouvaient-ils avoir la curiosité de la voir en exercice. Ce précédent, qui avait paralysé l'expérience de la monarchie consti-

tutionnelle, détermina sans doute les fondateurs de la République : ils se dirent à bon droit que, sachant ce qu'ils avaient prétendu imposer à la nation, ils étaient mieux que quiconque à même de le pratiquer. Du même coup, ils prenaient des assurances contre cette réaction qui les entraînait déjà plus loin qu'ils ne voulaient aller et qui menaçait de les perdre. En retenant le pouvoir législatif durant une année encore, en se donnant des chances pour le conserver deux années, en s'assurant pour trois années au moins le pouvoir exécutif ; en imposant aux Conseils, renouvelables chaque année par tiers, deux tiers de Conventionnels ; en s'assurant ainsi la première nomination par les Conseils des cinq membres du Directoire exécutif, renouvelables chaque année par cinquième, ils écartaient le péril immédiat d'élections générales qui les eussent balayés. Tel fut l'objet des décrets qu'ils rendirent les 5 et 13 fructidor an III.

Les assemblées primaires acceptaient la Constitution, mais, surtout à Paris, rejetaient les décrets. La situation était singulièrement grave pour la Convention, bien plus grave qu'on n'imagine. A Paris, les terroristes étaient désarmés. Les armes étaient aux mains de quarante mille propriétaires, marchands ou gens considérables, comme dit Barbé-Marbois, lesquels formaient la garde nationale. « Les jeunes gens » qui, appelés par Barras, avaient, en diverses journées, montré leur ardeur contre les hommes des faubourgs, formaient des corps volontaires qui paraissaient redoutables. Contre ces éléments, la Convention disposait de quatre mille hommes à peine, plus les grenadiers-gendarmes et la légion de police. Mais elle devait aussi trouver ses volontaires : les terroristes — « les patriotes incarcérés par suite

des réactions de Thermidor, » comme dit Barras, — les officiers réformés ou non employés, dont la rapide carrière s'était trouvée brisée par les réacteurs du Comité de Salut public, et qui, venus à Paris pour solliciter leur replacement, étaient les défenseurs nés de ceux qui les avaient tirés du néant et qui avaient fait leur fortune.

On sait que ce fut de ces officiers que Barras tira celui qui, s'assurant des canons que les gardes nationaux avaient laissés sans défense au camp des Sablons, les disposant sur les points où devait se concentrer l'attaque, et n'hésitant point à les faire jouer, opposa à une attaque vacillante, et qu'on peut dire parlementaire, des mesures militaires, précises et inflexibles.

Les gardes nationaux se trouvaient d'ailleurs dans une fâcheuse posture : comme à Lyon, comme à Toulon, comme à Caen, en 1793, leur mouvement n'était point royaliste ; il était dirigé contre la tyrannie conventionnelle ; mais, faute de fournir eux-mêmes des chefs qui eussent quelque expérience militaire, ils avaient dû se remettre à des royalistes comme Lafond, Richer-Sérizy, Dusaillant, Laporte, Fortisson d'autres encore, comme Semallé. Le seul général prétendu républicain qu'ils eussent, Danican, peut-être un fou, à coup sûr un sot, était foncièrement incapable et totalement inconnu. Sur cette mise en avant des royalistes, quiconque était soldat ne devait, ne pouvait hésiter à marcher. « Les fusils seraient partis tout seuls. »

Le même cas se représente constamment durant la Révolution et, à chaque fois, fait pencher la balance. Les éléments qui s'associent pour résister à la tyrannie des factieux ne savent point rester nationaux ; soit impuissance à trouver des chefs, soit entraîne-

ment fatal vers le parti extrême qui incarne effectivement la contre-Révolution, ils ne parviennent pas à s'arrêter au point où ils resteraient patriotes tout en combattant l'ennemi intérieur. Par là, à chaque fois, ils tournent contre eux l'armée entière dont la conviction nationaliste ne peut même être ébranlée par l'horreur des crimes couverts du manteau du patriotisme.

Il n'y a point dans le cours de ces années de tiers parti qui soit à la fois antijacobin et patriote. Ou l'on verse dans la contre-Révolution et, en donnant la main aux royalistes, on tombe à l'alliance avec les coalisés ; ou l'on reste dans la Révolution et l'on subit la complicité des terroristes, des brise-scellés des comités révolutionnaires, des tyranneaux de village, de la plèbe odieuse du crime. La nation, ballottée entre ces extrêmes, attend vainement, après cinq années, la formation d'un parti ou la venue d'un homme qui lui permettra de rejeter le despotisme jacobin tout en restant nettement patriote.

*
* *

Par le coup de Vendémiaire, il se trouva que Paris et la France entière avaient accepté avec enthousiasme les décrets par qui les Conventionnels prorogeaient d'une année leur domination. Peu s'en fallut qu'enivrés de leur victoire, ils ne fissent mieux, qu'ils ne suspendissent la Constitution jusqu'à la paix définitive, qu'ils n'annulassent l'élection du nouveau tiers et qu'ils épurassent même la Convention en renvoyant ceux qu'ils jugeaient suspects. « Le projet fut connu de Thibaudeau qui, au milieu de la terreur générale, eut le courage de le dénoncer. » C'était assez que la Convention, par ses derniers décrets, eût

interdit toute condamnation contre les anciens membres des comités révolutionnaires, municipalités et administrations, qu'elle eût prononcé la destitution de tous les administrateurs n'ayant pas poursuivi les auteurs ou complices des assassinats commis dans le Midi par les associations royalistes, qu'elle eût interdit jusqu'à la paix l'accession aux fonctions publiques à tous les individus qui, dans les assemblées primaires avaient provoqué des mesures séditieuses, aux émigrés, leurs parents et leurs alliés, qu'elle eût enfin décrété une amnistie pour tous les actes révolutionnaires — amnistie dont les adversaires de la Révolution étaient naturellement les seuls exclus.

Elle ouvrait, comme on voit, une ère de liberté constitutionnelle : et, en assurant l'élection au Directoire de cinq régicides, parmi lesquels un exerçait, de fait, depuis le 9 thermidor, la dictature militaire, elle prenait toutes les précautions en vue d'assurer la bonne conduite de ce tiers qu'elle introduisait, si à regret, dans les assemblées et auquel elle s'apprêtait à faire si bonne mine.

La France, pourtant, moins à ce moment de son histoire qu'à tout autre, n'avait un personnel prêt à se substituer au personnel en possession. Il y avait eu un personnel monarchique : il ne valait pas grand'chose et il avait disparu avec la monarchie. Il restait des chefs de service, certains directeurs, premiers commis ; gens paisibles, utiles, instruits, capables, mais qui, terrés, ne risquaient pas encore de se montrer, et attendaient qu'on les vînt chercher. Dix années d'épreuves ne les avaient pas vieillis au point qu'ils ne pussent, longtemps encore, rendre de bons services, mais très peu étaient assez osés pour se mettre sur les rangs et pour briguer un mandat qui présentait plus de périls à courir que

d'agréments à recevoir. Un autre personnel s'était, il est vrai, créé, au début de la Révolution, mais il avait eu si peu le temps d'exercer ses talents et de prendre l'habitude des affaires qu'il n'avait point donné sa mesure et qu'on ignorait de quoi il était capable : c'était, pour le parlement, les membres de la Constituante et de la Législative, pour l'administration, les membres des directoires de département et de district, et des municipalités, élus sous le régime de la Constitution de 1791 et dont la plupart avaient exercé deux années à peine. Ces hommes appartenaient, pour la plupart, au parti des royalistes constitutionnels ; certains se rattachaient à la Gironde ; mais on peut croire que tous étaient disposés à accepter la forme républicaine, pourvu qu'on rendît la République habitable. Presque tous, d'origine, étaient des bourgeois, quelques-uns anoblis, ayant exercé le commerce ou fait la banque ; portant une forme d'esprit méticuleuse, la volonté d'établir l'ordre dans les finances et la légalité dans le gouvernement : d'ailleurs libéraux et ayant, aux débuts de la Révolution, prêté un ardent concours aux idées de réforme.

II

Ce fut parmi ces hommes que les électeurs choisirent les membres les plus influents du nouveau tiers.

Nul n'est, de cette classe d'hommes, un exemplaire plus fidèle et mieux approprié qu'André-Daniel Laffon de Ladebat, élu député par les assemblées électorales de Paris et de la Gironde, et, vu son âge et sa qualité d'homme marié, attribué par le tirage au sort au Conseil des Anciens.

Né à Bordeaux, le 30 novembre 1746, il appartenait à une famille protestante qui, à la suite de l'Édit de Nantes, avait longtemps résidé aux Provinces-Unies. Son père, Jacques-Alexandre, rentré en France et marié à une demoiselle Boucherie, s'était établi à Bordeaux comme armateur et y avait si bien réussi qu'en 1773, il avait reçu du roi des lettres d'anoblissement. Le cas n'est point exceptionnel et nombre de ces lettres ont été expédiées à de grands négociants bordelais, à cause des services qu'ils avaient rendus à l'État en le secondant dans des crises difficiles, à la ville en l'administrant comme jurats, au roi en lui témoignant leur dévouement par d'ingénieuses flatteries. Mais on n'en trouve guère sans doute qui aient été accordées pour les motifs qu'on va lire :

« Louis, *par la grâce de Dieu*, etc. — Nous avons été informés que le sieur Jacques-Alexandre Laffon de Ladebat, négociant de notre ville de Bordeaux, a porté son commerce dans l'Afrique et dans l'Amérique et s'est distingué par son zèle, par l'étendue de ses opérations et par le commerce de la traite des nègres ; que, pendant la dernière guerre, les Anglais lui prirent cinq vaisseaux et qu'il ne cessa cependant pas d'armer pour l'approvisionnement de nos colonies ; que, depuis 1764, il a fait passer dans nos îles de l'Amérique plus de quatre mille nègres, au moyen de quinze armements qu'il a faits sur les côtes d'Afrique ; qu'outre ces armements, il en a fait douze pour Saint-Domingue ; qu'actuellement sans aucun intéressé, il a toujours sept vaisseaux employés à la traite des nègres ou à l'approvisionnement de nos îles ; qu'il ne s'est pas borné au commerce et que, dans la vue de se rendre utile, il a acquis plus de deux mille arpents de terre en friche qu'il va mettre

en valeur et encourager par son exemple la culture de nos landes ; que, d'ailleurs, sa famille s'est toujours distinguée dans le commerce et qu'il s'est allié à plusieurs maisons dont les ancêtres se sont distingués à notre service, voulant, etc. »

Pour ces causes « et autres à ce nous mouvant », Sa Majesté accorde à M. Laffon de Ladebat des armoiries ainsi réglées : *d'azur à une fontaine d'argent jaillissante surmontée d'un soleil d'or et accompagnée de deux ancres aussi d'argent.*

Ce négociant avait en vue, outre le commerce des nègres et le défrichement des landes, bien d'autres opérations. Le privilège de la Compagnie des Indes ayant été suspendu en 1770, et la navigation au delà du cap de Bonne-Espérance ayant été ouverte au commerce particulier, sous l'obligation d'armer et de désarmer à Lorient, M. Laffon de Ladebat protesta contre cette réserve et, par un mémoire imprimé en 1775, réclama pour les armateurs de Bordeaux, de Nantes et de Marseille, la liberté entière de commercer avec l'Inde. De là, une sorte de polémique avec le maire de Lorient et une réplique de M. de Ladebat dans les *Éphémérides du citoyen*. Non content d'écrire, il agit et donna l'exemple au commerce de Bordeaux : il fit donc construire un vaisseau, *le Sartine*, sur lequel le gouvernement fit embarquer des canons, des boulets, de la poudre et des munitions de toute espèce, et qu'il chargea de transporter aux Indes un certain chevalier de Saint-Lubin, envoyé secret à la cour des Mahrattes. Ce chevalier de Saint-Lubin « s'arrogea, paraît-il, une autorité absolue sur l'équipage, s'opposa à la vente de la cargaison à Magalor, à la formation d'une nouvelle cargaison de marchandises propres au commerce de la Chine, et fut cause que le vaisseau fut pris à Pondichéry et sa

cargaison perdue ». Ces faits sont exposés dans un *Mémoire sur l'expédition du vaisseau particulier* le Sartine, *sur les causes de la ruine de cette expédition, les événements que cette ruine a entraînés et sur les actions qui en résultent.*

M. de Ladebat demanda que le roi établît une commission particulière pour statuer sur ses demandes et, en attendant qu'il y fût satisfait, il suspendit ses payements et sollicita des lettres de sauf-conduit, soit un arrêt de surséance de deux années aux poursuites de ses créanciers, « afin d'avoir le temps de réunir ses effets et de satisfaire aux engagements qu'il avait pris ». Ces lettres de sauf-conduit, accordées en 1781, furent renouvelées en 1783, sur la demande de l'intendant, lequel établit que les payements faits alors par le sieur de Ladebat s'élevaient à 1,203,040 livres, que le passif montait encore à 1,337,380 livres, mais que les ressources actives paraissaient être de 3,462,000 livres.

Cet actif donne l'idée des affaires qu'entreprenait alors un négociant de Bordeaux et montre l'étendue du commerce et de la fortune de M. Laffon de Ladebat. On y voit figurer au premier rang pour 1,385,000 livres une habitation à Saint-Domingue au camp de Louise qui donna lieu, en 1788, à des procès exposés dans une série de mémoires imprimés à Port-au-Prince; puis, pour 45,000 livres, un chais à la Bastide ; pour 200,000 la maison noble de la Canau ou de Bellevue, acquise en 1769, de dame Marguerite Dumirat, veuve de messire Jean-Martin de la Chabanne, conseiller du roi, président trésorier de France au bureau des finances de Guyenne, ledit domaine, sis en la paroisse de Saint-Martin de Pessac, exempt de tout rôle de tailles, vu les privilèges accordés par Sa Majesté aux bourgeois et habitants de Bordeaux,

ainsi qu'il résulte de la signification faite, au nom du sieur Laffon de Ladebat, négociant, demeurant à Bordeaux, sur les fosses de Bourgogne, aux collecteurs de Saint-Martin de Pessac ; deux navires dans le port de Bordeaux : *le Solide* et *la Victoire*, 100,000 livres ; canons et boulets à vendre, 40,000 livres ; vins et liquides, 15,000 ; créances en Amérique, 900,000 qu'on réduit à 400,000 ; meubles, contrats et argenterie, 25,000 ; créances à la côte du Malabar, 800,000 qu'on réduit à 300,000 ; réclamations à la Marine pour deux navires affrétés pour le compte du roi et retenus plus d'un an, 300,000 ; créances sur le capitaine Rose, à cause de la perte illégale du navire *le Tonnerre* 100,000 ; réclamations à la cour de Londres pour la prise de trois navires avant la déclaration des hostilités, 555,000 livres, réduites à 200,000 ; entre les mains des agents de Saint-Domingue, 50,000 ; intérêt sur le navire le *Swerdfich*, 12,000 ; intérêt sur le navire le *Schullembourg*, 80,000 ; intérêt sur le navire l'*Helvétia*, 100,000, ces trois navires arrivés à Hambourg.

Par l'étendue de ces opérations, l'on peut juger de l'importance qu'avait prise la maison Laffon-Ladebat, qui faisait aussi bien le commerce de vins que de nègres, engageait des affaires aux Indes occidentales et orientales, et, à la façon des grands négociants anglais, étendait ses opérations sur les Deux Mondes.

Dès qu'André-Daniel avait eu terminé ses études à l'université de Franeker dans la Frise hollandaise, où il avait été envoyé pour recevoir la pure doctrine des Réfugiés, il avait été associé aux spéculations de son père, dont il devint le successeur. C'est à lui qu'on attribue la rédaction du mémoire sur *le Sartine*, et c'est à lui qu'on fait honneur du défri-

chement des Landes, commencé tout au moins avant son retour. Il prenait en même temps une part active au mouvement artistique à Bordeaux, en contribuant à y fonder l'académie de Peinture et l'académie des Sciences et des Arts. Il n'était point sans projets généreux et un peu chimériques, ainsi qu'en témoignent un *Discours sur l'amour de l'utilité publique*, imprimé à Berne en 1778 et, dix ans plus tard — singulier sujet pour le fils d'un marchand de nègres — un *Discours sur la nécessité et les moyens de détruire l'esclavage dans les colonies*, lu à la séance publique de l'académie de Bordeaux le 25 août 1788, et publié chez Bascle la même année.

André-Daniel avait donc une situation à part ; il avait prononcé le discours inaugural de l'académie de Peinture, Sculpture et Architecture navale (1784) ; il était le président de cette académie en même temps que de l'académie des Sciences et des Arts ; il ajoutait à ces titres celui de membre des sociétés d'Agriculture et d'Encouragement de Paris, lorsque s'ouvrirent les assemblées électorales qui devaient députer aux États généraux. Bien qu'il dût figurer dans le corps de la Noblesse comme procureur fondé de son père, seigneur de Bellevue, il ne se tint pas d'adresser ses *Observations à MM. les représentants du Tiers état de la ville de Bordeaux* (12 décembre 1788). Puis, dans l'assemblée de la Noblesse, il s'opposa aux mandats limités, voulut, avec la minorité, donner aux députés des pouvoirs généraux et suffisants, fit imprimer diverses brochures renfermant ses discours, soit aux commissaires du Tiers état (3 mars 1789), soit à MM. de l'ordre de la Noblesse (6 avril). Quoiqu'il paraisse avoir été nommé sixième suppléant pour la Noblesse de la généralité de Bordeaux, il s'associa à la protestation de la minorité de

l'assemblée contre toute limitation des pouvoirs et se chargea de la porter aux Etats généraux (11 juin). Il se présenta à cet effet le 22 juin à l'église Saint-Louis de Versailles et remit une pétition à l'effet « que l'Assemblée jugeât l'opposition que formait la minorité à l'élection des députés nobles de Bordeaux ». N'ayant point eu de succès, il rédigea, d'accord, semble-t-il, avec ses mandants, une sorte de projet de constitution dont la partie essentielle est une *Déclaration des droits de l'homme proposée par M. de Ladebat*, qu'il fit imprimer le 13 août. « Cette déclaration des droits, disait-il, ne peut être relative qu'aux principes élémentaires de l'ordre social. Il faudrait calculer toutes les combinaisons des rapports que l'homme peut avoir avec ses semblables, pour suivre la chaîne immense de ses droits et de ses devoirs ; mais, lorsque ces principes essentiels seront reconnus, lorsqu'ils auront repris, dans l'opinion, l'autorité imposante de la vérité et de la justice, la raison seule pourra en déduire tous les résultats. » On ne saurait nier qu'en cette déclaration des Droits de l'homme, les idées républicaines abondent ; elles prennent même un caractère particulier, résultant de l'éducation de l'auteur dans un Etat républicain, protestant et commerçant, qui contraste avec l'idéologie emplissant les ouvrages de même nature rédigés par des auteurs se croyant philosophes, dont l'éducation et la formation ont été monarchiques, catholiques et parlementaires.

On ne rencontre pas d'autre trace du séjour que Laffon de Ladebat fit à Paris. Retourné dans sa province, il y fut, le 6 juillet 1790, élu membre du Directoire du nouveau département de la Gironde. On a dit qu'à cette élection participèrent, sur soixante-dix-huit mille quatre cent quatre-vingts citoyens actifs,

huit cent sept électeurs. Il serait curieux de constater de quelles minorités procédaient les nouvelles administrations aux mains desquelles allait être remise la vie nationale. Ici, le cas est d'autant plus remarquable que Bordeaux était alors profondément troublé par les querelles de la Constitution civile du clergé. Laffon-Ladebat s'y mêla ainsi que le Directoire et son impartialité parut discutable. Il peut sembler en effet que, pour élever un schisme, élire l'évêque métropolitain du Sud-Ouest et lui chercher des adhérents en persécutant les prêtres non jureurs, un protestant pratiquant était médiocrement désigné. L'on peut suivre ces discussions dans les divers ouvrages que le chanoine O'Reilly a publiés sur Bordeaux ; mais la personnalité de Laffon-Ladebat se trouvant confondue avec celle de ses collègues, on ne saurait établir équitablement sa part de responsabilité.

Ses fonctions durèrent à peine une année, puisque, le 24 août 1791, il fut élu, le cinquième sur douze, député à l'Assemblée législative par deux cent trente-cinq voix sur quatre cent soixante-cinq votants. Il siégea parmi les modérés et prit rapidement une autorité, surtout en matière de finances ; ainsi le vit-on présenter un projet sur les dépenses tant ordinaires qu'extraordinaires, s'efforcer d'introduire quelque surveillance sur les billets de confiance et s'élever contre les assignats inférieurs à vingt sols ; il fut chargé de présenter l'aperçu des dépenses pour 1792, fut rapporteur de la loi sur les cautionnements, rapporteur général sur les finances ; il fit réduire le traitement des ministres ; mettre vingt-cinq millions à la disposition du ministre de la Guerre ; décréter qu'il y aurait dans chaque armée un payeur et un contrôleur des dépenses. Tout était de son ressort : la fabrication du salpêtre, les gratifications

d'entrée en campagne, les convois militaires, les marchés passés par l'ex-ministre de la Guerre Servan. Sa situation était si forte et la confiance qu'avaient mise en lui les Constitutionnels était si avérée que, le 22 juillet, en pleine crise, il fut élu président. La manifestation avait son importance, étant donné que Laffon-Ladebat avait été l'un des premiers à se rendre le 20 juin aux Tuileries que la populace avait envahies et à se ranger aux côtés du roi.

Son rôle, comme président, fut d'autant plus difficile que beaucoup des députés de la majorité, menacés par la faction, s'abstenaient de paraître aux séances et que le président restait désarmé devant les pétitionnaires, les habitués des tribunes et la minorité, leur complice. Ainsi, le 23 juillet, Laffon se trouve forcé d'accorder les honneurs de la séance à des citoyens de Paris venant demander la déchéance, sous le prétexte que les règlements interdisent au président d'approuver ni d'improuver une députation; ainsi, dans le vote autorisant l'ex-ministre de la Marine Lacoste à sortir de Paris, les abstentions changent la majorité, quoique le président même ait voté; ainsi, le président ayant rappelé à l'ordre Chabot, qui avait déclaré que le peuple a toujours le droit de changer la constitution, est, sur la motion de Choudieu, remplacé au fauteuil par Aubert-Dubayet, et rappelé lui-même à l'ordre par un décret; Merlin (de Thionville) demande même qu'il soit envoyé à l'Abbaye. Cette étrange scène n'abat pas son énergie et, le 3 août, lorsque des fédérés, pénétrant dans la salle des séances, demandent à l'Assemblée si elle peut ou non sauver le peuple, il leur répond que l'Assemblée trouvera dans la Constitution des moyens suffisants de salut. Ses pouvoirs expirent le 7 août;

Merlet, élu président le 6, prend le fauteuil le 7 : Laffon n'a donc pas présidé la séance du 10 août, comme le disent certains biographes, et le discours qu'on veut qu'il ait adressé à Louis XVI est apocryphe : en l'absence de Merlet, Guadet avait pris le fauteuil.

On a dit qu'accusé d'avoir sauvé des Suisses, il en avait été quitte pour quelques jours de prison ; rien ne le prouve. On a affirmé qu'en Septembre, il avait déterminé Chabot à sauver l'abbé Sicard ; on verra dans son journal la confirmation de ce fait ; on a avancé qu'accusé, au mois de décembre, d'avoir reçu des fonds de la liste civile, il avait été arrêté et détenu. Ce dernier point se trouve confirmé par l'interrogatoire qu'il subit en germinal an II, lors de sa deuxième arrestation, et par des passages d'un mémoire qu'il publia en 1801.

On peut ainsi essayer de reconstituer ainsi sa vie : A la Législative, à partir du 10 août, il s'est effacé ; il n'a pris la parole qu'une fois pour un décret qui règle le salaire des gendarmes. Il est ensuite parti pour son département qui ne l'a point élu à la Convention ; il est rentré à Paris le 8 octobre 1792 et, tant est profonde sa conviction libérale, il a publié en novembre *Du mode d'élection le plus convenable à un peuple libre*.

Est-ce sur le soupçon d'avoir reçu des fonds de la liste civile, est-ce, comme il le dit, « pour avoir résisté aux factions qui allaient livrer la France à l'anarchie, » qu'il fut arrêté par ordre de la Convention? « C'est pendant cette détention, dit-il, que la Caisse d'escompte me nomma son directeur. J'obtins ma liberté et je pris la direction qui m'était confiée. » On sait quel rôle la Caisse d'escompte, créée en 1776, avait joué depuis lors sur le crédit public. Déjà violemment attaquée en août 1792, elle succomba un an

plus tard. La suppression en fut décrétée, le 24 août 1793, sur la proposition de Cambon, « ainsi que celle de toutes les associations dont le fonds capital reposait sur des actions au porteur, ou sur des effets négociables, ou sur des inscriptions sur un livre transmissibles à volonté. » Par délibération des intéressés en date du 29 août, Laffon fut chargé de la liquidation ; ses pouvoirs lui furent renouvelés le 7 nivôse an II ; mais il ne se contenta point de liquider : de fait, il continua, par ordre du Comité de Salut public, les opérations de la Caisse et les étendit même singulièrement.

Le 29 germinal de cette même deuxième année, les émissaires du Comité de Sûreté générale se présentèrent à son domicile, rue Basse-du-Rempart au coin de la rue Caumartin et, ne l'y ayant point trouvé, allèrent l'arrêter à la Caisse d'escompte où il était à son bureau. Les scellés furent apposés sur les portes; lui-même fut conduit aux Carmes pour y être détenu. Mais, sur cette arrestation, le Comité de Sûreté générale paraît une fois de plus être entré en conflit avec le Comité de Salut public. Par ordre de celui-ci, Laffon-Ladebat fut mis en liberté le 10 floréal. « Des opérations dans le Nord avaient rendu son existence et sa liberté nécessaires. J'étais, dit-il, forcé de fuir et de quitter ma patrie ou de remplir les ordres qui m'étaient donnés. Je soutins une partie de crédit utile à l'État et je trouvai le moyen de servir encore mon pays au milieu de tant de désordres. Ces services successifs se sont élevés à plus de cent millions, valeur réelle. » L'histoire des opérations financières de la Convention, d'opérations telles que celles-ci, reste toute à faire. Il est certain qu'elle ouvrirait bien des vues nouvelles et expliquerait seule l'action de certains individus.

En même temps qu'il suivait la liquidation de la Caisse d'escompte dont les comptes étaient soumis « à l'examen le plus sévère, aux vérifications les plus rigoureuses », Laffon-Ladebat avait formé, sous son nom, une maison particulière de banque qui ne fut pas sans être utile à la République. « La Trésorerie, les ministres des Finances, les Commissions exécutives, les Comités de Salut public et des Finances lui ordonnèrent différentes parties de service dans l'étranger ou à Paris. » Il avait continué ses opérations durant l'an III et l'an IV; quand il fut élu, par les assemblées électorales de Paris et de Bordeaux, membre de la nouvelle législature, « il avait plusieurs services en activité qu'il était indispensable de continuer. » Il opta pour Paris.

Laffon-Ladebat n'était donc pas un ennemi du régime : il était un adversaire du mode d'administration que le régime avait institué. Financier, mais financier probe, consciencieux et correct, il devait tomber en stupeur devant un état de finances tel que le présentait le ministre Faypoult : celui-ci avouait, dans un rapport au Directoire exécutif en date du 1er pluviôse an IV, qu'aucun ministre n'avait encore régularisé ses services; qu'il était incapable d'évaluer les sommes nécessaires pour le service de l'année ; qu'il était incapable de faire connaître les sommes que devaient fournir les recettes. « Il n'y a d'appréciable, disait-il, que le produit de la fabrication des assignats. » C'est la même constatation que fit Ramel, successeur de Faypoult, dans le message du 29 thermidor an IV.

L'opposition dans les Conseils ne consista point en déclamations contre le gouvernement, mais en critiques motivées de ce système anarchique, et l'on peut juger, par le nombre d'opinions et de rapports que

prononça Laffon-Ladebat, du rôle qu'il fut amené à jouer. Du 20 nivôse an IV au 11 messidor an V, il ne fit pas moins de dix rapports sur la contribution foncière, sur la situation des finances, sur les dépenses départementales et municipales ; il parla sur la résolution qui mettait trois milliards d'assignats à la disposition du Directoire, sur le payement des lettres de change sur l'étranger, sur l'établissement d'une banque, sur la dépréciation des mandats, sur le payement des rentes en mandats, sur le monnayage, sur le mode de surveillance de la Trésorerie, sur les marchandises saisies en Belgique, sur les crédits accordés aux ministres des Finances, de l'Intérieur et de la Guerre, sur le payement des rentes foncières, sur le payement du dernier quart des biens nationaux, sur l'établissement du droit des patentes, sur la comptabilité de la Trésorerie, sur la monnaie de cuivre, sur la prohibition des marchandises anglaises, sur les sauvegardes à accorder aux navires neutres, sur les monnaies, sur le payement des obligations de citoyen à citoyen, sur la démonétisation des mandats et des assignats, sur le traitement des employés... Il était sévère, il était probe, il ne faisait pas de politique, mais il s'attaquait aux abus et il poursuivait les dilapidateurs. Il y eut, de sa part et de la part de ses amis, durant l'an IV, un admirable effort pour rétablir l'ordre dans les finances, pour obtenir un budget, des comptes, une forme d'administration qui ne relevât pas uniquement du caprice des uns, de l'improbité des autres, de la prodigalité de tous, qui ne fût pas la mise au pillage de la fortune nationale.

Tant que l'opposition se contint ainsi, aux Anciens, dans son rôle légitime de contrôle, tant qu'elle y fut renfermée par le fait même qu'elle était la minorité,

non seulement elle rendit des services, mais elle parvint à imposer un mode de travail, un système législatif, presque l'ensemble de ses idées. Aux Cinq-Cents, la marche du nouveau tiers avait été « quelquefois brusque et incohérente. Des hommes auxquels on avait autrefois reproché de la pusillanimité se piquaient d'une roideur qu'ils appelaient du courage ; d'autres avaient plus de droiture que de prudence ; quelques-uns annonçaient une haine personnelle contre les directeurs », enfin cinq ou six étaient suspects de royalisme ; mais, aux Anciens, les nouveaux membres avaient combiné leur conduite, formé leur plan, et d'abord résolu de se rallier sans arrière-pensée au régime républicain. « Nous voulions sincèrement, a dit l'un d'eux, soutenir la constitution républicaine : le peuple l'avait acceptée librement. Après l'avoir jurée, oublier notre serment, c'eût été à la fois bassesse et trahison envers nos mandataires et crime envers la France. » Toutefois, s'ils consentaient à la République, ils ne se tenaient point obligés d'accepter tous les républicains ; ils ne considéraient pas que les hommes qui s'étaient mis en possession de l'autorité dussent nécessairement la conserver, et, puisque la République était le gouvernement de la majorité, ils attendaient que, par les élections, la majorité leur vînt dans les assemblées et même au Directoire. Jusqu'à ce moment qui, au moins pour le pouvoir législatif, était proche, puisque les élections du second tiers étaient fixées à germinal an V, ils manœuvrèrent avec assez d'habileté pour se faire écouter et ramener à eux une partie du Conseil. Ils s'attachèrent à rassurer les ex-Conventionnels « qui ne voyaient en eux que des hommes appelés à les livrer un jour à la justice », en ne revenant jamais sur le passé, en évitant d'ir-

riter les passions, de réveiller les haines et d'effrayer les amours-propres ; en faisant parfois d'opportunes concessions, en ne brusquant rien et en dissipant peu à peu les préventions. Cette conduite leur avait si bien réussi qu'au bout de cinq à six mois, ils avaient la majorité dans presque toutes les circonstances ; mais alors commencèrent les fautes : le bureau et les commissions furent interdits aux Conventionnels qui en prirent une défiance renouvelée et si forte que les nouveaux venus ne purent plus faire passer aucune de leurs propositions. Ils durent attendre les élections. Le Directoire sentait aussi bien qu'eux que tout en dépendait ; aussi pensa-t-il à faire provoquer par les armées l'ajournement des assemblées primaires et électorales. Cette intrigue fut déjouée.

III

Les élections eurent lieu, elles furent ce qu'on attendait. Dans les deux Conseils la majorité échappait aux ex-Conventionnels, mais à qui allait-elle ? Faut-il croire que « la très grande majorité voulait la Constitution » ? — Peut-être, mais, à l'extrême droite, des royalistes bruyants, audacieux, croyant avoir ville gagnée, paradaient, et l'on n'entendait qu'eux. Soit qu'ils fussent subventionnés, soit qu'ils y trouvassent leurs avantages, soit qu'ils suivissent par conviction, soit qu'ils cherchassent des vengeances, des journalistes, d'autant plus violents en leurs propos qu'ils n'en portaient point la responsabilité, renchérissaient sur les motions « indiscrètes » des députés. La direction échappait aux mains prudentes des Anciens ; comme toujours, les modérés devenaient suspects et les manœuvriers passaient pour

traîtres. Dans un parlement, il n'est tel que d'être assuré de la majorité pour faire des sottises ; bientôt il n'en resta plus une à commettre.

Plus qu'au Directoire et aux ex-Conventionnels, ce fut aux armées et à ceux qui les commandaient que s'attaquèrent les députés nouveaux et les journalistes à leur suite. Et c'étaient les soldats qui faisaient trembler l'Europe, qui, chaque jour, par de nouvelles victoires, illustraient le nom français. Les insulter, c'était insulter la patrie ; afficher la contre-Révolution, c'était menacer tout ce qu'ils s'étaient faits, tout ce qu'ils avaient gagné de gloire, de grades, d'honneur, d'argent, c'était leur arracher des mains ce milliard de biens nationaux qui leur avait été solennellement promis, c'était remettre en question tout ce pour quoi ils combattaient depuis cinq années, pour quoi ils avaient vaincu l'Europe et supporté la Terreur. Bien plus encore qu'en vendémiaire, le patriotisme se confondait avec la Révolution, la Révolution avec ceux qui s'en trouvaient les défenseurs contre les royalistes.

Et c'étaient les ex-Conventionnels, c'était la majorité du Directoire ; car si les deux tiers avaient, dans le Directoire, introduit Barthélemy qui, à l'en croire lui-même, était tout au roi ; s'ils avaient séduit Carnot « qui avait été d'autant plus aise de la confiance qu'on lui témoignait qu'il avait plus de reproches à se faire » ; Réveillère-Lepeaux, sur qui ils avaient compté, leur avait échappé, soit par lâcheté, comme ils l'en accusent, soit plutôt, qu'ayant vu les folies des nouveaux arrivés, il craignît tout d'eux, pour la République et pour lui-même.

Ce qui mettait le comble à l'indignation de l'armée, c'était le choix qu'avaient fait les Cinq-Cents, comme homme de main et comme exécuteur de leurs des-

seins, du général Pichegru. L'on ignorait encore jusqu'où il avait poussé la trahison, mais il était suspect ; ses dernières opérations militaires avaient inspiré des soupçons ; en le voyant se ranger avec les royalistes, on ne doutait plus que ces soupçons ne fussent fondés.

En face, les armées victorieuses dressaient comme leurs représentants Hoche et Bonaparte ; où trouver plus de gloire ? Le parallèle écrasait Pichegru. D'eux-mêmes, Hoche et Bonaparte s'offraient pour abattre le royalisme.

Il faudrait citer tout entière la lettre que Hoche écrit au ministère de la Police le 25 vendémiaire an V — avant même que les élections n'aient amené le second tiers : « Ministres, il en est temps, défiez-vous de ceux qui, avec des formes élégantes et polies, vous donnent le change sur la situation de la République et qui désignent, le plus honnêtement du monde, les patriotes aux poignards des assassins en les peignant comme des terroristes ; il en est temps ; donnez une direction contraire à l'esprit public, et surtout surveillez et chassez de notre territoire les émigrés qui l'inondent ; faites rentrer aux armées ces déserteurs qui, sous vos yeux, portent le collet noir et porteraient volontiers la cocarde blanche ; accueillez les conseils des amis du gouvernement et des gouvernants. »

Hoche s'offrait donc. Les négociations avec lui ne devaient être ni longues ni difficiles. Son armée tout entière, comme au reste toutes les armées de la République, exaspérée des attaques dont elle était l'objet, était prête à marcher sur Paris pour abattre les conspirateurs. Le 11 messidor (29 juin), Hoche recevait l'ordre de diriger de l'armée de Sambre-et-Meuse, que l'armistice conclu à Léoben rendait disponible, dix

mille hommes sur la Bretagne. Le prétexte était une expédition en Irlande ; le but était Paris. Nul ne l'ignorait. « Je suis bien aise, écrivait le général Lefebvre, de quitter enfin les bords du Mein, mais je suis encore plus aise si je suis destiné à aller faire peur aux malheureux qui veulent déchirer notre pauvre patrie. Ces monstres ne sont pas faits pour se présenter devant des braves qui ont osé attaquer et vaincre toutes les puissances de l'Europe. » Hoche, qui devait diriger le coup, suivait ses hommes.

La majorité du Directoire, Barras, Réveillère et Rewbell qui, sans avertir ni Carnot, ni Barthélemy, ni le ministre de la Guerre Petiet, avait ordonné ce mouvement et appelé Hoche, se trouva surprise en flagrant délit de violation de la Constitution. Pour éviter de se compromettre davantage et pour garder des positions d'attente, elle dut fuir devant le vent, quitte à employer les troupes données par Hoche sous un autre général moins intelligent, moins illustre — moins dangereux. On avait fait Hoche ministre de la Guerre ; on prit prétexte de son âge inconstitutionnel pour qu'il s'évinçât lui-même. Mais, si Hoche fut sacrifié ou se sacrifia, il n'en resta pas moins prêt à tout tenter pour seconder le Directoire. Le 23 thermidor, il célébrait avec son armée la fête nationale du Dix août. Il annonçait la paix à ses frères d'armes. « Cependant, amis, leur disait-il, je ne dois pas vous le dissimuler ; vous ne devez pas encore vous dessaisir de ces armes terribles avec lesquelles vous avez tant de fois fixé la victoire. Avant de le faire, peut-être aurons-nous à assurer la tranquillité intérieure que des fanatiques et des rebelles aux lois de la République essayent de troubler. Comme ils s'abusent, ces perfides ennemis ! Sans songer au peuple, sans songer à vous, ils méditent de rendre la

France à l'esclavage dont vous l'avez affranchie pour toujours. Semblables aux conseillers de Louis XVI avant la journée du 10 août, ils espèrent nous redonner des maîtres. Le fanatisme, l'intrigue, la corruption, le désordre dans les finances, voilà ce qu'ils emploient pour arriver à une dissolution sociale, qu'ils diront être l'effet des circonstances. Nous leur opposerons la loyauté, le courage, le désintéressement, l'amour des vertus dont ils ne connaissent que le nom, et ils seront vaincus. »

Par une lettre écrite le surlendemain au Directoire, il atteste que jamais son armée « n'a été plus disciplinée, plus républicaine, plus disposée surtout à combattre les vils factieux qui oseraient attenter à la pureté de nos lois ». — « L'indignation est à son comble, dit-il en terminant. Toutes les troupes sont animées du même sentiment que ne fera pas changer le vain clabaudage de quelques êtres méprisables et méprisés. »

Si telle est l'ardeur de Hoche, victime de la Terreur, telle l'ardeur des Messieurs de l'armée du Rhin, que dire de Bonaparte, ami de Robespierre jeune, conquérant de Toulon, victorieux en vendémiaire ? que dire des sans-culottes de l'armée d'Italie ? Dans la chair à vif de Bonaparte, ardent, nerveux, épuisé à la fois de fièvre, de passion et de génie et dévoré d'ambition, la plus sotte épigramme, le plus stupide article s'enfoncent comme des flèches barbelées. « J'avais le droit, écrit-il, après avoir conclu cinq paix et donné le dernier coup de massue à la coalition, sinon à des triomphes civiques, au moins à vivre tranquille et à la protection des premiers magistrats de la République ; aujourd'hui je me vois dénoncé, persécuté, décrié par tous les moyens, bien que ma réputation appartienne à la patrie. » Et il demande sa démission.

Il se fait journaliste pour répondre à Duverne de Praile ; il expédie à Paris son aide de camp Lavallette pour porter au Directoire ses avis et ses conseils; il acquiert, par l'arrestation de d'Antraigues, les preuves positives de la trahison de Pichegru et des intrigues royalistes ; il pourchasse dans son armée les habits dits carrés « forme d'habillement signalée dans l'opinion comme appartenant à un parti ; » il prépare pour la fête anniversaire du Quatorze Juillet la plus formidable des manifestations ; il y donne le ton : « Soldats, le gouvernement veille sur le dépôt des lois qui lui est confié. Les royalistes, dès l'instant qu'ils se montreront, auront vécu; soyez sans inquiétude, et jurons par les mânes des héros qui sont morts à côté de nous pour la liberté, jurons sur nos drapeaux : *Guerre implacable aux ennemis de la République et de la Constitution de l'an III !* »

Au dîner qu'il donne à la suite de la fête, les toasts s'enchaînent. C'est Berthier qui boit au Directoire : « Qu'il soit par sa fermeté digne des armées et des hautes destinées de la République et qu'il anéantisse les contre-révolutionnaires qui ne se déguisent plus ! » c'est Vignolle qui boit au Conseil des Anciens, « digue insurmontable aux projets des lois contre-révolutionnaires ; » c'est un vétéran qui boit « à la réémigration des émigrés » ; c'est un chef de bataillon de la 12e légère qui boit « à l'union des républicains français » ; c'est Lannes qui boit « à la destruction du club de Clichy » ; c'est Rey, qui boit « à l'union de tous les soldats des armées de la République » ; et les musiques jouent le *Ça ira* et *le Pas de charge*. Chaque division de l'armée : division Masséna, division Augereau, division Bernadotte, division Serrurier, division Joubert, division Baraguay d'Hilliers, division Delmas, division Victor, division

Dumas, division Vignolle, l'état-major, les administrateurs, toute l'armée, envoie au Directoire des adresses. Chacune renchérit sur l'autre : « Nous avons juré, par les mânes des héros morts, guerre implacable à la royauté et aux royalistes ! »

Et Augereau part pour Paris, dépêché par Bonaparte, sous le prétexte « d'affaires particulières ». Il y portera les adresses de l'armée ; il y sera à la disposition du Directoire, qui sait pouvoir compter sur lui, car c'est après un séjour qu'il vient de faire en France, que, rentré en Italie, il a été chargé du commandement du Véronais et de la répression des troubles. Nul n'est plus jacobin ; nul n'a moins le scrupule de la légalité ; nul n'est plus un homme à coup de main. Et il est accompagné par les vœux unanimes de l'armée ; il a reçu les instructions de Bonaparte avec qui il correspondra de chaque étape ; il est l'exécuteur désigné des résolutions des patriotes.

Se trompaient-ils, les soldats de Sambre-et-Meuse et d'Italie ? Etaient-ils, comme on l'a dit, égarés par les mensonges de Barras, de Rewbell et de Réveillère ? N'était-ce que par un odieux travestissement que les jacobins parvenaient à transformer en ennemis de la Révolution ceux qui seulement étaient les adversaires d'un mode de gouverner la République ? Non ! La conspiration était réellement partout. Elle cernait la Révolution et travaillait à livrer la France aux Bourbons et, par eux, à la réaction la plus sanglante, puisque le prétendant envisageait, comme point extrême de ses concessions, « le retour pur et simple à l'antique constitution du royaume », puisque « la première parole du roi ne pouvait être que pour appeler le glaive de la justice sur la tête des assassins de son frère ». La découverte des projets formés par l'agence royaliste de Paris, l'arrestation de Brot-

tier, Duverne de Praile, et La Villeheurnois n'avaient eu pour effet que d'exaspérer l'opinion des patriotes, de discréditer plusieurs des hommes qui, au Conseil des Anciens, s'étaient présentés comme républicains, et, d'une façon irrémédiable et définitive, de rendre le soupçon de duplicité normal et légitime contre quiconque, d'ancien régime, se fût sincèrement rallié à la République et eût tenté de la rendre habitable, honnête et correcte.

Brottier et ses complices arrêtés, — et à la suite de quelles niaises tentatives d'embauchage! — les royalistes ont reformé aussitôt leur conspiration. A l'abbé Brottier a succédé l'abbé de la Marre. Une légion de douze cents volontaires civils a été formée; on a embauché à bureau ouvert la garnison de Paris; on se vante d'avoir séduit trois cent soixante-quatorze dragons du 21e, quarante-deux canonniers, cinquante chasseurs à cheval, cent hommes de la 19e, les dépôts de cavalerie de Saint-Germain et de Versailles. On a mieux : les chefs chouans sont réunis à Paris : La Trémoille, Bourmont, Rochecotte, Suzannet, Frotté — et l'on attend toujours un prince du sang. Hors Paris, l'Institut philanthropique étend sur la France entière son organisation quasi militaire. Aux frontières, les Anglais sont aux aguets pour lancer de nouvelles expéditions ; le prétendant se dit assuré de la Russie ; l'Autriche retarde le plus qu'elle peut la signature de la paix, immobilisant ainsi l'armée d'Italie, certaine d'avoir, du roi qui va venir, des conditions tout autres que de la République.

Que le complot soit flagrant, nul n'en saurait douter ; qu'il ait toute l'étendue que lui attribuent ses auteurs, c'est plus discutable ; que, parmi ceux qui y seront impliqués, plusieurs n'y aient pas été même initiés, c'est admissible. Depuis le début de la Révo-

lution, ce qui a caractérisé toutes les tentatives royalistes, c'est le goût à l'illusion et le manque d'esprit pratique. Mis à part les individus en très grand nombre qui s'engagent dans le parti du Prétendant pour exploiter les subsides anglais et qui, en échange des histoires qu'ils racontent, empochent indifféremment les guinées britanniques et les louis français ; mis à part ces louches personnages, escrocs du grand et du petit monde, qu'on surprend ou qu'on devine organisant les trahisons fictives, marchandant des défections imaginaires, annonçant d'improbables adhésions, et, à chaque fois, empochant la grosse somme — personnel de jouisseurs affamés, de femmes publiques, de princes authentiques, d'aventuriers étrangers ou français, mystificateurs audacieux qui apportent à droite leurs prétendus secrets et, lorsqu'ils ont pris couleur, les révèlent à gauche ; les profiteurs mis à part, il y a les illusionnistes, les convaincus, ceux qui mobilisent, sur le papier, des ministères, des cadres d'administration, des gouvernements et des armées, distribuent des portefeuilles, accordent des places, procurent des grades, rédigent des constitutions, des manifestes et des proclamations, se jouent à eux-mêmes une comédie qui, pour d'autres, tourne au drame, — mais c'est là le moindre de leurs soucis. Dans leur redoutable inconscience, hypnotisés sur l'objet de leurs méditations, absorbés par leur travail d'écritures, rédigeant des listes, confectionnant des rôles, s'ingéniant à donner à leurs rêves au moins la réalité d'être couchés sur le papier, ils ne prennent point garde aux ruines qu'ils accumulent, aux innocents qu'ils compromettent et aux crimes dont, par là, ils se trouvent chargés. Car, autant il appartient à qui le veut de risquer, en quelque aventure que ce soit, sa liberté, sa fortune et

sa vie, autant il est infâme et odieux d'entraîner, par sa faute, des hommes qu'on n'a point consultés, dont on n'a point demandé l'avis et qui se trouvent victimes de l'opinion qu'a conçue de leurs tendances politiques un personnage qui parfois ne les a jamais approchés. Eux seuls sont frappés, non l'autre qui tient toujours la porte entre-bâillée pour les fuites propices.

Tel fut le cas des membres du Conseil des Anciens qui, certains de la légalité de leurs actes, ignorants de la conspiration dans laquelle on les avait impliqués sans qu'ils le sussent, inconscients des périls que leur faisaient courir leurs prétendus associés, ne cherchèrent point à se soustraire aux conséquences d'événements qu'avait provoqués l'imprudence des royalistes et qui n'étaient en réalité que des représailles de la part de ceux qui détenaient le pouvoir.

Envisagé hors de ces éléments d'information qui affluent aujourd'hui et qui démontrent l'étendue et la portée de la conspiration royaliste, le coup d'Etat de Fructidor apparaîtrait comme le plus monstrueux attentat contre la souveraineté nationale. Ce sont les jacobins, en possession du pouvoir exécutif, qui, menacés par des élections successives prouvant à quel point la nation a horreur de leur gouvernement, s'insurgent contre le pouvoir législatif et, parce que celui-ci a prétendu exercer ses droits légitimes de contrôle, en proscrivent les membres les plus indépendants, les plus actifs, les plus intelligents et, sans oser les traduire devant un tribunal quel qu'il soit, les font, par une loi d'exception, rendue par une minorité à leur dévotion, déporter sous un climat malsain où un grand nombre périssent. La chancelante majorité du Directoire, unie à la minorité des Conseils, s'insurge ainsi contre la Constitution et ce

sont uniquement leurs appétits, le souci de leur responsabilité, la crainte des représailles, la terreur des élections prochaines qui guident les auteurs du coup d'Etat.

Sans doute — mais il est une façon différente de l'envisager. Il n'y a pas, dans la Révolution, que le jacobinisme triomphant, assurant par tous les moyens son règne, ménageant à ses affiliés les sinécures, et leur assurant, avec l'impunité, l'argent et les biens dont ils se sont nantis. Il y a autre chose ; il y a l'unité nationale ; il y a l'abolition des privilèges provinciaux et locaux ; il y a l'égalité devant la loi ; il y a l'accessibilité de tous aux emplois publics ; il y a la liberté de penser et d'écrire ; il y a la distribution des terres entre les mains de ceux qui les cultivent ; il y a l'indépendance de la nation qui ne souffre point que les rois étrangers interviennent pour lui imposer un gouvernement ; il y a le patriotisme ; il y a, reportée sur le territoire de ceux qui l'insultent, l'invasion dont la patrie a été menacée ; il y a le plus étonnant essor d'ardeur, de génie et de gloire, et, sur les pas envolés de ses soldats, la France étendue à ses limites naturelles, un système nouveau d'alliances créé en Europe, quelque chose d'héroïque et d'inconnu qui forme une épopée telle que nulle autre nation au monde n'en inscrivit une dans ses fastes. Et c'est la Révolution tout entière menacée par une poignée de conspirateurs odieux à la nation, qui, en la trompant, en profitant de son dégoût des terroristes et de sa lassitude, aspirent à rétablir l'ancien régime et à rejeter dans le néant tous les hommes, toutes les institutions, toutes les conquêtes de la Révolution. C'est, avec l'appui de l'étranger, par son or et par ses armes, la France subjuguée, jetée à une contre-Révolution dont nul ne peut prévoir les désastres, car on

ne refoule pas impunément toutes les aspirations d'un peuple, on ne brave pas impunément cinq cent mille soldats qui ont à leur tête Hoche et Bonaparte !

Des soldats, les royalistes ont tenté d'en recruter : ils comptent sur la garde du Corps législatif, ils comptent sur des *militaires* séduits ou achetés ; ils ont pratiqué les dragons, les artilleurs et les chasseurs. De tout cela que reste-t-il le matin du 18 fructidor ? Le commandant de la garde du Corps législatif et peut-être un ou deux officiers. Dès qu'Augereau a paru, dès qu'une proclamation du Directoire a annoncé la découverte de la conspiration, pas un soldat ne marche pour les royalistes, tous les soldats marchent contre eux.

IV

Les faits de la journée de Fructidor et ses suites ont été racontés par plusieurs de ceux qui en ont été les victimes et qui ont survécu à leur déportation. Sur le premier convoi de déportés, celui dont firent partie Laffon-Ladebat, Barthélemy, Delarue, Barbé-Marbois, Berthelot-La Villeheurnois, Ramel, Rovère, Pichegru, Aubry, Murinais, Brottier, Tronson-Ducoudray, Villot, Dossonville, Bourdon et Le Tellier (celui-ci domestique de Barthélemy), on a le témoignage de Barthélemy (*Mémoires inédits* publiés dans la *Voix internationale*, revue bi-mensuelle, par M. le vicomte de Grouchy, avec une introduction de Frédéric Masson) ; le témoignage de Barbé-Marbois (*Journal d'un déporté non jugé*. Paris, 1834, 2 vol., in-8°; le témoignage de l'adjudant général Ramel (*Journal* publié en 1799 et plusieurs fois réimprimé, notam-

ment en 1887) ; le témoignage de La Villeheurnois (*Lettres* publiées par M. Honoré Bonhomme en 1873, qui, me dit-on, pourraient être complétées par certaines restées inédites) ; le témoignage de Delarue (*Histoire du 18 fructidor*. Paris, 1821) ; enfin quelques pages de Tronson-Ducoudray (*Conseils à mes enfants* dans ses *Œuvres*).

Comme contre-partie, on a, sur le voyage, la relation du commandant de l'escorte (*Départ du Temple pour Cayenne des déportés des 17 et 18 fructidor an V, avec un précis de la carrière du général Dutertre*, et la *Relation historique du voyage de quinze des déportés condamnés le 18 fructidor an V*, par un citoyen de l'escorte).

Sur le second convoi, on a le témoignage de J.-J. Aymé (*Déportation et naufrage de J.-J. Aymé*, publiés en l'an VIII) et celui de Gilbert Démolières (*Fragments d'un journal écrit à la Guiane* publiés à Cambrai en 1833).

Comme contre-partie aux accusations des déportés contre les agents du Directoire, on a l'apologie de Jeannet (*Notes sur quelques passages des Mémoires de Ramel*. Paris, an VIII) et celle de Burnel (*Réponse à J.-J. Aymé*. Paris, an VIII).

La déportation des ecclésiastiques et la déportation des journalistes mises à part, on peut penser que, sur la déportation politique, on est suffisamment instruit, surtout après les études publiées par M. Victor Pierre, où les documents d'archives abondent (18 *Fructidor. La Déportation de Fructidor. La Terreur sous le Directoire*).

J'apporte pourtant un témoignage nouveau dont l'intérêt me semble incontestable : celui de Laffon-Ladebat. L'existence d'un journal tenu par le président du Conseil des Anciens est connue de longue

date ; elle est mentionnée par ses divers biographes, mais le manuscrit semblait perdu ; j'en avais acquis un fragment important chez un des rares libraires de Paris qui cherchent et trouvent. Ce manuscrit consistait en deux volumes entièrement autographes, de 117 et 171 pages, allant du 18 fructidor an V au 24 ventose, an VI. Vainement avais-je cherché la suite de ce journal et avais-je écrit pour m'en informer au colonel Laffon de Ladebat, dont le fils, général sous-chef d'état-major de l'armée, m'avait attesté qu'il n'en avait point connaissance. Je me déterminai à publier dans la *Revue hebdomadaire* les textes se rapportant au coup d'État même, au voyage des déportés à travers la France et à leur traversée jusqu'à Cayenne ; j'espérais que, si la suite du journal avait été conservée, cette publication la ferait sortir et je ne fus point trompé. D'une part, j'appris que mon cher et vieux camarade du 8e mobiles, Georges Bertin, découvreur infatigable de vieux papiers, éditeur consciencieux et sagace des témoignages sur les guerres de 1812, 1813 et 1814, s'était rendu acquéreur de toutes les archives de la famille Laffon-Ladebat, par suite d'un de ces heureux hasards que les collectionneurs connaissent ; d'autre part, grâce à l'obligeante entremise de M. G. Lenôtre, je fus mis en rapport avec les descendants du fils aîné de Laffon-Ladebat, lesquels possédaient une copie intégrale du Journal, faite par leur grand-père, précédée d'une introduction et accompagnée de notes et qui la mirent gracieusement à ma disposition.

Je ne pouvais plus dès lors me soustraire, quelles que soient par ailleurs les obligations qui m'incombent, à l'obligation de mettre au jour un document qui est assurément un des plus importants sur la Déportation de Fructidor. Je l'imprime tel que M. Emile

Laffon de Ladebat l'avait préparé et malgré des répétitions inévitables, je reproduis l'avant-propos qui était son œuvre personnelle. J'aurais jugé indiscret d'en rien retrancher, et si je ne saurais en adopter ni toutes les conclusions politiques, ni toutes les considérations filiales, j'estime d'une part qu'il fait honneur à son auteur, d'autre part qu'il permet de contrôler utilement les renseignements que j'avais recueillis dans des pièces d'archives et que confirment ainsi de point en point les traditions familiales. On me pardonnera l'espèce de coquetterie qui me porte à réimprimer cette introduction telle qu'elle parut d'abord dans la *Revue hebdomadaire*.

Que si l'on s'étonnait que je sorte pour cette fois du cadre que j'ai fixé à mes études, je dirais pour mon excuse que par suite de circonstances particulières le coup d'État de Fructidor a été l'objet de mes premières études. Mon grand-père avait eu la confiance de M. Barbé-Marbois et de sa fille, la duchesse de Plaisance. Lorsque la duchesse quitta la France pour s'établir en Grèce, elle lui donna certains manuscrits de son père, ceux entre autres du *Journal d'un déporté*, du *Complot d'Arnold*, du *Voyage chez les Oneidas*. Encore enfant, j'héritai de ces papiers, ils m'attirèrent, et j'entrepris, presque au sortir du collège, une histoire du 18 Fructidor qui eût fait un chapitre d'un grand ouvrage tel qu'on en rêve à dix-huit ans, sur les Guerres civiles en France. C'est de ceux qui doivent avoir trente volumes et dont on imprime à peine une brochure. Mais l'attrait avait persisté; j'avais lu et analysé tous les documents imprimés, j'avais rassemblé entre quelques manuscrits que je ne renonce pas à publier, surtout à présent, le *Journal* beaucoup plus complet que dans l'imprimé, de Barbé-Marbois qui fut, sans contredit, l'ami le plus intime et le plus fidèle

compagnon de Laffon-Ladebat. Tout les portait à se réunir et à s'associer : une même carrière suivie au Conseil des Anciens, des opinions pareilles, une semblable naïveté, des mœurs également pures, même quelque chose de religion, car, si Barbé-Marbois ne professait point comme Laffon-Ladebat, la religion protestante, il avait épousé une protestante. « *Les Français dans le cœur* faisaient, a dit Marbois, une section à part : c'étaient Barthélemy, Murinais, Laffon, Tronson-Ducoudray et moi. »

La proscription des deux amis avait légalement pris fin le 28 nivôse an VII (17 janvier 1799), où le Directoire avait, comme lieu de déportation pour les hommes politiques nominalement désignés par les lois des 19 et 22 fructidor an V, remplacé la Guyane par l'île d'Oléron ; mais cet arrêté fut rendu exécutoire seulement le 16 fructidor an VII (2 septembre 1799), où, sur les pétitions de M^mes^ Barbé-Marbois et Laffon de Ladebat, des passeports furent expédiés aux deux déportés, leur enjoignant « d'aller à l'île d'Oléron sans souffrir qu'ils s'écartassent de la route ». Ces passeports ne parvinrent à la Guyane que le 17 nivôse an VIII (7 janvier 1800). Ils étaient apportés par Victor Hugues, nommé agent à la Guyane par le Directoire, mais confirmé par les Consuls. Le 1^er^ pluviôse (21 janvier), Marbois et Laffon s'embarquèrent à bord de *la Sirène* et le 3 ventôse (22 février) ils prirent terre à Brest. Ce n'était plus d'Oléron qu'il était question pour eux. Najac, l'ordonnateur général de la Marine, et le vice-amiral Bruix se les disputaient. Un arrêté des Consuls du 5 nivôse (26 décembre 1799) les rappelait sur le territoire de la République, annulait les proscriptions civiles et les condamnations prononcées sans jugement.

Alors que tous les proscrits de Fructidor qui n'étaient pas notoirement compromis comme royalistes étaient appelés sous le Consulat et l'Empire à occuper les plus hautes fonctions, tout le moins à être employés — Barbé-Marbois, conseiller d'État, ministre du Trésor public, premier président de la Cour des Comptes ; Barthélemy, sénateur et l'un des présidents du Sénat ; Ramel, général de brigade ; J.-J. Aymé, directeur des droits réunis, — seul, Laffon-Ladebat, qui paraissait réunir toutes les conditions pour être mis à la tête d'un grand service dans une des administrations nationales, ne fut l'objet d'aucune faveur. On a dit que le Premier Consul n'avait point oublié les injures du général Bonaparte et que Laffon-Ladebat avait attaqué l'armée d'Italie, à la tribune des Anciens. Il n'y a dans aucun des discours de Laffon, dans aucun de ses rapports, un mot sur Bonaparte, sur l'armée ou sur l'Italie. Tous ses discours et tous ses rapports sont relatifs aux finances dont il s'était fait une spécialité, et, à propos de finances, jamais il ne s'émancipe sur la politique.

N'est-ce pas là une de ces explications commodes qui dispensent de toute précision et laissent planer sur la prétendue victime l'auréole du martyre? N'y aurait-il pas d'autres raisons fort simples et que la moindre recherche eût fait découvrir à l'espèce d'abandon où le Premier Consul laissa Laffon ?

A son retour de la Guyane, Laffon-Ladebat s'est trouvé en présence d'une situation financière qui lui a créé les plus grandes difficultés. Au moment de sa déportation, il était banquier et directeur de la liquidation de la Caisse d'escompte dont les comptes avec la Trésorerie n'étaient point encore vérifiés. Il avait été arrêté et déporté sans pouvoir donner aucun ordre pour

sa comptabilité, sans pouvoir en envoyer aucun de la Guyane. Les commissaires nommés par les créanciers d'André-Daniel Laffon-Ladebat pour la liquidation de sa maison de commerce, les citoyens Dominique André, Ch. Blondel, Donyen-Durieux et C^ie^, précisaient en prairial an VI, par une pétition au Directoire, les conditions où il s'était trouvé placé par le séquestre apposé sur ses biens pendant sept mois consécutifs : il n'avait pu faire aucune disposition relative à sa liquidation, et, durant ce terme, toutes ses obligations étaient devenues exigibles. « La baisse considérable, disaient-ils, survenue dans les rescriptions qui forment une grande partie de son actif, la baisse et le dépérissement de ses marchandises et plusieurs autres circonstances ont beaucoup détérioré sa situation, » et ils ajoutaient que ce qui aggravait beaucoup l'état de ses affaires, c'était l'impossibilité où ils étaient de correspondre avec lui pour avoir des renseignements sur une foule d'objets très importants dont lui seul connaissait les détails. Aussi renouvelaient-ils la demande qu'avaient formée, peu de temps après la promulgation de la loi du 19 fructidor, les créanciers de Laffon « et presque tout le commerce de Paris » de fixer dans une ville de commerce d'Europe — Hambourg, par exemple — le lieu de sa déportation, pour permettre avec lui une correspondance active et acquérir par lui les lumières nécessaires pour sa liquidation. Mais le Directoire ne tint aucun compte de cette requête qui eût servi « plus de trente maisons intéressées dans les affaires du citoyen Laffon » ; et cette situation se prolongea jusqu'à la fin du régime directorial.

« A Paris, écrit Laffon dans un mémoire qu'il présenta au premier Consul le 1^er^ prairial an IX, le séquestre fut mis sur tous mes biens ; les scellés

furent brisés ; on enleva une partie de mes papiers. Ma correspondance, mes registres, mes notes les plus particulières furent rigoureusement examinées. — Ma comptabilité fut attaquée. On prolongea le séquestre au delà du terme prescrit par l'acte qui nous déportait. On détruisit ainsi la valeur de presque toutes mes propriétés. — J'avais une fortune médiocre : elle était le fruit d'un long travail ; j'avais un crédit étendu : il était le fruit de la confiance générale. On voulut tout anéantir pour moi et ne pas même me laisser conserver dans l'opinion publique l'honneur d'une conduite irréprochable [1].

« ... Rappelé et mis en liberté « par le génie qui a sauvé la France... je vis le désordre où, malgré les soins de mes amis les plus fidèles, de l'épouse la plus tendre et de mes enfants, le séquestre et les prétentions de la Trésorerie avaient plongé mes affaires. C'est sur ma comptabilité que la haine et le désir de me perdre avaient répandu les préventions les plus défavorables. J'aperçus que, quoique repoussées par l'opinion publique, elles n'étaient pas effa-

(1) Pour la liquidation de ses dettes, Laffon avait adopté des systèmes qui, en effet, lui permettaient de les payer avec peu d'argent. On a vu ci-dessus qu'en 1769, son père avait acheté de Mme veuve de la Chabanne la maison noble de la Canau ou de Bellevue, laquelle figurait pour 200 000 livres dans son actif. Selon une communication qui m'est obligeamment faite par M. Marion, professeur à l'Université de Bordeaux, cette maison avait été achetée, en réalité, moyennant 82 000 livres, dont 22 000 seulement avaient été payées comptant, le surplus ne devant être payé qu'en argent, à l'exclusion de toute espèce de papier, en cas qu'il vînt à en être créé de quelque sorte que ce fût, la venderesse se réservant de rentrer dans sa propriété au cas où elle pourrait être contrainte de recevoir son payement autrement qu'en espèces. En l'an III, Mme de la Chabanne étant morte et son héritier émigré, Laffon-Ladebat, malgré toutes les stipulations contraires, imagina de payer en assignats à la nation, devenue sa créancière, les 60 000 francs qu'il restait devoir. Il s'en tirait ainsi moyennant 1 214 francs espèces, telle étant au 20 fructidor la valeur des assignats.

cées ; que ceux qui les avaient manifestées pendant mon exil les défendaient encore. »

Ce sont là les allégations de Laffon. En tout cas, il accepta, le 14 floréal an VIII, la nomination d'une commission « sur l'avis de laquelle le gouvernement prendrait un arrêté qui statuerait définitivement, et sur les prétentions de la Trésorerie, et sur les répétitions qu'il avait à exercer. » Cette commission, composée des citoyens Perregaux, Turpin, Pérignon et Doumerc, banquiers, reconnut que la comptabilité de Laffon se divisait en deux parties, l'une composée de tous les comptes relatifs à sa comptabilité particulière avec la Trésorerie, l'autre des comptes relatifs à M. d'Yranda, de Madrid, en société duquel il avait fait diverses opérations pour le Trésor public.

La comptabilité avec le Trésor fut vérifiée par le directeur du Trésor public, le citoyen Dufresne. « Nous étions, dit Laffon, d'accord sur tous les articles, sauf les justifications qui me furent demandées et l'autorisation qui était nécessaire à la Trésorerie pour admettre à mon crédit différentes valeurs dont je l'avais débitée. » Cela n'implique point une liquidation définitive.

La comptabilité avec M. d'Yranda était infiniment plus compliquée et comportait des séries d'opérations difficiles à débrouiller, étant donné le change, les payements faits en assignats, les successifs arrêtés des Comités de Salut public et des Finances, les prêts faits sur les diamants de la ci-devant couronne, les erreurs dans les crédits et les débits. La commission conclut à un projet de traité qui devait être soumis aux Consuls, mais qui fut d'abord renvoyé à la section des Finances du Conseil d'Etat. Là, Laffon-Ladebat, à l'en croire, avait un ennemi. « Je savais, dit-il que le citoyen Defermon, président de la section des

Finances, avait, pendant ma déportation, exprimé contre moi des préventions très prononcées ; je savais qu'étant commissaire de la Trésorerie nationale, c'était lui qui avait développé et défendu chez le ministre des Finances les prétentions de la Trésorerie, et je savais qu'un homme qui avait manifesté la haine la plus violente contre M. d'Yranda et qui m'avait enveloppé dans cette haine, avait fait un rapport et avait souvent été consulté. »

Defermon est une des hautes figures de probité qu'on rencontre dans l'administration française. Laffon peut l'attaquer. Il est de taille à se défendre. Les plaideurs ont vingt-quatre heures pour maudire leurs juges : ils ne cassent pas le jugement.

Ce fut donc en face de Defermon, en qui Bonaparte avait pour cela mis sa confiance, que se trouva Laffon-Ladebat, qui, entre temps, avait pris la direction de la *Banque territoriale* (pluviôse, an IX). « Je vis, dit-il, dans cet établissement de grands moyens d'utilité et de crédit, et je m'occupai des changements qui me parurent nécessaires pour développer l'influence qu'il doit avoir sur le rétablissement et les progrès de la fortune publique. » Laffon a publié en effet, en 1802, des *Observations sur le crédit territorial* pleines d'idées fort neuves, qui ne devaient recevoir une application qu'un demi-siècle plus tard.

Defermon rendait Laffon redevable « de plus de deux millions pour sa comptabilité particulière », et, au sujet de la comptabilité avec d'Yranda, il faisait état d'une pièce, qui, au dire de Laffon, avait été falsifiée et dont le sens avait été altéré par le grattage de certains mots. Les réponses et les justifications faites par Laffon-Ladebat et ses démonstrations paraissent probantes — entre autres le *Compte rendu des opérations de la Caisse d'escompte* publié en 1807, — mais

faute de contre-partie, on ne saurait porter un jugement. L'affaire traîna durant tout l'Empire ; et il n'est point douteux que, si Napoléon avait été tenté d'employer Laffon — au cas que celui-ci n'eût point continué à diriger la Banque territoriale qui semble n'avoir eu qu'une existence brève, une réussite des plus médiocres, et une fin assez triste — les allégations de Defermon n'auraient pu l'influencer favorablement.

En 1811 la liquidation n'était point terminée ; elle était soumise à la Cour des Comptes ; et Laffon s'en trouvait fort gêné ; « ses enfants avaient généreusement sacrifié les rentes qu'ils avaient sur l'État pour le soutenir dans la poursuite des créances qu'il réclamait ».

Il ne semble point, au reste, s'être posé en ennemi de l'Empire. Le 11 août 1807, on le trouve sollicitant à la fois une sous-préfecture pour un de ses fils, Auguste, obligé à cause de sa santé, de quitter le service de S. M. le roi de Naples, où il était employé en qualité d'inspecteur général des contributions dans les deux Calabres, et de l'avancement pour un autre de ses fils, Édouard, employé à la troisième division du ministère de l'Intérieur. Ses demandes se renouvellent fréquemment ; elles vont aboutir ; un de ses fils est inscrit sur la liste des auditeurs au Conseil d'État, mais c'est lui-même alors qui refuse, étant « dans l'impuissance d'assurer à son fils le revenu annuel qu'exigent les décrets de Sa Majesté Impériale pour la place d'auditeur ».

Il s'est établi à Paris, 34, rue de l'Échiquier et paraît, dès l'organisation à Paris du culte réformé, y avoir joué un rôle. Il est membre du Consistoire et y prend bientôt l'autorité principale. En 1814, il a peut-être quelque velléité de sortir de sa retraite,

mais la seule pièce où son nom paraisse est une demande de la place d'intendant à Saint-Domingue en faveur du chevalier Laffon de Ladebat — son fils aîné, Auguste-Philippe.

En 1815, il va réclamer à la banque d'Angleterre « de fortes sommes qu'il y a déposées au moment de la paix d'Amiens et qui ont été confisquées. Il parvient, dit-on, à retirer quelque débris de sa fortune. Dès lors, il partage ses loisirs entre des publications qui témoignent de l'activité soutenue de son esprit, et la direction d'œuvres et d'institutions philanthropiques. En 1816, il publie : *Des finances de la France ou du budget de 1816;* en 1820, *Examen impartial des nouvelles vues de Robert Owen ;* en 1823, *Éloge de John Owen ;* en 1825, *Exposé d'un moyen simple de réduire l'intérêt des fonds publics ;* à partir de 1819 et jusqu'en 1827, il collabore à la *Revue encyclopédique* et y publie de nombreux articles, en particulier sur les finances. En même temps, il est administrateur de l'Institution royale des jeunes aveugles, président de la Société protestante de prévoyance et de secours mutuels ; il prend une part continuelle à la direction et à la diffusion des sociétés de la Morale chrétienne, de l'Instruction élémentaire, des Méthodes et de la Société biblique protestante. Son amour du bien public, sa passion pour l'humanité, son zèle de prosélytisme, ne se trouvent point diminués par quatre-vingts années d'une vie agitée, traversée par des malheurs sans nombre et certainement inférieure à son mérite. Il mourut à Paris le 15 octobre 1829.

Il avait épousé en 1775 Marie-Marguerite-Élisabeth-Julie de Bacalan, dont il avait eu dix enfants. Deux, Jules et Joséphine, sont morts en bas âge; Émile, né en 1778, fut négociant, puis agent comp-

table de l'Institution des sourds-muets et mourut en 1842; Cécile, née en 1780, mourut en 1797; Auguste, né en 1782, ci-devant inspecteur général des contributions dans les Calabres, fut sous-préfet, puis en 1832, chef de la division des cultes non catholiques au ministère des Cultes; Édouard, né en 1788, fut chef de division au ministère de l'Intérieur et, en 1830, conseiller de préfecture de la Seine; il était membre du Consistoire de l'Église réformée; Adolphe, né en 1705, et Théréa, née en 1800, furent mariées à deux frères, MM. de Ferron, leurs cousins germains.

Si Laffon-Ladebat eut à ses débuts des illusions, des inexpériences, elles furent généreuses; son rôle à la Législative a été des plus honorables; de même aux Anciens s'est-il spécialisé dans des questions qu'il connaissait bien et qu'il traitait *ex professo;* ce qui gâta tout pour lui, ce fut cette place de directeur de la Caisse d'Escompte qu'il avait acceptée après le 10 août. Il en coûte cher de faire les affaires de la République; il en coûte cher à ceux qui les font honnêtement et qui ne se payent point d'abord de leurs peines, quitte à négliger ensuite les profits patents et licites que stipulaient leurs traités. Pour avoir travaillé en banquier honnête, Laffon-Ladebat fut, semble-t-il, ruiné et tout le reste de sa vie fut employé à lutter contre cette terrible Liquidation qui s'était donné pour mission de liquider le moins possible. Cela suffit-il pour qu'on l'agrée comme victime de Napoléon? Nulle part, qu'on sache, il ne s'est posé comme tel et l'on a assez médit de l'Empereur pour qu'il soit licite une fois par hasard de l'innocenter d'un grief imaginaire, qui ne fut pas au moins argué sans dessein.

Frédéric Masson

AVANT-PROPOS

Par Émile LAFFON DE LADEBAT

Dans un testament de mon père, écrit en 1798, à Sinnamary, dans les déserts de la Guyane, j'ai trouvé ces mots :

« Je charge mes enfants, tous également chers à mon « cœur, de justifier ma mémoire, soit en publiant les écrits « que je laisse, soit en recueillant eux-mêmes tout ce qui « prouve la pureté de ma conduite, et ma fidélité à la « Patrie. »

Frappé de ces paroles solennelles, écrites à deux mille lieues de nous, et lorsque mon père, éloigné de tout ce qui lui était cher, ne croyait plus nous revoir, j'ai considéré comme un devoir sacré de remplir ses intentions, même après un intervalle de plus de trente ans, pendant lequel la Providence l'a laissé au milieu de nous, comme un exemple de ce que peuvent la force de caractère et la vertu.

Parmi les nombreux écrits qu'il a laissés se trouve le *Journal de sa Déportation* à la Guyane française, au 18 fructidor, époque trop fameuse dans nos annales, et dont l'histoire offrira toujours le plus grand intérêt par le nom et le sort des victimes d'une proscription barbare, dans laquelle on comprit sans jugement, sans condamnation judicaire, presque tous les hommes qui avaient montré de l'énergie et des talents, et le désir de rétablir l'ordre dans leur patrie, alors déchirée par les factions.

Mon père ne pouvait pas échapper à cette proscription ; son grand caractère, ses vertus publiques et privées, l'avaient rendu odieux à la faction qui s'était emparée du

gouvernement ; lui aussi appelait de ses vœux le rétablissement de l'ordre légal ; déjà, dans l'Assemblée législative, il avait défendu la Constitution et les droits de l'infortuné Louis XVI au péril de ses jours ; c'était plus qu'il n'en fallait pour être compris dans les rangs des victimes de ce jour funeste.

Traîné à Rochefort dans une cage de fer, avec ses compagnons d'infortune, il n'échappa que par miracle et par la vigueur de sa constitution et l'énergie de son caractère, à l'influence homicide de la Guyane et aux persécutions qui l'y poursuivirent ; mais, jeté par la fureur des partis sur une terre presque sauvage, il fut frappé de tout ce qu'elle lui offrait de grand et de majestueux ; il consigna chaque jour ses observations, et retraça ses pensées et ses impressions dans un recueil qu'il a intitulé : *Journal depuis l'époque de mon arrestation, le 18 fructidor an V*. C'est ce recueil que je publie, comme celui de tous les écrits de mon père, qui peut offrir le plus d'intérêt et faire mieux connaître son caractère, ses talents et ses vertus ; mais ce ne sera pas assez pour moi : le court récit d'une vie toute consacrée à la Patrie servira naturellement d'introduction à ces Mémoires, et rappellera à mes concitoyens quel est l'homme qu'ils ont perdu !

VIE

DE ANDRÉ-DANIEL LAFFON DE LADEBAT

PAR SON FILS

Mon père naquit à Bordeaux, le 30 novembre 1746. Mon grand-père, zélé protestant, était un négociant distingué dont les opérations étaient considérables; elles furent même si importantes et si utiles pour le gouvernement, qu'il fut honoré de lettres de noblesse en 1773.

Ses vues étaient grandes, et ses fils reçurent une éducation forte et bien différente de celle qu'il était alors d'usage de donner aux enfants que l'on destinait à la carrière commerciale.

Mon père commença ses études à Bordeaux; il les termina avec distinction à l'université de Franeker en Hollande, où il passa deux ans, et, après un court voyage en Angleterre, il revint à Bordeaux en 1763, en passant par Paris.

Son premier début dans la carrière politique fut un Mémoire sur la liberté du commerce de l'Inde, qui a été publié dans les *Ephémérides*, rédigées par *Dupont de Nemours*. Ce Mémoire, plein de chaleur et d'idées libérales, fut remis à la chambre de commerce de Bordeaux, qui le reçut avec applaudissements et l'envoya au ministre de la Marine.

Mon grand-père venait de faire l'acquisition d'un domaine considérable, situé sur les confins de cette contrée agreste et solitaire, nommée les Landes de Bordeaux; on y projeta de grandes constructions, que mon père se chargea de faire

exécuter : il s'y consacra tout entier. Ce domaine, appelé *Bellevue,* fut défriché et planté par ses soins; ce fut constamment l'objet de sa prédilection, et pendant quelques années il y a joui de tout le bonheur qu'il lui a été donné de goûter sur la terre.

Ce fut à cette époque qu'il fonda, avec quelques artistes et quelques amateurs zélés pour les arts, l'Académie de Peinture et de Sculpture de Bordeaux, dont il fut nommé directeur.

L'Académie des Sciences de Bordeaux l'admit bientôt au nombre de ses membres : son discours de réception avait pour sujet *l'Amour du bien public,* et il a été imprimé dans un recueil publié à Strasbourg.

Il fut reçu membre du Musée de Bordeaux, et ensuite de la Société d'Emulation et du Musée de Paris, où il lut son éloge de *Court de Gebelin*, avec lequel il avait été lié; les ouvrages de cet auteur de l'origine des langues, plus estimés alors qu'ils ne le sont aujourd'hui, avaient pour mon père un grand intérêt.

Arraché à ses plantations par les affaires de mon grand-père, qui préparait une grande expédition pour l'Inde, mon père fit un nouveau voyage à Paris en 1777 : il y épousa M^lle^ de Bacalan, d'une famille noble du Périgord; elle possédait toutes les vertus, toutes les qualités, et, pendant plus de quarante ans, elle a fait le bonheur, ou adouci les peines de son mari et de ses enfants. Mon père, alors au comble de ses vœux, la conduisit au sein de sa famille, et, bientôt occupé de l'éducation de ses enfants, il partagea son temps dans l'exercice de tous les devoirs qu'il s'était imposés, jusqu'au moment où les événements politiques de 1788 vinrent l'en arracher à leur tour.

Mon père avait une âme trop ardente pour rester oisif et inutile dans de pareilles circonstances ; les vœux des hommes les plus sages appelaient depuis longtemps une réforme dans nos institutions ; les privilèges étaient devenus odieux et insupportables, et l'aurore de la liberté fut accueillie par toute la France avec un grand enthousiasme.

On convoqua les notables pour aviser aux moyens de

combler un déficit si peu considérable, qu'on ne peut trop s'étonner aujourd'hui de l'embarras qu'il causa au gouvernement et au ministre des Finances de cette époque, M. Necker[1].

Mais ce n'était sans doute qu'un prétexte ; une grande révolution se préparait ; on demanda de toutes parts et à grands cris la réunion des États généraux, ils furent convoqués.

L'assemblée de la Noblesse de Guyenne se divisa en deux fractions : la minorité, dont mon père fit partie, voulait, dans ses cahiers, indiquer des réformes, et elle demandait que notre antique monarchie reposât enfin sur des bases plus libérales ; la majorité ne voulait rien céder de ses privilèges ; l'une et l'autre fraction nomma des députés aux États généraux. Mon père fut nommé à l'unanimité par la minorité ; il se rendit à Paris et assista à l'Assemblée générale des trois ordres, qui eut lieu à l'église de Saint-Louis, à Versailles, le 22 juin 1789 ; mais, lors de la vérification des pouvoirs, les députés de la majorité furent seuls admis.

Mon père revint à Bordeaux, après avoir été témoin des journées désastreuses des 5 et 6 octobre, dont il a toujours conservé un souvenir d'horreur.

A son retour, il présida les assemblées de son district, et, peu de temps après, en 1790, il fut nommé membre du Directoire du département de la Gironde, où il fut chargé de la direction des Finances. L'ordre le plus parfait distingua son administration, et mon père dut compter au nombre de ses beaux jours cette période de sa vie où il put faire tout le bien dont son cœur était avide ; le mien ne l'oubliera jamais ; la confiance publique était entière, et l'ordre ne fut pas troublé un instant à Bordeaux, malgré les crises révolutionnaires qu'éprouva Paris jusqu'à la fin de la session de l'Assemblée constituante, en 1791.

Ce fut un an auparavant que mon père prononça à l'Académie de Bordeaux, le jour de la Saint-Louis, son discours sur l'esclavage des noirs, qui fit partout la plus

[1] Ce déficit n'était que de 56 millions !

grande sensation. Il parut alors bien extraordinaire que le fils d'un propriétaire d'une habitation à Saint-Domingue osât se prononcer contre l'esclavage, et réclamer pour les noirs, non pas une liberté soudaine, mais un affranchissement graduel, combiné avec les droits évidents des propriétaires, car c'était là ce que proposait mon père.

Les assemblées électorales appelées à nommer les députés qui devaient former l'Assemblée législative eurent lieu au mois d'août 1791. Déjà les factieux méditaient ce bouleversement total auquel eux-mêmes n'ont pas échappé ; des intrigues s'organisèrent à Bordeaux pour porter à la députation le parti qui fut appelé depuis celui des *Girondins*.

Quelques-uns des hommes qui le composaient joignaient à un beau talent une conduite privée et des principes dont mon père avait horreur, et, comme il ne savait point déguiser ses impressions et ses sentiments, il se déclara franchement leur antagoniste, dès l'assemblée électorale.

Guadet, Vergniaud, Gensonné, Grangeneuve, furent nommés avant lui ; mais l'opinion publique l'emporta enfin sur des intrigues dont le succès n'était plus douteux, et mon père fut nommé après eux, avec Barennes et Ducos.

Nous quittâmes Bordeaux et ces lieux chéris, théâtre des plaisirs de notre enfance, que nous ne devions plus habiter, et nous arrivâmes à Paris au mois d'octobre 1791 ; à la Croix-de-Berny, on nous apprit que la loi martiale avait été publiée, et que le sang avait coulé au Champ-de-Mars. Quel triste augure pour nous ! Il me fut facile de remarquer combien mon père en fut affecté.

Deux jours après notre arrivée, il prit séance à l'Assemblée législative déjà divisée en deux partis opposés : l'un voulait le renversement de la Constitution et de la monarchie, et à sa tête se trouvaient les députés de la Gironde opposés à mon père ; l'autre fraction de l'Assemblée, bien moins considérable que la première, à cette époque, était composée des hommes les plus honorables,

tels que Stanislas Girardin, de Jaucourt, Vaublanc, Dumolard, Mathieu Dumas, Lacretelle aîné, Becquey, Muraire, etc., etc., qui formèrent le côté droit de l'Assemblée. C'est dans leurs rangs que mon père se plaça et qu'il combattit, avec toute l'énergie qui lui était naturelle, les factieux révolutionnaires connus sous le nom de *Jacobins*, société trop fameuse dans nos annales pour qu'il soit nécessaire d'en retracer l'origine et l'histoire.

Précédé par la réputation que ses travaux au département de la Gironde lui avaient acquise, mon père fut nommé président du comité de l'ordinaire des Finances ; et, comme les comités étaient alors permanents, il conserva pendant toute la session cette fonction, qui lui donna un travail immense ; son rapport sur les dépenses et les moyens de 1792, imprimé par ordre de l'Assemblée, est un modèle en ce genre, et il a servi longtemps de base à l'administration de la Trésorerie ; c'est un budget complet dans tous ses détails.

Les factieux préludèrent le 20 juin 1792 à l'attentat atroce qu'ils réalisèrent deux mois plus tard ; une foule de peuple sortie des faubourgs et armée de piques et de faux, se porta au château des Tuileries pour y avilir la majesté royale, en forçant le malheureux roi Louis XVI à se revêtir du bonnet rouge ; son existence, celle de sa famille, étaient menacées, l'Assemblée législative, dont les meneurs ne voulaient pas un crime qu'ils jugeaient sans doute inutile, envoya une députation composée de ses membres les plus influents pour préserver les jours du roi ; mon père s'y joignit de son propre mouvement, et il fut deux fois au château dans cette cruelle journée. Le roi lui parla avec sensibilité, M^me^ Elisabeth, sœur du roi, avait, nous dit mon père, le calme touchant de la vertu qui console le malheur. A la fin de cette scène démagogique, mon père engagea la députation à se retirer avec lui : la reine Marie-Antoinette, qui avait conservé constamment toute la dignité qu'elle possédait à un si haut degré, ne fut pas insensible à cette attention, et elle s'écria avec effusion : « *Ah ! M. Laffon, que je vous remercie !* » douces paroles que mon père se plaisait à

nous redire et qui restèrent toujours gravées dans son cœur.

Mon père fut nommé président de l'Assemblée le 23 juillet 1792, malgré les efforts du côté gauche qui avait tout à fait perdu sa majorité dans les scrutins secrets. Cette présidence fut très orageuse, et mon père fut rappelé à l'ordre, par décret de l'Assemblée, pour avoir lui-même rappelé le député Chabot, fougueux Jacobin, à la Constitution qu'il avait jurée. Déjà les factieux préparaient la catastrophe qui éclata le 10 août.

Elle devait éclater plus tôt ; le complot formé dans une réunion qui avait lieu à Charenton, fut déjoué par la présence d'esprit de mon père qui, le se rendit à l'Assemblée à six heures du matin, en convoqua les membres et fit dire au roi par M. de Joly, alors ministre de la Justice, d'être tranquille, mais surtout de montrer la plus grande fermeté et de ne pas traiter avec les factieux qui voulaient l'enchaîner. Mais, soins inutiles ! le torrent grossissait, et rien ne put arrêter ses ravages. Le malheureux Louis XVI, incertain dans sa conduite politique, n'ayant d'autre volonté que celle d'épargner le sang du moindre de ses sujets, ne sut pas résister à l'attaque qui eut lieu dans la fatale journée du 10 août ; lui-même donna l'ordre de ne pas se défendre ; et il perdit le trône et bientôt la vie. L'audace des factieux couronnée de succès n'eut plus de bornes !

Cette journée fut affreuse pour nous ; de notre demeure nous entendions les décharges répétées de l'artillerie et une fusillade continuelle, et mon père, fidèle à ses devoirs, était à l'Assemblée. Il courut plusieurs fois le risque de la vie, en voulant sauver des Suisses que poursuivait après la victoire une populace furieuse ; quelques boulets vinrent même frapper la salle de l'Assemblée.

Mon père ne rentra chez lui que bien avant dans la nuit ; on peut juger des transports que nous éprouvâmes en le revoyant ; hélas cette inquiétude n'était que le prélude des alarmes que son sort devait sans cesse nous donner.

Après le 10 août, la *Convention* fut convoquée, le côté

droit de l'Assemblée législative ne prit plus de part aux délibérations ; ses bancs furent même déserts, mais mon père, toujours prêt à tout sacrifier à ses devoirs, assista à toutes les séances.

Son seul délassement était de nous mener dans quelque promenade solitaire, et éloignée surtout des Tuileries, qui étaient pour nous un objet d'horreur.

Le 3 septembre, jour d'exécrable mémoire, nous étions au Luxembourg ; tout à coup nous entendîmes le son lugubre du tocsin, sonnant à une église voisine. Quelques personnes traversèrent le jardin en courant et en s'écriant : *on massacre les prêtres aux Carmes !* Nous en étions à vingt pas ! Saisis d'effroi et d'horreur, nous nous éloignâmes à la hâte. C'était un dimanche, il n'y avait pas de séance à l'Assemblée ; mon père s'y rendit cependant dans l'espoir de trouver quelques membres réunis dans les comités, mais ses efforts furent vains. La population de Paris, frappée de terreur, laissa égorger des milliers de victimes par une horde d'assassins qu'une seule compagnie de la garde nationale aurait dispersés. Ces journées de la Révolution ont toujours été pour moi inexplicables, elles n'ont que trop prouvé ce que peut oser le crime ! Les citoyens de Paris avaient en horreur ces atrocités, mais ils ne firent pas un mouvement en masse pour les empêcher, et on ne cita dans ces fatales journées que des traits individuels de courage et d'héroïsme.

Mon père, le lendemain, se rendit de très bonne heure à l'Assemblée ; je l'ai dit, le côté droit ne prenait plus de part aux délibérations ; le côté gauche se borna à nommer des commissaires dont la mission était de tâcher *d'adoucir la justice du peuple*, c'est ainsi que déjà à cette époque, on profanait ce nom en le donnant aux assassins !

Mon père était encore à l'Assemblée, lorsqu'il y reçut une lettre de l'abbé Sicard, instituteur des sourds-muets, son compatriote et son ami, qui lui écrivait de l'abbaye de Saint-Germain où il était renfermé :

« Ah ! mon cher monsieur, que vais-je devenir si vous « ne volez à mon secours ? je suis, dans la chambre d'arrêt

« de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le seul prêtre « que le peuple n'ait pas encore immolé ! Je vais l'être, si « vous n'obtenez de l'Assemblée nationale qu'elle m'en- « voie quelques députés pour me préserver de la mort. « C'en est fait de moi, si vous n'obtenez ce grand secours.»

SICARD.

Ce 4 septembre, 3 heures.

« J'ai écrit en vain à M. Barennes, m'abandonnerez-vous « aussi ? un mot de réponse, par écrit[1]. »

Mon père ne pouvait rien tenter lui-même vis-à-vis des assassins, mais il fit pour l'abbé Sicard ce qu'il n'aurait pas fait pour lui : il fut trouver le député Chabot, son ennemi, et le conjura d'aller sauver le vénérable abbé. Chabot, flatté de cette prière, se rendit avec empressement à l'abbaye, mais déjà l'abbé Sicard avait été sauvé par le courageux horloger Monnot ; mon père fut ensuite témoin de son entrevue avec son élève chéri, Massieu ; il nous a dit souvent que jamais il n'avait été témoin d'une scène aussi touchante, par l'expression qui animait tous les traits de Massieu, quand il revit son maître et son bienfaiteur. En 1822, il eut à pleurer son excellent ami qui le précéda ainsi de quelques années dans la tombe : il conduisit lui-même le deuil, et le discours touchant qu'il prononça à cette occasion a été imprimé dans les journaux du temps : c'est par les soins de mon père qu'un monument a été élevé à ce bienfaiteur de l'humanité.

L'Assemblée législative termina sa session le 21 septembre 1792 ; la Convention nationale lui succéda, et dès le premier jour de sa réunion la République fut décrétée sur la proposition du comédien Collot d'Herbois, qui depuis est allé mourir à la Guyane, chargé de l'exécration des hommes de son temps que la postérité confirmera.

Peu de jours après, mon père fut arrêté par ordre du Comité de Sûreté générale ; mais on conserva quelques for-

[1] J'ai conservé ce billet.

mes à son égard, et il ne fut point emmené de chez lui. On avait trouvé son nom dans le *Livre-Rouge*, on appelait ainsi le registre où étaient inscrits les bienfaits de l'infortuné Louis XVI. Il n'en fallait pas davantage pour éveiller les soupçons, mais il fut bientôt reconnu que la somme inscrite avait été accordée à l'un de mes oncles pour faire l'essai d'une machine à feu, à Saint-Domingue, et mon père fut rendu à la liberté.

Pendant qu'il était encore en arrestation chez lui, les administrateurs de la Caisse d'escompte ne craignirent pas de venir le solliciter de prendre la direction de cet établissement ; cette marque si honorable de confiance de la part des hommes de finance les plus distingués de Paris, était la plus douce récompense de la conduite et des travaux de mon père, qui en a conservé toute sa vie la plus vive reconnaissance.

Il prit immédiatement la direction de ce grand établissement ; mais le système de la Convention était de tout changer et de tout détruire, et le député Cambon fit prononcer la suppression de la Caisse d'escompte, dont mon père fut nommé liquidateur.

Les relations qu'il avait formées pendant sa direction avec les premières maisons de banque de l'Europe, et la confiance qu'elles lui témoignèrent, le déterminèrent, aussitôt après la suppression de la Caisse d'escompte, à fonder une maison de banque sous son nom. Elle eut bientôt le premier crédit, et le gouvernement d'alors s'en servit pour procurer des approvisionnements à la marine. Ces opérations furent très considérables ; mon père, oubliant ses intérêts particuliers, et agissant toujours avec un désintéressement sans exemple et qui n'aura guère d'imitateurs, ne songea pas même à se payer des commissions considérables qui lui étaient dues : de là, l'origine de ses répétitions contre le gouvernement, qui plus tard ont été pour lui une source de tourments et même de préventions injustes dont il n'a pu triompher que trop tard pour son repos et pour le nôtre !

Pendant qu'il était occupé de ces opérations utiles, les crises révolutionnaires se succédaient en France, et

tout ce qui avait un nom et une existence était exposé à tomber sous la hache des assassins, temps horrible dont on ne devait jamais perdre le souvenir. Mon père, atteint par une dénonciation calomnieuse, comme elles l'étaient toutes alors, fut arrêté de nouveau par ordre du Comité de Sûreté générale, et conduit à la prison des Carmes, d'où l'on ne sortait guère que pour aller au supplice. Que l'on juge de nos alarmes !

La conduite de ma mère fut admirable ; elle déploya dans ces circonstances une énergie et un courage qui n'étaient pas dans son caractère, car elle était douce et timide ; mais rien ne l'arrêta pour essayer de sauver mon père. Elle assiégea le Comité de Salut public, où je la conduisais tous les jours, elle parvint à intéresser Robert Lindet, l'un de ses membres, et enfin elle eut le bonheur d'obtenir la liberté de mon père ; à cette époque, c'était l'avoir sauvé de la mort la plus imminente. Nous courûmes tous l'arracher de sa prison, nous étions dans l'ivresse du bonheur [1].

La Providence ne permit pas que notre belle France fût souillée plus longtemps par les crimes de quelques hommes, ils se détruisirent entre eux ; Vergniaud a dit que la Révolution, comme Saturne, dévorait ses enfants !

Le 9 thermidor rappela l'énergie dans tous les cœurs ; on sembla se réveiller d'une sombre stupeur et s'apercevoir que l'immense majorité des Français détestaient les crimes commis au nom de la liberté.

La Convention, fatiguée de sa longue et cruelle carrière, mit elle-même un terme à son existence en convoquant les assemblées électorales, après avoir créé un nouveau simulacre de Constitution qui instituait deux Conseils et un Directoire exécutif. Mon père fut élu en même temps par les départements de la Seine et de la Gironde député au Conseil des Anciens. Il fut élu *premier député* de Paris, à une immense majorité ; son concurrent était M. de Pas-

[1] J'ai conservé comme un monument curieux de ces temps horribles le procès-verbal d'arrestation et de délivrance de mon père : on le trouvera à la suite de cette relation.

toret, président de l'assemblée électorale, et depuis chancelier de la chambre des pairs.

Ces témoignages si honorables de la confiance nationale excitèrent tous nos sentiments de joie et de reconnaissance. Mais, à cette époque, c'était se dévouer à de nouveaux dangers que d'accepter des fonctions publiques. Mon père, alors à la tête d'une maison de banque qui jouissait du premier crédit dans toute l'Europe, n'hésita pas à les affronter, malgré ses pressentiments, et à justifier ainsi la confiance de ses concitoyens ; noble dévouement, qui peut-être n'a pas été assez apprécié.

On sait assez l'histoire du 13 vendémiaire, qui servit à Bonaparte de premier marchepied pour monter au trône ! Mon père y courut le risque de la vie en voulant résister à l'attaque que fit faire la Convention contre les sections de Paris armées pour la dissoudre ; on s'attendait que les élections seraient cassées, elles ne le furent pas. La Convention ne pouvait se dissimuler qu'elle était en horreur, et qu'elle ne pouvait continuer à régner que par la force des baïonnettes ; elle céda à l'opinion ; les Conseils furent convoqués, et le Directoire fut installé. Mais rien n'était plus incohérent que les éléments de cette combinaison politique.

Depuis longtemps déjà, les vœux de quelques hommes influents rappelaient au pouvoir cette race de tant de rois qui ont gouverné la France avec honneur, et quelquefois en la rendant heureuse : ils voyaient dans ce gouvernement une garantie contre les agitations populaires et les troubles qu'ils traînent à leur suite.

D'autres hommes, au contraire, effrayés d'une réaction royaliste, soutenaient la cause de la République de tous leurs vœux et de toute leur énergie, et ils en avaient d'autant plus qu'ils croyaient avoir plus à craindre.

Enfin, un troisième parti, beaucoup plus nombreux, dont mon père faisait partie, avait l'amour de l'ordre et de la vraie liberté, il voulait le maintien des constitutions adoptées par le peuple, et il était opposé à toute révolution nouvelle... Mais l'histoire nous a accoutumés aux triomphes des minorités !

Cette dissidence d'opinions se fit sentir dès les premiers jours de la session : la lutte devint opiniâtre, elle fut bientôt cruelle.

Au Conseil des Cinq-Cents, Camille Jordan, Vaublanc, Dumolard, et quelques autres, soutinrent par leur beau talent le parti constitutionnel, tandis qu'au Conseil des Anciens, mon père, MM. de Marbois, Tronson-Ducoudray, Mathieu Dumas, Marmontel, Dupont de Nemours, le soutinrent également avec les armes de la sagesse et de la raison, que leur donnait une longue expérience.

Mais leurs efforts furent inutiles, le Directoire, pour se débarrasser de ses ennemis, organisa un coup d'État, et le 18 fructidor eut lieu.

Mon père était alors président du Conseil des Anciens : comme il rend compte, lui-même, dans le journal de sa déportation, de ce qui est relatif à son arrestation, je n'en parlerai pas dans cette Introduction.

Ma mère, avec son courage ordinaire, mit tout en usage pour sauver mon père encore une fois, car nous regardions sa perte comme certaine : sollicitations, promesses, argent, tout fut prodigué, mais les directeurs furent moins humains que les membres du Comité du Salut public, et mon père fut déporté.

On le fit partir avec ses collègues et ses compagnons d'infortune, sans que nous en eussions été prévenus; il n'avait rien avec lui des choses indispensables pour le voyage qu'il allait faire ; on nous assurait qu'il resterait quelques jours à Rochefort : je partis à la hâte pour aller le rejoindre et lui porter ce qui lui était nécessaire. Par une fatalité qui paraît destinée quelquefois à de certaines époques de la vie, je ne trouvai pas de voiture publique à Poitiers pour Rochefort ; je fus obligé de laisser mes malles, et de faire la route dans un misérable cabriolet : j'arrivai à Rochefort accablé de fatigue et de chagrin, et l'hôtel où l'on me conduisit était précisément celui où était logé l'état-major de l'escorte des déportés.

J'appris là qu'ils n'avaient pas même mis le pied dans la ville, et qu'on les avait fait embarquer sur-le-champ.

Je courus chez M. Peltreau, négociant, pour lequel

j'avais des lettres de recommandation ; il avait été correspondant de mon père ; il m'accueillit avec l'intérêt le plus vif et le plus touchant, mais il me confirma la nouvelle de l'embarquement ; cependant une idée le frappa, — les vents sont contraires, me dit-il, la corvette aura sans doute relâché dans la rade des Basques, courez à La Rochelle, vous pourrez peut-être voir votre père ! — et, comme je lui témoignais mon désespoir de n'avoir rien à lui remettre avant son départ, cet excellent homme se dépouilla de tout son linge pour me le donner. Je partis pour la Rochelle avec M. Paul de Neuville, frère de M. Hyde de Neuville, qui était venu à Rochefort, pour y voir son beau-frère, M. Delarue, l'un des déportés.

En arrivant à La Rochelle, nous apprîmes par M. Pellier, négociant à qui nous étions recommandés, et qui nous accueillit aussi avec l'intérêt le plus vif, que *la Vaillante* avait en effet relâché dans la rade. Nous voulûmes aller à bord sans perdre une minute ; mais le pilote à qui nous nous adressâmes ne voulut jamais consentir à nous conduire. Le vent était trop fort et la marée contraire : il nous remit au lendemain à la pointe du jour, et nous fîmes sur-le-champ porter nos effets dans sa chaloupe.

La corvette était mouillée à une lieue et demie ou deux lieues, au large ; cependant on l'apercevait du bord de la mer. Quelque répugnance que j'eusse à la voir, une curiosité inquiète me poussait : mon compagnon de voyage, qui n'avait pas d'ailleurs des raisons d'être aussi affecté que je l'étais, me décida et je le suivis. Mes yeux se fixèrent bientôt sur ce vaisseau qui renfermait ce que j'avais de plus cher au monde : à cette distance on n'apercevait aucun de ses mouvements, malgré que la mer fût extrêmement agitée.

La nuit vint bientôt mettre un obstacle à mes regards avides, mais le sourd mugissement des vagues qui se brisaient sur la côte, et l'obscurité qui devint bientôt profonde, mirent le comble à la mélancolie et aux déchirements que j'éprouvais.

Notre pilote vint nous chercher le lendemain à la pointe du jour, et nous nous embarquâmes aussitôt dans une

chaloupe pontée : le vent était favorable, mais extrêmement fort, et, lorsque nous eûmes dépassé une langue de terre qui forme un des côtés de la rade de La Rochelle, nous fûmes assaillis avec tant de violence que nous manquâmes chavirer. Le pilote gouverna avec habileté, et nous continuâmes à faire route sur la corvette. Nous dépassâmes bientôt *le Brillant*, petit brick qui allait de conserve avec elle. Mais à peine se fut-on aperçu, de *la Vaillante*, que nous faisions route sur elle, qu'on nous cria de ne pas avancer sous peine d'être coulés bas. Je fis répondre que nous portions des ordres du contre-amiral Martin, relatifs aux déportés ; on nous répliqua à l'instant que nous devions aborder le brick ; il fallut s'y résoudre ; le temps qu'il faisait ne nous permettait pas de rester en place, et, malgré nous, nous approchions de la corvette. Nous virâmes de bord par son travers : nous courûmes alors un grand danger ; un coup de vent nous surprit et nous jeta sur le côté ; mais le pilote amena une voile au plus vite, et la chaloupe se remit d'elle-même. Nous longeâmes la corvette, et je pus considérer à mon aise ce bâtiment, qui me sembla neuf et très beau ; la mer lui communiquait un mouvement de l'avant à l'arrière, ce qui ajoutait au spectacle étonnant que présente toujours un grand navire : ce ne fut pas sans frémir que je me vis obligé de passer sans l'aborder ; on se fera facilement une idée de tout ce qui se passait en moi !

L'abordage du *Brillant* souffrit les plus grandes difficultés : la mer était en fureur, et nous étions à tout moment exposés à nous briser contre ce bâtiment : quelques matelots se jetèrent dans notre chaloupe, et nous les chargeâmes de tout ce que nous avions apporté ; dans un mouvement pareil, on ne songe guère à prendre des précautions : nous jetâmes plusieurs rouleaux d'or dans leurs bonnets, tout fut fidèlement remis au capitaine, qui en rapporta un reçu à Rochefort.

En quittant *le Brillant*, je jetai un coup d'œil sur la corvette, on appareillait ; ce fut la dernière fois que je la vis : elle mit à la voile quelques instants après.

Déjà prévenu par le contre-amiral Martin, que j'avais

vu avant de quitter Rochefort, que je ne pourrais avoir aucune communication avec mon père, j'avais eu la précaution de lui écrire avant de m'embarquer : j'adressai ma lettre au capitaine La Porte, avec la prière de la remettre ; elle fut remise à mon père, en effet, mais à cent lieues en mer : on verra dans son journal l'effet qu'elle produisit sur lui [1].

Je revins à Paris le cœur navré de douleur : en route, j'appris que la conscription était décrétée et j'y étais compris; en arrivant, je trouvai le scellé mis sur les papiers de mon père, et tous ses biens séquestrés : tous les malheurs nous accablaient à la fois ; mais, je dois le dire, les marques du plus touchant intérêt nous furent prodiguées, et tous les intéressés dans les affaires de mon père se conduisirent de la manière la plus héroïque.

Nous avions appris enfin que le lieu de la déportation était la Guyane, et nous espérions encore que la corvette ne parviendrait pas à sa destination, et qu'elle serait enlevée par les Anglais, qui couvraient la mer de leurs vaisseaux, à cette époque ; mais après plusieurs mois d'attente nous apprîmes que *la Vaillante* était arrivée à Cayenne, et nous reçûmes les premières lettres de mon père. Le journal qu'on va lire renferme tous les détails de sa vie pendant son séjour dans cette colonie, j'ai dû en abréger quelques-uns, qui ne pouvaient avoir d'intérêt que pour nous, mais j'ai conservé religieusement la diction et l'ordonnance de ce journal qui fait voir l'homme vertueux aux prises avec le malheur, sachant le surmonter par la force de son caractère, et se voyant enfin appelé à gouverner la colonie dans laquelle on l'a débarqué comme proscrit : grande et sublime leçon qu'on ne peut trop méditer !

A la fin de 1798, je partis pour Hambourg, pour y achever mon éducation commerciale ; j'y étais à peine arrivé que j'appris par les journaux anglais que plusieurs dépor-

[1] A cette époque, j'étais trop jeune pour savoir que les expressions de la tendresse et de la sensibilité ne sont pas propres à soutenir le courage des malheureux, et je me laissai aller à exprimer tout mon attachement extrême pour mon père, et toute mon indignation contre ses barbares oppresseurs.

tés s'étaient évadés de Cayenne, mais on ne citait que les noms de Pichegru et de Barthélemy : j'eus l'idée, un instant, que mon père pouvait être avec eux, mais cet espoir fut bientôt déçu.

Je reçus un billet, signé d'Eckmar, qui m'indiquait un rendez-vous, pour me donner, m'y disait-on, des nouvelles de mon père. J'y courus avec l'empressement dont on peut se faire l'idée, et, dans M. Eckmar, je trouvai Ramel, commandant des grenadiers du Corps législatif, l'un des déportés. A mes premières questions, et sans trop de ménagement, il m'apprit que je n'avais plus de père, et qu'il l'avait vu mourir avant de quitter la Guyane !

Je frémis encore de ce que j'éprouvai à cette fatale nouvelle, dont rien assurément ne pouvait me faire douter : j'eus à remplir l'affreux devoir de la communiquer à ma malheureuse mère, et toute la famille désespérée prit le deuil : il nous était réservé d'avoir à pleurer deux fois le plus excellent père !

Ce fut ma mère qui eut les premiers doutes sur la réalité de ce fatal événement, par des lettres écrites de Cayenne après le départ des fugitifs, dans lesquelles il était question de mon père ; bientôt elle en reçut de directes qui confirmèrent ce que nous avions espéré, et notre chagrin fit place à la joie la plus vive. Nous apprîmes que mon père avait été très malade, précisément à l'époque du départ de ses compagnons d'infortune ; mais enfin il vivait, c'était tout pour nous !

Jamais je n'ai pu éclaircir le motif qui avait porté le malheureux Ramel à me donner la nouvelle horrible qui pouvait avoir pour nous des conséquences si funestes.

Mon père ne laissait échapper aucune occasion de nous écrire ; il sut bientôt que j'étais à Hambourg et il m'y adressa plusieurs lettres et plusieurs Mémoires du plus grand intérêt. Nous apprîmes que M. de Marbois et lui, se confiant dans la justice de leur cause, et déterminés aussi par ce qu'ils regardaient comme un devoir envers leur famille, avaient refusé de prendre part à aucun projet d'évasion ; mais, je dois l'avouer, nous fûmes loin d'applaudir à ce sacrifice, tout en l'admirant ; déjà, ma mère

avait profité des offres d'un jeune homme, nommé Abel Robineau, qui avait voyagé dans la Guyane, et qui lui avait promis d'aller délivrer mon père ; il partit en effet ; on verra dans le journal que je publie comment se termina ce trop malheureux voyage.

Les sollicitations de ma mère et de Mme de Marbois étaient continuelles pour obtenir du Directoire, alors renouvelé en partie, un changement de résidence pour les deux malheureux déportés exposés à tous les caprices et à toute la tyrannie du gouverneur.

On obtint enfin leur translation à l'île d'Oléron, lieu d'exil nouveau, choisi par le Directoire, où se trouvaient déjà plusieurs condamnés à la déportation par suite du coup d'Etat du 18 fructidor.

L'ordre fut expédié, et mon père et M. de Marbois revinrent ensemble sur la frégate *la Syrène*, qui, chassée par les Anglais, fut forcée d'entrer à Brest.

Mais, avant son arrivée, le 3 ventôse an VIII (20 février 1800), tout avait changé pour nous : le Directoire avait été renversé dans la journée du 18 brumaire, et Napoléon Bonaparte avait saisi les rênes du gouvernement : il s'entourait des hommes de tous les partis qui pouvaient lui être utiles ou qu'il jugeait vouloir s'attacher à sa fortune. Mon père et M. de Marbois revinrent à Paris, et reçurent pendant leur route les hommages les plus flatteurs.

J'étais encore à Hambourg à cette époque, et je ne fus pas témoin de la première entrevue de mon père avec sa famille qui avait désespéré de le revoir, pendant si longtemps ; mais à la fin de l'année 1800, je pus enfin voir exaucé mon vœu le plus ardent.

Mon père, à son arrivée, s'occupa de remédier au mal effroyable qu'avait causé sa déportation dans ses affaires particulières ; son courage, qui ne l'abandonnait jamais, lui fit surmonter les plus grandes difficultés ; mais il en trouva d'insurmontables dans l'opiniâtreté du caractère du directeur de l'arriéré, chargé de régler les anciens comptes avec le gouvernement. Les prétentions les plus injustes et les plus criantes lui furent opposées ; il y résista avec toute l'énergie de son caractère.

Eloigné des affaires publiques par les préventions dont il était la victime, mon père chercha dans des entreprises particulières les moyens de faire un nouveau sort à sa famille, et en 1801 il prit la direction de la Banque territoriale, déjà établie à Paris.

Cette entreprise ne fut point heureuse, elle a causé de vifs chagrins et de grandes pertes à mon père, qui fut trompé dans sa confiance, en jugeant les hommes d'après lui-même, ce qui est le propre des cœurs droits et sincères. Mais elle se termina de la manière la plus honorable pour lui : les arrêts de nos cours souveraines le témoignent.

Rendu à lui-même, mon père s'occupa sans relâche de la liquidation de ses affaires avec le gouvernement et du compte qu'il avait à rendre de la liquidation définitive de la Caisse d'escompte, qui fut pour lui un travail immense. Le tableau qu'il a publié en 1807 des opérations de la caisse et de la situation de la liquidation à cette époque, est un modèle de clarté et de précision ; et la dernière délibération des administrateurs est le témoignage le plus honorable de leur reconnaissance, pour les soins que mon père avait pris de leurs intérêts ; on y lit :

« Les moments d'anarchie où les souvenirs se trouvent « reportés pendant le cours de la Révolution, ont paru « aux commissaires autant d'époques où devait se fixer « la reconnaissance des sociétaires envers M. Laffon-Lade- « bat : c'est au milieu d'une destruction générale, c'est à « l'instant où la Terreur planait sur toutes les administra- « tions des Finances, que cette liquidation, dont le capital « montait à près de 120 millions, et devant se répartir en « 27.925 portions d'intérêt, a été entreprise et terminée « dans l'espace de moins de trois ans : cette célérité qui, « dans des circonstances aussi cruelles, a sauvé en grande « partie les fonds des sociétaires, puisqu'alors la progres- « sion de la perte était en raison du retard, a semblé aux « membres du Conseil entièrement due à M. Laffon-Lade- « bat ; si on la compare à la lenteur dont ont été frappées « les liquidations des autres établissements publics, on « reconnaît combien les sociétaires doivent aux soins actifs « du directeur de cette liquidation, qui, bravant tous les

« dangers, ne voyant de devoirs que ceux de la place qu'il « avait acceptée, s'est entièrement dévoué à sauver, à « travers les désastres publics, les débris des fortunes « particulières dont la surveillance lui était confiée. »

En 1814, la France fut appelée à de nouvelles destinées : la Restauration vint nous promettre les libertés que le despotisme militaire avait étouffées ; mon père en embrassa l'augure avec transport, et tous nous partagions ses sentiments.

Une ère de justice et de bonheur sembla commencer pour ma famille : la Cour des Comptes rendit enfin un arrêt sur la comptabilité de mon père avec le gouvernement ; il fut reconnu créancier d'une somme considérable dont le Conseil d'État dut faire le règlement. Mais tout se borna là pour mon père ; ses talents, encore dans toute leur vigueur, ne furent point employés ; il ne reçut aucune récompense de ses travaux, de son dévouement et de ses sacrifices pour la patrie ; à la vérité, fidèle à son caractère, il ne sollicita rien ; mais ses enfants pensent que peut-être on n'aurait pas dû l'oublier.

En 1815 et en 1817, mon père se rendit à Londres pour y suivre auprès du gouvernement anglais des réclamations relatives à ses anciennes affaires ; il n'obtint non plus que le règlement d'une partie de ses droits ; mais il profita du séjour qu'il fit en Angleterre pour y étudier tout ce que ce pays offre d'intéressant, particulièrement sous les rapports philanthropiques, et il vit avec admiration les créations produites par l'esprit de charité et d'industrie qui distingue les Anglais de toutes les autres nations ; il vit à Londres R^o^ Oven, fondateur célèbre des établissements de New-Lamark, en Ecosse, homme peut-être systématique et enthousiaste, mais animé par les vues les plus philanthropiques. Il traduisit l'ouvrage du D^r^ Macnab, chargé de l'examen des plans de M. Oven, et il publia cette traduction à Paris en 1821.

Animé par cet amour du bien public qui fut toujours la passion dominante de sa vie, et que peu d'hommes ont possédé plus que lui, mon père, oublié du gouvernement et de quelques-uns de ses anciens amis, employa le reste

de sa longue et pénible carrière à faire du bien : il devint membre de toutes les sociétés philanthropiques protestantes qui s'établirent à Paris après la Restauration ; toutes le comptèrent au nombre de leurs sociétaires les plus actifs, et le chargèrent de travaux dont le nombre et le détail paraîtraient incroyables à ceux qui n'ont pas connu son incroyable activité.

Parmi ces institutions, la société protestante de prévoyance et de secours mutuels fut l'objet particulier de sa prédilection ; il en fut président jusqu'à sa mort, et il obtint pour cette utile société les bienfaits du roi et une ordonnance qui l'admettait au nombre des établissements d'utilité publique.

Malgré ces travaux, mon père s'occupait sans cesse des objets qui pouvaient intéresser le bien public : il publia successivement diverses observations sur les finances et le budget de l'État, et particulièrement, en 1825, il proposa dans un opuscule très remarquable, la conversion de la dette publique en rentes 4 p. 100, principe qui paraîtrait devoir être adopté de nos jours comme infiniment préférable à la conversion en 3 p. 100 qui a été si malheureusement tentée.

Mon père perdit ma mère en 1818, et avec elle le bonheur de sa vie, comme il l'a exprimé lui-même dans son testament ; cependant, il supporta cette épreuve avec le courage héroïque qu'il montrait toujours dans les circonstances les plus pénibles et les plus difficiles ; c'était le propre de son caractère de se grandir contre les événements et les malheurs de cette vie. Ce fut onze ans après, *au même jour*, qu'il la rejoignit dans la tombe, comme il en avait souvent exprimé le désir ; cette circonstance est trop frappante pour ne pas être remarquée.

Sa mort a été celle du juste : après une courte maladie, qui d'abord ne donna aucune inquiétude sérieuse, il s'est éteint, le sourire sur les lèvres, dans les bras de ses enfants, le 14 octobre 1829, à l'âge de près de quatre-vingt-trois ans.

Un grand concours de citoyens les plus honorables ont assisté à ses funérailles, et les regrets les plus touchants

ont été exprimés sur sa tombe. Jamais sa famille n'oubliera l'effet produit par les paroles pleines d'âme et de vérité prononcées par M. Guizot, alors professeur d'histoire à Faculté des Lettres ; il fut digne de son sujet.

Emile Laffon-Ladebat.

Paris, mai 1830.

JOURNAL DE MA DÉPORTATION

A LA GUYANE FRANÇAISE

PAR LAFFON-LADEBAT

Président du Conseil des Anciens.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Elu membre du Conseil des Anciens par les départements de la Seine et de la Gironde, j'hésitai un instant si j'accepterais ma nomination. Ma famille s'en effrayait. Elle me rappelait les dangers que j'avais courus pendant le cours de ma première législature. J'étais moi-même épouvanté des crimes dont étaient couverts les membres de la Convention qui allaient encore former la majorité des deux Conseils : mais ces crimes mêmes m'irritaient. J'avais été témoin de l'affreuse journée du 13 vendémiaire. J'avais vu la faction qui régnait égarer le peuple pour le massacrer. J'étais indigné de l'opprobre jeté sur cette immense cité pour enchaîner tous les citoyens par la Terreur[1]. Jamais enfin mon âme n'avait plus souffert des malheurs de ma patrie et n'avait plus ardemment désiré de les voir cesser. Je sentais que si tous les vrais amis de leur pays restaient dans le découragement, tout était perdu, et que le crime seul régnerait avec impunité. J'apprenais que plusieurs de mes amis étaient nommés et qu'ils acceptaient.

[1] J'ai développé dans ma réponse à Bailleul les causes de cette affreuse journée. — Sauf les notes portant la mention ED., toutes celles qui accompagnent ce texte sont de Laffon-Ladebat.

Je crus qu'il était de mon devoir de me sacrifier encore pour ma patrie : je suivis leur exemple, j'acceptai mon élection.

Faucher (César) était à Paris. Je comptais sur son activité pour me tenir instruit de tout ce qui se passerait, et j'exigeai en quelque sorte qu'il restât auprès de moi [1].

Je peindrais difficilement les sentiments qui m'agitèrent lorsque, pour la première fois, je vins prendre place au Conseil. Je ne pouvais voir qu'avec horreur des lieux souillés par tant de forfaits, par tant de lois barbares. Je ne pouvais qu'avec effroi me voir assis à côté des hommes qui avaient commis ces forfaits et qui avaient rendu ces lois de sang et de destruction. Mais bientôt je me rassurai lorsque je vis une minorité d'hommes sages, doués de grands talents, résolus de défendre avec énergie les principes sacrés de la justice et de l'ordre. J'espérai que l'opinion publique, que la nation entière viendrait au secours de cette minorité.

On sait comment le Directoire fut formé [2]. Le Conseil

[1] J'ai vainement cherché la correspondance de Laffon-Ladebat et de César Faucher, que la *Biographie des Parlementaires* dit avoir été publiée. La *Revue historique* a seulement publié (t. XLIII, p. 317) un article de M. P. Marail, sur la correspondance des frères Faucher avec Laffon-Ladebat. (Éd.).

[2] Le Directoire fut composé de Rewbel, membre successivement de l'Assemblée constituante et de la Convention. Cet homme s'était montré avec chaleur dans le parti révolutionnaire. Ses talents se réduisaient à quelque connaissance du droit public d'Allemagne ; opiniâtre et ne comptant pour rien la fortune et le sang du peuple.

Barras, autrefois vicomte ; très mauvais sujet, souteneur de mauvais lieux, ensuite membre de la Convention, proconsul dans le Midi, où il avait commis toute espèce de vexations et de brigandages.

Carnot avait été, avec moi, membre de l'Assemblée législative ; il était dans le parti de la Gironde, très révolutionnaire et très entêté. Il avait été nommé à la Convention, et, devenu membre du Comité de salut public, il avait gouverné avec assez de sagesse la partie de la guerre et des relations extérieures ; mais il avait concouru aux mesures tyranniques de ce comité. Devenu membre du Directoire, il craignait les anarchistes et il était opposé à Rewbel et à Barras ; mais il craignait aussi la minorité de l'Assemblée législative. Il s'était persuadé que notre arrière-pensée était de

des Cinq-Cents se laissa lâchement entraîner ; il composa une liste ridicule, dérisoire, qui ne laissait point de choix au Conseil des Anciens. C'est dans des mains souillées de crimes et dégouttantes encore du sang versé en vendémiaire que fut remis le pouvoir exécutif. Nous dûmes frémir ; mais nous espérions que la nation repousserait un pareil choix, ou que ces hommes, parvenus à la suprême puissance, mettraient quelque sagesse à la conserver. C'était une grande erreur, je l'ai dit souvent, et l'histoire de la Révolution aurait dû nous instruire.

Le Directoire ne pouvait se déguiser notre haine pour ses crimes. Il ne pouvait pas croire que nous voulussions sacrifier notre indignation et nos vengeances au désir d'affermir le gouvernement et d'éviter de nouvelles convulsions. Il nous supposait toujours l'arrière-pensée de mettre en accusation les membres de la Convention, et cette crainte réunissait à son parti tous les instruments de ses crimes, tous les membres des comités révolutionnaires, tous les hommes coupables de pillage et de meurtre.

mettre en jugement tous les membres du parti de la Gironde et tous ceux qui avaient voté la mort du Roi. Sans cesse balancé entre ces deux partis, il n'a su prendre aucune mesure décisive et il a fui le 17 fructidor.

Le Tourneur. — Il avait été aussi de l'Assemblée législative : il était de la minorité, et c'est le seul de nous qui avait été nommé à la Convention. Là, la peur l'entraîna dans des mesures révolutionnaires et il en rougissait. Je me rappellerai toujours que je le rencontrai au Théâtre de la République, dans les derniers jours de la Convention. Il m'aborda avec l'air d'un homme qui demande grâce, qui craint d'avoir perdu votre estime et qui voudrait la conserver encore. La même chose m'est arrivée de la part de Grégoire, que je rencontrai un jour sur la terrasse des Feuillants. Le Tourneur s'est montré très faible au Directoire, et il paraît qu'il avait fait son marché pour en sortir.

Le Reveillère-Lepeaux, membre de la Convention. Il avait donné sa démission et était ensuite rentré sans nouveau décret. Hypocrite qui avait usurpé, je ne sais comment, je ne sais pourquoi, une réputation de sagesse qui le porta le premier à la présidence du Conseil des Anciens. Il s'est fait le patriarche des théo-philanthropes et il est devenu un des plus ardents persécuteurs des prêtres. La peur l'a rendu atroce et barbare.

Voilà les hommes auxquels le pouvoir suprême fut remis.

Cependant la majorité que la fraction du Directoire s'était assurée dans les deux Conseils par les décrets des 5 et 13 fructidor, le rassurait, pour le moment actuel, contre l'exécution du projet qu'il nous supposait. D'ailleurs la grande impulsion donnée aux armées, leurs succès étonnants en Italie affermissaient la puissance du Directoire. La minorité même, ou du moins une partie de la minorité des deux Conseils, craignait de se rendre impopulaire si elle s'opposait aux mesures que proposait le Directoire. C'est ainsi que passèrent les lois les plus désastreuses sur les finances. Je luttai presque seul contre plusieurs de ces lois. Cette résistance ne m'a jamais été pardonnée. Je croyais que la minorité devait conserver l'attitude la plus ferme, qu'elle devait courageusement défendre les principes de l'ordre et de la justice, afin que la nation entière pût se convaincre de ce que ferait cette minorité pour le salut de la patrie, lorsque les nouvelles élections lui donneraient la majorité. Toutes les fois que le Conseil des Anciens a choisi cette marche, ses séances ont eu la plus grande influence sur l'opinion publique.

Les élections de l'an V devaient naturellement ranimer toutes les craintes du Directoire. Il fit quelques efforts pour se les rendre favorables. Le ministre de la Police[1] envoya dans la Belgique les listes du Directoire. L'opinion publique s'éleva fortement contre cette violation des droits du peuple. Le Directoire suivit, dans quelques assemblées électorales, une autre marche bien plus machiavélique; il chargea ses créatures de faire porter les choix sur des hommes signalés par le royalisme le plus prononcé

[1] Cochon était alors ministre de la Police; il avait été un des membres assez insignifiants de la Convention. Dans les premières séances du Conseil des Anciens, il paraissait rechercher les amis de l'ordre, et il remplit son ministère avec assez de sagesse, avec humanité et avec économie, mais trop de faiblesse. Il avait des preuves évidentes de la complicité de Barras dans l'affaire de Babeuf, et il n'osa pas les développer. Il en a été victime et il a été compris dans la déportation ordonnée par l'acte du 19 fructidor. On l'a accusé d'avoir fait faire, pour les accusés de la conspiration de Babeuf, les cages ferrées dans lesquelles on nous a traînés jusqu'à Rochefort.

et leur conduite connue pour rétablir la royauté. C'est ainsi qu'il se préparait les moyens d'attaquer les deux Conseils. Il hésita même s'il n'emploierait pas la force contre eux à l'instant du renouvellement du tiers du Corps législatif; mais il crut prudent d'attendre, d'échauffer les armées contre les Conseils, de semer la division dans leur sein, d'y enflammer les têtes pour provoquer des mesures qui pussent lui fournir l'occasion de frapper ceux dont il craignait le caractère et les principes[1].

Tel est le plan que Sieyès, Merlin et Treilhard[2] ont tracé au Directoire, et tel est le plan qu'il a fidèlement suivi.

[1] On sait avec quelle lâcheté le Directoire désavoua la conduite de Hoche qu'il avait ordonnée. La Réveillère-Lepeaux conservait encore un reste de pudeur, et on ne put pas le déterminer alors à exécuter le projet qu'il a si bien secondé depuis. On m'a assuré que Faujas de Saint-Fons avait alors fait rougir La Réveillère de la marche du Directoire, qu'il lui avait peint sous les plus vives couleurs l'infamie dont il allait se couvrir, et qu'alors La Réveillère s'était absolument refusé à l'exécution des plans que le Directoire avait adoptés et qu'il rêvait de réaliser.

[2] A partir du 13 vendémiaire, la faction qui voulait régner fit former une commission de cinq membres : Tallien, Dubois-Crancé, Florent-Guyot, Roux (de la Marne) et Pons (de Verdun).

Sieyès, ancien grand vicaire de l'évêque de Chartres, membre de l'Assemblée constituante, de la Convention et du Conseil des Cinq-Cents. Cet homme a eu la plus grande influence sur la marche de la Révolution. Il s'était formé un système de gouvernement métaphysique, et il aurait sacrifié froidement l'espèce humaine entière à l'exécution de ses projets : trop faible de caractère, trop impopulaire, il n'a jamais osé se montrer, mais il a eu une grande influence sur le Comité de Salut public et sur le Directoire. Il a refusé le directorat parce qu'il en a redouté le danger. On dit qu'il était du parti d'Orléans et il a eu en effet beaucoup de rapports avec ce parti. Il vient d'accepter l'ambassade de Berlin, et, ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il a Otto pour secrétaire de légation. Otto est un homme de mérite, très instruit, qui a été secrétaire de Marbois pendant longtemps, et il était, à sa recommandation, devenu chef de bureau pour la partie d'Allemagne sous Talleyrand, ministre des Relations extérieures.

Merlin a été aussi constitutionnel et conventionnel, ensuite ministre de la Justice, d'où il a passé au Directoire après le 19 fructidor à la place de Barthélemy. C'est un des hommes les plus instruits de nos lois actuelles. Il a développé dans ses deux ministères le caractère le plus atroce. C'est la peur dont il est tourmenté qui

Il jeta la division au milieu du Conseil. Il fit persuader à quelques esprits sages que le Conseil des Cinq-Cents marchait ouvertement au rétablissement de la royauté. C'est ainsi qu'il écarta les rapports que devaient avoir naturellement les deux nouveaux tiers. Les membres qui arrivaient ne savaient comment diriger leur conduite ; ils trouvaient de la défiance et de la réserve où ils auraient dû trouver de la confiance et de sages directions. Le Directoire échauffa lui-même, par ses agents, par le parti royal qu'il laissait agir, quelques mauvaises têtes, qui, dans des réunions particulières, firent les propositions les plus inconvenantes et les plus absurdes. Thibaudeau, qui s'était acquis une réputation de courage et un grand ascendant sur quelques esprits, entraîné à son tour par la peur, crut qu'on voulait non seulement attaquer le Directoire, mais tous les membres de la Convention, et il persuada à ses amis que la Constitution était en danger et qu'on voulait renverser la République. Plusieurs membres du Conseil des Anciens furent entraînés dans cette idée. Plusieurs de mes amis la partagèrent, particulièrement Faucher, que je voyais tous les jours et avec lequel j'eus des scènes très violentes à cet égard. On ajoutait le mensonge à la perfidie, et on faisait circuler des faits faux pour mieux nous tromper. Je ne pouvais croire et je n'ai jamais cru à la pureté des intentions du Directoire : mais j'étais souvent rassuré contre la crainte d'une explosion subite par les détails que me donnaient mes amis. Faucher, par exemple, peu de jours avant le 18 fructidor, me dit que Pichegru avait dîné avec Augereau et que celui-ci l'avait assuré qu'il ne se porterait jamais à aucune mesure hostile. Ce fait-là,

l'a rendu cruel. C'était, je crois, un pauvre avocat de Douai avant la Révolution.

Treilhard, avocat de Paris, très estimé avant la Révolution, membre successivement de l'Assemblée constituante, de la Convention et du Conseil des Cinq-Cents. Il a développé dans la Convention et surtout au Conseil des Cinq-Cents les principes révolutionnaires les plus exagérés. Le Directoire l'avait nommé, depuis sa sortie du Conseil, ministre au congrès de Rastadt ; de là, il a été appelé au Directoire à la place de François de Neufchâteau, qui n'avait remplacé Carnot que pour la forme.

dont je croyais ne pouvoir pas douter, me donna une fausse tranquillité, au moment où je marchais sur les bords de l'abîme.

Ma présidence avait été marquée par des lois de justice et de bienfaisance, et j'espérais en faire passer plusieurs autres encore très importantes pour le rétablissement de l'ordre public.

JOURNAL

17 fructidor. — Tel était l'état des choses le 17 fructidor, lorsque, pendant la séance, Rabaud-Pommier[1] vint me prévenir qu'il convenait de la prolonger, parce que la Commission des Inspecteurs avait un rapport important à faire sur ce qui se passait. Je la prolongeai en effet autant qu'il me fut possible ; mais le Conseil s'impatientait. J'écrivis un mot à Dalphonse[2], un des Inspecteurs, que je vis dans la salle, pour lui demander s'il y avait quelque chose de nouveau ; il me répondit qu'il n'y avait rien. Un instant après, Rabaud vint me dire que la Commission ne ferait pas son rapport ce jour-là et que je pouvais lever la séance. Je la levai en effet. Je demandai en sortant aux Inspecteurs s'ils avaient reçu quelque information, ils me répondirent encore qu'il n'y avait rien. J'allai avec ma femme et mes enfants passer la soirée à Saint-Cloud ; au retour, je n'eus absolument aucun avis de ce qui se tramait.

J'ai lu que le Conseil des Cinq-Cents s'attendait que je

[1] Rabaud-Pommier, membre du Conseil des Anciens, frère du malheureux Rabaud Saint-Étienne, extrêmement malheureux lui-même, et par la persécution qu'il a éprouvée, et par le malheur qu'il a eu de perdre un de ses enfants qui a été brûlé par accident. Il a été membre de la Convention, ses malheurs l'ont rendu faible. Son dernier frère avait été aussi nommé au Conseil des Anciens par les élections de l'an V. Celui-ci, je ne sais pourquoi, paraissait s'être jeté dans le parti du Directoire. Ce dernier est mort à Nîmes, renversé par un cheval, le 16 septembre 1808.

[2] Dalphonse, membre du Conseil des Anciens, homme d'un excellent sens et de la plus grande droiture, mais qui ne pouvait croire aux complots tramés contre nous. Il paraît être resté au Conseil des Anciens, et cela m'étonne.

mettrais le Conseil des Anciens en permanence : mais, pour proposer la permanence, il me fallait un fait qui pût convaincre le Conseil des dangers qui nous menaçaient. Sans cela, la demande de la permanence devait être faite par le Conseil des Cinq-Cents, qui seul avait l'initiative. J'eus beaucoup à me plaindre de la Commission, qui devait m'instruire de la crainte et des rapports qu'on lui avait faits. La lâcheté de Lacuée[1] paralysait cette Commission. Murinais était faible et il ne croyait pas aux mouvements qu'on annonçait. Dalphonse, avec plus de caractère, était également incrédule. Dumas, occupé de ses amis, ne donnait pas aux circonstances difficiles où nous étions l'attention nécessaire. Rovère était le mieux instruit : mais on n'avait pas de confiance en lui ; il le savait et cela l'empêchait de parler. Ce jour-là, il avait un avis, donné par un des secrétaires d'Augereau, du mouvement qui se préparait. Mais il ne me le fit pas communiquer, et ce n'est qu'à bord de *la Vaillante* que j'en ai été instruit.

18 fructidor. — A cinq heures et demie j'ai entendu frapper à ma porte ; je me suis levé à l'instant et j'ai trouvé dans mon cabinet Girod de l'Ain[2] et un autre membre du Conseil des Anciens. Ils m'ont dit que les troupes s'étaient emparées des Tuileries, et qu'elles cernaient la salle du Conseil. Nous nous y sommes rendus aussitôt. Je suis allé d'abord à la Commission. La porte était gardée par cinq ou six hommes qui ont obstinément refusé de me

[1] Lacuée, autrefois le chevalier de Cessac, connu par quelques opuscules académiques et quelques ouvrages sur l'art militaire avant l'époque de la Révolution. Membre du Corps Législatif, où il se montra faible, indécis et sans caractère. Sous la Convention, créature de Servan, de Carnot, du Comité de Salut public. Il fut, je crois, quelque temps arrêté malgré toutes ses bassesses ; nommé membre du Conseil des Anciens, il a été l'un des courtisans les plus fidèles du Directoire, et particulièrement de Carnot, avec lequel il travaillait souvent. Lorsque Carnot a été proscrit, il l'a lâchement abandonné, et il a osé depuis parler avec éloge de la journée du 10 fructidor, et, le 17 au soir, il parlait lui-même de marcher contre le Directoire si le Conseil était attaqué. Voilà Lacuée.

[2] Girod de l'Ain, homme honnête et sage et qui a montré de l'énergie.

laisser entrer. Paradis[1] était dans l'antichambre et il ne pouvait pas entrer à la Commission, dont un détachement gardait aussi la porte. Je n'ai pu obtenir autre chose que de ramener Paradis avec moi. J'ai demandé en vain la garde du Corps législatif, il n'y en avait plus. Cinq ou six hommes seulement gardaient la salle, que j'ai fait ouvrir. Je suis allé avec trois ou quatre membres chez Baudin[2]. Il paraît qu'il s'était caché, et on nous a dit qu'il n'y était pas. Nous sommes rentrés au Conseil. J'ai appris qu'il y avait ordre d'arrêter les Inspecteurs, ils ont refusé de se rendre. On est allé demander les ordres du Directoire, il est arrivé de nouvelles troupes et sept à huit voitures ; on a traîné de force les membres qui étaient à la Commission jusqu'à ces voitures, où on les a fait entrer sous mes yeux. J'avais passé un instant dans le couloir qui donne sur la cour, et c'est de là que j'ai vu arrêter Pichegru, Willot, Rovère, Bourdon, Delarue, Périn, Mirlemont et quelques autres.

J'ai vu Pichegru indignement traité par les soldats qu'il avait si souvent menés à la victoire. Notre garde avait abandonné tous ses postes par l'ordre d'Augereau. Un seul officier, dont j'ignore le nom, nous était resté fidèle et était venu me demander ce qu'il fallait faire. Il n'y avait plus de moyens alors. J'étais moi-même prisonnier dans la salle du Conseil. J'ai écrit au Directoire et j'ai tâché de faire sortir les huissiers pour porter ma lettre et convoquer les membres absents ; mais cela a été impossible. Nous étions environ une vingtaine de membres réunis. Je n'avais au bureau que Chassiron. Camus y est venu un instant. Baudin y a paru. Le Paige[3] y était, pour nous surveiller sans doute.

[1] Paradis, aussi membre du Conseil des Anciens et qui a toujours été fidèle aux bons principes.

[2] Baudin, membre, je crois, de l'Assemblée législative et ensuite de la Convention : c'est un pédant hypocrite, qui est devenu un des bas valets du Directoire.

[3] Ce Le Paige était un des valets du Directoire, chargé d'examiner ce qui se passerait au Conseil. On l'a vu le matin distribuant lui-même de l'eau-de-vie aux troupes.

Un officier général et un adjudant sont entrés dans la salle et m'ont signifié un ordre du général en chef Augereau pour faire sortir de la salle du Conseil tous les citoyens qui s'y seraient introduits. Je leur ai dit que le Conseil ne pouvait connaître un pareil ordre. Il m'a répondu qu'il allait faire entrer sa troupe pour le faire exécuter. Il m'a remis une copie de l'ordre et il a fait entrer cinquante hommes dans la salle. Je lui ai répété que je ne sortirais que lorsque je serais arraché du fauteuil. Quatre hommes sont montés et sont venus m'en faire sortir; le reste de la troupe est entré dans les bancs pour en faire sortir aussi les membres qui s'y trouvaient. Forcé alors, et n'ayant aucun moyen de résistance, j'ai dit que le Corps législatif était dissous et je me suis levé. Nous avons été ainsi conduits tous, Chassiron et moi revêtus de nos écharpes, jusqu'à la porte de la cour du côté du Carrousel. Siméon, président du Conseil des Cinq-Cents, était venu pour concerter ce qu'il y avait à faire; je lui avais dit que je ne quitterais le fauteuil que quand j'en serais arraché. Je suis allé chez moi ; plusieurs députés s'y sont successivement rendus. Tronchet et Marmontel sont venus me voir pendant que je déjeûnais pour la dernière fois avec ma femme et mes enfants; je les ai trouvés très vigoureusement disposés. On m'a dit qu'il y avait plusieurs membres du Conseil réunis chez Marbois, où l'on m'invitait de me rendre ; j'ai pensé qu'il était beaucoup plus convenable de rester chez moi ; c'est là, en effet, que devaient se porter tous les avis qu'on pourrait me donner. Faucher est venu un instant. Je lui ai dit : *Voilà le travail de vos amis.* — *Mon ami,* m'a-t-il répondu, *voulez-vous me chasser de chez vous ?* Ce n'était pas le moment d'avoir une explication. Laussat[1] est venu chez moi. Comme il me paraissait s'être rangé sous la bannière des montagnards, j'en ai été étonné. Il m'a dit : « Quoique nous différions de principes, je m'opposerai toujours au renversement de la

[1] Laussat, membre du Conseil des Anciens du 2e tiers, il paraissait s'être rangé sous la bannière des directoriaux. Cependant, il a montré souvent de l'énergie et a développé de bons principes.

Constitution ; je vais m'informer de ce qui se passe et je ne m'unirai pas à des factieux. » L'abbé Sicard[1] est venu aussi, je l'ai renvoyé et je lui ai dit : « Ne paraissez pas, vous vous feriez arrêter. » Car ses ennemis le poursuivent toutes les fois qu'il y a un mouvement. Nous avons rédigé un procès-verbal de ce qui s'est passé le matin au Conseil,

[1] Sicard (l'abbé), instituteur des sourds-et-muets. Je suis depuis très longtemps lié avec lui. Nous avons été d'abord confrères à l'Académie de peinture de Bordeaux et au Musée. J'ai contribué à l'engager à se rendre auprès de l'abbé de l'Épée. Il a infiniment perfectionné l'Institution des sourds-et-muets et le mécanisme du langage ou de l'expression de la pensée. S'il avait pu rédiger ses observations, elles auraient été d'une extrême utilité pour l'éducation particulière et l'éducation publique. Nous étions aussi l'un et l'autre de l'Académie des sciences de Bordeaux et du premier Musée de Paris fondé par Gebelin. Dans les désastreuses journées de Septembre, sous l'Assemblée législative, il était renfermé à l'Abbaye. Il écrivit à différentes personnes qu'il allait être immolé : personne n'osa faire la moindre démarche pour lui. Il m'écrivit un billet qui doit se trouver encore dans mes papiers à Paris (dans mon écritoire) par lequel il réclamait mon service. Je n'aurais fait que hâter sa mort et me compromettre moi-même en allant à l'Abbaye. Je pris alors un parti que je n'aurais pas pris pour défendre ma vie. J'ai lu depuis ce passage de Cicéron qui peint bien ma situation alors : — *Quam multa enim quæ nostrâ causâ nunquam faceremus, facimus causâ amicorum. Precari ab indigno, supplicare, tum acerbius in aliquem invehi, insectarique vehementius, quæ in nostris rebus non satis honeste, in amicorum fiunt honestissime.*

(Cicéron, *de Amicitia*, ch. xvi.)

J'allai trouver Chabot, qui était dans le Club des Feuillants, et au nom de l'humanité, au nom de l'honneur du Corps législatif, je le pressai de sauver l'abbé Sicard ; cet hommage rendu à sa puissance révolutionnaire le flatta. Il courut à l'Abbaye, il arracha l'abbé Sicard des mains de ses assassins. Le lendemain, je fus invité à dîner chez Mme d'Entre..., qui avait un petit appartement dans le cloître des Filles-Saint-Thomas, et là je trouvai Sicard, qui, pour la première fois depuis son arrestation, retrouva là Massieu, sourd-et-muet, son élève favori. Jamais je n'ai vu, sur aucune figure humaine, l'expression du sentiment portée au degré où elle était sous les traits de Massieu lorsqu'il revit l'abbé Sicard. Je n'oublierai de ma vie cette scène intéressante.

On a écrit ici (Sinnamary) à La Villeheurnois que l'abbé Sicard ne s'était pas conduit avec énergie depuis le 18 Fructidor. J'attends pour en juger des détails plus certains. Je regretterais bien qu'il ne fût pas resté lui-même.

il est signé de Chassiron et de moi. Une quarantaine de membres se sont rassemblés dans mon cabinet. Siméon[1] y était venu aussi et m'avait laissé son adresse pour que je pusse l'informer du parti que je prendrais. Nous nous sommes déterminés à aller au Conseil vers midi. Nous sommes sortis de chez moi trois à trois ; j'avais à côté de moi Marmontel[2] et Tronchet[3]. Plusieurs députés se sont réunis à nous dans notre marche. Une morne stupeur, peinte sur tous les traits, est le seul sentiment que nous ayons pu observer ; notre courage étonnait, mais on en redoutait les effets. Nous sommes arrivés au palais des Tuileries par la porte du petit Carrousel ; on nous a laissé entrer : les portes du Conseil étaient scellées et les clefs avaient été remises aux agents du Directoire. Un seul huissier m'était resté fidèle. Nous sommes allés sur le péristyle pour entrer par la porte des galeries, elle était également scellée. Bientôt, une centaine d'hommes se sont avancés, et l'officier qui les commandait nous a dit de sortir. Je lui ai demandé par quel ordre, et je lui ai ordonné, au nom de la Constitution et de la Loi, de me remettre les clefs du Conseil. Il a commandé à sa troupe de mettre les baïonnettes en avant et de nous faire sortir. Dans le même temps, la garde qui était placée sous le grand péristyle de l'escalier principal ne voulait pas nous laisser passer, et nous étions ainsi entourés de baïonnettes dirigées contre nous. J'ai avancé cependant ; alors la garde du grand péristyle s'est ouverte et nous a laissé passer. Nous sommes ressortis par la petite porte du Carrousel. Nous avions vu,

[1] Siméon, membre et président, le 18 fructidor, du Conseil des Cinq-Cents. Il est beau-frère de Portalis. Il est sage et il a un talent distingué : mais il n'a peut-être pas montré toute l'énergie et tout le courage que les circonstances exigeaient.

[2] Marmontel. Son mérite comme homme de lettres est connu. Il a montré beaucoup d'énergie le 18 Fructidor. Son élection a été cassée et, depuis, il a été arrêté.

[3] Tronchet, connu d'abord comme excellent avocat, membre ensuite de l'Assemblée constituante, défenseur du roi avec Malesherbes et de Sèze, et enfin membre du Conseil des Anciens. Il montra aussi beaucoup d'énergie le 18 fructidor. C'est avec beaucoup de peine que j'ai vu qu'il était, depuis, rentré au Conseil.

sur les portes du Conseil, un écrit à la main portant que les membres du Conseil étaient invités à se réunir à l'Odéon. Nous sommes convenus d'y envoyer trois députés. J'ai nommé Tronchet, Dupont[1] et... pour s'y rendre et venir ensuite nous rendre compte de ce qui se passait à cette réunion. Marbois, Tronson-Ducoudray, Goupil de Prefeln, Maillard, Barthélemy, (le député) Piédoue d'Héritot, Launois, etc,, etc., tous membres du Conseil des Anciens, se trouvaient chez moi, vers une heure après midi, lorsqu'on est venu m'annoncer que la cavalerie cernait ma rue, et, un moment après, qu'elle s'emparait des portes de ma maison. Un agent de police est venu et m'a dit qu'il avait ordre d'arrêter un rassemblement de quarante à cinquante personnes qui se trouveraient chez moi où elles délibéraient[2]. Je lui ai demandé l'ordre qu'il avait. Il m'a répondu qu'en révolution, *l'ordre, c'était le sabre*. Il m'a montré sa commission de police, et il m'a remis une signification par laquelle il nous *invitait* à nous rendre chez le ministre de la Police. Il a envoyé chercher un commissaire de police pour mettre les scellés. On n'en a pas trouvé assez tôt pour son impatience; il a laissé un garde dans la maison, et il nous a forcés de le suivre et d'entrer dans des voitures qu'il avait fait venir dans ma cour. On a conduit avec nous Faucher qui venait d'entrer, mon fils aîné[3], mon caissier, un ami de mon fils et son

[1] Dupont de Nemours, que j'aime, que je respecte, était très épouvanté depuis quelque temps. Il avait craint ma présidence. Il se rappelait combien elle avait été orageuse à l'Assemblée législative. Il voulait que je presse moins la discussion de quelques lois. Il a évité, au moyen de la théophilanthropie dont il est prosélyte, d'être compris dans la loi du 18 fructidor : mais ses presses ont été brisées et il a dû perdre beaucoup. Il a montré de la faiblesse ; mais il faut la pardonner à son âge et aux circonstances.

[2] Il y avait en effet, dans ma rue, un rassemblement du Conseil des Cinq-Cents, chez André de la Lozère. Mais quelques espions qui avaient vu entrer des députés chez moi indiquèrent ma porte. Ainsi, c'est par erreur que j'ai été arrêté, mais, pour couvrir cette erreur, on m'a déporté. J'ai vu dans les papiers publics que l'assemblée de chez André avait été présidée par Pastoret et qu'on y avait rédigé une protestation.

[3] Mon fils (Émile) était plus occupé de son ami que de lui-

maître de violon qui était venu lui donner sa leçon. Ma malheureuse femme et mes autres enfants étaient au premier à se désespérer. On nous a conduits chez Sottin, ministre de la Police. Le peuple gardait un profond silence. Les cris de quelques satellites de la tyrannie se sont fait entendre, lorsque nous avons approché de l'hôtel de la Police. On nous a fait entrer chez le ministre. Je lui ai demandé en vertu de quel ordre nous étions arrêtés. Il m'a répondu que c'était en vertu d'un ordre général du Directoire. « C'est, m'a-t-il dit, en exécution de cet ordre que j'ai donné celui d'arrêter rue Neuve-du-Luxembourg, n° 132, quarante ou cinquante membres qui délibéraient. » Je lui ai observé que le numéro de ma porte était 142, et qu'il n'y avait chez moi que huit ou neuf députés. *Oh!* a-t-il répondu, *tout cela est égal, un peu plus ou un peu moins de compromission, aux termes où nous en sommes, ne doit pas m'arrêter*, et il a donné ordre de nous conduire au Temple. J'ai obtenu seulement le renvoi de mon fils, de son ami, du maître de violon, de Faucher et de mon caissier. On nous a fait entrer dans trois voitures : Tronson, Marbois et moi étions dans la même.

Nous avons été accompagnés de quelques cris et de quelques huées ; car on avait partout répandu des gens pour nous insulter, afin d'en imposer sur l'opinion du peuple. Ces cris ont redoublé lorsque nous avons été sur le Pont au Change. Une troupe du faubourg, en armes, défilait alors. Lorsque nous avons été sur le quai, où nous allions lentement à cause de la foule, on nous a dit qu'on massacrait les personnes qui étaient dans une voiture derrière nous. Nous avons gardé le plus grand calme. Marbois, cependant, a dit aux agents de police qui étaient avec nous de presser la marche : c'est ce qu'ils ont fait. Il y avait moins de foule sur la place de Grève, que nous avons traversée. Un homme, échauffé par le vin et l'eau-de-vie

même, que de moi. Cela m'a affecté un moment. Mais, en réfléchissant, je lui sais gré de ce courage et de ce sentiment pour son ami. Il sentait que je remplissais un devoir sacré.

qu'on avait distribués, s'est attaché à notre voiture, nous menaçant sans cesse et nous disant : *Criez : vive la République, scélérats !* Nous sommes enfin arrivés au Temple, où nous avons trouvé les inspecteurs de la salle et les autres membres arrêtés dans le lieu des séances de la Commission.

On nous a mis dans l'appartement de la reine. Tronson-Ducoudray, Goupil de Prefeln et moi sommes dans la même chambre. C'est celle qu'occupait Madame Elisabeth dans l'appartement de la reine. On y serait assez bien, si les tyrans ne refusaient pas même la jouissance du jour. On a masqué la fenêtre par des abat-jour, comme si les doubles grilles ne suffisaient point !

Le concierge paraît honnête ; on ne nous a point fouillés ; nous avons même la liberté de nous promener dans la cour.

Les membres arrêtés à la Commission sont : Rovère, Bourdon, Pichegru, Willot, Delarue, Perrée (de la Manche), Dauchy, Mirlemont, Jarry-Desloges, De Rumare, Baillaud. Aubry avait été conduit ensuite : il avait été arrêté au Conseil des Cinq-Cents. Ils nous ont rendu compte de la manière dont ils ont été arrêtés. Ils ont découvert leur poitrine et ils ont dit aux sicaires du Directoire qu'ils pouvaient les assassiner, mais qu'ils ne quitteraient pas leur poste. Huit ou dix hommes se sont alors emparés de chacun d'eux et les ont traînés aux voitures qui les attendaient dans la grande cour. Quelle journée ! et comment le Directoire pourra-t-il se laver aux yeux de la nation de tant d'attentats [1] !

[1] Marbois a consigné dans son journal des détails beaucoup plus circonstanciés de ce qui s'est passé dans la nuit du 17 au 18 ; mais il a eu ces détails de Ramel, commandant de la Garde du Corps législatif, et je n'ai aucune confiance dans la fidélité de ces détails. Ramel a prétendu par exemple avoir fait informer Siméon et moi de ce qui se passait ; ce qui est absolument faux. Siméon et moi n'avons reçu aucun avis de sa part ; si j'en avais eu, le Conseil aurait été rassemblé à l'instant. Il paraît évidemment que les troupes avaient un ordre d'aller manœuvrer à Montrouge. Si notre contenance avait fait suspendre le projet, on aurait supposé que le mouvement des troupes n'avait pas d'autre but que cette manœuvre, et

19 *fructidor*. — Après une journée aussi fatigante, j'ai assez mal dormi sur un mauvais grabat. J'ai eu de bonne heure des nouvelles de ma pauvre Julie ; elle est venue me voir à onze heures et elle m'a annoncé qu'elle viendrait dîner avec trois de mes enfants. J'exprimerais mal le plaisir que j'ai eu à la revoir et à embrasser Emile, Auguste et Edouard, lorsqu'ils sont venus ensemble dîner avec moi.

J'espérais, pour l'honneur du Conseil des Anciens, qu'il ne pourrait pas se compléter : mais nous avons appris qu'il l'était.

Ma femme m'a donné beaucoup d'espérances : mais je n'en ai aucune dans ce moment. *Ce ne sera que la somme des forfaits du Directoire qui pourra y mettre un terme*.

Nous avons su qu'il y avait un message et une résolution passée aux Cinq-Cents pour nous déporter. Le Conseil des Anciens avait eu la lâcheté de sanctionner la violation des droits les plus sacrés du peuple ! J'en frémis. Rien ne peut arrêter une faction couverte de crimes, qui redoute tous les pouvoirs et qui cherche à tout renverser.

20 *fructidor*. — On a mis en liberté plusieurs des députés arrêtés, mais nous restons. Si on conspirait chez moi, pourquoi une partie des membres du Conseil arrêtés avec moi sont-ils mis en liberté et ne reste-t-il que Marbois, Tronson, Goupil et moi ? La résolution pour notre déportation a été sanctionnée hier. Quelle indignité ! Ma femme, qu'on a bercée d'espérances, m'a dit que je ne devais pas m'effrayer de cette loi, que Tronson et moi serions tout au plus envoyés en Suisse. Je ne crois pas à tout cela.

On est venu aussi rendre la liberté à Goupil de Prefeln [1].

on aurait attribué à une terreur panique les inquiétudes des membres des Conseils. On avait pris tous les moyens possibles pour nous désunir et nous tromper. Notre garde elle-même nous a trahis, et le commandant s'est conduit avec la plus grande imprévoyance et la plus grande faiblesse.

[1] Goupil de Prefeln, membre du Conseil des Anciens. Il a été membre de l'Assemblée constituante. Il m'a montré le plus vif intérêt et je ne croyais pas qu'il rentrât au Conseil.

Cette nouvelle exception m'a paru singulière ; mais j'ai su de lui-même que La Reveillère avait cru devoir s'intéresser à lui comme théophilanthrope. Goupil m'a particulièrement témoigné la plus grande sensibilité en me quittant, et il s'est chargé de quelques commissions pour ma femme.

Elle est venue deux fois, la première avec mes enfants. Elle emploie tous les moyens pour obtenir ma liberté ou mon exil à peu de distance. Mes créanciers se joignent à elle. Boyer-Fonfrède a fait des démarches très actives. *Tout cela ne me donne aucun espoir.*

J'ai donné des instructions pour mes affaires ; mais elles ne peuvent qu'être incomplètes. Je n'ai aucune note et ma situation est désespérante.

21 *fructidor.* — Ma Julie est encore venue me voir deux fois. Ce sont toujours les mêmes espérances et la même incertitude sur mon sort. Le Conseil des Anciens ayant eu la lâcheté de sanctionner l'acte de déportation, quel espoir peut-il rester? D'ailleurs la marche du Directoire et des Conseils n'en laisse aucun ni pour la chose publique ni pour nous ; c'est un crime d'avoir voulu sauver la patrie aux yeux des tyrans qui voulaient l'asservir, nous en serons punis.

Nous avons vu au Temple Sidney Smith [1] qui y est toujours détenu.

Le soir, un grand nombre d'officiers sont venus au Temple ainsi que la femme de Rossignol, qui a dit hautement qu'elle voudrait poignarder elle-même Bourdon ; elle l'accuse d'avoir fait périr son mari.

Le commandant du Temple est venu nous visiter dans la nuit. Cela m'a paru extraordinaire.

22 *fructidor.* — On a continué à nous donner des espérances ; on en a donné beaucoup à Tronson et à Marbois. Ma pauvre Julie ne cesse de faire agir ; elle m'a assuré que

[1] J'apprends que, depuis, Smith fut sauvé du Temple. Il s'était particulièrement lié avec La Villeheurnois, qui ne doutait pas que Smith n'eût écrit en Angleterre pour faire croiser sur *la Vaillante.* Il paraît que, malgré toute l'inquisition du Directoire, Smith correspondait à Paris et à Londres avec la plus grande facilité.

dans tous les cas nous ne partirions pas avant huit ou dix jours. Pour moi, je n'ai pu la voir et la quitter sans verser des larmes.

22-23 *fructidor*. — J'ai préparé de nouvelles instructions. Vers dix heures du soir, on est venu nous avertir que nous allions partir [1]. Nous avons fait nos paquets, ils n'étaient pas nombreux, car nous manquions de tout. J'ai laissé une lettre pour Julie. Combien, à son réveil, elle aura été cruellement détrompée! A onze heures, on a conduit Barthélemy au Temple. C'est le ministre de la Police qui l'a acccompagné. C'était nous annoncer que tous les déportés allaient partir ensemble. On a attendu assez longtemps l'ordre définitif de départ. On avait amené des voitures qu'on a renvoyées. Le général de brigade Dutertre est chargé de nous conduire ; le commissaire Hochereau de faire préparer nos subsistances. C'est lui qui a fait l'appel des déportés et il a paru prendre intérêt à notre situation. On a fait venir des chariots, les mêmes qui avaient servi aux accusés de Vendôme, et c'est dans ces chariots, garnis de barres de fer et de verrous, qu'on nous a fait entrer. Il paraît qu'Augereau a trouvé ces voitures les plus convenables pour nous. Les soldats qui gardaient les cours et les avenues du Temple nous ont insultés et l'escorte d'Augereau applaudissait à ces insultes. On l'a entendu lui-même regretter de n'avoir point reçu l'ordre de nous fusiller.

En sortant du Temple, j'ai pris une expédition de mon acte d'écrou.

ADDITIONS

Les résultats de ces journées doivent être affreux. L'acte du 18 fructidor frappe plus de deux cent mille individus. Il ébranle la Constitution ou la renverse, il avilit la représentation nationale et il sape la liberté jusque dans ses fondements. Quelque imparfaite que soit cette Constitu-

[1] Je ne savais pas que c'étaient nos derniers adieux, des adieux éternels peut-être !... Julie s'étonnait de mes larmes, elle ne pressentait pas tout ce que j'allais souffrir.

tion, si le pouvoir exécutif avait été confié à des hommes qui eussent eu quelque amour pour leur patrie, elle pouvait marcher et l'ordre pouvait renaître ; mais, aujourd'hui, quels seront les moyens de le rétablir ? L'injustice appelle l'injustice.

Voici quelques faits encore sur cette affreuse journée :

C'est à deux heures du matin que le canon donna le signal. Le Directoire était très incertain dans sa marche. Il espérait que le Corps législatif ferait quelques mouvements de défense, et c'est dans ce sens qu'étaient rédigées les proclamations avant même l'événement. On a eu l'impudeur d'y avancer que *les avant-postes du Directoire avaient été attaqués :* cette assertion est de la plus indigne fausseté. A trois heures et demie, Poinçot, général de brigade, qu'on avait dit avoir été brigadier des Gardes du corps à Coblentz, écrit à Ramel l'ordre suivant : « Au nom du Directoire, le général Lemoyne somme le commandant des Grenadiers près le Corps législatif de lui faire ouvrir de suite les portes des Tuileries au Pont tournant, une colonne d'infanterie, artillerie et cavalerie ayant besoin de ce passage pour l'expédition dont il est chargé; en cas de refus, il emploiera les forces à sa disposition. » — Ramel dit qu'il refusa et qu'il remit sa réponse écrite. A quatre heures, une colonne de quinze cents hommes se présenta devant la cour des Tuileries et les canonniers du Corps législatif livrèrent leurs canons. Augereau entra dans le jardin et s'empara de tous les postes que les grenadiers du Corps législatif cédaient sans résistance. Un seul officier refusa de céder son poste à la grille de la cour des Cinq-Cents ; cet officier répondit à la sommation qui lui fut faite : « Je suis chargé de la garde du Conseil et des archives : je mourrai à mon poste avant qu'il soit forcé. » Le général Lemoyne menaça de faire tirer. « Faites tirer », répondit Bruniaux — c'est le nom de cet officier, et il mérite d'être conservé. Quelque temps après, les grenadiers du Corps législatif ouvrirent eux-mêmes. Deux mille hommes entrèrent par le Pont tournant. Lemoyne ordonna à Ramel de se rendre sur le quai d'Orsay. Ramel dit qu'il refusa. Il se rendit aux casernes, où Blanchard, officier de

la même garde, mais dévoué au Directoire, et qui avait passé la nuit chez La Reveillère, faisait distribuer des cartouches. Bientôt après, Augereau se rendit aux casernes avec des officiers généraux tels que Rossignol, Bessière, Peyron, Tuncq, Dutertre, Santerre, Lemoyne, David Lakanal, etc. ; et là, en présence même de la garde du Corps législatif, il fit arrêter Ramel, voulut partager sa détention et nous le trouvâmes au Temple avec lui.

Ce fut à sept heures que les Inspecteurs furent arrêtés, comme je l'ai dit; Verdière, général, leur annonça qu'ils allaient être conduits au Temple. Ils parlèrent de lois, de Constitution, de garantie ; un officier allemand leur répondit avec dérision : *Moi pas entendre sté français-là.* Un des officiers dit à Bourdon : *Retirez-vous, citoyen représentant, nous n'avons point ordre de vous arrêter.* Bourdon répondit : *Je ne quitte pas mes collègues. Je vais au Temple avec eux et je repousse avec indignation la faveur par laquelle on veut me déshonorer.*

Carnot fut positivement instruit le 17 que le lendemain était fixé pour l'exécution du projet de la faction des triumvirs, Rewbel, Barras et La Reveillère. Carnot alla chez Willot avec son frère et Lacuée. Remarquer Lacuée. Ils s'informèrent s'il y avait des dispositions de défense ; voyant qu'il n'y en avait aucune, Carnot rentra chez lui. Il se ménagea des moyens d'évasion. A onze heures, on vint l'arrêter, il n'y était plus. On plaça, à la même heure, deux sentinelles à la porte de Barthélemy. Il m'a assuré qu'il pouvait se sauver, mais il ne le voulut pas.

Lorsqu'on conduisit au Temple Letellier, son domestique, qui s'est généreusement dévoué pour le suivre dans sa proscription, il resta assez longtemps parmi les officiers chargés de veiller à notre départ de Paris. Ces officiers se complimentaient sur l'éclat de leur conduite pendant *l'immortelle journée du* 18 *fructidor*, ils tâchèrent de le détourner de sa résolution. *Tous ces scélérats,* lui dit-on, en lui parlant de nous, *sont destinés à périr, tu partageras leur sort.*

Nous avons trouvé au Temple La Villeheurnois et Brottier, mais nous n'avions eu aucune communication avec

eux. Dunan ou Duverne de Presle avait été transféré ailleurs quelques jours auparavant. Nous n'avons connu Brottier et La Villeheurnois que dans notre trajet de Rochefort.

On doit remarquer que dans le nombre de seize, conduits de Paris à Rochefort, il n'y en avait aucun qu'on pût accuser d'avoir jamais été de la faction d'Orléans. Cette observation est essentielle.

ROUTE JUSQU'A ROCHEFORT ET NAVIGATION

23 *fructidor*. — Je n'ai pu supporter le cahot de ces infernales voitures qu'en changeant cent fois de place. J'ai cru périr avant d'être sorti de Paris. Nous avions pour escorte cent-vingt-cinq hommes du 21e régiment de chasseurs, et une garde de gendarmerie. Il y avait à la suite un chariot de rechange et la voiture du général Dutertre, qui commandait, comme je l'ai dit, notre escorte.

Marbois, Murinais, Tronson, Barthélemy, Letellier (valet de chambre de Barthélemy) et moi, étions dans la troisième voiture.

En arrivant à Arpajon, on a fait descendre ceux de nos compagnons qui étaient dans la première voiture, dans un cachot pratiqué dans une espèce de caveau qui ne reçoit le jour que par un soupirail grillé et d'un pied carré au plus. Et nous, on a voulu nous faire entrer dans un autre cachot derrière celui-ci encore plus infect et ne recevant de l'air qu'à travers le premier. J'ai reculé d'horreur en voulant y entrer. On ne se fait pas d'idée du méphitisme de l'air de cette épouvantable demeure. Nous avons demandé qu'on nous mît ailleurs ; nous y aurions tous péri, et il eût été plus humain de nous fusiller. On nous a enfin fait monter dans un grenier ; on nous a donné de la paille fraîche. On nous a servi à manger. C'est là que nous avons passé la nuit, et nous nous félicitions, dans notre malheur, d'avoir obtenu cette grâce. Que le gouvernement et ses vils agents sont cruels ! Dans les jouissances d'une vie paisible, on n'imagine pas que des hommes, même coupables, puissent être renfermés dans des cachots aussi horribles que

celui où l'on voulait nous placer. Ah ! si j'avais eu besoin encore de l'école du malheur, j'en ai reçu aujourd'hui une cruelle leçon !

Dans cette route, le peuple nous a témoigné de l'intérêt, malgré que ce sentiment fût contenu par notre garde[1].

24 *fructidor*. — Nous sommes partis vers cinq heures. Nous ne comptions aller qu'à Étampes, où nous sommes arrivés à 10 heures et demie ; mais on s'est borné à y faire rafraîchir les chevaux. On nous a laissés dans nos chariots au milieu de la place, entourés de tout le peuple d'Étampes. On nous a donné là du pain et quelques fruits. Barthélemy et Marbois sont extrêmement fatigués ; je crains qu'ils ne puissent pas soutenir la route. Pour moi, tant d'indignités m'irritent et j'ai repris toute ma force. Nous avons couché à Angerville, et, comme il n'y a pas de cachots qui puissent nous contenir, on nous a placés dans une auberge où nous étions assez bien. Le peuple paraît, comme hier, étonné et n'osant montrer aucun autre sentiment[2].

24 *fructidor*. — J'ai reçu un petit billet de Julie et un petit porte-manteau contenant un peu de linge.

25 *fructidor*. — Nous sommes partis à huit heures d'Angerville. Nous avons assez bien dîné à Arthenay ; j'y ai été particulièrement touché de l'intérêt que m'a témoigné une jeune fille qui nous servait. J'ai vu deux ou trois fois ses larmes couler. Vers la fin du dîner, le commissaire Hochereau a été arrêté par ordre du général Dutertre. Nous ignorons les motifs de cette arrestation[3]. Il nous a demandé

[1] Voir la lettre de Laffon de Ladebat à sa femme, d'Arpajon, le 23 fructidor, publiée par Victor Pierre, 18 *fructidor*, p. 159 (Éd.).

[2] Voir la lettre de Laffon de Ladebat à sa femme, d'Angerville, le 24 (*loc. cit.*, p. 161), ainsi que les lettres d'Orléans, le 26 ; de Blois, le 26 ; de Tours, le 28 ; de Sainte-Maure, le 29 ; de Châtellerault, le 30 ; de Poitiers, le 1er complémentaire ; de Lusignan, le 2e ; de Saint-Maixent, le 3e. Il semble qu'un extrait de la lettre du 2e complémentaire ait seul été communiqué à la destinataire. Aucune des lettres originales n'a été transmise, et elles se trouvent aux *Archives nationales* (Éd.).

[3] Dutertre, que nous regardions avec le mépris qu'il méritait, aura desservi Hochereau. On aura trouvé qu'il nous témoignait

un certificat de sa conduite, nous le lui avons donné.

Nous sommes arrivés à Orléans vers six heures ; on nous a placés dans la maison de.....

Rien n'égale l'empressement et les soins qu'on a eus ici pour nous ; nous y avons reçu les témoignages du plus vif intérêt. Quoiqu'il fît grand jour encore lorque nous sommes arrivés, la foule ne s'est pas portée autour de nos voitures, et le peuple lui-même avait l'air consterné. On nous a dit qu'une femme de Nantes, déguisée sous les habits d'une femme de service, s'était rendue à notre prison pour nous donner tous les soins que notre situation pouvait exiger. On la reconnaissait facilement, il est impossible de porter plus loin l'expression et le zèle de la bienfaisance. Je craignais qu'elle ne se fût trahie. Les autorités constituées nous ont montré les plus grands égards et la plus touchante sensibilité, et je suis bien convaincu qu'elles auront été destituées. On nous a servi un excellent souper. J'ai écrit quelques lettres [1] ; nous avons couché dans une vaste salle où l'on avait réuni les meilleurs matelas et les draps les plus blancs ; j'y aurais parfaitement dormi si mon âme pouvait être moins agitée.

26 *fructidor*. — Nous sommes partis au commencement du jour pour Beaugency. Les témoignages d'intérêt qui nous ont été prodigués à Orléans nous ont vivement émus. C'est lorsque l'injustice et le malheur vous accablent qu'on sent bien plus vivement le prix de la bienfaisance et de la sensibilité. Nous avons dîné à Beaugency et nous avons ensuite continué notre route pour Blois. A peine pouvions-nous, à travers les barreaux, voir le pays superbe que nous traversions et que la tyrannie va opprimer. Je les ai traversées souvent, ces mêmes routes, quelquefois dans l'ivresse du bonheur, surtout lorsque, pour la première fois, je menai Julie dans ma maison paternelle... Nous

trop d'égards et trop d'humanité. Les tyrans redoutent tout ce qui ne paraît pas partager leur fureur.

[1] Nous avons su qu'un citoyen s'était chargé d'aller lui-même porter nos lettres à Paris pour les soustraire à l'inquisition des espions qui nous surveillaient. Je ne puis sans attendrissement me retracer l'accueil que nous avons reçu à Orléans.

sommes arrivés à Blois un peu tard. On nous a mis dans un couvent qui est situé dans la rue qui mène au Château. Nous avons été logés sur le sol de la chapelle ; quoique nous y fussions très serrés, j'y ai assez bien dormi. On est venu demander Marbois ; son absence pendant près d'une heure m'a inquiété ; mais il m'a rassuré lorsque je l'ai vu rentrer avec sa femme qui était venue de Metz pour le voir au Temple. En arrivant à Paris, elle a appris notre départ ; elle ne s'est arrêtée que deux heures pour voir les amis de son mari, et ensuite, sans prendre aucun repos, elle est venue jusqu'ici. Rien de plus touchant que de voir cette intéressante femme dans ce triste asile au milieu de nous. Sa douleur et les sentiments généreux que lui inspiraient notre conduite et notre courage se peignaient dans tous ses traits. Nous en avons été vivement émus. Elle a donné à Marbois beaucoup d'espérances. Je ne les partage pas, presque toutes ces espérances sont données par Barras, qui les donne de la manière la plus perfide. C'est ainsi qu'on avait bercé mes amis de Paris. C'est ainsi que ma malheureuse femme a été indignement trompée. On n'avait permis à Mme Marbois que de nous voir sans nous parler. Elle est repartie. Marbois était vivement ému ; cependant son âme était plus tranquille parce qu'il avait plus d'espoir [1].

Barthélemy était très incommodé de nos infernales voitures. Dutertre lui a fait offrir un cabriolet ; il a été un instant incertain sur le parti qu'il prendrait. Il s'est décidé à l'accepter. Ce cabriolet était conduit par un officier de dragons, et un nommé Cordebar, secrétaire du général et jacobin, a été placé à côté de Barthélemy. Nous avons pensé verser en sortant de la rue du Château. Rien ne serait plus dangereux dans ces cages ; il serait impossible que plusieurs de nous ne fussent pas fracassés. Nous

[1] On sait que Mme Barbé-Marbois, née Moore, Américaine, ne put supporter la proscription de son mari. Sa raison s'égara et, durant de très longues années, elle vécut à Noyers dans une petite maison, près du château de son mari, occupée à couper en tout petits morceaux, avec des ciseaux, tous les papiers qu'elle pouvait atteindre, afin qu'on ne trouvât point de motifs d'accusation contre son mari (Ed.).

n'avons pas été insultés en sortant de Blois, nous l'avions été en arrivant par quelques hommes payés. Barthélemy en avait été vivement affecté. Nous étions partis tard et nous ne sommes arrivés que vers le déclin du jour à Amboise. On nous a logés dans le faubourg sur la rive droite de la Loire ; quoique à l'étroit, nous y avons été assez bien. Nous n'avons pas été insultés. On nous a servi avec zèle un assez bon souper, et on nous a donné d'assez bons lits. Nous aurions assez bien dormi, si nos gardes étaient moins bruyants et se levaient moins souvent. Il semble qu'on ait donné des ordres pour ne nous laisser aucun repos.

28 *fructidor*. — Nous sommes partis d'Amboise à cinq heures. Barthélemy, lassé du cabriolet, est rentré dans notre cage. Il craignait d'être insulté davantage, étant mieux vu. Le temps était magnifique aujourd'hui. Nous sommes arrivés à Tours vers onze heures et demie ; nous y avons trouvé un amas de peuple très considérable, une garde nombreuse nous attendait. En arrivant près des prisons, quelques gens égarés nous ont insultés. Les cris de *vive la République* se sont fait entendre. La Villeheurnois, en descendant, leur dit en riant : *Oui, vous voilà bien gras avec votre République !* On nous a placés dans une chambre bien mal éclairée et bien froide. Nous avons été obligés d'y faire du feu. Des anneaux placés dans les murs attestaient que c'était le séjour des plus vils criminels. Nous avons eu un assez mauvais dîner. Nous avons acheté quelques livres que nous avons jugés indispensables, quel que soit le lieu de notre exil. Un petit officier municipal jacobin donnait ici les ordres. Il nous a conduit plusieurs *frères et amis* qui venaient sans doute jouir de notre captivité. Notre calme les étonnait, ils savaient bien que ce n'est pas ainsi que sont des criminels. Nous avons écrit quelques lettres et M. l'officier municipal a demandé au geôlier : *Pourquoi t'est-ce qu'on nous avait donné de l'encre sans ses ordres ?*

Nous sommes parvenus cependant à nous procurer quelques journaux qui nous ont instruits des calomnies qu'on répandait contre nous. Ils nous ont instruits aussi des nou-

velles mesures prises et des nominations faites par le Directoire, elles sont toutes dans le sens qui le dirige. On annonce la paix avec l'empereur, je la crois. Jamais il n'a eu une plus belle occasion de la conclure et de réparer ses pertes. Les journaux du 25 ne nous ont rien appris d'intéressant. Nous avons été très mal couchés.

29 *fructidor*. — Nous nous sommes levés à cinq heures. Il me tardait de quitter Tours. Les rues étaient garnies de troupes. Le général, craignant sans doute de n'avoir pas assez de forces, a pris ici un détachement d'infanterie pour nous accompagner. On nous a permis de descendre. Le temps était beau et nous avons pu jouir du superbe paysage qu'on découvrait sur le haut du chemin à l'entrée du bassin de Tours. Rien n'est plus beau au soleil levant. Pourquoi faut-il que d'aussi belles contrées soient courbées sous le joug de la tyrannie et du crime?

Nous avons fait une petite halte à un village à moitié chemin de Sainte-Maure.

Nous sommes arrivés à Sainte-Maure à une heure et demie. Nous avons été placés dans la maison de détention. On nous a donné un appartement très aéré. Le maire a eu pour nous les plus grandes attentions et nous a témoigné le plus vif intérêt. Un nègre au service de M. de Charite nous a donné un très bon dîner. Il me disait : *Vous avez voulu faire le bien, on vous déporte.*

On aurait pu facilement se sauver ici. Mais où cela nous aurait-il conduits ?

On a prétendu qu'on avait vu des brigands dans les bois. Le général a fait marcher vingt-cinq chasseurs pour fouiller ces bois.

Sainte-Maure est une ancienne petite ville presque entièrement ruinée. Malgré leur misère, les habitants se sont empressés de nous fournir de lits.

Le maire, en apprenant nos noms, a été étonné d'entendre celui de Bourdon (de l'Oise).

30 *fructidor*. — Nous sommes partis à cinq heures de Sainte-Maure, comblés d'attentions et de témoignages d'intérêt. Je n'oublierai ni l'officier municipal, ni le nègre qui nous a servis. Nous avons fait halte aux Ormes, où

nous avons déjeûné. M. de Voyer y était, je crois, mais il n'a pas paru. Beaucoup de gens de la maison sont venus auprès de nos voitures.

Nous sommes arrivés à Châtellerault vers deux heures. On nous a mis dans la maison de détention plus horrible encore que celle de Tours. Une grande chambre, une petite fenêtre triplement grillée, des chaînes, de la paille, quelques mauvais matelas, voilà notre gîte. Il faut le courage que nous donne notre conscience pour supporter tout cela. Marbois est malade, cela m'inquiète cruellement. Il serait déplorable qu'il fût hors d'état de continuer sa route. Grâce à nos chasseurs, nous n'avons pas été insultés. Depuis quatre jours ils nous témoignent beaucoup d'intérêt. Un gendarme nous parla de Tuncq[1], général de la Vendée. Bourdon lui a dit : « C'est un scélérat ! » Le gendarme lui a répondu : *Il était cependant avec vous dans la Vendée.*

1er *complémentaire.* — Marbois a été malade pendant la nuit ; il a couché avec Tronson dans une chambre où étaient détenus deux hommes condamnés pour vol. Je demandai à l'un d'eux pourquoi il était détenu. « Je crois, m'a-t-il dit, qu'il y a un peu de fer là-dedans. » J'ai su ensuite qu'il avait été pris sur le fait après avoir déferré les portes de plusieurs fermes et vendu les fers.

[1] Ce Tuncq est un des généraux de la République. C'était un huissier de Lesparre, près de Bordeaux. Je l'ai beaucoup connu ; il avait été chargé de dessécher, je crois, quelques marais du côté de Talmont, appartenant à la comtesse de Châtenay. Il était sans le sou, et je lui avais fait quelques avances. On l'accusait, à ce que j'ai appris depuis, d'avoir épousé deux femmes. Je l'avais laissé très misérable à Paris. En y retournant au commencement de la première législature, je le rencontrai dans un café où je déjeunais par hasard et je le trouvai très brillant, m'offrant de me conduire chez moi dans sa voiture. Il me fit entendre qu'il s'était introduit dans la maison de M. de Condé. Malgré tout cet éclat, il ne me paya pas. Je l'ai encore perdu de vue pendant quelque temps et je l'ai revu par hasard en uniforme de général de brigade. J'ai su qu'il avait servi dans la Vendée, où il avait commis de nouvelles horreurs. Il a été ensuite employé sur le Rhin. Le 18 fructidor, il était un des acolytes d'Augereau. Pour ajouter à la singularité de ma destinée, il est fâcheux qu'il n'ait pas été chargé de m'arrêter.

Nous avons quitté cet affreux gîte à six heures. Marbois continue à souffrir ; j'ai été moi-même un peu dérangé ; nous sommes arrivés vers deux heures à Poitiers. Les environs sont délicieux du côté de Tours. Un assez grand concours de peuple nous attendait sur la chaussée. Nous avons eu quelques cris de « vive la République », mais, en général, toutes les physionomies exprimèrent plus l'étonnement que tout autre sentiment. Si le peuple eût été mieux instruit, c'eût été le sentiment de l'horreur. Nous avons été mis aux Visitandines, où nous étions parfaitement bien, parce que les officiers municipaux et les administrateurs du département ont eu pour nous tous les soins possibles. Nous avons eu un très bon dîner et un très bon souper. Marbois souffrait beaucoup ; il a fait venir un médecin qui a été faire son rapport au général sur l'état où il l'avait trouvé, mais de trop graves objets occupaient sans doute le général, il n'a pas pu entendre ce rapport.

2e *complémentaire*. — J'ai beaucoup mieux dormi que je n'ai fait encore. Marbois aussi a mieux passé la nuit que je ne l'espérais et il a été en état de partir. Nous nous sommes mis en route à six heures et demie ; elle est très belle jusqu'à Lusignan. Il est impossible de voir un site plus pittoresque et plus romantique que celui de Lusignan. Je crois y avoir passé autrefois, mais je ne m'en rappelais plus. On nous a placés dans une auberge où nous avions de l'air, et c'est surtout ce que je demande. Bourdon a été reconnu là par quelques-uns de ses anciens amis. Il n'était pas à son aise.

Nous avons dîné et soupé à Lusignan. Pendant que nous soupions, il est arrivé un courrier. A peine nous étions-nous couchés, qu'on est venu nous annoncer la destitution du général Dutertre[1]. Une demi-heure après, on a doublé notre garde. On a éclairé notre chambre et l'on a interdit la communication entre celle où j'étais et une autre où étaient placés une partie de nos compagnons d'infortune.

[1] Ce Dutertre, après avoir été détenu quelque temps, a obtenu de nouveau sa grâce du Directoire, et j'ai vu son nom parmi ceux des généraux qui ont été chargés de dévaster la Suisse.

On a demandé Perron, l'homme chargé par le général du soin de nos paquets et sans doute de l'espionnage de notre conduite et de nos discours. Cela nous a fâchés, parce qu'il est actif et qu'il nous est utile. On l'a arrêté. Plusieurs hommes sont entrés dans la chambre de nos compagnons. J'ai cru qu'on visitait les papiers et les paquets et cela m'a inquiété davantage. Je l'ai été beaucoup plus encore lorsqu'on a défendu de se mettre aux fenêtres et qu'on a annoncé qu'on tirerait sur ceux qui y paraîtraient. Murinais s'est habillé. On pouvait d'autant plus craindre des projets sinistres que nous étions logés dans la maison d'un égorgeur de la Vendée. On a fait un bruit affreux presque toute la nuit. Un gendarme est entré et nous a comptés dans nos lits ou sur nos matelas.

3e *complémentaire*. — Enfin, nous avons appris, lorsque le jour est venu, que deux courriers successifs avaient apporté l'ordre d'arrêter le général Dutertre et la Commission de commandant de notre escorte pour l'adjudant Guillet[1]. Nous ignorons les motifs qui ont déterminé l'arrestation de Dutertre. On l'a trouvé ayant beaucoup d'or, de montres et de bijoux qu'il a achetés sur la route avec l'argent pris dans les caisses publiques et porté sans doute en dépense pour les frais de notre voyage. Il avait aussi acheté un cabriolet, un mulet et des chevaux. Chaque soir, avec les frères et amis, c'est-à-dire tous les scélérats des lieux où il passait, il recommençait de nouvelles orgies. A Poitiers, il avait passé la nuit à s'enivrer. Là, il avait pris un nouvel aide de camp, dont la femme était venue le joindre ici. A Blois, nous les avions entendus beugler des hymnes patriotiques : ils étaient tous ivres lorsque les ordres sont arrivés. Ces ordres ont été exécutés avec sévérité. Dutertre a la fièvre ; on l'aurait à moins. Il a déjà une fois, dit-on, été condamné aux fers pour avoir volé la République. C'est une ancienne habitude. Je n'ai vu personne avoir la figure plus ignoble et plus

[1] Ce Guillet vint au Conseil le 18 fructidor pour nous faire sortir de la salle, et il nous insultait. Les choix du Directoire pour l'exécution de cette journée suffisent pour démontrer l'infamie de ses projets.

basse. C'est avilir les soldats français que de leur donner de pareils chefs, mais quel est l'homme honnête qui voudrait exécuter de pareils ordres? Dutertre était sans le sou avant qu'Augereau l'eût chargé de cette brillante expédition. Il avait emprunté sept louis à Perron, qui a été mis en liberté. Toute la matinée s'est passée à recueillir les anecdotes que nos gardes mêmes nous apportaient sur cet illustre général. Quelle anarchie, grands dieux!

Nous sommes partis de Lusignan à huit heures et demie. Nous avons eu assez mauvais temps. Le pays est assez triste. Les terres sont rougeâtres en général dans toute cette partie. La beauté des arbres annonce une assez forte végétation. Nous sommes arrivés à une heure à Saint-Maixent. L'entrée en est belle; elle est ornée d'une belle promenade. Nous avons été mis dans une auberge où nous avons été assez bien, le dîner a été bon. Nous nous sommes un peu reposés de la fatigante journée d'hier. Nous avons eu les journaux. La marche des choses m'effraye cruellement pour ma malheureuse patrie. On se perd dans la probabilité des résultats que doit amener le système qu'a adopté le gouvernement. Dupont a envoyé sa démission au Directoire, qui l'a fait passer aux Conseils par un message. Ce n'est là qu'une faiblesse qu'il a voulu couvrir par une épigramme contre les Conseils et le Directoire. Cet excellent homme est affaibli par l'âge et par les événements. Pendant ma présidence, il me tracassait sans cesse pour ne pas faire passer les lois qui pouvaient déplaire au Directoire.

4e *complémentaire*. — On nous a réveillés vingt fois pour changer la garde, et cela nous a empêchés encore de dormir. Nous sommes partis pour *Niort* à sept heures et demie. Le chemin est bien mauvais. Nous avons eu un abat d'eau épouvantable au moment où les frères et amis de Niort venaient au-devant de nous; leur curiosité a été un peu calmée. On nous a mis dans le rez-de-chaussée du château; c'est une grande salle voûtée, carrelée et très froide. Nous avons eu un bien mauvais dîner. On nous a prêté un journal patriote : *le Surveillant*. C'est là qu'on avait lu que Barthélemy était en Suède et moi à Ham-

bourg ; cela me paraît invraisemblable. Je ne sais même pas ce que je dois désirer. Le pays de Saint-Maixent à Niort est assez beau. La récolte en grains n'a pas été bonne. Celle en vin est très mauvaise.

5e *complémentaire.* — J'ai fort mal dormi. Ces voûtes, ces cachots, ces verrous m'attristaient, et de cruelles pensées se succédaient et écartaient mon sommeil. Nous sommes partis à sept heures. La route de Niort à Surgères est assez mauvaise dans quelques endroits. Nous sommes arrivés à Surgères à deux heures. Le paysage des environs est beau. Le château de Surgères paraît vaste et entouré de belles promenades. Il appartient à la maison de la Rochefoucauld. On nous a logés dans une auberge dans laquelle nous avons eu de l'air, et c'est pour moi, je le répète encore, le plus grand des biens. Nous avons eu un assez mauvais dîner, mais je m'en contente aisément quand je respire un autre air que celui des prisons infecté par la tyrannie ou le crime.

1er *vendémiaire, an VI.* — Nous sommes partis pour Rochefort à six heures et demie. Le chemin est détestable. On nous avait dit que nous nous embarquerions de suite. En effet, on nous a fait faire le tour entier des murs de Rochefort, et on nous a conduits directement au port. En y arrivant, on m'a remis un billet de la part d'Otard, qui m'offrait de l'argent. J'ai répondu avec un crayon et j'ai demandé *cent louis*. On avait placé quelques troupes de marins sur le port. On a vérifié nos signalements en arrivant. J'ai été le premier appelé et les cris de *Vive la République* m'ont accompagné quand je me suis embarqué dans un canot. Des soldats de marine y sont entrés ensuite successivement. Lorsque Barthélemy s'est embarqué, on a crié : *A bas les tyrans !* On nous a conduits à bord du lougre *le Brillant*. Nous n'avions pas été insultés par le peuple de Rochefort, et quelques personnes placées sur le rivage n'exprimaient leurs sentiments que par un morne silence. On nous a mis dans la cale du lougre les uns sur les autres, dans une situation plus affreuse que les esclaves qu'on transporte d'Afrique. On nous a donné des biscuits, du fromage et un bidon de vin, et le soir

une soupe aux fèves. Nous avons appareillé aussitôt que nous avons été tous embarqués. Il a fallu, à cause du montant, mouiller dans la Charente. On a levé l'ancre à huit heures, et, vers neuf heures, nous avons mouillé près de la corvette *la Vaillante*, nous avons été embarqués quatre à quatre dans de petits canots. Je suis parti le premier avec Barthélemy, Delaruc et La Villeheurnois. Nous avons été assez bien reçus à bord ; nous avons été placés dans l'entrepont où nous avons au moins un peu plus d'air que dans *le Brillant* et du calme. Un officier m'a remis les cent louis que j'avais demandés à Otard. Je lui ai écrit[1] et je lui ai envoyé une lettre adressée à ma femme.

2 *vendémiaire*. — *La Vaillante* est une assez jolie corvette de vingt-deux canons. On a levé une ancre à deux heures ; aussi nous avons fort mal dormi. A huit heures, on a levé la deuxième ancre. Le temps est beau. On a mouillé dans une rade à La Rochelle. Une chaloupe est venue à bord, elle a porté l'ordre, lorsque nous étions déjà mouillés, de revenir au mouillage où nous étions hier au soir. Cet ordre a été exécuté ; nous avons laissé tomber l'ancre dans la rade de l'île d'Aix, entre le vaisseau *la Révolution* et une frégate. C'était le capitaine Julien qui commandait *la Vaillante*. On a changé ce capitaine, et on a donné le commandement au capitaine Laporte. C'est un Bayonnais, ancien capitaine marchand. Il m'a paru d'abord assez humain. Nous avons demandé la liberté de faire acheter des vivres frais ; on nous a répondu que les ordres les plus sévères étaient donnés pour éviter toute communication avec la terre. Nous ne pouvons sortir un instant de l'entrepont qu'un à un. Le panneau est gardé par deux sentinelles. Les vivres qu'on nous donne sont détestables : des biscuits gâtés par les vers et de la viande salée très mauvaise, de grosses fèves gourganes, voilà notre régime. On a apporté deux malles à Barthélemy. Je n'ai pu écrire par le retour de cette chaloupe. Les officiers paraissaient gémir eux-mêmes de la sévérité des ordres qui ont été donnés.

[1] Voir la lettre publiée par V. Pierre, *le 18 fructidor*, p. 168 (Éd.).

3 *vendémiaire.* — A quatre heures du matin, nous avons appareillé de nouveau. La chaleur a été extrême durant toute la nuit. La respiration de seize hommes ainsi entassés échauffe et infecte l'air. J'ai assez bien dormi cependant ; j'étais accablé, je n'avais pu fermer l'œil les cinq ou six dernières nuits. On nous a donné un peu plus de liberté pour nous mettre sur le pont. Vers onze heures, nous avons mouillé dans la rade de la Rochelle. Nous n'y avons vu que deux petits bâtiments près de terre. Vers midi une chaloupe s'est présentée pour venir à bord. On lui a crié qu'elle ne pouvait pas aborder à moins que le patron n'ait un ordre du général. On a répondu qu'on n'avait pas d'ordre, mais qu'on avait de l'argent à remettre pour quelqu'un de nous. Le capitaine alors a permis d'aborder ; mais la mer était si grosse et le vent si violent que la chaloupe n'a jamais pu nous accoster. Elle a été forcée de relâcher à la Rochelle. Outre les matelots, il paraissait y avoir deux personnes dans cette chaloupe. Cela m'a cruellement inquiété. Il serait possible qu'on nous eût porté des avis intéressants [1].

Du 4 au 14 vendémiaire. — Le 4, la chaloupe est revenue ; elle a porté quelques effets ; mais nous ne savons pas pour qui ils peuvent être. Nous avons appareillé avec un assez gros temps, mais avec un vent favorable. Nous avons bientôt sorti de la passe, et bientôt les côtes de notre malheureuse patrie ont disparu à nos yeux. Ainsi, notre supplice s'achève ; ainsi, l'on m'arrache à tout ce qui m'est cher.

Nous sommes presque tous malades du mal de mer. Je lutte cependant encore. Nous avons été battus par les vents et nous avons revu un instant la tour de Chalais. Nous avons été plusieurs jours avant de reconnaître les côtes d'Espagne.

Ce n'est que le 8 qu'on nous a remis nos effets. J'ai reçu une lettre d'Emile, une de Julie, et une d'Auguste. J'apprends par celle d'Emile que c'est lui qui était dans

[1] Je crois peu aux pressentiments, mais il est impossible de peindre dans quelle situation était mon âme en voyant cette chaloupe.

cette chaloupe qui m'avait si cruellement inquiété. On ne lui a pas permis de me voir. On ne m'a pas permis de l'embrasser, pour la dernière fois, peut-être. Quel exemple de barbarie ! Voici la lettre de mon fils :

La Rochelle, le 4 vendémiaire.

« Adieu, mon cher et malheureux père. J'étais venu pour vous voir, vous consoler ; je n'ai pu y réussir ; cependant, que le désespoir ne vous accable pas ! Je vous l'ai déjà dit, notre parti est pris, on ne peut nous faire plus de mal. Vos amis se chargent de vos affaires ; soyez sans inquiétude à cet égard. M. Pelletreau m'a fourni le peu de linge que je vous envoie en attendant ma malle, qui n'est pas arrivée. Je ne puis vous peindre l'intérêt qu'on prend à votre sort ; j'en ai été souvent bien ému, et vous l'auriez été vous-même. *Ne regrettez pas ce pays-ci...* Adieu ! mille fois adieu. Puisse la Providence vous conserver ! je l'espère, parce qu'elle est juste. Comptez sur l'engagement que prennent vos enfants de toujours se bien conduire et de faire honneur à votre nom, et croyez bien que, quoique éloignés, ils ne pensent qu'à adoucir votre malheureux sort ou à le partager.

« Adieu, croyez que vos amis ne vous abandonnent pas. Je vous embrasse mille fois.

« Émile. »

Quelle lettre ! Que d'émotions et de déchirements elle m'a causés ! Combien elle m'a fait vivement sentir l'affreuse tyrannie dont je suis victime ! Il me fut impossible de relire deux fois cette lettre. J'écris cette partie de mon *Journal* plus de six mois après l'avoir reçue, et elle me trouble encore. Pendant ces six mois entiers je n'ai osé la toucher ni la relire, et il en est de même de celles que j'ai reçues d'Auguste et de Julie. — Ces deux dernières sont écrites de Paris, celle d'Auguste du 2e complémentaire, celle de Julie du 18 septembre qui répond au même jour. Auguste exprime les mêmes sentiments que son frère et me donne les détails les plus intéressants sur mes affaires.

Enfants chéris ! Puissent vos destinées être moins mal-

heureuses que la mienne ! Les vertus qui vous animent, la touchante sensibilité que vous m'exprimez me consolent aujourd'hui, et les larmes que me fait verser l'émotion de mon cœur sont une jouissance que la tyrannie ne peut pas me ravir.

La lettre de Julie m'apportait des espérances. Combien tu as été trompée, chère et malheureuse épouse ! Je n'ai pas même pu te faire mes derniers adieux. Les barbares nous ont trompés pour ajouter à nos tourments.

Julie m'annonçait une lettre d'Edouard, on ne me l'a pas remise. Ce délicieux enfant, me dit-elle, a partagé toutes mes peines, comme s'il avait l'âge de la raison. Combien je regrette cette lettre !

Julie me parle de Faucher et de la peine que ma déportation lui cause. Puisse-t-il avoir été détrompé enfin et être resté fidèle à l'amitié !

Ces lettres et surtout cet excès de barbarie à l'égard de mon fils, dérangent absolument ma santé, et depuis, presque toujours couché sur mon cadre, ma traversée n'a été qu'une longue maladie. Bientôt je fus réduit à un tel état de faiblesse qu'il me fut impossible de me lever. Nous allâmes chercher les côtes d'Espagne. Le capitaine avait donné quelque espérance de relâcher à Santander. Nous rencontrâmes un bâtiment prussien chargé de morue qui allait dans ce port. Une fausse manœuvre pensa nous jeter sur la côte, et ce fut le prétexte dont on se servit pour nous persuader qu'on n'avait pas pu relâcher à Santander. Nous suivîmes de très près les côtes d'Espagne. Les vents nous contrarièrent longtemps ; ce ne fut que le 20 que nous parvînmes à doubler le cap Finistère.

Les côtes d'Espagne dans toute cette partie sont superbes ; dans d'autres circonstances, et si j'avais été moins malade, j'aurais joui de ce spectacle avec intérêt. Mais ces côtes sont presque désertes, et on ne se fait pas d'idée de la misère du petit nombre de leurs habitants. Quelques Basques vinrent à notre bord ; ils n'étaient couverts que de haillons, et ils n'avaient pour vivre que du mauvais pain de maïs et des poissons qu'ils pêchaient. Les sardines qu'on prend sur cette côte sont excellentes.

Le 13 vendémiaire nous rencontrâmes un bâtiment ; on se préparait au combat. On assura le pavillon anglais d'un coup de canon et on fit venir un canot du bâtiment à bord avec ses expéditions. C'était un navire de Hambourg ; on le laissa continuer sa route pour Bilbao. Dans la nuit du 13 au 14, nous nous aperçûmes que nous étions dans les eaux d'un très gros bâtiment, mais la crainte fut réciproque. Quoique bord à bord, on ne se hêla pas, et, au petit jour, on était hors de vue.

13 *vendémiaire*. — J'ai repris mon journal aujourd'hui ; je me trouvais un peu mieux et j'étais monté sur le pont. Le temps était calme et nous faisions peu de route. Nous remplissions ces jours d'ennui par des conversations dans lesquelles chacun rappelait les anecdotes qu'il savait.

Rovère me disait ce matin qu'il ne doutait pas que l'unique motif de la révolution avait été de placer d'Orléans sur le trône. On peut compter parmi les principaux meneurs : Sieyès [1], La Clos [2] et Sefer [3]. C'est eux qui s'agrégèrent suc-

[1] Sieyès, grand vicaire de l'évêque de Chartres ; il fut nommé à l'Assemblée constituante. Des études assez approfondies sur la science du gouvernement et une tournure métaphysique lui donnèrent de la réputation, et Mirabeau ajouta à cette réputation par un de ces mots qui en imposèrent à la multitude. Il dit un jour que *le silence de l'abbé Sieyès était une calamité publique*. Depuis ce temps-là, il eut une très grande influence. Il intrigua pendant le cours de l'Assemblée législative. A la Convention, il eut aussi un très grand crédit, mais il se tenait à l'écart toutes les fois qu'il y avait quelque grand mouvement. Il a refusé le directorat : mais il a continué à influencer le Directoire. Enfin, il vient d'être nommé ambassadeur à Berlin, d'où il aura sans doute été obligé de se retirer. Jamais homme n'a calculé plus froidement les sacrifices d'hommes et de richesses que ses projets nécessitaient. Tremblant pour lui-même, dès qu'il y avait quelque danger, jamais homme n'a vu avec plus d'indifférence les malheurs des autres. Sans avoir eu aucune popularité, il a toujours eu une grande influence, parce que les hommes qui gouvernaient lui ont toujours supposé une profonde capacité. Je suis loin d'en avoir conçu cette idée.

[2] Laclos était attaché à la maison d'Orléans, et il est certain qu'il a été un des premiers agents de la Révolution. Il est très connu par son roman des *Liaisons dangereuses*, qui est un code épouvantable d'immoralité. Il a eu le secret de se conserver dans l'ombre.

[3] Sefer, médecin allemand attaché auprès de la maison d'Or-

cessivement Mirabeau, la faction de la Gironde et la plupart de ceux qui ont joué quelque rôle en scélératesse révolutionnaire. Que d'infamies à peindre, si elles n'étaient pas si dégoûtantes, si affligeantes pour l'histoire des hommes!

Il m'a parlé d'un dîner que le Comité de Salut public fit donner par Mme de Beauharnais, aujourd'hui Bonaparte. Ce dîner avait pour objet de prendre des mesures pour suspendre la mise en activité de la Constitution. Vers la fin du dîner, on fit remettre à Mme de Beauharnais une lettre de change de 300,000 francs, en lui disant que c'était une remise qui lui était faite de l'Amérique par sa mère.

Il nous parlait aussi d'un dîner donné par Mme Tallien à sept ou huit femmes de la même espèce ; elles finirent cette orgie par s'enivrer, se mettre nues et se battre.

Voilà quels sont presque toujours les êtres dont dépend la destinée des peuples!...

Vers le soir nous avons eu un peu de vent.

Du 20 au 22, nous courûmes sur les Açores.

Le 22, nous prîmes *la Diane*, navire portugais venant de Para. Il ne fit aucune résistance. Il était chargé de cacao, d'indigo, de café, de salsepareille, de coton, etc. Nous perdîmes beaucoup de temps à l'amariner. On fit transporter à bord de *la Vaillante* les objets les plus précieux ; on en jeta à la mer, et, après avoir ainsi pillé le bâtiment et lui avoir causé beaucoup d'avaries, on le rendit au capitaine et on lui permit de continuer sa route. Nous avions passé entre les Açores, nous en étions à peu de distance, et je ne sais pas si ce malheureux capitaine aura pu y conduire

léans, homme de beaucoup d'esprit. Charlatan, mais ayant beaucoup de connaissances. Je l'appelai pour ma Cécile ; peut-être aurais-je dû l'appeler plus tôt. Personne ne me développa avec plus de clarté les causes de la maladie de cette enfant chérie et les erreurs des médecins qui l'ont traitée. Il me dit qu'il n'était plus temps, qu'elle était perdue. Elle expira quelques heures après...

C'est lui qui me dit que Raynal n'était pas l'auteur de l'*Histoire philosophique et politique des deux Indes*. C'est un abbé qu'il m'a nommé, et dont le nom m'est échappé, qui écrivit tous les mémoires que recueillit Raynal. Je ne sais quel degré de foi on peut donner à cette anecdote.

son bâtiment. Quelle affreuse barbarie que celle de dépouiller ainsi et de s'emparer des navires particuliers que l'on rencontre sur la surface des mers ! Voilà la guerre ! elle brise tous les liens de l'ordre et de la justice.

Tous les soirs, toutes les nuits, notre triste sommeil était interrompu par les chants licencieux des canonniers, qui venaient s'établir sur les bords de notre panneau. Nous nous en plaignions en vain. Tous les officiers entendaient ces chants et ne les interrompaient jamais. Nous en étions révoltés. De jeunes mousses peuvent prendre là des leçons de la plus affreuse débauche. Ces enfants sont perdus avant que d'exister. Voilà la pépinière de notre marine. Autrefois, il y avait quelque discipline, aujourd'hui, il n'y en a plus. Autrefois, la prière se faisait régulièrement matin et soir ; rien n'a été substitué à cette règle utile. La corruption des mœurs infeste toutes les parties du corps politique, et ce spectacle est affreux, lorsqu'on est condamné à voir ces horreurs d'aussi près. Chaque fois qu'il y avait quelque apparence de combat, nous jugions combien ce défaut de discipline pouvait augmenter le danger. Tout le monde parlait à la fois et la voix du chef était celle qui était la moins entendue.

27 *vendémiaire*. — On prit un requin. Il fut ouvert et mis en quartiers ; une heure après, une partie du tronc s'agitait encore. Nous en mangeâmes avec plaisir, car toute espèce de vivres frais était pour nous un aliment précieux.

Le 29, nous aperçûmes un bâtiment, et, comme il ne parut pas d'une force imposante, on courut sur lui. Il amena au premier coup de canon tiré son pavillon anglais ; lorsque le canot fut presque à bord, on hissa les couleurs de la République. Cette perfidie me révolte. Ce bâtiment était *la Polly*, navire anglais parti de Londres, qui avait été séparé d'un convoi allant aux îles anglaises. Quelques passagers étaient à bord de ce bâtiment. On nous les conduisit. Un s'appelait Richard Condon, un autre Foster et un troisième Charles Tait. On leur donna quelques lettres et quelques notes à faire imprimer s'ils étaient renvoyés. Nous étions contrariés par les vents et par le calme. Si je

n'avais pas été si faible, j'aurais fait quelques expériences sur la lumière de la mer dans la ligne du sillage. Marbois nous disait qu'en passant aux Etats-Unis, il avait jeté à la mer un boulet qui était descendu avec rapidité comme un globe de feu.

Le 4 brumaire, nous rencontrâmes un brick américain qui conduisait à l'Ile-de-France un consul des Etats-Unis. Marbois eut le regret de ne pouvoir pas écrire à son frère par ce bâtiment.

La nuit du 4 au 5, nous passâmes le Tropique. On nous épargna la ridicule cérémonie du *Baptême*.

Ma faiblesse ne m'avait permis depuis mon départ de France que de prendre quelques notes sur lesquelles j'ai rédigé ce qui précède depuis le 4 vendémiaire.

10 *brumaire*. — Depuis deux ou trois jours, l'officier de santé m'a envoyé de la soupe de la table du capitaine. Cela m'a donné un peu plus de forces. Ma faiblesse et ma maigreur sont extrêmes. Mes yeux sont aussi très faibles. Les courants nous portaient dans l'Ouest. Ces courants, lorsque le temps est calme, sont très intéressants à observer; il semble que ce sont des flammes qui coulent dans la mer. Quelle est leur cause ? Voilà une importante question sur laquelle des observations multiples peuvent seules éclairer. Ces courants seront-ils un jour des fleuves, lorsque la mer abandonnera cette partie du globe ? Sont-ce ces courants qui creusent les vallées et qui élèvent de nouvelles chaînes de montagnes ?

11 *brumaire*. — La chaleur est cruelle. L'air est infect dans notre entrepont, et je n'ai pas la force de rester une heure sur le pont.

Je ne puis m'accoutumer à la négligence avec laquelle nos officiers naviguent. Quelques octants, pour prendre la hauteur, voilà tous leurs instruments. Ils ne font aucune observation sur la lune et les planètes. Ils naviguent comme des caboteurs. Pas un thermomètre, pas un baromètre à bord ; point de montre marine, aucun de ces instruments enfin avec lesquels le jeune officier de marine devrait être obligé d'observer et de rendre compte de ses observations.

Brottier nous affirmait aujourd'hui que le projet de plusieurs royalistes était de porter un des fils d'Orléans sur le trône et de seconder à cet égard la faction royaliste, pour se défaire ensuite de ce prince et y porter l'héritier direct de la couronne ; qu'il avait les preuves que les Bretons avaient adopté ce système, qu'il l'avait dénoncé à Carnot, qu'il lui en avait indiqué les chefs que le Directoire aurait pu faire arrêter. Rovère, d'après les renseignements de ses agents de police, croit à ce projet. Il assure qu'un des fils d'Orléans était à Paris le 18 fructidor ; qu'on avait voulu le faire arrêter ; mais que les gens chargés de cette arrestation avaient été arrêtés eux-mêmes. Le temps éclaircira tout cela. Ce sont des allégations qu'il faut consigner et rapprocher ensuite des faits dont l'évidence sera démontrée.

J'ai monté sur le pont après souper, le temps était superbe; mais point de vent. Dès que je suis un quart d'heure à l'air, j'éprouve une soif dévorante et nous n'avons que du vin gâté et de l'eau corrompue.

12 *brumaire*. — La nuit a été moins chaude et j'ai mieux reposé.

Willot a pressé de questions Rovère, et sur lui-même, et sur Aubry. Il paraît que les gens de la Glacière à Avignon étaient en partie des amis de Rovère, et que c'est lui qui a le plus vivement agi pour obtenir la fatale amnistie qu'accorda l'Assemblée législative ; mais il est certain aussi que Rovère était à Paris à l'époque où cet horrible attentat fut commis. Dans le même temps, Aubry commandait la garde nationale à Nîmes, et alors c'était un enragé révolutionnaire.

Le commerce continue sur notre bord. Pendant quelques jours le pont ressemblait à l'étalage des quais de Paris. J'ai acheté un pantalon dont j'avais grand besoin.

J'ai encore discuté avec Marbois le traité de paix avec le Portugal, qu'il était d'avis de ne pas accepter. Un de ses arguments relatifs aux limites de la Guyane est que l'Espagne n'a garanti au Portugal ses possessions que jusqu'à la rive septentrionale de l'Amazone. Ce refus de garantie ne prouve pas que nous eussions le droit d'aller

jusque-là, mais seulement que l'Espagne ne voulait pas entrer dans cette discussion.

Nous avons eu du vent pendant quelques instants, mais le calme a bientôt succédé. Les vivres frais commencent à manquer à nos officiers et ils seront bientôt réduits au même régime que nous.

13 *brumaire*. — Toujours calme. J'ai appris aujourd'hui que, le 18 fructidor, les troupes avaient un ordre ostensible d'aller manœuvrer à Montrouge. Si le parti que nous avions pris avait fait ce jour-là renoncer au plan d'attaque, on aurait dit que la peur créait pour nous des chimères et on aurait publié cet ordre. Tout en tout a été machiavélique dans cette infernale conspiration.

14 *brumaire*. — J'ai assez bien dormi. J'ai dîné avec un poisson volant qu'on a pris sur le pont et que Rovère m'a donné. Ce poisson est très léger, mais un peu sec.

C'est Aubry, l'ami de Rovère, ou qui affecte de l'être ici, qui nous apprenait aujourd'hui que la femme que ce dernier a épousée est la femme divorcée de M. d'Agoult et que son zèle pour la République a pour cause ce mariage et les propriétés nationales qu'il a acquises[1]. Quels amis ! Aubry joue ici le rôle de royaliste et il s'est très lié avec Brottier.

15 *brumaire*. — Rien d'intéressant. Nous faisons peu de route et cela est inquiétant. J'ai eu encore un poisson volant qui est tombé par notre panneau. Pichegru l'a ramassé et me l'a donné.

16 *brumaire*. — J'ai éprouvé cette nuit des démangeaisons affreuses, les puces nous dévorent. Tronson et moi surtout en sommes cruellement tourmentés.

Nous avons fait une assez bonne route cette nuit. Nous voilà bientôt dans la latitude du cap Orange. On a couru à l'Ouest-Sud-Ouest.

[1] Marie-Anne-Augustine-Angélique de Vachon de Briançon de Belmont, mariée en 1783 à François-Edouard-Augustin-Wenceslas d'Agoult, dit le marquis d'Agoult, capitaine au régiment d'Orléans, maréchal de camp en 1814, lieutenant général en 1815. Divorcée en 1795 et remariée à Joseph-Stanislas Rovère, député à la Convention (Ed.).

Dubourg, un des lieutenants, m'avait promis le journal de route. Le capitaine s'est opposé à ma demande et il a défendu de me le donner.

17 *brumaire*. — Nous continuons à avancer. Le roulis nous a fatigués cette nuit. Mon hamac frappe à chaque instant contre un bois debout qui est auprès, et cela me brise. A dix heures, on a signalé une goélette faisant notre route. On ne l'a pas chassée. Brottier m'a dit, après midi, que la hauteur prise était de 3°15' et qu'on estimait la longitude à 50°. Voici la situation que la carte de la *Nouvelle Encyclopédie* donne au cap Nord et à Cayenne. Ces cartes paraissent rédigées avec soin.

CAYENNE (GUYANE)

Longitude de Paris.	54°,41'2"
Latitude	4°,56'2" nord.

CAP NORD (GUYANE)

Longitude.	52°,24'4"
Latitude	1°,47'8" nord.

On m'a donné une pomme cuite que j'ai trouvée délicieuse. On n'imagine pas combien, dans la situation où nous sommes, le moindre fruit, le moindre rafraîchissement paraît délicieux. Cette sorte de jouissance est perdue dans l'abondance ! Mais c'est l'acheter à trop haut prix que de la payer par ce que nous souffrons.

18 *brumaire*. — Nous comptions bientôt voir la terre ; mais les calmes nous arrêtent encore ; cela est désespérant !

La dérive causée depuis hier par le courant nous a portés à 4° 11' nord, cela est effrayant ! Nous pourrions manquer Cayenne.

19 *brumaire*. — La nuit a été assez favorable. On estime que nous ne sommes plus qu'à trente lieues de la terre.

Les observations réduites ont donné 4° 44' nord ; mais heureusement nous gagnons dans l'Ouest.

La chaleur est extrême et ma faiblesse devient inquiétante.

20 *brumaire*. — Nous avons été favorisés cette nuit. A la pointe du jour, on a reconnu le changement d'eau. Ce n'est plus le vert clair de l'immense Océan ; les eaux blanchissent et sont troubles. A sept heures trois quarts, on a crié : « Terre ! terre ! » mot sacré pour le navigateur fatigué, pour l'homme malheureux comme moi. A dix heures on a vu le Grand-Connétable, ce rocher au milieu de la mer, qui est, entre le cap Nord et Cayenne, le premier point de reconnaissance. De la mer, le spectacle qu'offre cette vue est magnifique ; on aperçoit la terre à l'horizon, et, entre elle et nous, la mer tranchée par des zones ou courants d'eau, les uns du plus beau vert, les autres d'eau grisâtre, les autres presque noirs. Le vent continue à nous servir. A midi et demie, nous étions à une petite portée de pierrier du Grand-Connétable dans le Sud. Ce rocher s'élève à quatre-vingts ou quatre-vingt-dix pieds au-dessus du niveau de la mer. Des milliers de frégates et d'autres oiseaux de mer en sont les seuls habitants. On le salua de deux coups de canon, et des volées de ces oiseaux qui sortaient du creux du rocher obscurcissaient l'air. Les couches extérieures de ce rocher sont brunies ou noircies par l'action de l'air. On voit quelques mousses et des traces de sel dans les parties que la mer découvre. On peut y descendre quand la mer est calme. J'aurais désiré avoir un échantillon de ce rocher.

A une demi-lieue dans l'Ouest, est le *Petit-Connétable*, autre rocher de la même nature, mais qui s'élève beaucoup moins au-dessus de la surface des eaux. On passe entre ces deux rochers, et il paraît qu'il y a un banc de même nature aussi qui les réunit, mais sur lequel il y a assez d'eau pour passer sans danger. Nous avons traversé cette passe avec le plus beau temps. A une heure et demie, nous avons vu de petites îles près de la côte qu'on appelle la Mère et les Filles. Une de ces îles forme un point de vue très pittoresque par la beauté des arbres dont elle est ornée. Nous avons mouillé à environ trois lieues de Cayenne. Nous avons tiré un coup de canon et le fort nous a répondu. Le mouillage où nous sommes est assez mauvais. Il n'y a que quatre brasses d'eau et la mer y est

très houleuse. On a expédié Dubourg, le lieutenant, avec un bateau pour Cayenne.

21 *brumaire*. — Nous avons éprouvé un épouvantable roulis toute la nuit. Nous n'avons pas pu dormir un instant. Combien il me tarde d'être à terre ! Hélas ! pouvais-je penser que j'aurais jamais le besoin et le désir de descendre sur ces terres sauvages ! Nous avons aperçu notre canot et une petite goélette qui faisaient route vers nous. Une chaloupe était venue pendant la nuit porter les officiers de terre et un pilote. D'après les renseignements que nous avons eus, tout paraît s'annoncer favorablement pour nous. La goélette n'a pu venir à bord, elle a mouillé. Le canot nous a ramené Dubourg. Il nous a donné des renseignements très favorables sur l'accueil que nous recevrions à Cayenne et sur les dispositions de Jeannet, commissaire du Directoire. Il est très heureux que Dubourg ait descendu à terre. Il nous aura fait connaître.

22 *brumaire*. — Nous avons en vain attendu la goélette tout hier et toute la nuit. Les courants et les vents contraires ne lui ont pas permis de parvenir jusqu'à nous. Enfin, après beaucoup de difficultés, le capitaine s'est déterminé à nous faire embarquer dans la chaloupe et dans le canot, avec nos effets, pour nous porter à bord de la goélette. Les basses marées ne permettent pas à *la Vaillante* de s'approcher plus près de Cayenne. Nous avons enfin quitté ce malheureux bâtiment où nous avons tant souffert. Laporte m'a témoigné beaucoup d'égards aujourd'hui. Il m'a engagé à préférer le canot qui marche mieux que la chaloupe. Il était neuf heures du matin, Tronson, Brottier et Aubry se sont embarqués avec moi. Hurtaud, commandant des canonniers, et trois hommes de sa troupe formaient notre escorte; le reste était embarqué sur la chaloupe partie avant nous. Nous l'avons bientôt dépassée, et nous sommes arrivés à bord de la goélette. Elle appartient à un nommé Dupeyron, qui était venu hier au soir à bord avec Dubourg. Ce Dupeyron avait demandé avec instance de mes nouvelles. C'est un ami de Floret de Bordeaux que j'ai connu. Cette goélette est une pirogue dont le fond est creusé dans un seul arbre. C'est dans des

bâtiments de cette espèce que se fait le cabotage sur cette côte, et ils vont ainsi, d'un côté, jusqu'aux Amazones, de l'autre, jusqu'aux Antilles.

Le vent et les calmes ont retardé notre route. Nous avons mis à la voile dès que la chaloupe a été déchargée. Je n'ai pu soutenir ce trajet de quelques heures jusqu'à Cayenne, qu'en me couchant sur le pont où le soleil me brûlait par moments. Je le répète, il me serait impossible de donner une idée de l'état de faiblesse auquel je suis réduit. Les os me percent la peau, mon corps est décharné comme le Voltaire de Pigalle. Heureusement malgré la diète austère à laquelle mon dégoût et les mauvais vivres m'ont condamné, mon estomac se soutient.

La vue de la terre en arrivant à Cayenne est magnifique ; quelques îlots détachés de l'île principale, couverts d'arbres du plus beau vert jusqu'au bord des eaux, les accidents de la lumière si brillante dans ce climat, tout contribue à ajouter à la beauté du spectacle. En approchant de la côte nous avons pensé donner sur une roche qui est à fleur d'eau, et, dans le changement de manœuvre, qu'il a fallu faire pour l'éviter, Pichegru et Murinais ont failli tomber à la mer. Nous avons vu arriver sur la plage un grand nombre d'habitants. Le commandant nous a fait crier de mouiller avant d'entrer dans le port. Hurtaud et Dupeyron sont descendus prendre des ordres pour notre débarquement. On nous a ensuite envoyé de petites pirogues ou canots pour nous porter à terre.

TROISIÈME PARTIE

ARRIVÉE ET SÉJOUR A CAYENNE
DÉPART POUR SINNAMARY

Nous voilà donc enfin sur la terre de notre exil ! Nous sommes descendus sur ces rivages brûlants de l'Amérique ; nous voilà à dix-huit cents lieues de tout ce qui nous est cher ; mais nous arrivons ; notre long supplice va finir peut-être et l'espoir nous reste. Nous avons été accueillis avec les plus grands égards, mais avec le profond silence qu'impose la tyrannie qui domine. On nous a conduits au Gouvernement. On ne nous avait pas permis d'entrer dans le port, c'est sur les rochers du côté de l'hôpital que nous sommes descendus. J'avais la plus grande peine à me soutenir, et je n'ai pu marcher qu'appuyé sur le bras de Delarue. Le commissaire ou agent particulier du Directoire (nommé *Jeannet*.et neveu du fameux Danton) nous a fait asseoir et nous a fait lire le procès-verbal de la remise qui lui était faite de nous par le commandant de la corvette.

Cette lecture faite, nous lui avons demandé des expéditions de ce procès-verbal et il nous les a promises. Il nous a fait rafraîchir. En sortant, je lui ai dit : *Vous voyez des citoyens malheureux qui comptent sur votre humanité.*

— *Vous pouvez compter*, m'a-t-il répondu, *sur tout ce qui pourra se concilier avec les ordres que j'ai reçus.* Voilà tout ce qu'il fallait. La Villeheurnois est venu gâter cela en demandant de petits objets de détail. Il est des hommes qui ne mesurent jamais la convenance de leur

position. On nous a ensuite conduits à l'Hôpital. Autrefois, le nom seul d'Hôpital m'aurait fait frémir. Hurtaud, qui nous y a conduits, n'a pas eu la liberté d'y entrer avec nous. Cet hôpital est encore servi par des sœurs hospitalières, qui ont conservé leur régime, leur costume, et surtout leur touchante bienfaisance. Elles nous ont consolés, elles nous ont inspiré la plus entière confiance. On nous a placés dans deux chambres hautes, dans la plus agréable situation ; elles donnent sur deux galeries opposées qui entretiennent un courant d'air continuel, pour peu qu'il y ait de brise. La chambre que j'occupe avec Barthélemy, Tronson, Murinais, Willot, Ramel et Letellier, a la vue sur la mer, et rien n'arrive dans le port ou n'en sort qui ne passe sous nos yeux. Souvent cette vue sera triste et mélancolique pour moi, souvent elle agitera mon cœur ; c'est là l'océan qui me sépare de ma malheureuse patrie, de ma femme, de mes enfants, de mes amis, de tout mon bonheur, de toutes mes espérances.

On nous a servi un excellent dîner. Le premier que l'on fait à terre est toujours délicieux, lorsque surtout on n'a eu comme nous dès notre départ d'Europe que des vivres gâtés. Nous avons eu de très bonne soupe, du bœuf, du poisson, des melons d'eau, des oranges, des mangues ; tout nous a paru exquis et j'ai dû m'armer de prudence pour ne pas me livrer à mon appétit. A sept heures on nous a servi aussi un très bon souper.

Je me suis couché à huit heures; j'étais accablé de fatigue ; mais j'avais un lit excellent, propre surtout et de l'air ! Il faut avoir souffert près de soixante-dix jours, comme j'ai fait, dans la malpropreté, dans l'air le plus infect, pour concevoir la jouissance de ce changement de situation. Elle calma un instant le sentiment de l'oppression, parce qu'elle ranima l'espérance d'en voir le terme.

23 *brumaire*. — J'ai mieux dormi jusqu'à une heure, et c'est beaucoup plus que je n'avais fait depuis le 18 fructidor. Je ne sais comment j'ai pu résister à tout ce que j'ai souffert. Grâces en soient rendues à la Providence qui a daigné veiller sur moi ! Puisse-t-elle avoir comblé de ses

bienfaits ma malheureuse famille ! L'image de ma femme, de mes enfants et même de ceux que la mort m'a ravis est sans cesse sous mes yeux. Que de pensées, que de sentiments se confondent à la fois !

Nous sommes traités avec le plus grand soin. Le médecin de la maison nous fait souvent deux visites par jour.

On dîne à onze heures et on soupe à cinq heures et demie. Je m'arrange fort bien de ce régime.

Nous avions la liberté de promener dans la cour, qui est très vaste.

Bourdon, toujours étourdi, a voulu savoir si nous étions consignés. Il a causé avec les sentinelles ; cela a déplu, et on nous a interdit de descendre. Bourdon jette feu et flammes, il se croit encore à la Convention.

24 *brumaire*. — Tronson a été dérangé cette nuit et cela nous a empêchés de dormir. Il est difficile d'avoir quelque repos lorsqu'on est six ou sept dans la même chambre.

J'ai pris un bain ; cela a été pour moi encore une jouissance bien agréable. On m'a servi ensuite une soupe aux herbes délicieuse.

Le commissaire de l'Hôpital est venu nous demander de la part de l'agent quels étaient les objets qui pouvaient nous être nécessaires en linge et en habillements. Nous lui en avons donné la note.

Tronson a écrit à l'agent pour demander le changement de consigne donnée hier ; elle a été changée. On nous a permis de nous promener dans la savane qui est près de l'Hôpital et qui est la promenade publique de Cayenne, le matin, de six à huit heures ; le soir, de six à sept, mais accompagnés de gardes. Je suis trop faible pour en profiter, et d'ailleurs ces gardes sur mes pas me déplaisent.

Quoique ma faiblesse soit bien grande encore, je sens que ma santé se rétablit.

25 *brumaire*. — J'ai bien dormi cette nuit, et c'est un grand réparateur que le sommeil.

D'Ossonville nous a fait goûter du chocolat qu'il a acheté fait avec du cacao pur ; nous l'avons trouvé excellent.

La chaleur ne me paraît pas insupportable, et il me

semble que si j'avais ma femme et mes enfants dans une habitation située comme l'est l'Hôpital, je pourrais encore être heureux et tranquille.

Mes compagnons d'infortune font cent questions et on leur fait cent contes sur notre destination ultérieure.

Le général Desvieux est encore venu aujourd'hui s'informer lui-même si nous étions bien et si nous avions quelques réclamations à faire. On a lu hier la proclamation de l'agent aux troupes relativement à nous, elle a fait peu de sensation. Marbois et Aubry ont eu l'imprudence de parler aux gardes qui les accompagnaient à la promenade du matin. On a mis ces gardes aux arrêts. Voilà comment une indiscrète curiosité nous compromet à chaque instant. Malgré cet exemple, Marbois a encore multiplié ses questions aux infirmiers, qui sont du régiment d'Alsace, et sur ce régiment, et sur la composition des autorités constituées. Si cela est rapporté à l'agent, il en concevra de l'inquiétude et il nous éloignera d'ici le plus tôt possible.

Dupeyron est venu le soir; il m'a dit que sa pirogue partait cette nuit avec des ouvriers et des matériaux pour préparer notre logement à Sinnamary, à vingt-cinq lieues d'ici. Ce canton de la colonie, voisin de Surinam, est excellent, dit-on, pour l'air et pour la vie; mais toutes nos communications deviendront plus difficiles, plusieurs occasions nous échapperont. D'ailleurs, il est impossible que nous vivions réunis. Nous sommes composés d'éléments trop hétérogènes, cette réunion serait dangereuse pour nous, elle pourrait l'être pour la colonie. J'ai prié Dupeyron de mettre tout en usage pour empêcher et cette destination et cette réunion.

D'après le rapport d'un des infirmiers, il paraîtrait qu'on nous diviserait et qu'une partie de notre déportation serait placée à peu de distance de Cayenne.

La Vaillante est entrée ce soir dans le port; c'était pour moi un spectacle d'autant plus intéressant de la voir manœuvrer que je n'étais plus à bord.

J'ai pris des informations sur la situation du Jardin des Plantes. Il est presque abandonné. C'est chez l'officier de

santé qu'on a recueilli quelques plantes. Il ne reste plus que deux Muscadiers ; le Cannelier, le Poivrier et le Girofflier ont parfaitement réussi. Il y a des girofliers superbes et qui donnent déjà abondamment à la Gabrielle, habitation de l'Etat. L'Arbre à Pain [1] est très multiplié. Le Pentarque et La Réveillère auraient dû s'en instruire.

26 *brumaire*. — J'ai peu dormi cette nuit. J'avais pris du café, et c'est peut-être la cause de mon insomnie. Je le crois cependant bon dans les pays chauds et contre les affections scorbutiques. Les bains me font le plus grand bien. Cependant je les prends avec crainte, à cause des galeux qu'on traite ici et qui se baignent dans la même chambre. On nous sert des repas simples, mais excellents. J'ai mangé des confitures de goyave, elles sont parfaitement bonnes.

J'ai eu ce soir la visite de Nadeau de Bordeaux habitant ici. C'est le fils d'un fameux courtier de vins. Je l'ai connu dans ma jeunesse et j'ai appris à monter à cheval avec lui. J'ai été extrêmement sensible à son souvenir. Il m'a confirmé notre destination définitive pour Sinnamary. Il m'a fait toutes les offres de service possibles, et en son nom, et en celui de tous les habitants. J'en ai été bien vivement touché.

J'ai les jambes et les pieds enflés ; c'est sans doute une suite de l'état de faiblesse dans lequel j'ai si longtemps été.

27 *brumaire*. — Depuis que je suis à Cayenne, je me lave tous les matins en me levant dans de l'eau froide ; c'est une jouissance que je ne pouvais pas me procurer en Europe.

L'agent a autorisé le médecin de l'Hôpital, Noyer, à nous prévenir que notre destination définitive était pour Sinnamary. Ainsi, voilà une communication officielle qui ne nous laisse plus de doute et qui nous permet de faire des observations.

[1] *Arbre à Pain*. — J'avais toujours pensé que Thouin devait être instruit qu'il y avait déjà des individus de cette espèce dans la Guyane. J'ai su en effet depuis que celui que nous avons porté était une espèce particulière et meilleure que celle qui est déjà répandue dans la Guyane.

J'ai écrit à l'agent pour lui demander la liberté de voir Beckmann, négociant danois, qui a désiré me parler, et Borie, commissaire de la marine, qui est de Bordeaux. Je lui ai écrit une seconde lettre pour lui demander de faire faire des recherches sur une concession que j'ai eue autrefois entre les rivières d'Oyapok et d'Apronague. J'ai demandé à Nadeau quelques approvisionnements pour notre séjour à Sinnamary.

Nous avons eu à dîner des haricots, nommés pois de sept ans. C'est un très bon légume. Je ne sais si cette plante, septennale ici, deviendrait annuelle en France, car, vraisemblablement, elle ne résisterait pas à nos hivers.

On nous a remis des expéditions du procès-verbal de notre arrivée ici. Ces expéditions n'étant pas officielles m'ont paru insuffisantes pour poursuivre la levée du séquestre ; mais l'agent a promis d'en envoyer lui-même pour toutes les occasions. Il y a eu un malentendu, et il paraît qu'il n'avait pas autorisé Noyer à nous parler de notre destination. Il m'a accordé les permissions que je demandais et il m'a promis de faire faire les recherches que je désirais.

C'est un spectacle hideux que celui de voir les vieilles négresses nues — jusqu'à la ceinture — avec des mamelles pendantes qui tombent au-dessous. Parmi les jeunes, il y en a qui ont les formes très belles. Les enfants sont charmants à la couleur près, vifs, gais, sveltes. La plupart des femmes *fument,* ou mâchent le tabac comme les hommes, ce qui est encore une chose révoltante.

La brise a été très fraîche ce soir, nous en avions besoin ; la journée avait été d'une chaleur accablante.

C'est dans une des chambres que nous occupons nommée chambre *Saint-Louis* — celle où j'étais : *Saint-François-Xavier*, — celle qui ne donne pas sur la mer, qu'ont habité aussi Collot d'Herbois et Billaud-Varennes. Par un étrange contraste, c'est dans le lit où est mort Collot que couche La Villehcurnois. Ce monstre, ce Collot, mauvais comédien autrefois, fondateur de la République Française, depuis ordonnateur féroce des massacres de Lyon, est mort

le 18 nivôse an IV. Il frémissait de l'idée que les remèdes qu'on lui administrait ne fussent empoisonnés. Il mourut dans un accès de rage, déchiré de remords et frémissant de l'effroi des vengeances que ses crimes devaient attirer sur lui. Il avait, dit-on, été bien accueilli par Cointel, alors agent du Gouvernement. On l'accuse d'avoir trempé dans le projet d'insurrection que les nègres tentèrent. Il a laissé un enfant d'une mulâtresse, et cet enfant est vu avec horreur dans la colonie. Billaud, dont la froide atrocité au Comité de Salut public n'est que trop connue, est établi à Sinnamary. On aura trouvé piquant de nous réunir dans le même lieu et d'ajouter ainsi un degré de plus à l'horreur de notre proscription.

Je relis *l'Esprit des Lois*, et je relis cet ouvrage avec le plus vif intérêt. Quelles pensées profondes ! Quels textes de méditation au milieu des orages de la Révolution et au sein de l'exil auquel la tyrannie nous condamne !

J'ai eu la visite de Beckmann, négociant danois qui a été assez longtemps à Bordeaux, qui vient actuellement des Etats-Unis, et qui compte s'expédier pour Bordeaux. Il m'a fait toutes les offres de service possibles. Je lui ai dit que j'acceptais cent louis, pour lesquels je lui donnerai ma traite sur Bordeaux.

Notre chambre s'est rassemblée ce soir avec Marbois, et Barthélemy a commencé à nous lire le voyage intéressant de La Condamine depuis les montagnes d'où sort la rivière des Amazones, jusqu'à son embouchure.

28 *brumaire*. — J'ai des démangeaisons qui me font craindre quelque maladie de peau et qui m'empêchent de dormir.

On a signalé ce matin un bâtiment. Nos cœurs tressaillent chaque fois qu'on en annonce, comme si tous devaient nous apporter des nouvelles heureuses de nos familles et de notre patrie.

Nadeau, qui a rempli ma commission, m'a informé que rien ne pouvait faire changer la détermination de l'agent pour notre établissement à Sinnamary et qu'il ne pouvait faire aucune distinction entre nous.

On m'a porté un ancien almanach de Cayenne, où j'ai

trouvé une table d'observations météorologiques assez intéressantes. Je la joins à mon journal.

Mentelle donne pour limites à la Guyane le cap Nord, qu'il place à 1°51' latitude Nord — et 52°23' de longitude. et le Maroni, dont il place l'embouchure à 5°52' latitude Nord et 56° 23' de longitude, ce qui donne à l'étendue des côtes de cette colonie 120 à 130 lieues.

Il donne à l'île de Cayenne 4 lieues d'étendue dans sa plus grande largeur, de l'Est à l'Ouest, et 5 lieues dans sa plus grande longueur du Nord au Sud et 16 lieues de circonférence.

Il place Cayenne à 0°56' latitude Nord et à 54°36' de longitude.

Le bâtiment qu'on a signalé est *la Polly*, que nous avons prise. On ne peut pas être plus heureux que ne l'est l'équipage de notre corvette.

29 *brumaire*. — J'ai écrit ce matin à l'agent du Directoire une lettre très forte sur notre prochain exil à Sinnamary. Je l'ai envoyée vers trois heures, et j'ai su le soir que Jeannet l'avait lue avec attention et l'avait ensuite remise à son secrétaire. Je crains bien, malgré cela, qu'il ne changera pas ses dispositions. J'ai lu cette lettre à Tronson d'abord et ensuite à Barthélemy et à Murinais, qui l'ont extrêmement approuvée. Marbois y aurait voulu quelques changements que je n'aurais pas adoptés, et d'ailleurs elle était partie. Ce qui s'est passé à cet égard me prouve combien nous aurions eu de peine à nous entendre pour rédiger une protestation commune, si essentielle, si nos opinions et notre conduite avaient été uniformes.

Nous avons vu entrer ce soir une prise faite par un des bâtiments de la République. C'est un négrier venant d'Angola avec 240 noirs. Ces prises-là sont peu profitables aux capitaines, mais elles seraient d'une grande utilité pour la colonie.

30 *brumaire*. — J'ai été incommodé aujourd'hui et je n'ai pas pu m'occuper. J'espérais que cinquante jours de diète m'exempteraient de nouvelles maladies.

L'agent m'a fait dire qu'il répondrait à ma lettre, je ne le crois pas.

1er *frimaire*. — J'ai été très malade cette nuit, j'ai eu des douleurs de coliques atroces ; je n'ai rien pris que le soir et je me suis trouvé beaucoup mieux. Je pourrais avoir un certificat de maladie pour rester à Cayenne, mais j'aime mieux suivre mes compagnons de malheur et tâcher de m'arranger le mieux que je pourrai dans le lieu de mon exil.

2 *frimaire*. — Je me suis astreint à un régime très sévère et j'espère que par ce moyen mon dérangement n'aura pas de suites.

Les habitants se sont empressés à demander les noirs qui viennent d'arriver ; ils sont déjà tous distribués. On a fait ressortir le bâtiment pour essayer sa marche, afin de l'envoyer en croisière s'il paraît convenable. Nous l'avons vu courir quelques bordées, mais il faisait peu de vent ; d'ailleurs ce bâtiment était trop peu lesté pour lui donner les voilures nécessaires à un pareil essai.

3 *frimaire*. — Beckmann est venu me voir, et nous sommes convenus qu'avant de partir pour Sinnamary, je lui remettrais toutes mes lettres et quelques instructions.

Il y avait des livres anglais très précieux à bord de la prise que nous avons faite. On les a tous éparpillés ou gâtés. On nous les promet tels qu'ils sont.

Nous avons fait quelques achats de marchandises qu'on nous dit propres pour échanger à Sinnamary.

On nous promet des domestiques, ils sont indispensables.

4 *frimaire*. — Notre départ approche ; c'est avec regret que je quitte Cayenne. J'avais pensé que nous pourrions nous occuper ici d'une manière utile. Tous mes projets s'anéantissent et je crains d'être réduit à une inaction cruelle pour moi, lorsque je serai à Sinnamary.

Beckmann me donne tous les jours de nouveaux témoignages d'estime et d'intérêt. J'ai vu M. Franconie, auquel Barthélemy avait été recommandé, c'est le négociant qui me paraît jouir ici du meilleur crédit et de l'estime la plus générale. J'en ai été très content. C'est un homme de cinquante et quelques années qui me paraît très sage et très prudent.

5 *frimaire*. — Nous préparons nos paquets; j'ai fait mes malles. Nos achats augmentent nos bagages, et nous sommes un peu plus embarrassés qu'en partant du Temple. Nous ne voyagerons pas, heureusement, d'une manière aussi incommode. J'ai commencé mes dépêches et j'y ai travaillé jusqu'à onze heures du soir. Je ne sais comment j'achèverai demain matin tout ce que j'ai encore à écrire.

6 *frimaire*. — La fatigue a été pour moi un excellent somnifère, voilà la meilleure nuit que j'ai passée. Je me suis levé à trois heures, et à sept heures, toutes mes dépêches étaient prêtes. J'ai donné une instruction détaillée à Beckmann et toutes mes dépêches. Il m'a promis de partir pour Paris en arrivant à Bordeaux ou à Rochefort. Daigne le ciel le conduire le plus rapidement possible ![1]

Nous avions un excellent déjeuner dînatoire; j'avais grand'faim ; j'ai un peu oublié les leçons de sagesse que je m'étais prescrites et j'ai mangé beaucoup plus que je n'avais projeté.

J'ai demandé à Brottier, qui est très bien, en sa qualité d'abbé, avec les sœurs de l'hôpital, ce qu'on pourrait faire pour elles, pour leur donner un témoignage de notre reconnaissance. Il m'a dit qu'elles désiraient avec la plus extrême ardeur de faire venir de France quelques-unes de leurs bienfaisantes compagnes pour partager leurs soins et soutenir l'hôpital, qui serait bientôt anéanti sans elles. Je leur ai donné l'adresse de Gramont et C^ie^ et je leur ai promis d'écrire de la manière la plus forte pour qu'on mette tout en usage pour seconder leurs projets et faciliter le passage de leurs sœurs. Elles ont été extrêmement sensibles à mon empressement et à mes promesses, elles me l'ont témoigné par leurs larmes. Il est impossible d'avoir plus de soins et des attentions plus délicates qu'elles n'en ont eu pour nous pendant notre séjour à Cayenne[2].

[1] Il a remis toutes mes dépêches avec soin en arrivant à Paris.

[2] Les circonstances ont rendu mes soins inutiles. L'ordre de prendre tous les bâtiments neutres n'a pas permis qu'aucune de ces filles bienfaisantes qui sont encore en France osât s'exposer aux dangers de la mer et à ceux de la guerre.

Tous les administrateurs du Département sont venus pendant que nous dînions, et ils nous ont donné les témoignages du plus vif intérêt.

Defaux, habitant du côté d'Apronague, était venu me voir hier; il est revenu aujourd'hui et il m'a fait ses adieux en versant des larmes. Il m'a promis une collection d'échantillons de bois. Il y en a de toute espèce et de superbes dans son canton.

Nous avons quitté l'hôpital vers onze heures un quart ce matin. Nous y avons laissé La Villeheurnois. Les bénédictions des sœurs nous ont accompagnés et nous avons été conduits au rivage par un grand nombre d'habitants. J'avais encore de la peine à marcher et à me soutenir sur ces roches glissantes et presque en flammes par l'ardeur du soleil. Nous nous sommes embarqués dans le même endroit où nous avions débarqué, de sorte que je n'ai vu ni le port ni la ville de Cayenne. Une chaloupe de *la Vaillante* nous a portés à bord de la goélette du capitaine Prachet, qui est chargé de nous conduire à Sinnamary. Prachet est de Bordeaux et il est beau-frère de Nadeau, ainsi j'étais parfaitement recommandé : sa goélette, construite aux États-Unis, est charmante et elle marche supérieurement. Cependant, la quantité de personnes et d'effets embarqués sur ce bateau ne nous permettait pas d'y être bien à l'aise. Nous avons eu le plus beau temps et la mer la plus belle. Nous avons mis à la voile à onze heures et demie. A deux heures nous étions par le travers de la rivière de Kourou; à trois heures, nous avons dépassé les Iles du Salut, que nous avons longées d'assez près pour les bien voir ; elles paraissent fertiles quoique abandonnées. C'est là qu'en 1764 on plaça d'abord de nombreuses colonies d'Allemands, qui presque tous trouvèrent là leurs tombeaux, non pas tant par l'insalubrité du climat que par les fautes et la cupidité des chefs.

Il y a un excellent port entre ces îles, et si la colonie acquérait un jour quelque importance, c'est là qu'il faudrait placer ses moyens de défense, et peut-être même le centre de son commerce. Les plus gros bâtiments pourraient atterrir là en toute sûreté.

Plusieurs de mes compagnons ont éprouvé le mal de mer quand nous avons été entre la terre et les Iles du Salut, la mer est presque toujours houleuse dans cette partie, et elle est quelquefois très grosse. Je n'en ai pas été fatigué, et cela m'a fait plaisir.

A cinq heures, nous avons découvert la rivière de Sinnamary. A cinq heures et demie, nous avons dépassé l'île Verte, qui est une petite roche à peu de distance de la côte. En général, toute la vue de cette côte est basse et monotone. Les palétuviers bordent la mer et forment un rideau qui empêche la vue de l'intérieur, excepté de quelques petites montagnes dont on aperçoit la cime.

A six heures et demie, nous avons tâché d'entrer dans la rivière; la mer était trop basse, nous avons échoué.

Les vases s'étendent ici à plus de trois ou quatre lieues de la côte. Nous avons fait un signal. On nous a répondu de la batterie qui est à la pointe avec un pierrier chargé à boulet. Nous l'avons entendu siffler près de nous. C'est sans doute une étourderie. On a envoyé à terre par une petite pirogue qui est venue à notre bord; il n'y a pas assez d'embarcations, et il est trop tard et trop nuit pour descendre. Heureusement, le temps est superbe. Sans ce petit contre-temps, nous aurions été de Cayenne à Sinnamary dans moins de huit heures.

AN VI

7 *frimaire*. — J'ai reposé sur un matelas placé à l'arrière, mais je n'ai pas pu dormir. Craignant le mal de mer, je n'avais que très peu mangé hier. J'ai mangé ce matin avec le plus grand plaisir un reste de chapon. Vers sept heures, ne pouvant pas entrer, nous avons commencé à descendre à terre en pirogue. Je n'ai pu y descendre que vers huit heures. Toute la nuit, nous avons entendu un bruit assez singulier.

J'ai vu que c'était le bruit des poissons appelés « gros yeux » qui vont en troupes et qui sautent ou s'élancent sur la vase presque autant qu'ils nagent. Ils sont par milliers

sur cette côte et ils se suivent par troupes de plusieurs centaines sur plusieurs lignes; un seul est à la tête qui s'élance avec la plus grande célérité. J'ai descendu sur la rive droite de la rivière de Sinnamary, où il y a un poste établi. J'ai pris un échantillon de vase endurcie en forme de galets, ainsi que des graviers qui se trouvent sur le rivage. La côte est superbe. La rivière est belle, il y a beaucoup d'eau quand on y est entré. Il y a un navire mouillé d'environ deux cents tonneaux. Les palétuviers et les arbres toujours du plus beau vert descendent jusqu'au bord de la mer. J'ai vu pour la première fois les bois de la nature : ils sont presque impénétrables. Des lianes de toute espèce les entrelacent et les courbent ou les accablent. La distance de la côte à Sinnamary est d'environ une demi-lieue. J'ai fait cette route à pied, quoique je n'eusse pas marché en quelque sorte depuis mon départ de Paris. Avant d'arriver à Sinnamary, il faut traverser une savane assez aride où j'ai eu très chaud. Il est impossible de se peindre l'état de ruine de Sinnamary. Cela me rappelle exactement les landes de Bordeaux et les cabanes des bergers. La maison *nationale* est la mieux : mais elle n'a qu'un rez-de-chaussée ; elle est d'ailleurs assez bien placée. La rivière serpente d'une manière très agréable en face de notre logement. Nous sommes très à l'étroit. Nous avons tiré les lits au sort ; j'ai dans ma chambre Barthélemy, Tronson, Rovère et Bourdon. Toujours d'étranges singularités! J'ai proposé de donner à dîner aux autorités constituées. Nous avons invité le commissaire, le maire, le commandant, le chirurgien, la garde-magasin, le commandant de notre garde, le capitaine Prachet.

8 *frimaire*. — Le commandant et l'officier de la garde ont refusé : le premier est malade ; le deuxième est un terroriste, dit-on, qui a cru ne pas devoir dîner avec des déportés. Hier, en arrivant, j'ai vu la maison que j'avais louée, sa tristesse me repousse. Elle me rappelle trop mon séjour dans les Landes et les enfants que j'y avais et que je n'ai plus. Notre dîner, quoique beaucoup d'objets nous manquent, était assez bon. Le poisson est ici excellent et très abondant : mais voilà tout. Les habitants sont dans

la plus affreuse misère. La culture est ruinée. L'air, très bon autrefois, est devenu d'une insalubrité effrayante. Je ne sais comment nous nous arrangerons. Il est impossible que nous demeurions entassés comme nous sommes. J'ai dans la jambe droite une douleur assez forte. C'est une suite de mes promenades de nuit. En allant chez le maire, nous avons vu Billaud-Varennes, que je ne connaissais pas. Il est seul dans une maison et il va dîner chez Bousquet, qui est vis-à-vis. J'ai annoncé à mes amis qu'il m'était impossible d'aller habiter la maison que j'avais louée. Nous avons eu à dîner de la tortue, que j'ai trouvée très bonne.

9 *frimaire*. — J'ai écrit plusieurs lettres que j'ai remises au capitaine Prachet[1]. C'est un homme très actif. Il rendra compte à Jeannet et il fera connaître aux habitants de Cayenne l'horreur du lieu de notre détention. Tout semble l'aggraver. Nous ne pouvons plus nous entendre sur nos projets et nos arrangements ; et cela est facile à expliquer, puisque notre envoi ici ne nous est même annoncé que comme provisoire. On nous parle de concessions à Conanama, ou dans le haut de la rivière de Sinnamary. Avec quoi et comment les cultiverions-nous, pendant que les habitants ne peuvent plus soutenir la culture même des vivres qui leur sont nécessaires pour exister? Ce spectacle de ruine et de désespoir est affreux.

10 *frimaire*. — J'ai vu plusieurs maisons pour savoir si j'en pourrais trouver une qui me convînt. Toutes sont humides et obscures. Chacun en cherche, et, s'il sortait assez de monde d'ici, je préférerais y rester. Marbois et Murinais se sont arrangés pour se mettre en pension. Barthélemy et Tronson veulent aussi faire un arrangement, de sorte que je resterai seul. Je m'en féliciterais, d'autant que cette séparation n'a pas été provoquée de ma part. Je comptais rester à la table commune, mais Willot, ce matin, m'a déclaré que ces Messieurs, c'est-à-dire lui, Pichegru, Aubry, Delarue, voulaient avoir leur table

[1] Cet homme nous avait promis beaucoup et n'a rien fait pour nous. Il a montré depuis qu'il craignait de déplaire aux agents du Directoire.

à part ; et dans le même instant il m'a fait la grossière impolitesse d'inviter Bourdon à se joindre à eux, parce que Rovère a aussi pris des arrangements pour se mettre en pension. Ils me rendent service. Enfin, le soir, Tronson et Barthélemy se sont décidés à faire table commune avec moi. Je ne conçois pas de caractère plus indécis que celui de Barthélemy. Tronson veut se mettre seul dans la maison que j'ai louée ; c'est une folie qui ne tiendra pas.

On m'a apporté une espèce de poule d'eau et la bécasse des Savanes.

11 *frimaire.* — J'ai commencé aujourd'hui ma table particulière. Me voilà constitué maître d'hôtel. C'est une occupation de plus. Nous avons été assez contents de dîner. Le cuisinier me paraît bon, mais il faut le diriger.

Les pluies ont commencé aujourd'hui. Nos promenades deviendront difficiles ou impossibles. Nous sommes arrivés à une époque intéressante pour la végétation ; elle était sur son déclin : mais, du moment où le soleil s'approche du solstice d'hiver et que les pluies commencent, la végétation se ranime et les arbres, sans se dépouiller, repoussent de nouvelles feuilles et de nouvelles fleurs. La terre se ranime et on voit poindre partout de nouvelles herbes et de nouvelles plantes. On m'a apporté un oiseau appelé par les gens du pays : Petit Papay. On m'a apporté le Paragua, la Cigale, le Kinkin, l'Ani, appelé ici Diable des Savanes.

12 *frimaire.* — Je commence à dormir beaucoup mieux, et, malgré l'insalubrité de l'air ici, ma santé se fortifie chaque jour. C'est en m'occupant beaucoup de nos détails de ménage et de l'histoire naturelle. La Providence soutient mon courage et me donne des forces que j'étais loin d'espérer.

13 *frimaire.* — Les pluies commencent sérieusement. C'est un temps cruel ici. La chaleur diminue peu, mais l'humidité est affreuse, tout se moisit, le sucre se fond.

Il faudrait avoir de la place et des armoires isolées pour pouvoir conserver mes approvisionnements de bouche et mes vêtements.

14 *frimaire.* — Je m'éveille toujours à deux heures. Je

ne puis concevoir la cause de l'abondance de mes urines la nuit. Je bois très modérément et, que je boive l'après-midi ou que je ne boive pas, je n'éprouve pas de différence à cet égard.

J'ai planté deux Cactus dans mon jardin. J'en avais trouvé les racines dans la savane. J'ai planté des boutures de Camanise, je ne sais si elles réussiront.

Roucou. — On m'a apporté du *Rocou* ou *Roucou*. J'en ai vérifié la description dans Bomare, elle est parfaitement exacte, excepté que la plante paraît ici plus vigoureuse qu'il ne l'a décrite ; les grandes feuilles ont plus de six pouces. Je crois qu'on pourrait en tirer un plus grand parti que celui qu'on en obtient.

Indiens. — Nous avons vu arriver le soir quatre Indiens pour la chasse et pour la pêche[1]. Ils sont envoyés par Jaquet, habitant d'Yracoubo, d'après l'ordre de Jeannet. Ce sont des *Galibis ;* ils ne portent que leurs flèches, leurs arcs, leurs hamacs et quelques poissons secs. Vogel, le maire, me disait qu'il avait fait un voyage de huit mois chez les différentes nations indiennes. Il prétend y avoir mangé de la chair humaine, qu'il ne reconnaissait pas ; mais, en ayant demandé de nouveau, on lui porta un bras. Je ne sais à quel point on peut le croire.

15 *frimaire.* — J'ai écrit quelques lettres à Cayenne, que j'ai remises à M. Prévôt, ingénieur ; je me trompe, elles sont parties par le messager du commandant. J'ai remis à Prévôt une note des objets qui me sont indispensables. Je me suis fait céder quelques piquets de clôture. J'ai demandé à Cayenne plusieurs objets qui nous manquent. L'humidité est extrême. A peine peut-on écrire, tant le papier est mouillé. J'ai fait quelques visites à Sinnamary. Je suis allé chez le commandant ; en revenant, je suis entré chez M. Fournier, qui est malade, et qui, s'il se remet, me sera très utile. Il connaît les bois et il pourra travailler à m'en faire une collection. J'ai entré chez Bousquet, qui m'a fait goûter du rhum de Sinnamary, qui m'a paru assez bon. J'ai voulu essayer si la patate donnait une fécule

[1] Ces Indiens nous rendirent très peu de services.

comme la pomme de terre. J'en ai obtenu une assez grande quantité. N'ayant pas de tamis, je n'ai pas pu la laver parfaitement; mais je l'obtiendrai parfaitement belle en la lavant mieux. Nos Indiens, partis ce matin pour la pêche, sont revenus ce soir assez tard ; ils n'ont porté que trois Machouaras, un très beau et deux moyens. Nous en avons mangé à la pimentade et grillés. Le grillé est parfaitement bon avec de l'huile et du vinaigre. Rozen ne parle pas de la patate, elle en valait la peine cependant.

16 *frimaire*. — Je reprends mon sommeil.

J'ai dessalé un peu de beurre pour déjeuner; je l'ai trouvé excellent. Je ne pouvais pas depuis plusieurs jours prendre de chocolat. J'y ai mêlé du lait aujourd'hui, et je l'ai trouvé très bon. J'ai commencé les livres de la Chimie de Fourcroy, je les suivrai avec joie. Nos Indiens sont partis tard pour la pêche. Bosquet, habitant de Sinnamary, est venu me voir; il arrive de Surinam ; il m'a dit que cette colonie regorgeait de denrées coloniales. J'ai examiné le Jardin : la végétation se développe avec la plus grande force. J'ai nettoyé un pied de vigne et plusieurs pieds de haricots, qui sortaient de terre. Nous avons eu aujourd'hui un excellent dîner. Le Machouara à la sauce au vin est parfaitement bon, ainsi qu'en hachis. J'ai examiné après le dîner le terrain de S... dont j'ai pris la jouissance, il est susceptible d'une très bonne culture. Nos Indiens sont revenus de la pêche, et ils n'ont rien pêché que des Machouaras blancs. Je leur ai fait faire deux harpons pour pêcher de très gros poissons.

Tronson et moi discutions à table aujourd'hui la question de savoir si une république commençante pouvait être heureuse et se soutenir. Je le pense, et il n'a pu m'opposer que des abstractions qu'il faut abandonner lorsque l'histoire et les faits déposent contre les résultats de ces abstractions.

On dit qu'il est arrivé un aviso à Cayenne. Qu'il est cruel d'attendre huit ou dix jours des nouvelles que nous aurions à l'instant si nous étions à Cayenne!

17 *frimaire*. — J'ai transpiré très fortement cette nuit.

J'ai été obligé de changer de chemise en me levant. Les Indiens sont partis en pirogue pour la pêche et la chasse. Je leur ai fait donner de la cassave et des poissons. Pichegru et Willot sont partis pour la chasse. J'ai cru ensuite entendre un coup de canon à la Pointe. J'espérais que nous aurions des nouvelles, mais nous n'avons rien appris. On m'a apporté deux oiseaux, le Bouvreuil noir du Mexique et le Cocot-zin. Ils sont indiqués dans ma collection d'oiseaux. Nous avons donné à dîner au commissaire, nous avons eu un très bon dîner. Le commissaire Boucher a beaucoup voyagé dans l'Inde et en Amérique, et sa conversation est très intéressante.

La conversation retombe sans cesse sur la politique. Tronson raisonne toujours principes, et il oublie que cela ne suffit pas en politique, car le plus souvent c'est contradictoirement aux principes que les gouvernants se conduisent. On a parlé de Thibeaudeau, et j'ai franchement exprimé mon opinion à son égard. C'est Thibaudeau qui a entraîné dans les idées les plus exagérées sur les projets du Conseil des Cinq-Cents et Faucher et Tronchet lui-même. Il n'a ainsi que trop influé sur la perfide sécurité qui nous a perdus.

J'ai fait sécher la fécule de patate ; il aurait fallu un tamis pour l'obtenir parfaitement belle.

Les Indiens sont revenus ; ils n'ont presque rien porté.

Toujours sans nouvelles, je ne puis dire à quel point cela me tourmente.

18 *frimaire*. — J'ai eu une suée encore plus abondante ; cela me fatigue. Je voudrais pouvoir me faire faire des bouillons rafraîchissants ; mais cela est impossible, il n'y a rien pour en faire.

Tronson hier soir est venu me prévenir qu'on supposait que j'avais écrit à l'agent du Directoire pour dénoncer des projets de fuite et pour protester contre ces projets. D'après cela Willot se proposait d'avoir ce matin une explication très chaude avec moi, et, pour commencer à échauffer les têtes, ils ont fait beaucoup de bruit dans la chambre voisine de la nôtre. On disait que l'on était ins-

truit par Ramel, qui avait lu ma lettre. Tronson a vu Ramel ce matin, qui l'a assuré qu'il n'avait rien dit de semblable. J'ai moi-même eu une explication avec Willot; je lui ai fait voir la lettre que j'ai écrite le 29 brumaire à l'agent, dans laquelle je lui disais : « J'observerai encore que le poste de Sinnamary n'est pas sans danger et pour votre responsabilité et pour notre sûreté personnelle, puisque des corsaires anglais peuvent y descendre et l'ont déjà tenté. »

J'ai cru très politique de faire cette déclaration, et Willot en a convenu. Je leur ai demandé une fois pour toutes d'avoir une explication franche toutes les fois qu'il y aurait des rapports sur mon compte. Peut-être cette scène sera-t-elle utile, elle met à nu toutes les petites manœuvres employées pour nous diviser.

J'ai acheté à Bosquet du tafia et du quack.

J'ai examiné une chauve-souris, tuée hier soir. C'est la chauve-souris fer de lance. Ce n'est pas, comme on le prétendait, la chauve-souris vampire, dont Barthélemy était déjà [effrayé ?]

J'ai fait une visite à Marbois. Sa chambre est très humide, mais il renonce à y coucher ; ce sera pour lui un cabinet de travail, et il en faut absolument un, si l'on veut s'occuper.

La pluie continue, et bientôt les chemins seront impraticables.

Mon sucre se fondait; je me suis déterminé à en faire faire du sirop.

On m'a apporté des guirlandes de fleurs d'une plante que je crois une liane. On me l'a donnée sous le nom de Sombo. Le chirurgien croit que c'est le *Pareine brava*. Rien n'est beau comme cette guirlande ; elle pourrait servir de modèle pour les plus beaux ornements. (Voyez la description.)

Les Indiens nous ont rapporté une pêche assez abondante. Nous avons eu pour la première fois un poisson à écaille qui est assez bon.

J'ai acheté du quack pour nos nègres et nos Indiens. C'est la fève de N. séchée. On la préfère dans cette sai-

son à la cassave qu'on a de la peine à sécher à cause de la pluie.

19 *frimaire.* — J'ai dormi si profondément que je n'ai pas entendu le tapage qu'a fait hier au soir le tailleur nègre en rossant sa femme, dont il est jaloux. Murinais, dit-on, a voulu apaiser cette querelle, et il est tombé et a reçu quelques coups.

La pluie n'a pas cessé cette nuit.

J'ai beaucoup de peine à avoir une pirogue pour envoyer mes Indiens à la pêche.

Le temps a été à la pluie tout aujourd'hui.

J'ai acheté de moitié avec Delarue un mouton ou plutôt un bélier qui nous a coûté 26 francs.

Les Indiens ont rapporté une très belle pêche ; mais toute en Machouara, c'est le poisson le plus connu. C'est presque le seul qu'on nous apporte.

Je ne crois pas que la liane que je décrivais hier, et dont j'ai fait un dessin assez irrégulier, mais qui cependant en peut donner une idée, soit la Pareine brava. Ce serait très heureux. Je tâcherai d'avoir la racine.

Nous avons un nouveau commandant pour le poste. Il est venu par terre, mais il n'a porté aucune lettre. Cela est inconcevable, et cette difficulté de communication est vraiment désespérante. On dit que ce nouveau commandant est un peu terroriste. Cela est fâcheux ; mais au reste nous avons peu de choses à démêler avec lui.

20 *frimaire.* — Je me suis levé de bonne heure pour écrire à Paris et à Cayenne. Le commissaire Boucher partira ce matin, et il portera mes lettres. J'ai écrit à ma femme et à mes enfants, à Jeannet, à Franconie, à Nadeau, à Ménard.

On avait dit qu'il y aurait une embarcation à bord, mais il n'y a rien paru.

J'ai fait travailler mon jardin. J'ai distribué quelques graines que j'avais apportées de Cayenne, afin d'avoir des plants si les miens manquaient.

Les Indiens n'ont ni chassé, ni pêché ; il paraît qu'ils fêtent le dimanche.

J'ai voulu l'après-midi aller voir le bois le plus près

d'ici; mais une quantité de mouches ou de fourmis ailées qui m'ont assailli dans la savane m'ont forcé à revenir.

J'ai acheté deux coqs et six poules pour faire le fond de mon poulailler. Ils m'ont coûté 40 francs pièce.

J'ai fait du punch au rhum très léger. Je crois cette boisson très bonne ici, mais il faut y ménager extrêmement le rhum[1].

Je lis tous les jours Montesquieu avec un nouvel intérêt. Je suis bien fâché de n'avoir pas toutes ses œuvres.

Le commissaire Boucher est parti ce matin à midi. C'est un homme qui a beaucoup servi et qui n'est pas savant. Il paraît, en blâmant la conduite de Jeannet, le craindre beaucoup, et cela le rend d'une extrême timidité.

Le nouveau commandant est venu à onze heures. C'est un bon officier parvenu ; nous verrons quelle sera sa conduite.

21 *frimaire*. — Je continue à dormir beaucoup ici, ce que je n'avais pas fait depuis longtemps ; mais je sue abondamment toutes les nuits. Je me lève à cinq heures, et, en me levant, je me lave, et la tête et les pieds. Je crois qu'ici la plus grande propreté est indispensable pour conserver la santé.

J'ai planté un oignon de France pour savoir s'il me donnerait de la graine.

J'ai fait partir deux Indiens pour la chasse et deux pour la pêche.

On m'a apporté une plante dont on ne sait pas le nom et qui porte des fleurs odorantes. La feuille ressemble à celle du jasmin, la fleur à celle du myrte.

On m'a apporté cette partie de la liane qui se porte

[1] J'étais dans l'erreur. J'ai éprouvé ensuite par expérience que le régime le plus sage était de s'abstenir de rhum, de tafia et de liqueurs, et de ne faire qu'un usage très modéré du vin. Au milieu de l'épidémie qui a régné dans presque toute la Guyane dans l'été de l'an VI, je crois m'être préservé par cette conduite des rechutes auxquelles je devais m'attendre après une longue et cruelle maladie.

vers l'eau ou la terre pour y prendre racine. La structure de cette partie doit être intéressante à examiner, mais je n'ai ni loupe, ni microscope.

Les Indiens n'ont rien tué à la chasse.

Les pêcheurs ont été plus heureux ; ils ont porté plusieurs Machouaras, dont quelques-uns très beaux et quelques crabes.

Le temps est assez beau depuis hier après-midi. J'ai fait une visite au nouveau commandant.

Il a été question de partager la que nous avions achetée à Tronson. Je demandai qu'ils restassent en commun ; Tronson plus que personne s'est élevé contre cette proposition en m'accusant indirectement d'avoir cherché à rompre le projet de société que nous avions eu. Je n'ai rien répondu, ce n'était pas le moment de discuter cet objet, mais j'y ai été extrêmement sensible. Je lui en parlerai demain.

J'ai mangé des crabes à souper : je les ai trouvés assez bons.

22 *frimaire*. — J'ai mal dormi et je me suis levé de très bonne heure. Pichegru et Willot sont allés à l'habitation du maire à trois lieues d'ici.

J'ai fait sentir, je crois, à Tronson combien son accusation de hier dirigée contre moi relativement à la rupture de notre société était peu fondée ; malheureusement on est venu nous interrompre. N'y aurait-il donc aucun moyen de conserver et la confiance et l'amitié dans une situation aussi pénible que la nôtre, et nos intérêts particuliers nous isoleront-ils toujours ?

Cailloux. — On m'a donné d'Ossonville des cailloux transparents, connus sous le nom de cailloux de Cayenne.

Talc. — Du talc ramassé sur le bord de la mer, qu'on me dit abondant.

Indiennes. — Nous avons vu deux femmes indiennes traverser le chemin de la savane très lentement. Je suis allé les voir. Elles ont les cheveux longs ; elles sont peintes de rocou très vif : elles ont pour ornements de la vassade, des dents de poissons entières pendant au cou et à la ceinture ; cette dernière parure est recouverte d'un petit

tablier orné, qu'on nomme couyou. Elles portent aussi des pièces de différentes monnaies enfilées... En marchant, ces pièces de monnaie font le bruit de grelots ou sonnettes. Par-dessus le rocou elles ont d'ailleurs des dessins noirs très bizarres, sur le visage, sur les bras, sur les cuisses et sur les jambes. Les enfants en sont également ornés. Ces femmes, venues à pied, devançaient quatre pirogues qui n'ont pas tardé à arriver. Elles portaient l'équipage indien de la pirogue de Bousquet, et des femmes et des enfants. On m'a dit que c'était tout le village. Leurs pirogues sont d'une incroyable légèreté ; ils portent avec eux tous leurs ustensiles, leurs hamacs, leurs vases de terre, quelques patates, quelques petites tortues, des paniers artistement faits et leurs instruments de musique. C'est un spectacle très singulier; mais, ce qui l'est davantage, c'est l'opposition de notre curiosité avec leur froide indifférence pour nous et pour presque tous les objets dont nous nous servons.

Les Indiens ne nous ont rapporté que peu de poissons et quelques crabes. Je parle de nos pêcheurs. Un d'eux a la fièvre et ne quitte pas son hamac[1].

Goudron ou *Brai*. — En me promenant, j'ai vu fondre une espèce de goudron ou de brai pour raccommoder des pirogues. J'ai examiné et j'ai vu une écorce d'un arbre qu'on m'a dit s'appeler le *masig*, qui se dépouille chaque année d'une écorce épaisse qui contient abondamment un bitume noir, qui fond à la chaleur dans des chaudières comme notre brai. On peut en faire un pain solide en écumant les parties terreuses ou ligneuses de l'écorce. Ce brai est excellent et peut parfaitement rem-

[1] Les Indiens supportent leurs maladies avec calme et patience. J'ai vu ce pêcheur une journée entière dans son hamac sans rien prendre absolument. Ils ne se tourmentent pas comme nous de boissons, de lavements, de remèdes, ils laissent agir la Nature. Ils ont quelques plantes dont ils font usage quand le mal est bien connu ; un petit chirurgien arrivant de France fait ici la médecine et dédaigne les remèdes indiens, dont plusieurs sont consacrés par des siècles d'expérience. Nos botanistes se bornent à des collections pour obtenir en France des places et ils n'étudient pas les usages des plantes qu'ils recueillent.

placer le brai et le goudron d'Europe ; je ferai quelques expériences sur cette matière, si j'en puis avoir une certaine quantité. Il semble que la nature ait prodigué toute sa richesse et ses moyens à ces climats, mais les bras nous manquent.

Ce bitume a une odeur qui tient un peu de celle de l'encens. Que d'expériences il y aurait à faire ici ; mais tous les instruments nous manquent !

Avant l'arrivée des Indiens, nous avous eu une discussion assez vive sur la Constitution. Je voulais assurer les droits du peuple en ôtant au Directoire le pouvoir arbitraire de destituer les magistrats élus par le peuple lui-même. Tronson soutint avec Bourdon que sans cela le pouvoir exécutif serait paralysé. Je n'en crois rien et je soutiens que ce pouvoir est le despotisme organisé par la Constitution elle-même. Nous en avons vu les résultats. C'est ainsi que la liberté s'est annoncée ; c'est ainsi que l'esprit public qui, bien dirigé dès le commencement de la Révolution, aurait fait des prodiges, s'est entièrement détruit.

Tandis que Bourdon et Tronson soutenaient une opinion contraire à la mienne, ils soutenaient aussi, d'après le plan de Pichegru, qu'il fallait ôter au Directoire le pouvoir de destituer les officiers de l'armée.

Je ne le crois pas : c'est bien alors qu'on eût paralysé ce pouvoir exécutif. C'est bien alors qu'il eût été nul. Ce qu'il faut, c'est stipuler avec sagesse les cas dans lesquels le Directoire peut provisoirement destituer, mais en assurant une garantie contre l'injustice ou l'arbitraire du destituteur. Tout autre système renverserait le gouvernement ou anéantirait la liberté.

23 *frimaire*. — Quelques Indiennes sont venues successivement me voir. La plupart sont baptisées. Elles paraissent tenir aux idées religieuses que leur nation a reçues des missionnaires. J'examine les ligatures de leurs jambes, elles mettent ces ligatures aux petites filles dès leur plus jeune âge. Elles ont la lèvre inférieure percée ; elles y placent par l'intérieur cinq ou six épingles dont la pointe reste en dehors. Elles aiment autant le tafia que

le font leurs maris, et elles deviennent un peu incommodes parce qu'on leur en donne chaque fois qu'elles se présentent.

Pichegru et Willot sont revenus de leur course sur l'habitation du maire. Willot m'a dit qu'elle est dans la plus agréable situation. La terre y est excellente et les vivres de toute espèce y sont extrêmement abondants. Si ce n'était pas une terre d'émigré, j'en traiterais avec plaisir. J'ai planté quelques citrouilles. J'ai semé le reste de la planche en melons d'eau. En voulant travailler, j'ai donné un coup de houe sur une fourmilière ; un essaim de petites fourmis ont monté le long du manche sur mes mains, et elles m'ont causé une démangeaison des plus vives. Je l'ai calmée facilement en me frottant avec un citron, mais je n'ai pas pu parvenir à me servir de ma houe.

Enfin, l'embarcation qui apporte les affaires de notre nouveau commandant est arrivée. On m'assure qu'elle nous apporte des lettres.

J'ai des échauffements entre les cuisses et sur le dos qui m'inquiètent un peu, et d'autant plus qu'il paraît que la nourriture de poisson contribue singulièrement aux maladies de peau.

Nos Indiens n'ont presque rien rapporté de la pêche.

24 *frimaire*. — J'ai été réveillé vers dix heures par une discussion très animée entre Pichegru, Willot et Bourdon, sur le droit de destitution attribué au Directoire ; c'est la même question que nous traitions avant-hier. Willot et Pichegru soutenaient la même opinion que je défendais et ils l'appuyaient des plus fortes raisons. Cela m'a conduit à penser que la définition d'un gouvernement vraiment républicain, ou plutôt de tout bon gouvernement, serait celle-ci : *Un gouvernement où l'existence, la sûreté, la propriété et l'honneur de tout citoyen sont toujours sous la garantie des formes constitutionnelles et des lois*. Cette définition qu'on ne peut contester suffit pour prouver combien le droit de destitution arbitraire donné au Directoire est subversif de la vraie liberté.

J'ai écrit à Nadeau, à Beckmann, et à Franconie par Bousquet qui part à une heure.

Monnier, qui commande la pirogue dans laquelle sont venus les effets du commandant, m'a remis plusieurs lettres écrites du 13 et du 14 ; il a resté neuf jours en route. On nous confirme de Cayenne, car on l'avait déjà dite ici, la mort du roi de Prusse. On ajoute que le nouveau roi nous a déjà déclaré la guerre, que la paix avec l'empereur est rompue et qu'une nouvelle alliance unit contre nous les cours de Londres, de Berlin et de Vienne. Dans l'épuisement où est la France, quels seront les moyens du Directoire? Avec quelle impatience, j'attends des nouvelles de ma patrie!

J'ai invité Monnier, un jeune homme qui était avec lui, Cabrol, le chirurgien, et le garde-magasin à dîner avec nous. Je n'avais presque rien et je suis parvenu à avoir un excellent dîner, plus même qu'il ne fallait.

Ce Monnier était établi à Démérary quand les Anglais l'ont pris : il a été obligé de fuir, ainsi que plusieurs Français qui y étaient établis. Quelques-uns sont encore dans les bois, où ils vivent parmi les Indiens. Cette colonie fut prise le 21 avril 1796, ou plutôt elle s'est livrée. Elle est extrêmement riche. Surinam était aussi dans l'état le plus florissant. Cette colonie regorge actuellement de denrées coloniales et particulièrement de colons. Les Américains y font un commerce immense quoique les cargaisons qu'ils y apportent y soient de peu de valeur, ils font sur leur vente et sur leur retour des bénéfices très considérables.

Leurs nègres marrons s'élèvent à environ dix mille. On a fait la paix avec les principaux et ceux-ci contiennent les autres, de sorte que la tranquillité paraît parfaitement assurée. Ces nègres marrons étaient autrefois près de nos frontières. Ils se sont portés dans l'intérieur et ils font avec Surinam un actif commerce de vivres, comme les Indiens.

Dès qu'il fait beau ici, les vivres abondent ; mais, si la pluie continuait plusieurs jours, on courrait risque d'y mourir de faim, si l'on était sans provisions.

Murinais a la fièvre très fort ; j'en suis d'autant plus inquiet que le chirurgien lui-même en est alarmé. Il couche chez le maire.

J'ai cru un instant au conte que m'a fait Willot, en m'apportant une peau de caïman qu'il prétendait avoir coupée à la pêche. Le fait est qu'elle avait été coupée par les Indiens.

Je me suis baigné dans la rivière pour la première fois. J'ai éprouvé d'abord une sensation de froid qui m'a étonné, mais ensuite j'ai trouvé le bain délicieux.

25 *frimaire*. — Murinais a mal passé la nuit, mes craintes pour lui redoublent. J'ai passé toute ma matinée à écrire.

J'ai demandé à Jeannet la liberté du retour de Murinais à Cayenne. Je crains bien que l'ordre, si je l'obtiens, n'arrive trop tard.

Malgré les pluies, la chaleur est extrême. Chaque nuit, je transpire abondamment. Cela me fatigue. J'ai d'ailleurs toujours des boutons et des espèces d'échauboulures contre lesquelles je ne crois devoir prendre d'autre précaution qu'une extrême propreté.

Nos Indiens ne nous ont porté que du machouara, mais il était très bon.

Murinais est plus mal. On tentera demain de lui donner de l'émétique.

26 *frimaire*. — Murinais a mal passé la nuit. On lui a donné ce matin quelques grammes d'émétique en lavage. Ce remède a eu son effet ; mais le malade n'en est pas mieux. Je ne puis voir maintenant le lit d'un malade sans me retracer tout ce que j'ai souffert pendant si longtemps auprès de ma chère Cécile ! Fille adorée, ton image ne sort pas de mon cœur.

Nous avons partagé les livres anglais. Barthélemy a eu le bonheur d'avoir le Dictionnaire de Chambers, que j'aurais payé bien cher. Je n'ai rien d'important qui ne soit incomplet ; malgré cela, j'ai de quoi lire pendant quelques mois.

J'ai pris le parti de faire transporter Murinais dans la chambre auprès de nous. Il est impossible que le maire et sa femme, qui sont sans domestiques, puissent le soigner. Je l'ai fait porter avec ses perches dans un hamac. Deux nègres portèrent les perches, et je l'ai accompagné avec le

chirurgien. A peine a-t-il senti ce transport. Il ne parle presque plus. Le soir, on lui a appliqué des vésicatoires sur les deux jambes. Les emplâtres ne pouvant se garder, on les fait ici avec du levain qu'on pétrit de mouches cantharides et qu'on saupoudre ensuite. Ces vésicatoires doivent être d'une grande force.

J'ai renvoyé nos Indiens. Leur pêche ne valait pas ce que leur nourriture nous coûtait. Je leur ai acheté un petit casse-tête ou *bouton* et une flûte. Un Indien, Dominique, qui est venu me voir et qui parle assez bien français, m'a servi d'interprète. Il pourra me fournir un Indien pêcheur et chasseur.

Rovère et Bourdon sont allés dans la maison que je leur ai sous-louée. Il ne reste plus dans ma chambre que Tronson et Barthélemy. Tronson, depuis quelque temps, me montre beaucoup d'humeur, et je lui ai dit aujourd'hui ma façon de penser à cet égard. Il m'en a beaucoup voulu aujourd'hui de ce que j'avais plaisanté sur l'empressement qu'il avait eu de se faire céder quelques pains de sucre anglais.

J'ai eu tort de plaisanter, car les plaisanteries irritent toujours ; mais je lui ai rappelé que lui-même sans aucun motif m'avait accusé avec beaucoup d'humeur de m'occuper de mes intérêts particuliers.

27 *frimaire*. — Murinais est fort mal cette nuit. Les vésicatoires n'ont rien fait. Je le crois sans aucune ressource.

Je suis convenu avec un pêcheur qu'il me fournira tous les jours le poisson à 4 francs.

J'ai encore plus transpiré cette nuit que la précédente ; je ne trouve pas cependant que cela m'affaiblisse au point que je devrais le craindre.

Mort de Murinais. — A 7 heures, je lisais l'ouvrage de Priestley sur l'histoire. Je me suis levé presque machinalement pour aller voir ce malheureux Murinais. C'était son dernier moment. Il respirait encore, mais à l'instant, même, il a expiré sous mes yeux.

28 *frimaire*. — J'ai eu de la peine à avoir les quatre planches qu'il a fallu pour la dernière demeure de notre

malheureux ami. J'ai fait faire en ma présence l'inventaire de ses effets, qui ne sont de presque aucune valeur; mais on a trouvé dans sa malle environ 110 louis et une vingtaine de francs. Tout cela a été laissé sous les scellés dans sa chambre. Nous l'avons conduit au cimetière à 11 heures ce matin. Nous l'avons tous accompagné. Ce cimetière est situé vers le bord de la rivière au nord-ouest de Sinnamary près de la maison du maire. « C'est là que reposent « les restes de Antoine-Augustin-Victor d'Auberjon Muri- « nais, né à Murinais, département de l'Isère, ancien che- « valier de Malte, lieutenant général, inspecteur de la « cavalerie sous la monarchie, député en germinal de « l'an V au Conseil des Anciens par le département de la « Seine, déporté à la Guyane par la loi du 18 fructidor « an VI, et exilé à Sinnamary à trente lieues de Cayenne « par arrêté de Jeannet, agent particulier du Directoire « exécutif; mort le 27 frimaire an VI.

« (Décembre 1797). Agé de soixante-sept ans. »

Cet événement a fait ici une grande sensation sur les habitants. Il en fera une bien plus grande à Cayenne [1].

Je ne puis me faire à la froide indifférence avec laquelle quelques-uns de nous ont pris cet événement.

J'ai écrit plusieurs lettres par le capitaine Le Monnier, qui part demain pour Surinam. J'ai annoncé à la famille Murinais la perte qu'elle vient de faire.

29 *frimaire*. — J'ai remis à Le Monnier toutes mes dépêches. Il m'a promis de les remettre très exactement. Je les ai mises pour France, sous couvert de Couderc Brun de Compagne.

Tronson du Coudray est parti hier le soir pour aller à deux lieues d'ici.

Avant son départ, on nous avait annoncé une goélette qui nous porte plusieurs effets, qui nous amène ici La Villeheurnois et qui vient chercher Barthélemy. Le capi-

[1] La mort de Murinais fit beaucoup moins de sensation à Cayenne que je ne croyais. La volonté des dépositaires du pouvoir semblait enchaîner toutes les pensées. J'avais cru qu'en France elle produirait quelque effet sur l'opinion publique, et il paraît qu'elle n'en a produit aucun.

taine m'a remis plusieurs lettres. On dit à Cayenne que plusieurs départements sont en insurrection à cause de la loi du 18 fructidor.

On dit que les noirs de Saint-Domingue ont fait un massacre presque général des blancs, ont réduit en servitude ceux qui restaient, et que Santhonax s'est réfugié aux Etats-Unis. Je ne sais quel degré de confiance on peut donner à toutes ces nouvelles.

Remy, chirurgien de l'hôpital de Cayenne, m'adresse la lettre la plus touchante, la plus remplie d'expressions d'intérêt et de sensibilité pour notre position et pour moi-même.

Barthélemy, après avoir désiré d'aller à Cayenne, craint la mer et l'isolement où il se trouverait là. Il s'est déterminé à rester. Il en a prévenu le commandant. On reste très étonné à Cayenne de ce changement de solution après tant d'insistance. Il est fâcheux que La Villeheurnois ait été déplacé. Il serait, bien sûrement, resté à Cayenne, si Barthélemy n'avait pas demandé à y aller. La Villeheurnois était celui qui pouvait seul s'occuper tout entier de nos intérêts à Cayenne et nous tenir informés de ce qui s'y passait.

Tronson persiste toujours dans son idée de retour à Cayenne. Son humeur et sa conduite sont entièrement changées. Il est revenu ce soir et m'a annoncé qu'à compter de demain il ne mangerait plus à ma table. Je ne sais quel arrangement il a fait. Il garde le secret sur tout cela. Je suis affligé de ce peu de confiance. C'est l'homme sur la société duquel je comptais le plus. Vingt fois, il m'avait promis que nous ne nous séparerions pas, et, depuis que nous sommes ici, il a toujours opposé une opiniâtre contradiction à tous les arrangements qui pourraient me convenir. Je désire qu'il en soit plus heureux, mais je m'aperçois avec peine qu'il ne l'est pas.

Marbois est déterminé à rester ici. Pour moi, j'attendrai les événements.

Ma table n'est donc plus composée que de Barthélemy, son valet de chambre et moi.

J'ai reçu plusieurs approvisionnements qui me devien-

nent à charge. Je tâcherai de me défaire ici de quelques objets.

Roux m'a envoyé une excellente petite boussole avec laquelle je puis aisément lever des plans. Il m'invite à lever celui de Sinnamary, et je m'en occuperai si j'ai quelques instants.

J'ai donné à dîner au capitaine de la goélette qui a porté La Villeheurnois. C'est un officier de marine, très grossier, comme ils le sont, mais excellent homme. Il m'a fait les offres de service les plus touchantes de la part de ses armateurs, MM. Power et Le Bertolon, de Cayenne. Il vient d'Oyapock. Ce quartier, m'a-t-il dit, est ruiné comme tous les autres, mais il serait susceptible de la plus riche culture et des plus beaux établissements, ainsi que le quartier d'Apronague. La goélette qu'il monte est d'environ 20 tonnes; elle a été construite par un menuisier à Oyapock, le fond est d'un creux d'arbre et les dunes en bois du pays : elle est pontée et elle navigue supérieurement.

J'ai répondu aux lettres que j'ai reçues de Cayenne; je les enverrai par ce capitaine qui part demain.

Nos nègres ont eu aujourd'hui la fureur de danser. Leur musique est la plus monotone possible, et les danses des femmes sont les plus lubriques qu'on puisse imaginer. Que de choses à faire ici pour animer le travail et donner des mœurs! Sans travail, la colonie est perdue. Sans mœurs, elle est perdue encore et la population est détruite.

30 *frimaire*. — Je me suis levé à quatre heures. J'ai achevé mes dépêches et je les ai remises sous couvert de M. Power au capitaine de la goélette. Il est parti vers sept heures. J'étais un peu fatigué; je me suis reposé en lisant. Barthélemy est allé à Cayenne. J'ai fait une visite à Rovère (l'Ange ?) et à Bourdon. Ils sont tous les deux seuls dans une vaste maison.

J'ai acheté une tortue de terre, elle n'est que de huit ou dix livres; on m'en a donné une très petite que je garde. La première m'a coûté 3 francs; cela est cher.

Mes melons d'eau sont parfaitement sortis.

J'ai perdu les citrouilles.

Barthélemy s'est trouvé un peu incommodé ; il craignait la fièvre, il n'a pris que du thé.

Tronson est resté à la vente.

1er *nivôse*. — Je n'ai pas autant transpiré cette nuit et j'ai mieux dormi. Cependant j'ai un peu de mal de tête ; je l'attribue à ce que j'ai peut-être un peu trop lu hier pendant le cours de la journée.

J'ai planté aujourd'hui des patates dans mon jardin. On m'a envoyé des oignons de Cayenne qui sont parfaitement conservés.

Rovère et Bourdon m'ont demandé à dîner. Heureusement, j'étais assez bien pourvu. Il y a des jours où deux personnes m'embarrasseraient fort.

Les poules des environs viennent quelquefois pondre dans ma chambre ; cela me donne de temps en temps des œufs frais.

Nous avons mangé des pois chèques, c'est le meilleur légume qu'on ait ici. Je les aime mieux que des pois de sept ans. Nous avons mangé aussi de la tortue de terre : c'est un mets excellent.

Le soir, nous avons mangé un morceau de mulet : c'est le meilleur poisson que nous ayons eu encore. Je ne sais si c'est vraiment du mulet : il ne me paraît pas conforme à la description donnée par Bomare.

Marbois est revenu de la vente. Tronson n'en reviendra que demain.

Je me suis baigné vers dix heures : l'eau était excellente. Il est fâcheux de n'avoir pas une plage plus commode pour se baigner.

2 *nivôse*. — J'ai transpiré beaucoup cette nuit. En me levant, j'ai planté sur la troisième planche de mon jardin des pommes de terre venues d'Angleterre. Les trois premières à compter du Nord sont bleutées, les trois autres rouges, les dernières blanches[1]. J'ai planté sur les bordures de cette planche des pois chèques que m'avait donnés Rovère.

[1] Ces pommes de terre n' nt produit que des tiges et pas de tubercules. Si j'avais eu un jardin et un nègre pour le cultiver, j'aurais fait d'autres essais sur cette plante.

Barthélemy est toujours occupé de quelque cloques qu'il a sur les jambes. Cabrol prétend que ce sont des piqûres de poux d'Agouty. Je crois que le mieux serait de n'y rien faire.

Le temps serait superbe aujourd'hui, si à chaque instant des averses de pluie ne menaçaient.

J'ai profité d'une occasion pour écrire à Roux ; je crois que nos lettres du 30 n'arriveront pas à Cayenne avant sept à huit jours.

Je ne savais avec quoi souper ce soir ; il n'y a ni poisson, ni gibier. Voilà l'inconvénient de n'avoir pas de provisions. Il y a des jours où tout abonde, d'aucuns où il n'y a rien. D'un autre côté, on ne peut presque rien garder. Il faudrait une basse-cour bien fournie.

3 *nivôse*. — En me levant, j'ai travaillé à mon jardin. J'ai semé dans les plates-bandes quelques pépins de raisin et de pomme. J'ai aperçu que l'oignon que j'ai planté il y a quelques jours a vigoureusement poussé. Je voulais semer des melons de France. J'ai mis les grains dans l'eau ; à peine quelques grains ont-ils tombé au fond du verre après trois ou quatre heures d'immersion. Je crois toute cette graine mauvaise. Mes melons d'eau au contraire sont superbes.

Mes démangeaisons augmentent, cependant elles ne m'inquiètent pas.

J'ai achevé hier au soir la lecture du pamphlet de Thomas Erskine, membre de l'opposition. Cet ouvrage intitulé : *A View of the cause and consequence of the present war with France*, *London*, 1797. (Vues sur les causes et les conséquences de la guerre actuelle avec la France.)

Cet ouvrage est une diatribe violente contre M. Pitt ; mais il renferme de grandes vérités. Il cherche à pallier la décadence de la France et les dangers qui pourraient résulter d'une révolution en Angleterre ; mais il dit d'excellentes choses sur les avantages qu'il y aurait pour l'Europe entière à ne pas se coaliser contre la France, et à ne pas la réduire à user de tous ses moyens pour conserver son indépendance.

Delarue m'a apporté un oiseau qui me parut être du

genre du pic ou de l'épeiche, mais je n'ai vu aucune espèce décrite par Bomare qui lui ressemble exactement pour le plumage ; celui-ci est tacheté par des bandes variées de blanc et de noir ; il est de la grosseur d'un geai ou d'un petit merle. Il n'a d'autre couleur que le blanc et le noir. Il a une houppe blanche avec quelques plumes noires.

J'ai mangé hier et aujourd'hui d'un fruit qu'on nomme *Ague*. Ce fruit est de la grosseur d'une belle prune ; il vient par grappes. Il est enveloppé d'une peau épaisse d'un brun rouge, implantée sur le calice de la fleur ; cette peau recouvre une enveloppe blanchâtre un peu filasseuse qui renferme une pulpe grisâtre d'un excellent goût, approchant de celui du raisin ; malheureusement cette pulpe est très peu abondante à cause de la grosseur du noyau. Je ne connais pas encore la plante : mais je crois que si elle était cultivée on pourrait peut-être obtenir un très beau et bon fruit.

On m'a apporté un champignon d'une structure singulière. C'est un véritable réseau semblable au Marly, d'une extrême délicatesse.

Ce tissu retombe sur la tige comme une dentelle. Malheureusement, il est impossible de conserver une pareille production. Ce champignon est d'une extrême blancheur.

Nous avons mangé du saumon salé qu'on m'a envoyé de Cayenne. Il est bon, mais il faut le dessaler beaucoup.

Je continue à lire Montesquieu ; quelques erreurs ont échappé à ce grand homme ; par exemple, celle de croire que l'usage des machines est souvent défavorable à la population et à l'industrie.

Ses observations sur le commerce, sur la monnaie, sur les changes, sont du plus grand intérêt et renferment des vérités qui devraient toujours être présentes aux hommes qui veulent gouverner avec sagesse et avec justice. Il examine la question importante de savoir s'il convient à une nation d'avoir une dette publique. Cette question n'en est plus une pour moi. Si la dette publique est contractée pour des dépenses inutiles, pour des guerres qu'on aurait pu éviter, elle est un grand mal : car elle écrase alors le

revenu public; elle détourne les fonds particuliers de leur véritable destination qui est le maintien et l'affermissement de la prospérité publique; mais, si la dette est contractée pour le maintien de l'indépendance et de la liberté, elle est indispensable. L'intérêt de la dette est un impôt devenu nécessaire, qu'il faut réduire par la voie de l'amortissement le plus rapidement possible. Si enfin la dette publique est contractée pour animer les reproductions et le travail, pour faciliter les communications, pour assainir et féconder le sol, elle n'est plus alors qu'une avance demandée à la nation pour accroître ses richesses. L'impôt qui en résulte n'est plus une charge, puisqu'alors on crée des moyens nouveaux qui surpassent la masse de l'impôt. Telle doit être à cet égard la théorie des hommes qui gouvernent, lorsque le bonheur du peuple est l'objet sacré de leurs déterminations et de leurs vœux.

Nous avons presque toutes les nuits de la pluie jusqu'à dix heures ou onze heures du matin, mais le soir le temps est magnifique.

Tronson s'est arrangé pour son dîner avec Ramel et d'Ossonville. D'après ce qu'il m'en a dit souvent, cet arrangement est plus qu'extraordinaire.

4 nivôse. — Je n'ai pas beaucoup transpiré cette nuit. En me levant, j'ai semé une planche de mon jardin; après m'être lavé le visage, la tête entière et les pieds, je travaille le matin pendant une demi-heure à la terre, et je m'en trouve bien. J'ai semé aujourd'hui des melons de France; je crains bien que la graine ne soit pas bonne. J'ai semé à côté deux rangées de petits haricots. Les melons d'eau que j'ai semés il y a peu de jours sont déjà très beaux. Je n'ai conservé qu'un seul pied de giraumon, mais il est très beau. J'ai partagé l'après-midi plusieurs des objets qui nous ont été envoyés de Cayenne. Tronson est d'une humeur incroyable, tout en m'accusant d'en avoir. Au reste, il serait difficile que je n'en eusse pas moi-même, lorsque je vois qu'on se divise pour des objets que je sacrifierais cent fois avant d'avoir la moindre difficulté.

Marbois m'a dit que Rodrigues, neveu de M^me^ Tryon,

chez laquelle il mange, avait vu en mer une très grande chaloupe qui s'était approchée de la rivière et qui paraissait armée de plusieurs hommes ; il en a vu deux, un à l'avant, et l'autre à l'arrière, qui se sont tenus debout quelque temps examinant la côte. Ils se sont baissés ensuite, et la chaloupe s'est éloignée à force de rames. Ce fait est très extraordinaire. Est-ce la chaloupe d'un corsaire ? Mais il ne paraît pas qu'on ait aperçu aucun bateau au large.

Nous avons eu à souper une petite raie assez bonne.

Le temps a été magnifique aujourd'hui. J'ai été me promener le long de la lisière du bois. J'en ai rapporté quelques feuilles d'arbres qui m'ont paru intéressantes, mais dont je n'ai pu encore reconnaître les espèces dans Bomare.

5 *nivôse*. — Nous espérions avoir des nouvelles de Cayenne. Mais cet espoir s'est détruit. Voilà près de cent jours que nous avons perdu de vue les côtes de France, et nous n'en avons aucune nouvelle. Mon impatience redouble à chaque instant, et il faut que j'écarte cette idée pour conserver mon courage.

J'ai écrit quelques lettres par l'exprès du commandant.

C'est aujourd'hui *Noël !* Nous ne nous attendions pas avant le 18 fructidor à éprouver à cette époque une chaleur brûlante et à voir la terre couverte de verdure et de fleurs. Ainsi le sort se joue de nos projets, et l'instant où nous espérions quelque repos est souvent celui qui nous en éloigne plus que jamais. Nous en sommes un terrible exemple.

J'ai achevé aujourd'hui la lecture d'un ancien livre intitulé :

Voyage de la France équinoxiale en l'île de Cayenne, entrepris par des Français en l'an MDCLII. Divisé en trois livres.

« Le premier contient l'établissement de la colonie, son « embarquement et sa route jusqu'à son arrivée en l'île « de Cayenne.

« Le second, ce qui s'est passé pendant quinze mois « qu'on est demeuré dans la paix.

« Le troisième traite du tempérament du pays, de la « fertilité de la terre et des mœurs et façons de faire des « sauvages de cette contrée.

« Par M. Antoine Biet, prêtre, curé de Saint-Germain « de Senlis, supérieur des prêtres qui ont passé dans le « pays. A Paris, chez François Clouzier, dans la cour du « Palais, proche l'hostel du premier président. *MDCLXIV;* « avec privilège du roy ».

Le titre fait assez connaître l'objet de l'ouvrage.

Quoique très mal écrit, il renferme des choses très intéressantes et des détails exacts sur la colonie.

Cette expédition, qui eut le plus mauvais succès, fut conçue par un M. de Royville, gentilhomme normand. Avant lui, M. Poncet de Brétigny avait formé à Cayenne un établissement. Royville communiqua son projet à M. l'abbé de la Boulaye, Conseiller du roy en ses Conseils, et intendant général de la marine sous le duc de Vendôme. L'abbé de l'Ile Marivault, animé du désir d'étendre la connaissance du christianisme chez les sauvages, se joignit à eux. L'expédition partit de l'Arsenal de Paris pour se rendre au Havre et s'y embarquer. En passant au Pont-Rouge, l'abbé de Marivault tomba d'un des bateaux de l'expédition dans la Seine, où il se noya. Cet événement fut regardé comme de très mauvais augure, et en effet cette expédition éprouva tous les contre-temps et tous les désastres possibles.

Ce livre nous a été prêté par Mentelle. Je tâcherai de le trouver si je retourne en France.

J'ai commencé la traduction d'une histoire d'Angleterre en 3 volumes, par Goldsmith. Il ne me paraît pas vraisemblable que je puisse l'achever; mais c'est une occupation, et je me multiplie autant qu'il m'est possible.

Il paraît que Brottier a des conférences particulières avec Billaud-Varennes. Qu'est-ce que tout cela signifie? Ce Brottier développe tous les jours un caractère d'intrigue et de mauvais vouloir plus inquiétant. Au moyen d'une dévotion hypocrite, il s'est emparé déjà de l'esprit de la plupart des femmes du canton et même de quelques

habitants. C'est par le même moyen, et par des cajoleries continuelles qu'il s'est également emparé de l'esprit des noirs et de celui des Indiens. Il profite de son caractère d'ancien élève des jésuites pour obtenir encore plus de crédit sur les Indiens qui se souviennent encore d'avoir été élevés par ces Pères. Lorsqu'ils viennent ici, c'est toujours « leurs Pères » qu'ils demandent. C'est avec la plus grande adresse qu'il profite de toutes ces circonstances. Quel en sera le résultat?

6 *nivôse*. — Je n'ai pas très bien dormi cette nuit. Bousquet est arrivé de Cayenne ; il m'a apporté quelques lettres ; mais aucune nouvelle de France, cela est désespérant.

Jeannet a refusé avec humeur de faire revenir Murinais et on fait un reproche à Cabrol, chirurgien du poste de Sinnamary, de m'avoir donné un certificat pour constater la maladie de cet infortuné vieillard. Ce refus a été public. La mort de Murinais causera à Cayenne une émotion d'autant plus vive.

On m'a apporté ce soir pour me les faire voir un jeune Tatou et un Pack. On nous a montré ensuite un morceau de Pack dont nous mangerons demain.

J'ai planté quelques oignons qui avaient germé.

Willot m'a donné des détails sur l'affaire du 18 que j'ignorais encore.

On m'a renvoyé de Cayenne plusieurs lettres que j'y avais envoyées... Je les renvoie.

7 *nivôse*. — J'ai écrit plusieurs lettres hier au soir et ce matin. Je les ai envoyées par les nègres de Marie-Rose qui arriveront le décadi à Cayenne.

Le temps continue à être beau ; cependant le ciel paraît se charger un peu, et je ne serais pas étonné que nous eussions de la pluie ce soir ou demain.

Jamais je n'ai vu autant d'insectes que ce matin. Il y a des nuées de moucherons qui désolent, lorsqu'on écrit ou lorsqu'on lit. Je n'ai pu dormir cette nuit ; les chiens ont fait un effroyable tapage et il en est venu dans notre chambre qui ont dévoré le pain de Tronson.

Une couleuvre s'est faufilée dans les jambes de ma

négresse pendant qu'elle lavait mon linge à la rivière. Heureusement elle n'a pas été piquée.

Le soir, la même couleuvre s'est glissée dans les jambes de Delarue qui se baignait; il a eu peur, et il s'est précipité sur les rochers ; il s'est légèrement blessé.

Je suis allé faire une visite à Rovère, qui est malade : je l'ai trouvé mieux.

Tous mes moments sont remplis par mes lectures et par mon travail, et en vérité je dois m'estimer heureux de pouvoir ainsi écarter les tristes pensées qui m'accableraient.

Nivôse 8. — J'ai mieux dormi cette nuit que la nuit précédente. Je me suis senti l'estomac un peu dérangé, mais je ne crois pas que cela ait aucune suite.

Je travaille à la traduction de Goldsmith avec plus d'ardeur depuis que j'ai appris qu'il n'est pas encore traduit.

On a annoncé ce matin une goélette. On dit que c'est celle de Prachet. Que vient-elle faire? Un habitant de la Pointe l'a vue entrer. A midi et demie, je suis allé à l'embarcadère, et, au même instant, j'ai vu arriver cette goélette : c'est bien celle de Prachet, mais il ne la monte pas; c'est un nommé Jean qui la commande. Nous avons appris qu'elle ne portait presque rien, ni pour le magasin ni pour nous, et nous avons été longtemps incertains et inquiets sur le véritable objet de son envoi. Enfin une lettre que j'ai reçue de Franconie m'a éclairci ce grand mystère. Il m'annonce que cette embarcation n'est venue que pour prendre les effets de Murinais. En effet, vers trois heures, le commandant est venu nous lire l'arrêté pris par Jeannet, qui ordonne la vente de tous les objets qui peuvent péricliter et l'envoi à Cayenne de ceux qui peuvent y être transportés. Il est incroyable qu'on envoie une goélette pour un pareil objet, tandis qu'on l'a refusée pour venir chercher un malheureux qui demandait par grâce de retourner à Cayenne, pour éviter la mort qui le menaçait ici. Afin d'excuser son refus, Jeannet a écrit aussi une lettre en date du 1er, qui rappelait Murinais : c'est par trop maladroit. Le commandant nous a lu quel-

ques fragments qui nous concernent, et entre autres celui-ci pour moi : « Dites au déporté Laffon Ladebat que j'ai reçu sa lettre du... avec le certificat de Cabrol et celle du... (par laquelle je lui annonçais la mort de Murinais). Dites-lui aussi que s'il continue dans les lettres qu'il m'écrit à prendre la qualité de *Représentant du Peuple*, je ne pourrai plus lui répondre. » Il faut noter qu'il ne m'a jamais répondu. J'ai dit au commandant que la loi même ne m'ôtait pas mon caractère et qu'aucune puissance humaine, excepté les assemblées primaires, ne pouvait me l'ôter.

J'ai eu des lettres de François, de Power et de Noyer. La goélette n'a d'ailleurs rien porté pour moi.

Je suis allé voir Marbois et Bourdon, qui sont indisposés. Je crains que la maladie de Bourdon ne lui soit funeste. La violence de son caractère augmente son mal.

9 *nivôse*. — J'ai transpiré beaucoup cette nuit. J'ai commencé à boire de l'eau de rivière en me levant, et je m'en suis bien trouvé.

Barthélemy s'est décidé à aller à Cayenne ; il avait dit qu'il s'y déterminerait s'il souffrait cette nuit, et il a souffert.

Je lui avais demandé de me laisser Chambers ; il l'emporte et je suis convaincu qu'il ne l'ouvrira pas un seul jour à Cayenne.

On a fait la vente des effets de Murinais, elle a monté à..... Le commandant faisait d'abord quelques difficultés pour me rembourser les frais que j'ai payés ; cependant je lui ai rappelé l'arrêté, et il a consenti à me rembourser.

Je suis allé voir Marbois qui me parut mieux, Bourdon qui se dit mieux et que je ne crois pas bien.

Le temps a été superbe tout aujourd'hui.

Nous avons mangé de petites loubines : c'est un excellent poisson.

10 *nivôse*. — La nuit a été assez mauvaise. Il y a eu un grain et un coup de vent assez violent. Voilà la pluie revenue. Nous avons eu plusieurs jours du très beau temps, quoique bien chaud. Les plantations souffrent.

Barthélemy, qui devait partir aujourd'hui, ne partira

que demain. La goélette reviendra pour charger quelques objets au bas de la rivière, et demain à 3 heures elle se mettra en mer.

J'ai donné à dîner aujourd'hui à Tronson, au capitaine de la goélette, au garde-magasin et au chirurgien.

J'ai eu hier au soir une explication avec Barthélemy au sujet de propos tenus ici et je suis convaincu, quoi qu'on en ait dit, qu'il n'a eu aucune liaison avec Brottier.

Il s'agissait de projets d'évasion. Il paraît que Brottier avait pris quelques mesures et avait entamé quelques correspondances à cet égard, mais je n'ai pu rien savoir de positif. La manière dont je m'étais prononcé à ce sujet écartait de moi toute confidence.

11 *nivôse*. — J'ai écrit plusieurs lettres en me levant, pour les donner à Barthélemy. Tous ses bagages ont été embarqués hier au soir. Tronson et Marbois sont venus à midi pour me présenter un projet d'accord à signer relatif aux demandes que j'ai faites en France. J'ai souscrit cet acte, et il se trouve dans mes papiers, ainsi qu'une déclaration particulière qu'ils m'ont donnée. Quoique j'eusse seulement à dîner pour Barthélemy et pour moi, j'ai retenu à dîner avec nous Marbois et Tronson. A une heure, nous nous sommes embarqués, excepté Marbois, dans la pirogue du garde-magasin. Le commandant et le chirurgien nous ont accompagnés. Je n'avais pas encore vu cette rivière depuis son embouchure jusqu'ici. Elle présente le spectacle sauvage de tous les cantons de l'Amérique qui ne sont pas encore défrichés. Partout, les palétuviers et les lianes qui les enlacent viennent prendre racine jusque dans la rivière et en cachent les bords. Cette végétation animée et toujours verte présente dans plusieurs endroits des accidents variés qu'il faudrait pouvoir peindre, car il est impossible de les décrire.

On distingue deux sortes de palétuviers : le noir et le blanc. Le noir s'élève à une assez grande hauteur ; le blanc s'élève moins, mais il a un plus beau fruit. Les lianes sont très variées. L'arbre qui pousse ici, celui qui acquiert le plus de volume est le fromager ; je le décrirai lorsque je pourrai examiner un individu de cette espèce. Nous

sommes arrivés vers trois heures à la goélette qui était au bas de la rivière. C'était l'instant de la pleine mer. Barthélemy s'est embarqué avec son valet de chambre et une Indienne qui les sert. Nous lui avons fait nos adieux. La goélette a appareillé au même instant. Nous avons descendu à terre, et nous nous sommes arrêtés sur l'habitation d'un nommé Kornmann, qui est de Bordeaux. C'est une petite habitation placée sur le bord de la mer, derrière le poste ou la batterie qui est à l'entrée de la rivière. Nous sommes allés au bord de la mer. J'y ai ramassé quelques coquilles, quelques cailloux et quelques grenats. Les cailloux sont beaucoup moins abondants depuis que les vases ont augmenté sur cette côte ; il paraît que, tous les trois ou quatre ans, il y a une révolution à cet égard. Les raz de marée emportent les vases, et alors, dans les grandes marées, les cailloux transparents sont beaucoup plus abondants, et on trouve même quelquefois des grenats qu'on dit assez beaux.

Le vent étant assez contraire, la goélette qui porte Barthélemy a échoué deux fois ; mais le capitaine a manœuvré habilement et il s'est tiré du sable. Il nous a paru ensuite faire assez bien sa route. On m'a dit cependant qu'on croyait que la goélette avait mouillé à l'Ile Verte.

Je suis revenu à Sinnamary avec le chirurgien et le garde-magasin. Ce chemin, que j'avais déjà fait en arrivant, m'a paru encore très intéressant. C'est un sentier coupé dans les palétuviers et qui traverse ensuite quelques abatis. J'ai ramassé quelques plantes chemin faisant. J'ai passé chez Rovère et Bourdon en arrivant. Bourdon m'a paru mieux. Rovère se purge demain. On m'a dit que Rovère avait demandé au commandant que Bourdon pût se rendre à Cayenne et que le commandant avait écrit.

Je suis rentré chez moi avant la fin du jour. Tronson est venu assez de bonne heure. Il assiste ordinairement à mon souper et je crois qu'il regrette quelquefois d'avoir renoncé à souper et de s'être aussi ridiculement séparé de moi pour la table.

Brottier et La Villeheurnois ont eu encore une discus-

sion assez violente. C'est une chose bien singulière que tout cela.

12 *nivôse* (1er janvier 1798). — Voilà une année bien cruelle écoulée. En verrai-je de plus heureuses? ou suis-je condamné à passer le reste de mes jours loin de ma femme, loin de mes enfants, ou plutôt loin de tout ce qui tient le plus à mon cœur ? J'aime à concevoir de plus douces espérances, et leur charme soutient mon courage et me donne des forces sur lesquelles j'étais bien loin de compter ; mais une plaie cruelle déchire toujours mon cœur et celle-là ne peut se fermer : c'est la perte de ma fille, son image est sur mon cœur. Rien ne peut l'en ôter. Aussi ma déportation, quelque injuste et cruelle qu'elle soit, m'affecte bien moins que le souvenir cruel des derniers moments de ma Cécile... Enfant chérie, tes cendres reposent auprès d'Elisabeth. Que ne puis-je, un jour, t'élever un monument simple, image de tes vertus et de ta candeur ! J'irais tous les jours y verser des larmes, et ces larmes me seraient douces, parce qu'elles me rappelleraient l'idée de la félicité dont tu dois être comblée. Et vous qui me restez, femme chérie, enfants tous également chers à mon cœur, objets de toutes mes espérances, c'est pour vous que mes vœux s'élèvent au Trône de l'Eternel. Puissent vos inquiétudes se calmer ! Puissiez-vous n'avoir point éprouvé de nouveaux malheurs ! Puissent votre courage et vos vertus être toujours la preuve la plus éclatante de la pureté de mes principes et de ma conduite !

J'ai assez bien dormi cette nuit. Il m'a fallu donner quelques étrennes. J'ai fait quelques partages, et je suis bouleversé de ma solitude. Rien ne me dérange de mon travail.

Le temps est très beau tout ce matin. Il y a eu quelques grains de pluie, mais très passagers.

13 *nivôse*. — J'ai mal dormi cette nuit. J'ai beaucoup transpiré et j'ai eu des démangeaisons assez violentes. J'ai trouvé l'eau plus chaude que le soir, mais un peu vaseuse.

La tête de Bourdon est entièrement dérangée, je crois. Il se met dans des accès de colère épouvantables ; si sa fièvre augmentait, cela pourrait le tuer.

Ma solitude me laisse beaucoup plus de temps pour le travail et j'en profite.

Voici l'objet actuel de mes travaux et de mes lectures particulières :

Etude de la *Chimie* dans Fourcroy ;

Traduction de *l'Histoire d'Angleterre* par Goldsmith ;

Etude de *l'Histoire Naturelle,* dans toutes ses parties, et examen de tous les objets qui se présentent à moi ;

Lecture de *l'Esprit des Lois ;* de l'ouvrage de Priestley, intitulé : *Lecture on History and General Policy.*

Cela suffit avec les détails de mon ménage et ma correspondance pour remplir tous mes moments.

Je suis allé avec Tronson chez Bourdon et Rovère. Je les ai trouvés mieux.

14 *nivôse.* — J'ai eu cette nuit une transpiration plus abondante que jamais et j'ai assez mal dormi. Je comptais me baigner, mais la pluie m'en a empêché. Elle a été assez abondante ce matin, les vents étaient au Sud et on entendait la pluie tomber dans le bois quelques minutes avant qu'elle fût parvenue jusqu'à nous.

Le départ de Barthélemy me laisse plus de place dans ma chambre ; j'en ai profité pour quelques arrangements qui me donnent plus d'aisance. Je m'arrangerais mieux encore, si j'avais quelque certitude de rester ici plusieurs mois encore.

Le giraumon est le meilleur légume qu'on puisse manger ici : j'en ai eu à dîner une espèce de purée qui était délicieuse.

J'ai eu une lettre du département qui m'envoie l'extrait mortuaire de Murinais.

J'ai demandé au maire les états de population de naissances et de morts du canton de Sinnamary. Il m'a fait espérer de m'en donner quelques-uns. Je voudrais pouvoir réunir tous ceux de la Guyane française depuis dix ans.

On prétend avoir entendu au Pleine Mer plusieurs coups de canon. On dit qu'on peut les entendre de Cayenne : cela me paraît bien faux. Quelques anciens habitants m'assurent cependant que le jour de la Fête-Dieu, lorsque le vent portait, on les entendait très distinctement.

Bourdon n'a pas eu de fièvre, et je crois à présent que sa maladie n'aura pas de suites. Il est très faible. Il se plaint de quelques personnes, qu'il croyait, dit-il, être de ses amis.

15 *nivôse*. — On prétend encore avoir entendu du canon ; mais il me paraît que ce sont des chasseurs aux « gros yeux » qui seraient à la Pointe, et le canon de hier pourrait bien n'être pas autre chose.

J'ai répondu au département, j'ai écrit à ma femme, à Mme de Murinais et à Barthélemy.

Le maire, auquel j'avais remis la lettre du département, l'a envoyée au commandant pour lui faire voir que cette administration ne croyait pas comme l'agent devoir me refuser le titre de *Citoyen*. Le commandant lui a dit que le département pourrait bien s'en repentir.

J'ai un peu moins transpiré cette nuit ; j'ai fait hier remplir davantage ma paillasse, et je suis mieux couché. Je me suis baigné en me levant, et j'ai pensé me faire grand mal à la tête en la plongeant sous l'eau : j'ai frappé entre les deux yeux contre un rocher. Heureusement l'eau a amorti le coup, mais cela me rendra plus prudent. *Nous sommes ici comme des enfants ; nous avons besoin des leçons de la nature.*

Je suis allé voir Bourdon et Rovère ; en revenant, je me suis arrêté chez Cabrol. Pendant que nous y étions, Tronson et moi, une négresse est arrivée de Cayenne ; elle avait des lettres pour nous, elle m'en a remis une de Franconie et une de Roux. Franconie m'écrit du 13 au matin que Barthélemy vient d'arriver. Il a fait une traversée très heureuse. Franconie me mande que *la Victoire*, qui a escorté *la Vaillante*, est rentrée. On estime le 13 que *la Vaillante* était alors aux Bermudes ; ainsi on doit espérer que ce bâtiment sera arrivé en France vers la fin de janvier. *La Vaillante* n'a rencontré que deux bâtiments neutres, dont on a dit ou donné la nouvelle qu'il y avait eu un combat entre les Hollandais et les Anglais, dans lequel neuf vaillants Anglais auraient été pris et six mille hommes tués. Cela paraît plus qu'apocryphe.

Un bâtiment venu de Philadelphie en vingt-sept jours

n'apporte aucune autre nouvelle que notre déportation à Madagascar. Ce bruit avait couru en France.

La Chevrette est partie le 12 sans qu'on en ait été informé ; il est désespérant qu'on n'ait pas pu écrire par ce bâtiment. On croyait cette corvette destinée pour les Etats-Unis, et tout d'un coup elle a eu ordre de partir pour la France ; cela me paraît bien extraordinaire.

Beckmann est enfin parti le 10.

Un malheureux bâtiment royaliste, qui d'abord avait relâché à Cayenne, qui était sorti et que le mauvais temps avait forcé de rentrer, a été définitivement condamné, parce qu'on avait besoin de quelques objets de sa cargaison. Tout cela crie vengeance !

Nous n'avons pas eu de lettres de Barthélemy; il n'a sans doute pas été informé du départ de la négresse qui nous a porté ces nouvelles.

Boucher a donné un Mémoire très fort et très bien fait pour prouver l'insalubrité et le danger du séjour qu'on nous a assigné.

Pichegru, Willot et Delarue étaient assis à la pointe pour chasser les « gros yeux » aux flambeaux. On dit que le commandant a cru qu'ils fuyaient et qu'il s'est lui-même rendu à la Pointe. On l'y a vu en effet avec un ancien habitant de Sinnamary.

16 *nivôse*. — J'ai plus transpiré que jamais la nuit dernière ; cela m'affaiblit cependant peu, mais cela m'empêche de dormir et je voudrais que cela diminuât un peu.

Un habitant nommé Boutereau, qui demeure à sept lieues d'ici, du côté de Conanama, où l'on voulait nous placer définitivement, est venu me voir. C'est un ancien Acadien, sa famille était établie à Halifax et en fut déportée en France ; de là il est venu à Cayenne, il y a trente ans, et, à force de travaux et de constance, il s'était fait environ 12.000 francs de rentes, qui ont été anéanties par la perte de ses esclaves et la nécessité où il s'est trouvé par conséquent de donner pour rien une « ménagerie » considérable. Cet homme, quoique âgé, conserve encore de la vigueur, et il paraît très intelligent pour l'éducation des bestiaux.

Il a deux filles mariées à Iracoubo, l'une avec Fouquet, l'autre avec le chirurgien du poste. Je lui ai donné à dîner et j'ai eu avec lui le garde-magasin.

Marbois est venu me voir l'après-midi ; il m'apporte des graines de différentes espèces, et particulièrement de l'arbre à pain. Il m'a lu une lettre de Franconie, qui lui mande qu'un nommé Gérard avait dîné avec mon fils, la veille de son départ de Philadelphie. C'est mon frère qu'il a cru être mon fils, mais je ne sais si c'est Philippe ou (Dacleu ?) Il était possible que ce fût Philippe qui se serait sauvé de Saint-Domingue : mais cela est incertain. Il paraît qu'à cette époque on ne savait pas encore ma déportation à Philadelphie, et qu'on y avait seulement appris notre déportation en masse, qu'on disait être à Madagascar.

M. Couturier, député particulier des habitants de la Guyane à Paris, et qu'ils espéraient députer cette année au Corps Législatif, est de retour à Philadelphie. A-t-il été chassé ? ou a-t-il cru qu'il n'y avait pas de sûreté pour lui ? Voilà ce que nous ignorons encore et ce qu'il serait bien important de savoir. C'est dans ces circonstances qu'il est bien fâcheux pour moi de ne pas être à Cayenne.

17 *nivôse*. — J'ai un peu mieux dormi cette nuit et j'aurais très bien dormi sans un enfant couché au-dessus de moi qui n'a cessé de crier. Je me suis baigné en me levant. L'eau était bonne pour la température ; mais elle est vaseuse et cela est désagréable. Cabrol est venu me voir et il m'a dit beaucoup de bien de Couturier.

Je continue à étudier la chimie de Fourcroy. J'ai trouvé ici des Granitelles, des Pierres volcaniques, des Poudingues, du Quartz ; mais en morceaux détachés sur la terre ; il faudrait les trouver dans les rochers même, pour mieux s'assurer de leur origine. On m'a assuré cependant qu'il se trouve des rochers de granit et même des couches d'ardoise, ces dernières entre Yracoubo et Sinnamary.

Marbois m'a prêté le plan qu'il a levé de Sinnamary. Je le copie ici. Ce plan, quoique levé irrégulièrement, est assez exact pour nous conserver le souvenir du lieu de notre exil.

J'ai fait quelques visites l'après-midi. J'ai revu le plan-

tage de Vogel, il est très intéressant. On y voit presque toutes les plantes qu'on peut cultiver ici.

18 *nivôse*. — J'ai planté ce matin une planche de mon jardin, 1° au Nord à côté d'un ruisseau quatre ou cinq fruits d'arbres à pain. De grosses fèves le long de ces bords ; à l'Est des pois ; à celle de l'Ouest des radis ; au milieu encore des navets et enfin de la moutarde. J'ai mis quelques graines de Palma Christi au Sud.

Je me suis baigné ce matin, mais, soit qu'une omelette que j'ai mangée hier au soir m'ait fatigué l'estomac, soit par quelque autre cause, je me suis trouvé l'estomac fatigué ce matin, et j'ai été obligé de travailler moins qu'à mon ordinaire.

J'ai planté le soir une plante de tayova, dont le commandant m'a donné le plant.

Cabrol m'a informé d'une occasion pour Cayenne ; j'en ai profité et j'ai écrit à Barthélemy, à Franconie et à Roux.

On m'a porté une belle tortue de chez M^me^ Tryon. Je ne sais pourquoi, et si c'est elle ou Marbois qui m'en a fait présent.

Tronson a trouvé chez le juge de paix un volume des *Oraisons Funèbres* de Bossuet, il m'en lisait ce soir quelques morceaux. Il est impossible de concevoir rien de plus éloquent, et jamais on n'a donné autant de force, autant d'harmonie à la langue française.

19 *nivôse*. — J'ai assez bien dormi cette nuit et je me trouve mieux. Quoiqu'il n'ait pas plu, les plants de tayova que j'ai mis en terre hier au soir sont assez beaux. Les patates que j'ai plantées il y a plusieurs jours dans la première planche n'ont commencé à paraître qu'aujourd'hui. On m'a porté une fleur de grenadille purpurine : c'est une superbe fleur et elle me semble ici plus belle et plus odorante qu'en Europe.

Mon cuisinier avait voulu tuer hier au soir une tortue ; ce matin, ma négresse a trouvé la tortue qui montait, quoiqu'elle eût perdu beaucoup de sang. C'est une chose singulière que l'adresse avec laquelle, quoique tournées sur le dos, elles parviennent peu à peu à se retourner.

J'ai proposé à Aubry et Willot d'aller dans un parc connu pour en contenir, et ils y ont consenti.

C'est une ressource quand nous n'avons pas autre chose que d'avoir quelques tortues en réserve.

Bousquet est venu me voir : il m'a proposé de monter la rivière avec lui, et d'y passer cinq ou six jours. Cela ne peut pas me convenir. Je veux attendre les nouvelles que nous pouvons recevoir à chaque instant : mais je suis convenu, si le temps le permet, que je monterai avec lui après-demain jusqu'au premier village indien.

Nous avons mis les tortues dans le parc. Celle qui a été saignée me paraît malade, et je suis fâché de ne l'avoir pas mangée aujourd'hui ; des deux autres que Bottereau m'a envoyées, l'une paraît faible aussi.

On répandait le conte ridicule qu'on était informé à Cayenne qu'on s'occupait au Corps Législatif d'une loi pour faire juger toutes les prétendues conspirations et que ceux qui, comme nous, ont subi une déportation seront jugés par une Commission nommée par l'agent du Directoire. C'est trop absurde pour y croire. Je ne sais quel avantage ou quel plaisir on peut retirer de rumeurs aussi ridicules.

20 *nivôse*. — Le temps a été très mauvais cette nuit, et la pluie tombe ce matin avec abondance. Le temps est pris de tous les côtés. J'ai entendu le tonnerre pour la première fois depuis que je suis à l'Amérique.

Ma tortue est morte ; les autres vont bien.

Le commandant, auquel on attribuait les bruits répandus hier sur notre jugement, les a niés lorsque Marbois lui en a parlé, et il les a démentis aussi lorsque je lui en ai reparlé ce matin.

Faute de baromètre et de thermomètre, je n'ai fait aucune observation sur la température. J'en suis fâché. De simples observations sur les vents et sur l'état de l'atmosphère n'auraient pas été sans intérêt.

Je continue avec assez d'activité ma traduction de Goldsmith, cependant ce travail m'effraie. J'en ai traduit environ quarante pages. Ce n'est guère que la trentième partie de l'ouvrage, et il faudrait plus de sept à huit mois

pour l'achever. Si j'avais un secrétaire, ma traduction serait plus rapide et meilleure : car je n'aurais pas la peine d'écrire.

Le procureur général syndic est arrivé vers midi. Il m'a envoyé plusieurs lettres de Cayenne. Toutes m'annoncent les plus grands troubles en France et s'en réfèrent à ce que me dira le procureur général.

Vers les trois heures, il est venu me voir; il se nomme Grimard, il est créole de Cayenne; il a été élevé en France au collège de Pont-le-Voix : c'est un homme intéressant et qui paraît jouir d'une fortune honnête; il a une maison à Apronague, où il conserve soixante travailleurs et une autre à Tonnai-grande, où il en a une vingtaine. Il est beau-frère de M. Remy, chirurgien de l'hôpital de Cayenne, qui nous a témoigné le plus touchant intérêt.

Voici le résultat des nouvelles qui se sont répandues à Cayenne.

On confirme la mort du roi de Prusse et la déclaration de guerre à la France par le roi actuel ;

La rupture des conférences à Lille, les plénipotentiaires de retour à Paris ;

La paix avec le Portugal conclue;

La paix avec l'Empereur rompue entièrement, et ce prince se renforçant par les secours puissants qu'il a reçus de la Hongrie et de la Bohême;

Les malheurs de Saint-Domingue confirmés. Santhonax fuyant à la Havane a rencontré une frégate française qui l'a forcé à faire route pour la France.

Aucun papier public de France, aucune lettre particulière; mais voici les nouvelles qui transpirent :

Presque tous les départements en insurrection contre le Directoire et nous redemandant à grands cris.

Les Comités ayant voulu remédier à quelques mesures proposées par le Directoire, celui-ci aurait de nouveau voulu faire armer le Corps Législatif, et tous les Comités auraient mis ce Directoire hors la loi et il se serait dissous. Les villes de Lyon, Marseille, Toulon, et Bordeaux, s'étant mises en insurrection ont été incendiées. Tout cela me paraît exagéré, mais très alarmant. Il n'est pas douteux

d'après de tels bruits qu'il n'y ait de graves troubles dans notre malheureuse patrie, et cela m'inquiète au dernier point.

Le Directoire n'aura pu soutenir son pouvoir à Paris même que par de nouvelles violences. Que sera devenue la France au milieu de tant de convulsions ? Que sera devenue ma famille ? Je ne puis m'arrêter à ces effrayantes pensées, elles me laisseraient sans force et sans courage. Daigne le ciel mettre un terme aux malheurs de mon pays !

Les uns disent que Bonaparte s'est déclaré contre le Directoire. D'autres que la situation de l'Italie ne lui permet pas de l'abandonner.

Le procureur général m'a apporté le graphomètre, dont je me servirai pour lever le plan de Sinnamary, si le temps me le permet.

Tronson et Marbois sont venus me voir et nous avons eu ensemble une assez longue conférence avec le procureur général, qui nous a dit encore que Jeannet lui-même lui avait assuré que Marseille était incendiée, et Desvieux, le commandant, que tout était perdu en France. Couturier, député par les habitants, est attendu à chaque instant à Cayenne ; il paraît qu'il est parti de France quinze jours après notre déportation. Pacaud-Sablon, neveu de Pacaud et pupille de Fleurieu, qui devait aller du continent de l'Amérique en France, écrit qu'il ne s'y rendra point et qu'il va retourner à Cayenne, et qu'on se doutera bien des motifs qui lui font prendre ce parti. Il paraît que Fleurieu, convaincu qu'on ne pouvait plus être en sûreté en France, lui a mandé de n'y pas venir.

J'ai vu Bousquet ce soir, il ne montera point en rivière encore comme nous étions convenus. J'en suis bien aise : car je n'aurais pas pu monter avec lui, comme j'en avais formé le projet pendant que le procureur général sera ici.

21 *nivôse*. — J'ai déjeuné chez Marbois. J'y ai mangé une excellente banane ; il m'a dit qu'il y en a une espèce qu'on appelle *banane musquée*, qui est délicieuse. Nous sommes allés ensuite, Tronson, Marbois et moi, chez le commandant, pour voir le procureur général qui y est

logé. Nous l'avons trouvé. Il nous a dit qu'un des motifs de la confiscation du *Ragusien* était que Beckmann avait mis à bord sept barils de sous marqués faux qu'il avait voulu, mais qu'il n'avait pas pu parvenir à introduire à Cayenne. On ne conçoit pas trop pourquoi Beckmann aurait mis cette monnaie à bord du *Ragusien*. Quoi qu'il en soit, cela m'inquiète. Je n'aime pas à avoir des rapports avec des hommes qui poursuivent la fortune par de pareils moyens. C'est un de ceux qu'un *autre homme* m'avait proposés en France.

J'ai donné à dîner aujourd'hui au procureur général, au maire, au garde-magasin, au chirurgien, et j'ai invité avec eux Pichegru, Willot, Marbois, Tronson ; Commars, habitant de la Pointe, est aussi venu dîner avec moi. *J'avais invité* le commandant, qui *m'a refusé sous prétexte* qu'il avait quelqu'un à dîner chez lui.

Quoique j'aie été assez embarrassé pour mon dîner, je suis parvenu à en donner un assez bon.

Le procureur général nous a encore beaucoup parlé des nouvelles qu'il m'a données hier. L'après-midi La Villeheurnois et Bourdon sont venus aussi pour causer avec lui.

J'ai lu ce soir pour la première fois les pièces qui ont été proclamées ici relativement à notre déportation ; elles consistent en une proclamation du Directoire exécutif du 18 fructidor an V. Extrait du *Rédacteur*, n° 630. Cette proclamation annonce des pièces relatives à la conspiration. Ces pièces ne sont que de prétendues déclarations de Duverne de Presle ou Dunan annexées au registre du Directoire exécutif du 11 ventôse an V.

Cette déclaration se trouve dans les n^{os} 630, 631, 632 et 633 du *Rédacteur*. L'imprimé porte que le n° 634 manque. Il porte ensuite une deuxième déclaration extraite, y est-il dit, du n° 636.

Ces pièces ne dénoncent que Pichegru, Mersan, Lemonier, la réunion de Clichy. Il est inconcevable qu'on ait l'audace de produire de pareilles déclarations comme des preuves authentiques d'une conspiration tellement démontrée qu'il n'a pas même fallu de jugement pour

condamner les prétendus conspirateurs à être déportés. Un pareil acte de tyrannie ne peut se concevoir.

Je n'avais point vu la plupart des pièces. La déclaration de Dunan parle d'un Institut Philanthropique, dont je n'avais jamais entendu parler en France. La seconde pièce est une seconde proclamation du Directoire du 23 fructidor an V, extraite du *Rédacteur* n° 636. Elle paraît être de la composition de M. François de Neufchâteau. C'est le comble de l'infamie que d'emprunter un pareil langage lorsqu'on se rend coupable de telles atrocités.

La troisième pièce enfin est la loi du 19 fructidor an V. J'ai vu pour la première fois que c'est sur la motion de Creuzé-Latouche que cette loi a été adoptée par le Conseil des Anciens. C'est une triste célébrité que Creuzé-Latouche s'est assurée là.

J'ai achevé de lire aujourd'hui l'ouvrage de Priestley sur l'étude de l'histoire. Je l'ai lu avec le plus vif intérêt, quoique cependant je n'aie pas trouvé partout la profondeur de vues que m'annonçaient quelques chapitres de cet ouvrage. Je crois même qu'aujourd'hui Priestley changerait plusieurs passages de ses derniers chapitres. Notre cruelle révolution a ouvert un nouveau champ de méditations à ceux qui s'occupent des tristes annales du monde.

On nous a annoncé ce soir qu'il y avait en bas une chaloupe, qu'on croit venir de Cayenne. On dit qu'il y a beaucoup de monde à bord.

22 *nivôse*. — L'embarcation qu'on avait annoncée hier est la pirogue d'un habitant de la côte : ainsi point de nouvelles.

J'ai dîné chez Pichegru et Willot avec le procureur général et le maire; le commandant, qui m'avait refusé hier, s'est déterminé à venir dîner aujourd'hui avec nous.

A la fin du dîner, M. Suque, habitant de Cayenne, chargé des affaires de la maison Vidal, est arrivé de Cayenne. Il m'avait fait beaucoup de promesses ; il m'avait offert un logement et son terrain à cultiver.

Après le dîner, on s'est réuni chez moi. M. Suque m'a confirmé les nouvelles que nous a données le procureur

général, et il me paraît qu'il pourra me donner quelques renseignements utiles.

Pichegru a accompagné le procureur général à la Pointe. J'ai fait quelques visites l'après-midi, j'ai été voir M. Suque, qui est logé dans la maison qu'occupe Morgenstern.

23 *nivôse*. — Je continue à transpirer abondamment toutes les nuits; malgré cela je n'en suis pas affaibli et j'engraisse d'une manière sensible. Je ne crois pas avoir été jamais aussi gras en Europe.

J'ai commencé à copier le plan de Sinnamary qu'a tracé Marbois. J'y ai joint quelques notes d'observation.

M. Suque est venu me voir; il m'a remis un projet d'éducation nationale qu'il a présenté en ventôse de l'an dernier au Corps Législatif. Il était alors commissaire de la marine et chargé du magasin et de l'hôpital; il profita de cette occasion pour demander des objets indispensables à l'hôpital; plusieurs de ces objets ont été détournés de cette destination sacrée et vendus à Cayenne. Il m'a remis un tableau des procès faits et conduits à Cayenne; il n'est pas complet. Des observations sur la formation des assemblées primaires et électorales de la Guyane ; d'autres observations sur les proclamations de l'agent relativement à la liberté des noirs et à la police des travailleurs : ces observations me paraissent mériter attention.

Le procureur général est venu nous voir l'après-midi et nous a invités tous treize à dîner demain.

24 *nivôse*. — J'ai assez mal dormi cette nuit et j'ai moins transpiré qu'à l'ordinaire; je me sens des douleurs dans tous les membres. J'ai un peu trop travaillé à mon jardin hier, et je m'en ressens aujourd'hui. Il faut ici une surveillance minutieuse sur sa santé. Vers dix heures, j'ai senti mon malaise augmenter ; mes doigts ont pâli et mes ongles ont pris une teinte violette ; j'ai bien craint que ce ne fût un symptôme de fièvre. On s'est réuni chez moi pour le dîner. J'ai cru un moment que mon malaise qui augmentait venait du retard du dîner, mais Cabrol ne pensait pas de même, et il me trouvait extrêmement changé. J'avais froid et des douleurs dans les reins et dans les cuisses. Je me suis cependant mis à table: j'ai

mangé de la soupe et une aile de volaille; mais bientôt la chaleur a succédé au froid, et j'ai été forcé de me retirer dans ma chambre. L'accès s'est prolongé jusque vers six heures dans sa force; ainsi il a duré environ neuf heures. Je crains bien que ce ne soit le premier accès d'une fièvre tierce.

Tous les convives sont venus successivement me voir. La conversation, m'a-t-on dit, a été assez froide pendant tout le dîner. Je n'ai point soupé. J'ai bu seulement de la limonade légère.

25 *nivôse*. — J'ai beaucoup transpiré cette nuit et je me sentis bien faible en me levant. J'avais plusieurs lettres à répondre et je n'ai pu écrire que quelques lignes à Barthélemy. Le procureur général est parti ce matin pour aller faire l'inspection de quelques troupeaux de bétail, qu'on appelle ici Ménagerie. J'ai pris du chocolat à mon déjeuner, il m'a un peu fatigué. J'ai dîné légèrement et j'ai soupé plus légèrement encore.

Je me suis occupé à lire dans *l'Histoire d'Angleterre* que je traduis la vie de Charles Ier, celle du Protecteur et celle de Charles II. Chaque ligne offre des objets de comparaison avec notre Révolution. Si je recouvre ma santé, je traduirai de suite cette partie et j'y joindrai un parallèle raisonné des deux révolutions.

Le temps m'a paru bien long. Je n'ai pu me livrer aujourd'hui à aucun travail suivi.

J'ai bu ce matin du capillaire, que j'ai trouvé parfaitement bon.

26 *nivôse*. — J'ai transpiré au commencement de la nuit, mais ensuite la sécheresse de ma peau m'a annoncé que je n'avais que trop bien deviné et que mon second accès ne manquerait pas. Il m'a pris vers huit heures; ainsi il a avancé d'environ deux heures. J'ai eu peu de frissons, mais le froid a été assez fort. Cabrol m'a conseillé de me coucher. Mon accès a été, il me semble, et plus fort et un peu plus long. J'ai mouillé deux chemises et mes draps. Je me suis relevé vers quatre heures pour faire sécher mon matelas, car nous n'en avons qu'un et pas un seul de rechange. J'ai la tête fatiguée. J'ai mangé le soir

un peu de soupe et mes bananes. Je n'ai pu rien faire de toute la journée que penser, et penser dans notre situation est souvent un grand mal.

27 *nivôse*. — La transpiration m'a repris cette nuit avec abondance. J'ai peu dormi, mais, quoique Cabrol me trouve encore de la fièvre, je me sens la tête moins fatiguée et je me trouve mieux. Willot, qui a la fièvre aussi, a pris de l'émétique ce matin. Deux grains n'ont pas opéré; on lui en a donné de plus et il a vomi, mais peu. Je crains que cette émétique ne soit mauvaise. J'ai déjeuné avec une légère soupe maigre, et je m'en suis bien trouvé.

J'ai lu ce matin des observations de Suque sur une proclamation de l'agent de messidor de l'an V. Ces observations, à quelques faits près, ne sont que des phrases. Ce qu'il y a de plus essentiel est un tableau comparatif des productions avant et depuis la loi de liberté. La proclamation est d'une impudence difficile à croire. Elle est fondée sur de prétendus bruits répandus dans la colonie qu'on allait rétablir en France l'ancien régime et par conséquent l'esclavage dans nos possessions des deux Indes.

J'ai été assez bien toute la journée ; j'ai dîné avec de la soupe maigre, du riz, un peu de poisson et mes bananes. Je n'ai pris le soir que de la soupe et mes bananes.

28 *nivôse*. — J'ai bu pendant la nuit un grand bol de limonade aux tamaris. J'ai commencé par suer, mais cette transpiration s'est arrêtée, et, avant six heures du matin, j'ai senti les avant-coureurs de la fièvre. Je me suis déterminé à la laisser passer au lit. Le froid a été peu sensible, et la chaleur n'a pas tardé à se développer. Elle a été sèche longtemps, et cela m'inquiétait; mais vers onze heures la transpiration s'est à son tour développée, et en une heure, j'ai trempé six chemises, mes draps et mon matelas. Si j'étais plus longtemps resté au lit, j'aurais, je crois, trempé une douzaine de chemises. Cela m'a extrêmement affaibli. J'ai encore mouillé une chemise étant levé.

Willot a eu la fièvre aussi et il a encore vomi. Il est d'une extrême faiblesse.

J'ai eu beaucoup de monde l'après-midi ; Bourdon et

Rovère sont venus. Bourdon a été saisi de la fièvre étant chez moi.

Le procureur général est venu me voir ; il part demain.

J'ai eu une lettre de Barthélemy qui ne m'annonce rien de nouveau ; elle ne m'est parvenue qu'aujourd'hui, quoique écrite le 19. Rien n'est arrivé d'Europe, ni du nord de l'Amérique ; plusieurs nègres se sont échappés de la maison de correction. On craint leurs intrigues.

29 *nivôse*. — J'ai bu cette nuit du punch léger un peu nitré. Il s'y était glissé plusieurs petites fourmis. Je ne m'en suis aperçu que ce matin. J'ai assez bien passé la nuit. J'ai dormi, mais j'ai encore abondamment transpiré. J'ai mouillé trois chemises. Ma sueur est extrêmement visqueuse, surtout au cou. Je me suis levé de bonne heure et j'ai répondu à la dernière lettre de Barthélemy. Le procureur général, qui est parti à huit heures, s'en est chargé. Je lui ai demandé de me servir de lui pour ma correspondance, il me l'a promis, mais, pendant que je lui faisais cette demande, Victoire, mulâtresse de Pichegru, nous écoutait. C'est ainsi que toujours nous sommes espionnés.

La Villeheurnois a eu la fièvre cette nuit et il a une colique, qui le fatigue cruellement. Delarue est malade, dit-on.

J'ai parlé au garde-magasin de notre pain qui depuis quelques jours est très mauvais, et c'est ce qui m'a fait mal, je crois, parce que j'en mangeais beaucoup. On m'a dit que celui du commandant était bien meilleur. Il m'a promis de prendre des informations et de me donner des éclaircissements là-dessus.

J'ai eu du monde aujourd'hui. Rovère m'a promis de rédiger ses Mémoires sur la Révolution ; personne ne peut fournir un plus grand nombre d'anecdotes sur ces temps exécrables. Aubry pourrait aussi en donner d'importantes.

J'ai soupé avec du riz et un peu de poisson, et j'ai fait préparer pour la nuit une boisson de tamaris.

30 *nivôse*. — Je me suis couché avec la presque certitude d'avoir la fièvre pendant la nuit. Je me suis réveillé un moment à minuit et j'ai bu un verre de tamaris. J'ai été fort étonné de ne me réveiller qu'à quatre heures et de me sentir dans une douce moiteur qui n'annonçait

aucun symptôme de fièvre. J'ai encore pris deux verres de tamaris et je me suis rendormi. J'ai resté au lit jusqu'à huit heures et je n'ai eu aucun sentiment de fièvre. J'ai continué à transpirer et j'ai un peu activé cette transpiration par une tasse de capillaire. Ces suées m'ont affaibli, mais je crois qu'elles ont enlevé l'humeur qui me causait la fièvre. Je me suis trouvé assez bien tout le matin.

Willot a eu un accès de fièvre terrible accompagné de vomissements et de faiblesses alarmantes. Il s'est trouvé mieux le soir et il a pu se lever.

Ma journée s'est très bien passée. J'ai écrit à Barthélemy.

1er *pluviôse*. — J'ai reçu ce matin des lettres de Barthélemy du 24, du 26 et du 28. J'y ai répondu de suite, ainsi qu'à toutes les lettres que j'avais en arrière. J'ai écrit aussi à ma femme et à mes enfants. J'aime mieux avoir des lettres déjà d'ancienne date de Cayenne que de manquer des occasions qui pourraient se présenter. J'aurais pu écrire par un nommé Girard qui est parti le 28. Heureusement Barthélemy a eu la complaisance d'écrire quelques lignes à mon frère. Chaque fois que j'écris à ma famille, j'éprouve une émotion qui me laisse quelques moments de trouble. J'ai parlé à mes enfants de leur éducation, et cet objet de mes plus tendres soins était aussi celui de mes plus douces jouissances. La tyrannie m'a arraché à tout cela. Quand finira-t-elle ? Les jours s'écoulent et je ne reçois aucune nouvelle. J'ai bien passé la journée, quoique j'aie assez travaillé. Willot est mieux.

2 *pluviôse* (Janvier 21). — Je n'ai éprouvé aucun sentiment de fièvre cette nuit. Willot a son accès, mais beaucoup moins violemment et cela me donne les plus grandes espérances. J'ai encore transpiré avec abondance cette nuit. J'ai pris ce matin du petit-lait au tamaris. Cette boisson légèrement purgative est recommandée contre les fièvres et je crois que c'est ce qui me convient le mieux. Bourdon a eu encore la fièvre.

L'insubordination des noirs paraît se propager et elle devient alarmante.

Le temps est assez beau depuis quelques jours ; si ma

santé n'avait pas été altérée et que la marée eût été convenable, c'était un moment à saisir pour remonter la rivière.

On s'est rassemblé chez moi l'après-midi. Si nous avions su nous entendre, nous aurions pu rendre notre séjour moins désagréable ; mais il était difficile que des éléments aussi contraires pussent se rapprocher sans fermentation.

Tronson m'a apporté une feuille de tay que j'ai dessinée. C'est une grosse espèce de tayove, à ce qu'il me paraît.

3 *pluviôse.* — J'ai assez bien dormi la nuit. J'ai pris ce matin encore du petit-lait au tamaris. Il passe par les urines et il ne me fatigue pas : mais il ne me purge pas comme je l'aurais désiré.

Tronson a arrangé hier une partie pour aller voir l'habitation de Conrad. Il était d'abord un peu incertain si j'irais à cause de mon petit-lait ; cependant je m'y suis décidé. Le temps est beau et le changement d'air ne peut pas me faire de mal.

Marbois est venu me proposer d'aller après-demain voir les Indiens. Je me sens bien faible encore pour cette course, cependant c'est une occasion précieuse que je ne veux pas manquer et demain nous prendrons un parti définitif à cet égard.

Nous sommes partis à huit heures pour aller chez Conrad. Morgenstern, le garde-magasin, et Cabrol sont venus avec nous. On arrive chez Conrad par une petite crique ou canal qu'on trouve à gauche en descendant la rivière à un quart de lieue de Sinnamary. Cette crique s'avance dans les terres basses sous de vieux palétuviers. Rien de plus pittoresque que cet abord : à droite et à gauche, de vieux arbres entrelacés de lianes de toute espèce et formant un berceau jusqu'au lieu du débarquement. Au Pleine Mer, l'abord est des plus agréables. A basse mer, les vases sont à découvert, et leur aspect est d'autant moins flatteur qu'il en sort des exhalaisons qui ne doivent pas être saines.

On aborde dans un défriché où il y a quelques plantations de vivres. J'ai remarqué en descendant une roche à

découvert dont j'ai pris un échantillon : c'est du granit mêlé de *schorl*, qui fait feu avec le briquet. Ainsi c'est un [ ]. Dans ce premier défriché, nous avons vu travailler une grande pirogue creusée dans le fond d'un seul arbre ; c'est ainsi qu'elles sont presques toutes construites. Sur ce fond il y a de petites varangues, un étambot et une étrave, sur lesquels on élève un bordage au-dessus du fond, pour élever les bords de la pirogue et lui donner plus de fond. Ces embarcations sont très légères et tirent peu d'eau ; mais aussi elles ne sont pas susceptibles d'une grande charge. Le bois le plus employé pour ces pirogues est le [ ]. On en fait aussi de [ ]. Celle que nous avons vu construire là avait à peu près cinq pieds de long.

Nous avons monté ensuite à la côte principale par une allée ou espèce de chemin anglais assez large et bien sablé. Nous serions heureux à Sinnamary, si nous avions seulement cette allée pour promenade. A droite et à gauche sont des défrichés et des vivres. La côte principale est très bien située et très bien bâtie pour le pays. Sur le devant, sont les différentes cases à nègres avec leurs jardins ; sur le derrière le potager, la cuisine, le poulailler ; sur un des côtés, un enclos avec un grand ajoupa de parc au bétail. Tout cela est bien espacé et a l'air animé. Devant la maison, qui est assez élevée au-dessus de la rivière, j'ai retrouvé la même roche que j'avais déjà remarquée en débarquant. Il y en a plusieurs petites masses détachées et une grosse masse qui s'élève peu au-dessus du terrain. J'y ai remarqué deux fentes parallèles qui m'ont paru aller du N.-N.-E. au S.-S.-O. Elles sont remplies par une espèce de poudingue dans lequel on remarque du quartz assez cristallin ; j'en ai pris des échantillons. Ces fentes ont 4 à 5 pouces et sont à environ 4 pieds et demi ou 5 pieds de distance.

Il y a auprès de la maison des plantations de bananiers et de vivres ; elles sont de la plus grande beauté. J'y ai vu plusieurs espèces de palmiers, et particulièrement de superbes *Aouara*, dont le fruit en grappes est de la grosseur d'un œuf de pigeon de couleur rouge ; on fait de la

première pulpe de ce fruit une huile qui est assez bonne; le noyau renferme une espèce de beurre qu'on dit assez bon (voyez la description). Les autres espèces de palmiers qu'on voit là sont : le *Pataoua,* l'*Aguenite,* le *Moukaya,* le *Paripa,* le *Pinot,* dont l'abondance signale les bonnes terres basses appelées *Pinotières,* le *Bach,* etc. Cette espèce d'arbres est très variée et, si je le puis, je m'occuperai à en dire les variétés.

Nous avons vu aussi auprès de la maison de jeunes caféiers qui n'ont que trois ans et qui sont chargés de fruits. Nous avons ensuite parcouru les plantations de coton et de manioc, ces dernières sont superbes. Le coton est ici, comme dans tout ce quartier, de la plus belle qualité. J'étais attristé de me trouver accablé par le climat et de ne pas pouvoir comme en Europe me promener deux ou trois heures pour voir ce qui est fait et ce qu'on pourrait faire. Cette habitation a près de 300 carrés de terre ; elle s'étend tout le long de la rive gauche de la rivière, au-dessus et au-dessous de Sinnamary. Cette position est précieuse et unique dans le canton. Il ne faut que traverser la rivière pour être au chef-lieu; on est à une petite lieue de la mer. On pourrait facilement pratiquer des moulins à eau, et toutes les terres basses pourraient être desséchées et arrosées avec la plus grande facilité. Cette habitation serait susceptible de l'établissement d'une sucrerie, d'une cafeyerie, d'une cotonnerie ; on pourrait y planter du rocou, des épiceries, et y élever une grande quantité de bétail et de volailles. On pourrait aussi y cultiver des viornes en abondance. Cependant ce terrain dans le haut me paraît extrêmement léger, et je ne sais pas si la culture y serait durable. Il est vrai que la ménagerie fournirait des engrais en abondance.

3 *pluviôse.* — Nous avons assez mal dîné. Il y a eu du riz au lait, ce qui était mauvais pour moi. J'en ai cependant mangé avec plaisir. C... nous disait qu'à Surinam on mangeait les bananes presques vertes, qu'on les croyait fiévreuses et malsaines lorsqu'elles sont mûres. J'ai peine à le croire et j'en serais fâché, car c'est à mon goût le meilleur fruit du pays.

Nous n'avons pu nous rembarquer qu'à cinq heures, à cause de la marée.

Cabrol nous a raconté la cure qu'il avait faite il y a quelque temps d'un bubancile (?) de la plus mauvaise espèce. Nous l'avons engagé à rédiger un Mémoire sur ce traitement.

En abordant à Sinnamary, nous avons aperçu la goélette de Le Monnier, attendue de Surinam. C'était elle en effet. Le cœur me palpitait de l'espoir d'avoir des nouvelles ; nous n'en avons point. Il dit qu'un corsaire nantais arrivé à Paramaribo, capitale de la colonie de Surinam, n'a apporté aucune nouvelle, que le capitaine a dit seulement que tout était tranquille en France.

Ce corsaire est arrivé il y a environ trois semaines, après une traversée de quarante-neuf jours. Est-il possible qu'il n'y eût aucune nouvelle à cette époque ? Cette idée m'accable.

Ce corsaire avait fait quelques prises, qui ont été enlevées. Il a soutenu un combat contre un négrier. Dans le combat, le feu a pris à ce malheureux bateau ; sur 400 noirs qu'il portait, on n'a pu en sauver que 7, et 9 blancs de l'équipage. Le feu a pris aussi au corsaire ; heureusement l'équipage est parvenu à l'éteindre. Voilà les affreux résultats de la guerre. L'esclavage est aboli, la traite est défendue, et des Français vont attendre des bâtiments qui portent des esclaves anglais pour les vendre aux Hollandais ! Quels sont les principes qui peuvent justifier cette course ? Comment peut-on vendre des hommes quand l'esclavage est aboli ?

Le Monnier parti d'ici pour Surinam a été pris ; il s'est sauvé en abandonnant ses pirogues à des corsaires anglais.

Dupeyron est attendu sous deux ou trois jours, il porte des paquets.

J'oubliais de dire que Conrad demande 12.000 francs de son habitation, je crois qu'il la donnerait à moins. Si j'avais quelque espoir que le travail se rétablît un jour, j'en traiterais à l'instant ; car, dans le cas où mon séjour ici serait prolongé, je pourrais facilement vivre sur cette habitation ; dans le cas où je serais rappelé, ce serait

toujours une ressource pour quelqu'un de mes enfants.

4 *pluviôse*. — J'ai mal dormi. J'ai été cruellement affecté ne n'avoir reçu hier aucune nouvelle. Ce matin on m'a dit que le capitaine qui est arrivé est un patriote très chaud : ainsi, il n'est pas étonnant qu'il ferme la bouche sur toutes les nouvelles qui ne seraient pas favorables au Directoire. J'ai vu une lettre où l'on annonce qu'il y a des troubles en France, et on dit même qu'on y demande un roi. Tout cela me paraît exagéré. Nous ne pourrons nous former quelques idées de la situation de notre malheureuse patrie que lorsque nous aurons des avis directs ou des papiers publics.

Nous nous sommes occupés de nos arrangements pour notre voyage de demain chez les Indiens. Si le temps est aussi beau qu'aujourd'hui, ce sera une promenade très agréable.

J'ai écrit ce soir à Barthélemy pour l'express de demain ; je lui ai rendu compte des nouvelles que nous avons reçues de Surinam.

5 *pluviôse*. — J'ai assez mal dormi cette nuit ; je me suis réveillé à minuit et je n'ai entendu que trois coups de l'horloge qui sonnait, de sorte que j'ai cru qu'il était trois heures. Lorsque je dois partir de bonne heure, je suis presque toujours sûr de ne pas dormir.

Je me suis levé à quatre heures et demie, mais avant que tout ait été prêt pour notre départ, il était six heures. J'ai pris un verre de limonade avant de partir.

Nous nous sommes embarqués dans une pirogue, Marbois, Tronson, Pichegru, Willot, Rodrigues, neveu de M^me^ Tryon, deux nègres de M^me^ Tryon et mon cuisinier. Un autre nègre et un Indien sont partis avant nous dans une petite pirogue. Nous avons craint d'avoir de la pluie, et c'est ce qui nous a un peu retardés. Nous n'avons éprouvé que quelques grains très légers pendant la route. Le temps a été superbe. Nous avons presque toujours remonté à l'ombre des palétuviers, qui partout bordent la rivière. L'épaisseur de ces bois, leur variété, l'odeur des fleurs dans quelques endroits rendent cette rivière délicieuse à parcourir. J'avais pris une boussole pour relever

les sinuosités qu'elle fait ; mais j'ai remis cette opération au retour, pour en avoir d'abord une idée générale, et pour mieux diriger mon travail. La variété des arbres et des plantes étonne, et on voudrait s'arrêter à chaque pas pour les examiner. Les coques de cacao sauvage, la forme variée des siliques, de quelques lianes suspendues de différentes manières, les guirlandes de fleurs entrelacées jusqu'au haut des arbres, le silence de ces bois antiques et de ces rives inhabitées, qui n'est troublé que par la voix de quelques oiseaux, ajoute à l'intérêt de cette scène, nouvelle pour des hommes qui habitent comme nous des lieux où l'on retrouve partout les traces de l'industrie humaine, qui quelquefois seconde la nature, mais plus souvent la déforme et l'enchaîne.

Cette promenade serait délicieuse si l'on avait ici des embarcations plus commodes : mais on est assis sur des bancs très étroits où l'on peut à peine faire le moindre mouvement. Il est impossible dans cette gêne de prendre aucune note ou aucun dessin des accidents divers que présentent les bords de la rivière. Si j'étais condamné à demeurer ici, je me ferais faire un canot léger dans lequel j'aurais une petite chambre et les commodités nécessaires pour pouvoir écrire et dessiner.

Nous avons mis cinq heures et demie pour arriver au premier village des Indiens, qui se trouve sur la rive droite de la rivière de Sinnamary. Nous y avons été reçus en descendant par le vieux Simapo, capitaine de ce village. Il s'était, pour nous faire honneur, revêtu d'une chemise européenne très sale, et il avait à la main son bâton de capitaine, qui est un jonc à pomme d'argent, qui leur est donné par le gouvernement de Cayenne.

Les autres Indiens portaient leurs plus beaux ornements ; ils se drapaient à la romaine avec des étoffes de coton. Les femmes étaient dans le costume que j'ai déjà décrit.

On descend par de petites embarcations pratiquées dans les palétuviers qui bordent le rivage. Les terres sont élevées de 7 à 8 pieds au-dessus du niveau de la rivière. On nous a conduits au Tapoï, grande case ouverte au Nord et au

Sud, où ils enterrent leurs morts et où ils se tiennent pendant le jour. Leurs casbahs ou cases particulières sont disposées autour du Tapoï, sans aucun ordre ; quelques plantes potagères sont plantées çà et là sans ordre et presque sans culture, autour de leurs habitations. Ils ont quelques bananiers, quelques poules, et, dans des abatis qu'ils ont plus loin, ils cultivent un peu de manioc. Ils font avec assez d'adresse quelques vases de terre, quelques hamacs de coton ou d'écorce de palmier, quelques ouvrages en paille, leurs arcs et leurs flèches, leurs cases, voilà à peu près toute leur industrie et tous leurs arts.

Tous les habitants de ce village, au nombre de 20 ou 25 au plus, en comptant les femmes et les enfants, sont venus nous voir ; mais, avec cette indifférence qui caractérise le sauvage, ils paraissaient plus occupés des présents que nous aurions à leur faire que de tout autre objet. Au reste, comme ils viennent souvent dans nos établissements, la vue d'un Européen n'est plus pour eux un spectacle nouveau : mais ils n'ont pas même la curiosité et l'intérêt que nous montrons, lorsque nous voyons un homme de notre nation qui nous est présenté pour la première fois.

Nous sommes arrivés un mauvais jour pour être bien reçus. Ils étaient *en boisson*. Il faut avoir vu cette dégoûtante orgie pour s'en faire une idée. Tous les quinze jours au moins, et plus souvent quand il y a des occasions particulières, un des Indiens du village *donne la boisson*. A cet effet, ils remplissent trois *canaris* au moins et souvent beaucoup plus, suivant l'importance de la cérémonie, d'une liqueur fermentée faite avec du manioc, qui ressemble assez à un bouillon très clair. Hommes, femmes, enfants, ils boivent tous, et ils commencent le matin au premier chant du coq ; ils continuent à boire le jour, la nuit, jusqu'à ce que les *canaris* soient entièrement vides. Chacun de ces *canaris* m'a paru contenir au moins 15 à 20 seaux de boisson. Ils ne mangent point pendant toute cette cérémonie. Ils vomissent et ils continuent à boire. Ils se peignent ce jour-là de nouveau avec le roucou, ils se coupent avec le plus grand soin leurs cheveux et leurs sourcils avec des rasoirs, ils s'ornent la figure avec une

liqueur noire, ils se parent de leurs plus beaux ornements. J'ai vu un de ces Indiens faire sa toilette, sa femme lui appliquait une espèce de pâte de roucou, et ensuite avec une espèce d'huile de palmier elle étendait cette huile sur toutes les parties du corps de son mari; d'autres dans le même temps peignaient leurs cheveux et leurs sourcils en noir. Ils sont incapables de rien faire pendant cette cérémonie. Ce n'est que par grâce que nous avons pu obtenir que deux hommes partissent à la chasse et à la pêche pour pourvoir à notre souper.

Pour notre dîner, nous n'avons pu avoir qu'un coq et une poule, mais nous avons envoyé abattre un chou à coups de hache. Ce qui paraît fort extraordinaire. C'est le chou-palmiste qu'on cueille ainsi; il faut abattre l'arbre pour avoir le fruit. La tige supérieure de plusieurs palmiers dépouillée de ses enveloppes donne une espèce de fruit, semblable, ou meilleur pour la saveur, au plus excellent navet. On peut le manger cru ou bouilli avec la soupe, avec toute espèce de viande ou de salade. Lorsque Montesquieu a dit que les sauvages, pour cueillir le fruit, abattent l'arbre, il a dit un fait très vrai : mais il attribuait à l'imprévoyance du sauvage ce qui est commandé par la nature elle-même. Si l'on coupait la tige dans le haut, elle ne se reproduirait pas et l'arbre serait également perdu. Cependant l'image, quoiqu'elle ne soit pas tout à fait juste, n'en est pas moins belle et n'en peint pas moins bien le caractère du despotisme.

Nous avons eu un excellent souper et nous avons eu un très bon dîner que nous avons mangé de très bon appétit. On respire ici avec plus de facilité.

L'après-midi, Pichegru, Marbois, Tronson et moi, nous sommes allés voir Dominique, Indien qui est établi avec sa famille à une petite demi-lieue de Simaporou sur la rive gauche de la rivière de Sinnamary. Les terres sont assez hautes dans cette partie et son carbet est situé d'une manière très pittoresque. Il vit là, sans être sous la dépendance d'aucun capitaine, avec sa femme qui est âgée, sa fille qui peut avoir quinze à dix-huit ans et deux jeunes garçons de douze à quatorze ans. Il parle assez bien français.

Il paraît industrieux et travailleur. Nous sommes allés avec lui voir son abatis. Nous sommes enfin entrés là dans les grands bois, où nous avons marché par un petit sentier environ un gros quart de lieue avant d'arriver à cet abatis. Ce bois frappait d'étonnement : on y trouve des arbres d'une hauteur et d'une grosseur extraordinaires. Leurs troncs s'élèvent sur des racines de la forme la plus singulière : elles présentent des faces plates et perpendiculaires comme des murs antiques garnis de mousse. Nous avons remarqué cependant que les vieux arbres sont assez rares, et que les plus grandes masses sont composées de jeunes arbres. Ces bois sont très épais, et il faudrait monter plus haut pour bien connaître ce qu'on appelle les grands bois. L'abatis de Dominique nous a paru bien tenu, et très grand pour être le travail d'un seul homme et de ses jeunes enfants. Il faut d'ailleurs remarquer qu'il est souvent détourné par la chasse, par la pêche ou par les voyages que lui font faire divers particuliers. Il est d'ailleurs adonné à la boisson comme tous les Indiens. Cependant, ce que j'ai vu là me prouve, qu'avec des règlements sages, on parviendrait à civiliser ces peuplades, et à les arracher à la destruction qui les menace.

La fille et la femme de Dominique m'ont donné deux espèces de grandes terrines qu'elles avaient faites pour moi, et que je leur avais demandées il y a un mois environ, lorsqu'elles vinrent à Sinnamary avec Dominique que je connaissais déjà.

Les Indiennes font ces vases avec une espèce d'argile gris de fer, qui est assez abondante dans le pays. Elles les font à la main ; elles les peignent ensuite avec du roucou, ou avec d'autres couleurs que leur fournissent quelques plantes ou quelques arbres, et, pour rendre ces couleurs solides, elles les mêlent avec de la gomme de *Chimiri* qu'elles extraient d'un arbre appelé *Kroubari*. Elles appellent la terre dont elles se servent pour faire ces vases : *Orinan*.

Nous sommes revenus à Simaporou vers le soir ; nous avons eu le plus beau temps du monde pour cette promenade.

Nous avons soupé avec un excellent poisson que les Indiens nous ont apporté et qui est appelé *Coumarou*. C'est un poisson plat extrêmement fin. La tête surtout, que j'ai mangée, est délicieuse. Marbois, qui y voit assez mal, et qui avait quelques arêtes, croyait aussi avoir mangé la tête, de sorte que nous nous disputions assez plaisamment à cet égard. Nous avons mangé aussi un *Muruye* (c'est le Muruil Yawa, faisan verdâtre de Cayenne; voyez Bomare).

Nous nous sommes couchés de bonne heure. Mon hamac était tendu sur la tombe d'une femme de Simaporou enterrée depuis cinq ou six jours. Je l'ai changé de place et je l'ai mis un peu plus loin, car je craignais un peu les exhalaisons de cette fosse.

Nous nous sommes trouvés très bien couchés dans les hamacs. Willot a eu un peu de fièvre. Les insectes nous ont tourmentés. Les Indiens ont continué à boire toute la nuit; aucun n'est resté dans le Tapouï où nous avons passé la nuit. De temps en temps, nous entendions leurs chants et leurs instruments monotones; malgré cela, j'ai assez bien dormi.

6 *pluviôse*. — Nous avons déjeuné avec des bananes. Nous n'avons pas pu nous promener, la rosée était trop abondante. Nous n'avons pu avoir pour notre dîner qu'une poule, un coq et un *chou-maripa* que nous avons encore envoyé abattre par nos noirs.

J'ai acheté pour trois livres un arc indien et quelques flèches.

Nous avons conversé avec les Indiens autant qu'il nous a été possible de les entendre et de nous en faire entendre.

Un d'eux, nommé Toussaint, me demandait hier si c'était nous qui *avions tué le Roi*. Je lui ai dit que ce n'était point nous, que nous n'avions tué personne. Si Rovère et Bourdon avaient été avec nous, Bourdon aurait cru que nous avions dicté cette question. Un de ces Indiens me disait un instant après : « Il faut toujours un maître ». Il serait difficile en effet de leur faire entendre ce que c'est qu'une République Ils ne connaissent que l'obéissance à leur capitaine, et celle de leur capitaine aux volontés de

l'agent. Je leur ai demandé s'ils avaient été contents que *le Roi eût été tué*. Cette question les a embarrassés et ils m'ont répondu très vaguement. J'ai bien vu qu'on avait cherché à leur persuader qu'ils devaient en être contents ; mais qu'on ne les avait pas persuadés. Pendant que nous étions à l'abatis de Dominique, Toussaint, dont j'ai déjà parlé, a demandé à Pichegru que nous avions laissé avec lui dans le carbet, s'il était vrai que maintenant, en France, *nous buvions du sang*. Cette terrible question devrait être adressée aux monstres qui ont souillé de leurs crimes notre malheureuse patrie.

Ce matin, pendant qu'assis sur mon hamac je dessinais une masse d'arbres qui est au nord du tapouï, j'ai vu un long serpent qui entrait dans le tapouï, et qui n'était plus qu'à quelques pas de Marbois qui dessinait aussi sur son hamac. Je lui ai crié de se lever. Le serpent voyant ce mouvement s'est détourné. Pichegru a pris son fusil et l'a tué sur la place. La charge a porté sur le milieu du corps. La tête et la queue ont été longtemps agitées encore : mais le milieu du corps était comme cloué sur la terre. Les nègres l'appellent *serpent chasseur* ; il est très dangereux. C'est, je crois, le *serpent caréné* de Bomare.

Il paraît, d'après ce que nous disent les Indiens, qu'il y a eu sur leur nation une terrible maladie épidémique, qui s'est propagée depuis les bords de l'Orénoque ; c'est, disent-ils, cette maladie qui a ainsi affaibli leur population. Mais leurs absurdes fêtes de Boisson suffiraient pour les détruire. Il y en avait trois ou quatre de malades, et, comme je l'ai dit, celle-ci n'était cependant qu'une Boisson de famille. Dans les grandes fêtes, il est rare qu'il n'y ait pas des querelles et que le poison ne devienne pas l'instrument de leur vengeance.

Ce matin, nous avons été témoins d'un fait assez singulier. On avait tué à coups de flèches, comme c'est l'usage des Indiens, une poule pour notre dîner ; elle respirait encore étendue à terre à l'entrée du tapouï. Un coq est venu ; a tâché de la faire lever, a tourné autour d'elle, et, voyant qu'il ne réussissait pas, il l'a couverte. Voyant qu'elle ne se relevait pas, il a encore longtemps tourné, il nous

regardait comme pour nous demander ce qu'elle avait, et il l'a enfin couverte une seconde fois, quoi qu'elle fût expirée.

Nous sommes repartis vers une heure et demie, par le plus beau temps du monde. En partant, nous avons fait sentir au capitaine Simapo que nous n'étions pas contents de l'accueil qu'il nous avait fait; qu'on nous avait dit qu'il remplirait nos pirogues de poisson et de gibier, et qu'il ne nous en avait pas même donné pour dîner. Il s'est excusé sur la circonstance de leur Boisson et sur la maladie de quelques-uns des Indiens de son village. Il nous a dit que si nous revenions, il nous traiterait mieux.

Voici quelques mots que j'ai recueillis :

Sinamarita (rivière).

Yavabo (en bas de la rivière).

Houssa (en haut).

Yticuta (l'âme).

Potana (la mer).

Ouay (les feuilles dont ils couvrent leur tapouï et leurs casbahs).

Nous nous sommes arrêtés en descendant à l'habitation que Morgenstern a abandonnée; elle est sur la rive droite, à deux petites lieues de chez les Indiens, près d'un morne où le père de Rodrigues avait une habitation. La situation de l'habitation de Morgenstern est très belle, et la terre paraît d'excellente qualité. Nous y avons vu des mangliers et des citronniers chargés de fruits. Il y a à peu de distance de la côte un gros rocher dont j'ai pris des échantillons. C'est la même espèce de granit que j'ai déjà vue sur l'autre rive chez Conrad. C'est un véritable granit mêlé de schiste.

6 *pluviôse*. — Nous sommes arrivés à six heures à Sinnamary. Nous avons mis trois heures et demie pour venir de chez les Indiens, en déduisant le temps que nous avons passé chez Morgenstern.

Tout a concouru à rendre cette promenade délicieuse, et je sens qu'elle m'a fait le plus grand bien. Il faut ainsi voir l'espèce humaine dans les conditions extrêmes pour en juger

En arrivant à Sinnamary, j'ai trouvé chez moi une lettre de Franconie déjà ancienne ; elle est du 26 nivôse. Nous avons appris que la goélette qui porte des approvisionnements est allée à Yracouba et qu'elle est attendue ici ce soir ou demain.

7 *pluviôse*. — Mon sommeil m'a prouvé combien notre promenade avait influé sur ma santé ; depuis que je suis à Sinnamary je n'avais pas encore aussi bien dormi.

Bourdon a encore la fièvre et il en perd la tête.

J'ai reçu plusieurs lettres de Cayenne. Un bâtiment venu de New-York y est arrivé dans 30 jours. On n'y savait pas encore le lieu de notre déportation. Moreau a été destitué. Voilà le prix de sa perfidie. Hoche est mort empoisonné. Les comités ne siègent plus aux Tuileries. Ce changement ne peut pas avoir été fait sans quelques motifs puissants. On a envoyé un message à Londres pour traiter de la paix; nos propositions ont été refusées. Tout se prépare à une nouvelle campagne. Où en seront les moyens ? On dit enfin que tout est tranquille en France. Ces détails n'annoncent pas une telle tranquillité.

Une conspiration a, dit-on, été découverte et prévenue à Cayenne. Un officier du régiment d'Alsace était à sa tête. Ils devaient, dit-on aussi, arrêter l'agent, le commandant et le colonel, ainsi que le trésorier du régiment. Cet officier a été arrêté et embarqué pour Philadelphie avec l'abbé Le Breton, qui s'était imprudemment rendu de Surinam à Cayenne. Nous l'avions vu ici et je lui avais fait conseiller de s'en retourner.

Point de nouvelles directes, de G . Tout cela nous laisse dans un vague désespérant.

Ces lettres nous ont été remises par la goélette qui porte les approvisionnements des magasins de vivres ; elle ne nous a rien apporté d'ailleurs, quoique nous eussions demandé plusieurs objets.

J'ai eu du monde l'après-midi. La journée a été très belle. Il est cruel de n'avoir ici aucune promenade.

8 *pluviôse*. — J'ai écrit ce matin plusieurs lettres que j'ai remises à David, capitaine du port de Cayenne, venu

ici sur la goélette et qui s'en retourne avec elle. Cette goélette sortira ce soir ou demain matin.

J'ai eu encore beaucoup de monde tout l'après-midi et je n'ai pu rien faire.

Rovère qui est venu me voir prétend que Billaud a fait ici son marché avec Brottier, que l'insurrection était contre Hugues qui commande à la Guadeloupe, et qu'il ne s'agissait de rien moins que de faire déclarer la colonie indépendante.

Tout cela me paraît fort extraordinaire et je suis bien tenté de croire que ce sont des rêves faits ici.

Nos nouvelles de hier confirment le combat de mer qui a eu lieu entre les Anglais et les Hollandais; ces derniers, si les détails sont vrais, ont perdu onze vaisseaux.

On dit que les Américains ont pu arranger leur différend avec le Directoire.

On dit que les Anglais, ne sachant que faire des vaisseaux qu'ils ont pris, en offrent quarante aux Américains s'ils veulent se déclarer. Je retrace ici tout ce que j'apprends et je ne sais moi-même ce qu'on peut croire.

La chaleur a été extrême aujourd'hui. Heureusement la brise du soir a été assez fraîche.

9 *pluviôse*. — J'ai encore assez bien dormi cette nuit. J'ai fait faire du sirop avec 19 H. de sucre. Cela m'a rendu trois flacons de sirop dont un assez petit.

Les pluies recommencent; nous avions eu plusieurs jours très beaux et les plantations souffraient déjà de la sécheresse.

Après dîner, Willot est entré chez moi, je l'ai trouvé extrêmement changé. Le froid de la fièvre n'a pas tardé à le prendre et il est rentré chez lui. Vers cinq heures, Cabrol étant seul avec lui, il a eu une espèce de convulsion épouvantable. Il délirait; il parlait avec fureur du commandant. Cette convulsion a été assez longue et difficile à calmer. J'y suis allé et ce n'est qu'alors qu'il a repris ses sens; il m'a reconnu; sa fièvre a été assez violente. Il a été plus calme le soir.

Je suis allé chez Bourdon. Je l'ai trouvé dans un accès

de fureur, sa tête est absolument perdue. Cabrol en est rebuté. La patience de Rovère est admirable.

Quel spectacle que tout cela ! que de leçons à recueillir ! Qu'il nous faut de philosophie et de courage !

10 *pluviôse*. — J'ai beaucoup transpiré cette nuit et j'ai assez bien dormi. J'ai écrit quelques lettres. Le commandant est venu. Il m'a confirmé la réponse barbare qui lui avait été faite sur les demandes de Bourdon, Willot et Delarue d'aller à Cayenne. On lui a répondu froidement qu'il n'y avait pas lieu à délibérer.

Il m'a dit que l'affaire qui avait été arrêtée à Cayenne lui était extrêmement connue et qu'il ne comprenait rien à l'accusation portée contre lui. Il m'a parlé avec regret de Cointel. Il m'a parlé de dilapidations qui se font à Cayenne.

Willot a assez bien passé la nuit. Bourdon était mieux ; mais il s'est mis en fureur pendant que le commandant y était parce que Rovère l'avertissait qu'il parlait trop et que cela pourrait lui faire du mal.

La pluie continue par grains assez violents.

Je suis allé voir Bourdon ; sa tête est perdue ; la crainte de la mort le tourmente au dernier degré. Quelle opposition que cette situation avec le calme des derniers jours de Murinais !

J'ai eu des douleurs aujourd'hui dans tous les membres. C'est l'effet que l'humidité produit presque toujours sur moi.

11 *pluviôse*. — Mon sommeil a été extrêmement interrompu, tantôt par les chiens, tantôt par les enfants qui crient, et enfin par des soldats qui se battent presque à notre porte.

Un soldat du régiment d'Alsace est mort ce matin à l'hôpital ; le chirurgien paraît soupçonner du poison. Ce régiment se détruit entièrement.

La pluie continue et elle a été plus abondante aujourd'hui.

On a annoncé Dupeyron. On a dit ensuite qu'il avait envoyé les dépêches dont il était porteur d'Yracoubo, mais enfin nous avons su que l'exprès arrivé d'Yracoubo

est porteur d'une lettre de Prachet qui se trouve dans la plus grande détresse sur la côte. On ne sait ici ni comment, ni pourquoi. Il est vraisemblable que c'est lui qui a tiré le coup de canon qu'on a entendu ce matin.

Bourdon paraît plus mal. Cabrol est rebuté de ses folies. Willot a eu un accès de fièvre, mais moins fort. Tronson a eu un frisson et il croit aussi avoir la fièvre.

Mes douleurs ont été moins fortes aujourd'hui.

J'ai reçu le soir une lettre du procureur général du 7 de ce mois ; il me confirme les nouvelles que nous savions déjà : mais il m'annonce qu'il y a à Cayenne des papiers publics qu'il m'enverra. Il me mande que ces papiers font l'éloge de Barthélemy, de Marbois, de Tronson, d'Aubry et de moi, mais qu'ils inculpent Pichegru et Willot. Je n'ai communiqué cette lettre qu'à Tronson. Il me mande aussi (le procureur général) qu'il a rendu compte à l'agent de la cruelle situation où nous sommes ici, et que l'agent ne lui a rien répondu.

12 *pluviôse*. — Je me suis servi cette nuit de ma moustiquaire pour la première fois, et je m'en suis bien trouvé. Le bruit qu'on a fait autour de nous a encore empêchés de dormir.

On a entendu du canon en mer hier au soir à 8 heures et demie et cette nuit vers deux heures. Il est vraisemblable que c'est Prachet.

J'ai lu à Marbois la lettre du procureur général. Bourdon et Willot vont mieux. Tronson continue à se plaindre.

Il devient tous les jours plus difficile d'avoir des vivres. Je n'aurais su avec quoi dîner, si je n'avais pas eu une tortue dans mon petit parc.

Le temps a été moins mauvais aujourd'hui. Nous n'avons eu que quelques petits grains de pluie. On nous a annoncé ce soir que la goëlette de Le Monnier était entrée.

13 *pluviôse*. — J'ai assez bien dormi. Le temps est beau ce matin et nous n'avons presque pas de pluie.

Le Monnier est venu me voir. Il part ce soir pour Cayenne et j'en profiterai pour écrire.

Il m'a dit que Prachet était obligé de relâcher à cause

d'une voie d'eau qui s'était manifestée par suite de la négligence avec laquelle son bâtiment a été réparé. Une pièce principale avait été mise en place et on avait seulement oublié de la cheviller.

Willot a encore eu la fièvre, malgré qu'il ait pris ce matin du quinquina. Bourdon va mieux.

Une chenille qu'on m'avait apportée sur des feuilles d'oranger s'était changée dès le lendemain en chrysalide brunâtre, ayant une espèce de petite queue et deux espèces de cornes. Aujourd'hui j'ai entendu du bruit sur l'étagère ou était placé le bocal, et j'y ai vu un très beau papillon que je tenterai de conserver.

J'ai écrit à ma femme, à mes enfants, à Barthélemy et au procureur général, et j'ai remis mes lettres à Le Monnier qui est parti ce soir.

14 *pluviôse*. — Je n'ai pas très bien dormi cette nuit. Je prends tous les matins deux verres de limonade pour tâcher d'évacuer la bile et les humeurs qui ont pu causer ma fièvre. C'est une chose cruelle que notre situation ; il faut sans cesse s'occuper de sa santé et des moyens de conserver une vie pénible à soutenir.

J'ai trouvé en promenade une espèce d'*azédarach* très agréable pour l'odeur.

J'ai quelques notes intéressantes sur la Guyane que j'ai extraites du journal de Marbois. Je les ai placées dans mon *Adversario*, ou recueil encyclopédique.

J'ai commencé à rédiger la première partie de mon journal depuis l'époque de ma déportation. Je n'avais pris que des notes.

Je suis allé voir Bourdon ; il est impossible de voir un malade plus insupportable. Si sa maladie continue, Cabrol, le chirurgien, sera forcé de l'abandonner.

15 *pluviôse*. — On nous a annoncé ce matin une goélette ; nous espérons que ce sera celle de Dupeyron.

Le commandant est venu faire la visite. Il m'a dit que l'agent qui lui avait d'abord écrit qu'il n'y avait pas à délibérer sur la demande des déportés malades de se rendre à Cayenne, lui écrit aujourd'hui que jusqu'à présent il avait cru pouvoir accorder cette permission sur un certi-

ficat de l'officier de santé de Sinnamary, vérifié par les officiers de santé de Cayenne ; mais qu'aujourd'hui, voyant qu'il ne pouvait pas même accorder cette faveur aux officiers en activité de service, il ne pourrait plus accorder de pareilles permissions aux déportés. Je lui ai fait observer qu'une pareille résolution était un arrêt de mort contre tous ceux qui auraient des maladies qu'il était impossible de traiter ici, puisque la plupart des remèdes manquaient, puisqu'à l'hôpital toute espèce de services manquaient aussi ; il n'y avait pas même une seule baignoire. Je ne sais ce que signifient tous ces nouveaux actes de barbarie, mais ils sont désespérants pour tous ceux de nous qui sont malades. Tronson en est vivement affecté. Willot a encore eu la fièvre aujourd'hui. Il l'a eue assez violente, malgré le quinquina dont il a commencé à faire usage.

Ce n'est pas Dupeyron qui est à la Pointe. C'est la goélette de Prachet qui est à 3 lieues sous le vent et qui attend les ordres de l'agent.

Cela est désolant ; nous comptions avoir ce soir des nouvelles fraîches : c'est ainsi que nos espérances sont toujours déçues.

Nous avons eu depuis hier au soir jusque vers 9 heures un orage assez fort pour le pays. Ce matin, le ciel était tout en flammes ; mais cela s'est dissipé. La chaleur a été accablante aujourd'hui, et des insectes de toute espèce d'une incommodité désespérante nous ont tourmentés.

Le Sieur Lavau, officier de *La Vaillante*, embarqué actuellement sur la goélette *La Friponne,* qui sert de mouche à Prachet, est venu nous voir. Il paraît que Prachet a demandé la permission d'aller se radouber à Surinam, et qu'il en attend l'ordre. Ce bâtiment est dans l'état le plus pitoyable.

16 *pluviôse*. — Aujourd'hui, anniversaire de la liberté des noirs, la fête a été annoncée par le canon du port. Il s'en faut de beaucoup que ce soit une fête pour les habitants. Il n'y a point de milieu pour eux. L'*esclavage* ou la *perte des colonies,* voilà ce qu'on leur entend sans cesse répéter. Je suis loin de partager cette opinion ; malheureu-

sement, ce n'est pas ainsi que la liberté devait être donnée. Lorsqu'en 1788, j'ai fait imprimer un discours sur la nécessité de s'occuper des moyens de détruire l'esclavage, j'ai dit expressément que si on donnait la liberté tout d'un coup, on ferait une grande injustice, on perdrait les colonies et les noirs eux-mêmes.

Les événements n'ont que trop cruellement justifié mes principes. Il est en politique, comme dans la nature, des mouvements que toutes les puissances humaines ne peuvent pas empêcher, tous les efforts humains doivent se diriger vers les moyens de rendre ces mouvements moins désastreux. Il était impossible que les progrès de la philosophie et des lumières, que les erreurs même de tous les gouvernements ne préparassent en Europe de grandes révolutions ; il était impossible que le mot de liberté ne retentît dans les colonies, il fallait la préparer et prévenir tous les dangers qui menaçaient à la fois et les colons et leurs esclaves. L'orgueil et les préjugés ont résisté à tout changement, la résistance a produit des effets contraires, et les scélérats, qui ne voyaient que le bouleversement de tout ordre public, pour assurer l'impunité de leurs pillages et de leurs crimes, ont tout renversé, tout souillé de sang et de forfaits.

Aujourd'hui, les colonies sont-elles perdues? Et si un gouvernement sage et humain succédait enfin à la tyrannie, n'y aurait-il plus ici et dans nos îles des moyens de culture, des moyens de population? Voilà les grandes questions qu'il faut courageusement aborder : mais, en les examinant, il faut également se tenir en garde contre les préjugés des habitants et contre les systèmes hasardés que crée l'ignorance, sans connaître les objets sur lesquels elle prononce.

L'orage a continué toute la nuit depuis hier au soir. J'ai assez mal dormi.

On m'a apporté une très belle chenille verte d'une espèce différente de celle que j'ai déjà eue, quoique également posée sur une branche d'oranger; je l'ai mise dans un bocal avec quelques feuilles de cet arbre : elle s'est presque aussitôt enveloppée. Elle avait environ 2 pouces 1/2,

elle était grosse et garnie de belles houppes vertes.

J'ai reçu une lettre de Granier du 14. Il ne m'annonce rien de nouveau.

Cette lettre a été portée par un grenadier noir. Le commandant a voulu le faire passer par terre et il s'y est refusé. Le commandant alors a ordonné de le conduire en prison, alors ce grenadier a couru se précipiter dans la rivière : mais quand il a été au milieu, il a dit : *je me noie cependant comme un C...* et il est revenu à terre. Le commandant l'a fait conduire à Cayenne par des hommes.

Je n'ai point de lettres de Barthélemy. Cela m'inquiète et m'étonne. Je suis allé vers trois heures avec Marbois me promener jusqu'à la Pointe. Nous avons eu le plus beau temps du monde ; mais nous sommes si peu accoutumés à marcher que nous étions un peu fatigués.

Quand je suis sur les bords de la mer, quand je contemple cet océan immense qui me sépare de tout ce qui m'est cher, je ne puis m'empêcher de tomber dans une rêverie profonde, mon âme parcourt la longue chaîne de mes malheurs, et toujours la perte de mes filles est le plus cruel de tous... Il n'y a plus d'espérance...

J'ai ramassé quelques cailloux et quelques graviers ; quoique la mer ait monté très haut. Je n'ai rien trouvé d'intéressant sur le sable.

Nous avons vu la goélette mouillée à l'entrée de la rivière, et le bâtiment de Prachet, *La Diane*, mouillé à deux ou trois lieues dans le S.-O.

Nous avons vu Bourdon en revenant : il va mieux.

Il y a eu une querelle au poste entre les soldats blancs et les soldats noirs. Un blanc a donné un coup de baïonnette à un noir. La baïonnette a heureusement plié sur les côtes sans entrer.

17 *pluviôse.* — La goélette de Power est montée ce matin venant de Cayenne ; elle m'a apporté plusieurs lettres et quelques objets. On m'a aussi remis des lettres du 11 qui avaient été données à une femme de chez Vogel.

Point de gazettes encore ; mais d'après tout ce qu'on

nous mande, il paraîtrait qu'il y a une grande agitation en Europe, que les puissances coalisées réunissent des forces immenses, que le Directoire est forcé de faire une réquisition, que trois personnes ont été guillotinées à Paris, parmi lesquelles le prince de Carency et le vicomte de Praslin. Il paraît aussi qu'au mois d'octobre on savait en France d'une manière positive le lieu de notre déportation. On dit aussi, mais cela me paraît plus vague et moins certain, que Barras a été tué, que Merlin est en fuite, qu'on redemande les députés proscrits, que Bonaparte s'est arrangé avec l'Empereur.

Jeannet se fait remettre toutes les gazettes : on m'en promet cependant par la première occasion.

Toutes les nouvelles qu'on répand m'inquiètent cruellement. Je crains la réquisition pour mes fils: Ce serait pour moi l'événement le plus accablant.

Les banqueroutes se multiplient au continent américain. Tronson y perd, dit-on, 50.000 francs.

Le temps a été très lourd aujourd'hui. Il me paraît toujours orageux : hier au soir encore, nous avions beaucoup d'éclairs dans le S.-O.

J'ai négligé aujourd'hui de prendre mes bottes et je m'en suis repenti ; j'ai des démangeaisons aux jambes. J'espère cependant qu'en me lavant avec soin, comme je le fais tous les matins, cela se dissipera.

18 *pluviôse*. — J'ai assez bien dormi cette nuit. On m'a apporté une lettre de Barthélemy du 14, qu'on avait oublié de me remettre hier. Le temps continue à être pesant et orageux. Les petits moucherons nous désespèrent ; quand on travaille ils volent dans les yeux et on ne sait comment s'en garantir.

On m'a envoyé de Cayenne des oignons qui sont presque tous germés.

La goélette de Power charge du coton. Je suis fâché de n'avoir pas arrêté tout celui qu'on avait récolté ici. Notre cruelle situation ici m'a presque entièrement forcé d'abandonner tous les projets que j'avais formés pour faire quelques opérations utiles.

On ne m'a remis que ce matin une lettre de Barthélemy

du 8 de ce mois : elle me donne quelques détails que je n'avais pas eus encore.

Je craignais hier d'être incommodé de nouveau : j'avais des douleurs par tout le corps; mais aujourd'hui je me suis très bien trouvé. J'ai mangé hier et aujourd'hui moins de végétaux, et il me semble que mon estomac s'en trouve mieux.

J'ai été le soir me promener dans la Savane. C'est une détestable promenade, mais nous n'en avons aucune, et je sens qu'il me faudrait de l'exercice. Je suis allé chez Rovère et Bourdon en terminant ma promenade. La Villeheurnois y avait dîné et je l'ai trouvé mieux.

Rien n'est extraordinaire comme les rapports de La Villeheurnois et de Brottier avec Bourdon et Rovère. Les premiers se croient encore dans tout l'exercice de leur pouvoir, et il paraît qu'ils offrent de traiter pour le roi avec ceux mêmes qui ont voté la mort de Louis XVI. Rovère m'assurait que Billaud Varennes avait traité avec Brottier, et, hier au soir, Bourdon, dans un de ses accès de folie, disait à M^me^ Cousin, son hôtesse : « Prenez un fusil, et tuez-moi. On veut rétablir la royauté en France. On va confisquer toutes mes propriétés. Je ne puis pas y retourner. Je ne puis pas survivre à la République. » Rovère alors lui avait dit : « Tranquillise-toi, mon ami, de quelque manière que les choses tournent, j'aurai une grande influence et tu peux compter sur moi. » Quelle est donc cette influence? A-t-il fait aussi son marché avec La Villeheurnois? Tout cela est extrêmement plaisant. D'un autre côté, Rovère, quand il me parle, m'assure qu'il ne voit Brottier et La Villeheurnois que pour s'instruire. La Villeheurnois m'assure qu'il ne va chez Rovère que parce que c'est une promenade agréable, et qu'il est bien fâché que Rovère et Bourdon ne soient pas des hommmes avec lesquels on puisse faire une société plus intime.

Prachet a fait dire à Morgenstern de baliser la passe, parce qu'il entrerait dans la rivière s'il ne pouvait pas se rendre à Cayenne. Le vent est favorable, et il est inconcevable qu'il n'ait pas appareillé.

19 *pluviôse*. — J'ai assez mal dormi. Un chat qui est

entré dans ma chambre m'a obligé de me lever deux fois, et je crains de m'être un peu refroidi. J'ai des douleurs dans les cuisses et dans les jambes.

Lamentin. On a vu passer ce matin un lamentin mort qui flottait sur la rivière. Rodrigues et son nègre sont allés le chercher. J'ai été le voir. C'est une jeune femelle d'environ 8 pieds de long (elle avait exactement 7 pieds, 8 pouces.). Il paraît qu'elle a été tuée à coups de fusil, il y a plusieurs jours. Elle est gâtée ; on en retirera cependant de l'huile.

Willot a toujours la fièvre.

J'ai achevé hier de lire un roman très intéressant : *The Vicar of Wakefield, a Tale by Oliver Goldsmith*. Ce roman porte pour épigraphe : *Sperate miseri, cavete felices*. Ce roman est rempli de sensibilité et de morale ; plusieurs situations, qui ont quelques rapports avec la mienne, et particulièrement les alarmes du docteur sur la santé de sa fille, m'ont vivement ému... Il y a dans ce roman un excellent chapitre sur les formes de gouvernement et un autre sur les lois pénales.

Je me croyais exempt de chiques. La propreté avec laquelle je lave mes jambes et mes pieds me le faisait espérer. En examinant mes doigts, j'ai vu une petite dartre au bout du troisième doigt du pied droit : j'ai voulu la sortir et j'ai crevé le sac ; alors j'ai appelé une Indienne, qui m'a dit que c'était une chique, et qui a retenu les lambeaux du sac, cela n'a pu se faire sans entamer un peu les chairs qui ont saigné. Elle m'en a retiré une autre au même doigt sans rien entamer que la peau. Ce sac, et l'insecte lui-même qui est renfermé dedans, sont gros tout au plus comme la tête d'une épingle moyenne. L'endroit que j'ai crevé me fait mal ; cela jeta quelques sérosités.

20 *pluviôse*. — J'ai assez bien dormi ; j'ai écrit plusieurs lettres ce matin que j'ai fait partir par l'exprès du commandant.

Tronson souffre beaucoup de ses jambes, elles sont très enflées. Il demande à aller à Cayenne, et il a envoyé un certificat de Cabrol pour appuyer sa demande.

Willot a eu une faiblesse chez Marbois. Je le trouve extrêmement changé.

On ma parlé du fruit de *Balata* (Voyez aux notes dans mon Recueil).

21 *pluviôse*. — Ce matin, on nous annonce que Le Monnier qui avait été pris, Vautrin qui était avec Dupeyron et un autre jeune homme, étaient sur l'habitation de Dupeyron, venant de Surinam et qu'ils seraient ici ce soir; peut-être enfin aurons-nous des nouvelles !

Je suis assez bien aujourd'hui : mais le doigt auquel j'ai fait tirer des chiques, suppure et cela me gêne pour marcher.

Ces messieurs sont arrivés le soir. Ils sont partis de Surinam le 19 janvier. Ils sont venus à pied par des chemins impraticables dans quelques endroits, marchant ou dans la vase ou sur des dunes de palétuviers dans lesquels ils étaient obligés de s'ouvrir une route. Ils ont laissé Dupeyron partir avant eux de Surinam sur les côtes, ne pouvant pas gagner au vent.

Le Monnier a remis à Marbois des gazettes hollandaises qui vont jusqu'au 13 janvier.

Vautier m'a rapporté la réponse au sujet de quelques objets que j'avais fait demander à Surinam. Il paraît que la maison Couderc n'a plus d'établissement dans la colonie de Surinam. Il m'a donné pour correspondre à Paramaribo une adresse.

22 *pluviôse*. — Voici ce qui ressort des papiers publics que Marbois et moi avons eus. — Après une reprise d'armes, la paix aurait été signée avec l'Empereur le 19 octobre. La nouvelle en serait arrivée à Hambourg le 30 et à Berlin le 23.

Boulay aurait proposé au Conseil des Cinq-Cents de nouvelles mesures contre les nobles, ou titrés, ou ayant possédé de grandes charges sous l'ancien régime. Ils seraient tous obligés de s'expatrier. On leur payerait la moitié de la valeur de leurs biens mobiliers en marchandises et on confisquerait l'autre moitié au profit de la république. Tous les nobles seraient obligés de souscrire une déclaration de fidélité à la république et de combat contre

la monarchie, ou de s'expatrier aussi et de recevoir la moitié de leurs biens en marchandises, en abandonnant l'autre à la république.

Chenal a annoncé qu'on avait découvert une correspondance qui jetait le plus grand jour sur la conspiration. On a arrêté le consul (anglais?) à Calais, qui, dit-on, favorisait cette conspiration. On a trouvé sur les bords de la mer près de Calais, je crois, une correspondance relative à cette conspiration. Dans tout cela, qu'aura-t-on pu trouver contre moi, à moins qu'on n'ait fabriqué des pièces ?

Ernouf est ministre de la Guerre.

Le Tourneur, de l'Intérieur.

Paganel, des Relations extérieures.

Talleyrand a eu le prix de son infamie.

Lambert, de la Justice.

Augereau a le commandement de l'armée de Germanie.

Lemoine commande à Paris.

Bernadotte dans le sud.

Bonaparte a fait une proclamation à son armée, où il parle de la conspiration comme d'un fait constant.

On craint une diète de vins en Angleterre.

C'est le 12 octobre que le combat a eu lieu entre les flottes hollandaise et anglaise sur les côtes de Hollande ; la première a perdu 9 vaisseaux, au nombre desquels l'amiral et le contre-amiral.

On a imprimé que nous avions corrompu Du Tertre pour nous échapper. Le corrompre, c'eût été difficile, il y a longtemps qu'il l'était, et la marque en était, dit-on, sur son épaule. Nous échapper, nous l'aurions pu cent fois si nous ne nous étions pas reposés sur la nature entière du soin de nous venger.

M. Ponthier a dit que nous étions arrivés à Rochefort sans qu'on nous eût témoigné aucun intérêt. Ponthier a fait son métier : *il a menti*.

Camille Jourdan a été arrêté à Middelbourg.

Carnot, Suard, Portalis sont en Suisse.

On a répandu le faux bruit qu'il y avait eu des troubles dans le midi.

Hoche est mort dans les premiers jours de Vendémiaire. Il a eu une agonie affreuse. On l'a ouvert. Daunou a fait son éloge. Cérémonie magnifique à Paris en son honneur.

Fête superbe le 1er vendémiaire; le Directoire applaudi. Adresses de félicitations de plusieurs municipalités sur la punition des conspirateurs.

On dit l'Espagne prête à rompre avec les Etats-Unis.

Ordre de fermer les théâtres de France qui ne sont pas républicains.

La Fayette est en liberté.

Voici comment une gazette anglaise, ou américaine, *le Moniteur*, rend compte de notre départ :

« L'escorte des députés condamnés sans jugement à la déportation, est arrivée à Rochefort le 21 septembre. Ils furent « embarqués le matin du même jour, et, le vent étant favorable, on espérait que dans peu d'heures ils seraient hors « de vue. Ainsi l'exécrable sentence du Directoire rendue « contre eux sans jugement est exécutée. Les lâches imitateurs de cette tyrannie dans toutes les contrées du monde « doivent prendre note de cet exemple d'injustice, pour « persécuter ceux dont ils redoutent les opinions. Il n'est « pas question de savoir si ces hommes sont innocents ou « coupables. Il n'y a que leur jugement qui puisse satisfaire la justice. »

Voici l'extrait d'une lettre de la Haye du 18 septembre, que j'ai extraite de mes feuilles, et qu'il me paraît essentiel de conserver :

« Trois des directeurs, Rewbel, La Réveillère et Barras, « au moyen des armées auxquelles ils ont persuadé qu'il « y avait un complot dans le Corps Législatif pour rétablir « la royauté, ont fait arrêter un de leurs membres, Barthélemy. Carnot aurait été arrêté aussi, s'il n'avait pas « échappé. Cinquante-quatre membres du Corps Législatif « ont été arrêtés aussi. Le grand général Pichegru est « parmi ces derniers (*The great general Pichegru*). En « effectuant cette Révolution, on n'a pas eu le moindre « égard à la Constitution. Le Directoire, assuré d'être « soutenu par les armées, a suivi une autre marche, et il a

« eu l'adresse de persuader aux troupes que c'était le seul « moyen de sauver la Constitution.

« Si vous voulez lire le 59e article de cette Constitution, « qui défend de faire approcher les troupes plus près de « 12 lieues des séances du Corps Législatif, vous verrez « combien cette Constitution a été violée.

« Après l'arrestation de ces hommes, on a porté une « accusation contre eux au reste du Corps Législatif assem- « blé à la hâte et de la manière la plus inconstitutionnelle, « sans leur permettre de paraître eux-mêmes pour leur « propre défense. Ils ont été condamnés au bannissement, « où *il plairait au Directoire*, tandis que la Constitution « défend au Corps Législatif de prononcer contre ses « membres aucune peine plus forte que la *Censure*, les « arrêts pendant trois jours ou la détention pendant huit. « Pourquoi ne pas les envoyer devant la Cour créée par « la Constitution pour les juger ? N'est-ce pas parce que « cette Cour n'aurait peut-être pas pu être assez influencée « pour prononcer suivant la volonté du Directoire ? Mais « qui est-ce qui aurait osé faire entendre une pareille « raison devant le Corps Législatif, *cette législature, elle- « même tout entière assez avilie pour remercier le Direc- « toire de son humiliation ?* »

« Le fait est que cette accusation a été portée par des « hommes qui auraient été épouvantés de la seule appa- « rence de ceux qu'ils voulaient perdre. Il ne paraît pas « qu'on ait allégué des faits décisifs contre aucun, excepté « contre Pichegru. »

Le reste est relatif à l'accusation portée contre Pichegru.

Vauthier et ses compagnons de voyage ont dîné chez moi avec Tronson, Morgenstern et Cabrol. L'après-midi, j'ai eu Marbois, Rovère et Bourdon. On a beaucoup disserté sur les nouvelles parvenues, elles n'embellissent pas notre situation.

J'ai remis à Vauthier une lettre pour Barthélemy, auquel j'ai rendu compte de ce que nous avons appris.

23 *pluviôse*. — J'ai assez bien dormi, quoique j'eusse la tête inquiète et fatiguée. J'ai écrit plusieurs lettres ce ma-

tin. Je les ai remises au capitaine de la goélette de Power.

Bourdon, qui est venu l'après-midi, s'est avisé de se plaindre de la préférence donnée à Barthélemy pour séjourner à Cayenne. Je me suis vivement élevé contre de pareilles plaintes. C'est un grand malheur que nous soyons confondus avec un pareil homme. Il est l'unique cause de tous les désagréments que nous éprouvons depuis que nous sommes dans la colonie. Qu'y a-t-il de commun entre lui et moi?

Rodrigues a pêché une *Vielle*. Ce poisson est une espèce de morue. C'était un jeune qui pouvait peser une cinquantaine de livres. J'en ai mangé et je le trouvai très bon.

Je souffre du doigt de pied où j'avais des chiques, je crains d'y avoir un abcès.

24 *pluviôse*. — En examinant ce matin une caisse, je me suis aperçu que Beckmann, au lieu de 2.400 francs, argent de France, que je croyais en avoir reçu, ne m'a donné que 2.400 francs, argent de la colonie. Je lui ai cependant donné une traite de 2.400 francs, argent de France. Comment ne s'en est-il pas aperçu ? Je lui écris pour qu'il redresse cette erreur. S'il s'y refusait, j'aurais bien à décompter de l'idée que j'avais de lui. On se plaint hautement de sa conduite à Cayenne.

J'ai beaucoup souffert de mon pied aujourd'hui. Tout le doigt est enflammé, et je crains, si cela continue, de ne pouvoir pas marcher.

J'ai reçu une lettre de Barthélemy, qui m'annonce qu'il faut renoncer à l'espoir d'obtenir pour Tronson la permission d'aller à Cayenne.

25 *pluviôse*. — En me couchant, j'ai lavé mon pied avec de l'eau tiède, et j'en ai beaucoup moins souffert cette nuit. Souvent les remèdes les plus simples sont ceux qui produisent le meilleur effet. Je l'ai presque toujours éprouvé.

Nous avons eu une pluie très abondante toute la journée. Il faisait frais, et c'est la première fois que j'ai été obligé de prendre un vêtement de drap.

Je lis avec le plus grand intérêt un petit roman anglais intitulé : *The History of Ned Evanse*.

Prachet, qui est à terre, m'a dit qu'il comptait que son navire entrerait demain dans la rivière.

J'ai planté dans mon jardin une articulation de cactus.

La pluie a cessé ; il fait chaud ce matin.

J'ai continué à mettre en ordre tous mes comptes.

Le commandant est venu l'après-midi nous communiquer une lettre de l'agent, qui refuse à Tronson de se rendre à Cayenne. Cela est barbare. Il envoie un chirurgien pour examiner sa situation. Que fera ce chirurgien contre le mauvais air et le manque de tout?

Ce refus, les tracasseries qui se multiplient, fatiguent mon ami, et, si je ne rappelais tout mon courage, tous les motifs que j'ai de conserver mon existence, je succomberais.

27 *pluviôse*. — J'ai très mal dormi cette nuit, et je ne suis pas sans crainte d'avoir quelque retour de fièvre. J'ai bu deux tasses de capillaire.

Une embarcation est arrivée ce matin de Cayenne. Je n'ai pas de lettres. On dit que Couturier est arrivé à Cayenne, qu'il apporte la confirmation de la paix avec l'empereur. L'agent a donné ordre de condamner le navire de Prachet, et on attend quelques goélettes qui viennent sans doute pour chercher des vivres et le gréement de ce bâtiment.

Un ancien habitant de la côte est venu me voir. D'après ce qu'il me dit, un des commandants qui a fait le plus de bien dans la colonie est M. de Fiedmont. Il encourageait la culture, le travail et l'éducation des bestiaux par tous les moyens, et il a fondé plusieurs établissements de bienfaisance. Ce n'est pas ainsi que se distingue le gouverneur de nos jours.

Nous avons eu encore une pluie très abondante aujourd'hui par moments.

Prachet a fait entrer son navire et il est venu le soir ici.

28 *pluviôse*. — J'ai fort mal dormi. Une partie de l'équipage de Prachet s'était saoulé. Il a passé lui-même une partie de la nuit dans la chambre voisine de la mienne, avec Pichegru, Ramel et d'Ossonville. Je n'ai pu dormir

que quelques moments ce matin. Toutes ces orgies me déplaisent ; je voudrais être tranquille.

J'ai vu ce matin une case que Le Monnier a vendue avec quelques marchandises. L'incertitude où je suis sur ce que nous deviendrons m'empêche de prendre aucun parti, sans cela cette case pourrait me convenir, j'y serais plus tranquille.

Vogel est arrivé ce soir, et m'a envoyé plusieurs lettres dans lesquelles j'ai trouvé plusieurs gazettes américaines de New-York, depuis le 27 décembre jusqu'au 9 janvier. J'ai passé une partie de la soirée à les examiner.

J'ai eu à souper un poisson nommé loubine, qui est d'une excellente qualité.

29 *pluviôse*. — L'objet le plus important que j'aie trouvé dans ces gazettes est le traité de paix avec l'empereur, signé à Campo-Formio, près d'Udine, le 17 octobre. Ce traité donne à l'empereur une puissance plus grande que celle qu'il avait avant la guerre. La cession de Venise et de presque tout le Golfe Adriatique lui donne une position maritime des plus avantageuses, et lui ouvre l'exportation de tous les produits de la Hongrie et de l'Autriche. J'ai donné la traduction de ce traité à La Villeheurnois.

J'y ai vu le discours du roi d'Angleterre à la séance du Parlement, la déclaration relativement à la rupture des négociations de paix : j'ai trouvé cette pièce faible.

J'y ai lu aussi le projet de paix de lord Malmesbury. Les articles de compensation étaient en blanc ; on ne peut qu'imparfaitement en juger.

L'arrêté du Directoire qui rompt la paix avec le Portugal.

Les détails du combat des Anglais et des Hollandais. C'est l'affaire la plus désastreuse pour les Hollandais qu'ils aient éprouvée pendant la guerre.

La note d'une déclaration du roi d'Espagne relativement au Prince de la Paix qui se trouve inculpé dans la déclaration de Dunan. Le roi d'Espagne désavoue cette accusation comme calomnieuse, et le gazetier demande ce que devient notre accusation si elle ne porte pas sur d'autres bases. Cette réclamation du roi d'Espagne est très impor-

tante pour nous; elle dénonce à l'Europe comme fausse et calomnieuse la seule pièce sur laquelle le Directoire nous a accusés.

On est encore incertain si la guerre n'éclatera pas entre la France et les Etats-Unis.

L'armée qui se rassemble pour descendre en Angleterre sous le nom d'armée d'Angleterre sera aux ordres de Bonaparte. Desaix la commande provisoirement. C'est un jeune général dont on dit du bien.

La députation de la Guyane est rejetée. Le frère de Rovère est arrêté. Les nouvelles de France vont jusqu'au 7 novembre.

Bottereau, habitant de Conanama, est venu me voir. Il avait déjà bu. Il est allé voir Pichegru, et il a achevé de se lester.

J'ai commencé ce soir à écrire en France et à Cayenne.

30 *pluviôse*. — J'ai assez bien dormi cette nuit. J'ai achevé mes lettres ce matin. J'ai écrit en France, à Surinam et à Cayenne. J'ai remis une lettre à David qui commande la chaloupe de l'*Importune* et qui est parti ce matin avec Jacquet d'Yracouboa.

Bosquet est venu me voir. Il m'a encore parlé du bois qu'on pourrait exploiter dans le haut de la rivière. Ce serait une excellente opération, mais elle ne peut se faire qu'au mois d'août et à environ 25 lieues d'ici.

Dans les lettres que j'ai reçues avant-hier de Cayenne, on prétend qu'on écrit de France que Barthélemy, Marbois et moi nous étions rappelés. Cela me paraît absurde et je n'y crois pas.

Rien de nouveau ce soir. Rovère continue à bouder depuis la gazette de Surinam et il ne vient plus me voir.

J'ai des boutons qui me font mal lorsque je m'assois. J'ai toujours mal à un pied, ce qui m'empêche de marcher, de sorte que je suis dans une situation très gênante.

1er *ventôse*. — J'ai assez bien dormi, quoiqu'on ait fait beaucoup de tapage toute la nuit. Depuis qu'une partie de l'équipage de *La Diane* est ici, nous n'avons plus de repos, ni le jour, ni la nuit. J'ai achevé de lire le roman

anglais *History of Ned Evanse*. Je l'ai lu avec le plus grand intérêt.

On prétend que 150 députés viennent de France. On ne me l'a pas mandé de Cayenne, et cela me paraît un conte fait à plaisir.

Carré, chirurgien du régiment d'Alsace, est arrivé ce soir pour examiner l'état de Tronson. J'augure assez mal du résultat de cet examen.

Il m'a remis des lettres de Barthélemy de plusieurs dates. Il m'annonce qu'une goélette nommée *La Volante* était en armement pour porter des députés. Cela est annoncé par une lettre de Bordeaux du 5 novembre; cette lettre annonce aussi que cette goélette doit porter des ordres plus sévères contre nous. Comment est-il possible qu'il y ait des lettres de Bordeaux du 5 novembre et que je n'en reçoive aucune? Qu'est-ce donc que ce silence? Qu'il est accablant! On parle d'ordres plus sévères. Que peut-il donc y avoir de plus cruel, de plus désespérant que notre position?

Il m'envoie le discours de Berthier au Directoire le 10 brumaire, en lui apportant le traité de paix. Ce discours m'a fait bouillonner le sang. Se peut-il qu'en présence de la nation entière, au milieu de la capitale, un homme auquel nous avons donné quelque estime, que Dumont nous vantait comme fidèle aux bons principes, ait pu répéter d'aussi infâmes calomnies?

Monge a invité le Directoire à renverser le gouvernement anglais, mais à épargner la nation anglaise, qu'il a beaucoup vantée.

Rien d'important d'ailleurs.

2 *ventôse*. — J'avais écrit par Saint-Thomas à ma femme et à mes enfants, et par Hambourg à Bellamy. Je devais les donner au [Maître ?] de *la Victoire*, parlementaire qui va à Antigoa et sur lequel est venu le chirurgien : mais il est parti sans m'en prévenir.

J'ai du mal à l'oreille qui me fatigue beaucoup. Mon pied est encore malade, et j'ai plusieurs boutons qui m'empêchent de m'asseoir. Tout cela me tient dans une situation très désagréable.

J'ai commencé un Mémoire que je suis bien fâché de n'avoir pas envoyé depuis un mois.

3 *ventôse*. — J'ai écrit ce matin à ma femme et à mes enfants; je leur ai annoncé mon Mémoire.

J'ai écrit à D... à Philadelphie. Je n'avais pas osé lui écrire de France depuis bien longtemps.

J'ai écrit à deux maisons à Philadelphie et à New-York pour leur demander des nouvelles.

Barthélemy, consulté par les électeurs, nous a demandé de lui indiquer l'homme que nous jugerions le plus convenable pour député de la Guyane au Conseil des Anciens. L'Assemblée électorale est indiquée pour le 20 germinal. J'avais d'abord pensé à Fleurieu, et Tronson et Marbois avaient été de mon avis ; mais j'ai réfléchi que sa nomination serait un acte d'adhésion au décret qui casse son élection, qui est le même que celui qui ordonne notre déportation.

Cela serait donc très impolitique et très dangereux. Marbois nous a proposé alors Bougainville, et ce choix nous a paru excellent. Je l'ai indiqué à Barthélemy, ainsi que Granet de l'Assemblée Législative et chef des bureaux de la marine, pour suppléant.

Vers quatre heures, le canon et le rappel des troupes nous ont annoncé l'arrivée du commandant de Cayenne, M. Desvieux. Il est venu vers sept heures pour nous voir. Il nous a dit qu'il avait ordre de rappeler M. Carré pour traiter ici Tronson. Carré était parti à deux heures avec Duquesne; on a envoyé un exprès pour le chercher. Ce M. Carré a une jolie femme, et c'est pour l'avoir loin d'elle qu'on veut le tenir ici. M. Desvieux ne nous a rien appris de nouveau. Il n'est pas arrivé de bâtiment à Cayenne. Barthélemy m'écrit, je le trouve affecté; ses jambes sont assez malades.

4 *ventôse*. — J'ai travaillé ce matin au Mémoire que je rédige pour l'envoyer en France, il deviendra plus long que je ne voudrais.

M. Carré est venu ce matin voir Tronson. Celui-ci a déclaré qu'il ne voulait pas d'autre médecin, si on se refusait à le laisser aller à Cayenne, que M. Cabrol. Cela

sert bien M. Carré, qui a eu la bonhomie de dire qu'il y avait une arrière-pensée dans l'ordre qu'il venait de recevoir. Cependant, il se trouve fort embarrassé : il voudrait maintenant changer son premier rapport qui n'était pas décisif, pour déclarer que Tronson ne peut pas être traité à Sinnamary.

Hier, deux matelots passant de bonne heure sous les fenêtres de Marbois lui ont demandé quelle heure il était. Marbois leur a répondu : *5 heures et demie.* — *Je vous remercie!* a dit l'un d'eux. *Puissiez-vous bientôt être rendu à votre pays et à votre famille !* Marbois les a remerciés à son tour. *Nous pensons tous comme cela,* ont-ils dit.

Je suis allé avec Aubry pour inviter Desvieux à dîner demain avec nous. Nous avions pensé qu'ayant donné à dîner au procureur général, il y aurait une distinction choquante en ne l'invitant pas. Il n'était pas chez lui, mais il est venu chez le maire, où nous étions allés. Il a accepté. Nous avons invité avec lui un ingénieur de la Guadeloupe nommé Sage, qui m'a paru intéressant. Je lui ai demandé des nouvelles de la famille Poyen : elle est émigrée. Nous avons invité aussi Malvin, commandant de *L'Importune,* Prachet, le commandant de poste.

Rentré chez nous, le commandant a écrit à Aubry pour lui faire savoir qu'il lui était impossible à cause de *sa position* d'accepter. Cela est ridicule et misérable.

Marbois nous a lu son Mémoire ; nous l'avons trouvé faible et comme reconnaissant les autorités actuelles, ce qui ne nous parut pas convenable. Il est d'ailleurs *sentimental,* et, sous ce rapport, il fait de l'effet.

Tronson m'a dit que Carnot avait publié un Mémoire très fort sur la conspiration prétendue du 18 fructidor. On dit que dans ce Mémoire Carnot accuse Barthélemy de faiblesse. Il attaque ouvertement les Triumvirs. Cette pièce, si elle existe, est très intéressante pour nous et il est bien à désirer que nous puissions nous la procurer.

5 *ventôse.* — J'ai assez bien dormi cette nuit, malgré que j'aie des boutons au pied, au bras, au derrière, aux oreilles et à la tête ; ce qui quelquefois ne me laisse presque pas de situation.

J'ai achevé le premier jet de mon Mémoire, peut-être est-il trop fort ; mais comment écrire sur cela, sans dresser un acte d'accusation contre la tyrannie qui nous opprime?

La nouvelle du Mémoire du commandant dont on m'avait parlé comme d'un secret est déjà connue de tout le monde ici. On dit le mémoire à Cayenne.

Les pêcheurs de Bosquet ont pris une vielle qui pesait environ 120 h.

6 *ventôse*. — Mon mal à la tête était le prélude d'une ophtalmie qui a attaqué mon œil gauche. J'en souffre beaucoup et je ne puis ni lire ni écrire. Le temps a été affreux à la mer. Un canot parti d'ici le 30 et par lequel j'avais écrit plusieurs lettres a relâché.

Desvieux est venu nous voir le soir et il nous a annoncé son départ pour demain matin.

Je lave mes yeux avec une infusion à froid de feuilles de tamaris.

7 *ventôse*. — Desvieux est parti ce matin. Je lui ai donné une lettre pour Barthélemy, et une autre pour Roux.

Je souffre beaucoup de mon œil gauche, je crains que le droit ne soit attaqué. Je ne puis rien faire et cela me tue. Cela retardera de quelques jours l'envoi de mon Mémoire.

8 *ventôse*. — La pluie tombe avec abondance depuis hier, et les vents soufflent par rafales de l'est.

Mes deux yeux sont pris et je suis condamné à l'inactivité la plus absolue et la plus désespérante.

9 *ventôse*. — J'ai bien dormi, quoiqu'en me couchant je souffrisse beaucoup de mes yeux. Cela m'a un peu rafraîchi. Je souffre moins, mais à peine puis-je y voir. Rien de nouveau. La pluie et le vent continuent.

10 *ventôse*. — J'ai mal dormi, et mes yeux me font encore extrêmement souffrir. J'y mets une eau que m'a donnée Cabrol et que les habitants d'ici vantent beaucoup. Je crois que les meilleurs remèdes sont des bains de pied et des lotions rafraîchissantes sur les yeux, relâchantes au commencement de l'inflammation, et donnant un peu de ton quand elle cesse.

J'ai écrit quelques lignes à Barthélemy. Je pouvais à peine voir ce que j'écrivais.

La pluie, le vent et l'ennui continuent.

11 *ventôse*. — J'ai mal dormi et des rêves fatigants m'ont tracassé. Je ne voyais que des gens qu'on conduisait à la guillotine. On m'avait beaucoup parlé de ces scènes affreuses hier au soir et j'en avais l'âme accablée.

Mes yeux vont mieux. Je puis lire sans souffrir.

Même temps et même situation qu'hier.

Pendant les tristes méditations auxquelles je suis réduit depuis quelques jours, j'ai pensé que la meilleure manière d'écrire ici sur différents objets que nous ne pouvons traiter à fond, puisque tout nous manque, était d'écrire des observations détachées à mesure qu'elles se présentent. Ces observations nous seront très utiles, si nous ne terminons pas nos jours ici, et elles pourront servir à nos enfants, si notre destinée est d'y finir.

J'ai lu avec intérêt un ouvrage de Payne intitulé : *An Epitome of History or a Concise View of the Most important Revolutions and Events* etc. *by John Payne, in two volum. London, 1795.*

Ce ne sont que des notices, mais ici elles nous sont très utiles, et un ouvrage parfaitement fait sur ce plan serait d'une utilité générale.

Nous observions aujourd'hui qu'on semblait désirer et nous inviter en quelque sorte à fuir. Jeannet, dit-on, a dit publiquement : *Que ne s'en vont-ils ?* — Desvieux a dit à Sinnamary : *Que ne f... ils le camp ?* Carré, créature de Jeannet, me disait avant-hier : *Si j'étais déporté, je me serais bientôt sauvé. Rien n'est plus facile.*

J'ai reçu des lettres de Cayenne du 8 et du 9. Rien de nouveau absolument. Point de lettres de Barthélemy ; cela m'inquiète.

Mes yeux ont été beaucoup mieux aujourd'hui.

12 *ventôse*. — J'ai assez bien dormi. J'ai mouillé deux chemises. Mes yeux vont mieux ; les paupières ne se sont pas prises cette nuit ou du moins très peu. Nous avons eu

toute la nuit des grains de pluie très violents, accompagnés de coups de vent très forts. Grimaud nous a envoyé les discours imprimés de Monge et de Berthier au Directoire, imprimés dans une gazette française, imprimée à New-York, du 3 et du 6 Janvier 1798. La première renferme aussi quelques pièces relatives au dernier partage de la Pologne. Elles sont singulières.

13 *ventôse*. — J'ai passé la nuit la plus affreuse. Mon œil gauche, du côté de l'angle externe, m'a causé les douleurs les plus atroces. Je n'ai pu dormir un seul instant. J'avais d'ailleurs mal à un bras et à un pied. Je n'avais pas de situation. Cela ne s'est un peu calmé que le matin, après m'être baigné les pieds et les jambes.

Nous avons entendu plusieurs coups de canon toute la matinée. Nous avons appris qu'une frégate et une goélette anglaise, en venant reconnaître la terre, avaient aperçu le bâtiment de Malvin, qui alors s'est échoué près de terre. La goélette anglaise s'est approchée et a canonné *L'Importune ;* mais, craignant de s'échouer, elle a pris le large avec la frégate. Malvin avait été forcé de relâcher, parce que son mât de misaine avait craqué de près de 7 pieds. Il a appareillé le soir pour remonter à Cayenne.

Je n'ai pu rien faire aujourd'hui. Le moindre travail fatigue mes yeux et renouvelle les douleurs.

Le temps a été affreux. Nous n'avions pas eu encore de pluies aussi abondantes.

J'ai écrit quelques lignes à Barthélemy, et j'ai fait partir es lettres que j'ai écrites hier à Remy et à Guimard.

14 *ventôse*. — J'ai dormi cette nuit et mes yeux sont un peu mieux : mais il faut que je les ménage, ou pour mieux dire que je n'en fasse aucun usage.

Le commandant est venu nous communiquer la réponse de l'agent, qui se refuse absolument à la demande de Tronson.

Il nous a dit que Malvin avait visité un bâtiment danois qui allait à Surinam, où il portait la nouvelle de la mort du roi de Prusse. Un bâtiment venant de Philadelphie allait à Cayenne, où il doit être entré.

Malvin a été forcé de venir mouiller encore à l'entrée de la rivière ; il n'a pas pu remonter.

15 *ventôse*. — J'ai assez bien dormi ; mais mes yeux jettent beaucoup encore et sont très faibles.

Brottier a soupé hier au soir avec Billaud et Carré chez le commandant. Qu'est-ce que cet assemblage ? Ces gens-là trament encore quelque scélératesse !

Depuis qu'on sait le Directoire triomphant, les gens du gouverneur font ici la cour à Billaud, à Billaud qu'ils traitaient de scélérat et qu'ils auraient voulu voir périr : quelle lâcheté ! Qu'il est cruel de voir s'anéantir tous les rêves de bonheur qu'on formait pour sa patrie ! Mais, avec de pareils hommes, que peut-on faire pour le bonheur public ?

J'ai écrit quelques lettres par l'exprès.

J'en ai reçu ensuite plusieurs du 6, du 7, du 8, et du 10. Aucune nouvelle encore ! Cela me désespère !

Le commandant est venu lire à Tronson la décision de l'agent : il lui refuse absolument de le laisser venir à Cayenne. D'ailleurs, il lui fait faire tous les offres de service possibles. Qu'est-ce que cela signifie ? Quels ordres nouveaux peut-il avoir ? Je crois que la crainte de notre influence pendant les élections est l'unique cause de ce refus opiniâtre et barbare.

Il ne paraît pas qu'il y ait de Mémoire de Carnot.

L'arrêté du Directoire qui ordonne aux déportés de se rendre à Rochefort dans deux mois sous peine de confiscation de leurs biens, prononce aussi la confiscation des biens des déportés qui fuiraient le lieu de leur déportation. Ainsi donc, le Directoire fait des lois !

Mes yeux ont été mieux cet après-midi.

Carré a eu ordre de s'en revenir à Cayenne, si Tronson refusait ses soins. Il est parti après dîner. Je lui ai donné une lettre pour Barthélemy.

16 *ventôse*. — Mon œil droit a beaucoup jeté cette nuit, et j'ai eu de la peine à l'ouvrir, ce matin.

Cornman est venu nous voir ce matin ; il nous a dit que la mer était affreuse du côté des bâtiments de Malnoury, à 6 lieues d'ici. Toute cette partie de la côte, en face

des Iles du Salut, est extrêmement mauvaise. La mer en entraîne les vases et les jette sur notre côte. Je suis fâché que mes yeux ne me permettent pas d'aller examiner la côte dans ce moment.

Une chenille, que j'avais mise sous un verre, m'avait donné peu de jours après une espèce de cocon, qui tenait aux parois du verre. Le verre ayant été cassé par accident, je fus obligé de mettre le cocon dans un flacon où il se trouvait un peu gêné. Le papillon est sorti aujourd'hui, mais la gêne où il se trouvait avait dérangé les articulations des ailes, de manière qu'elles n'ont pu se développer. C'est une perte pour ma collection : car il était très beau.

Nous avons mangé aujourd'hui un excellent poisson qu'on appelle ici : *aïmara*.

Nous avons du pain détestable depuis quelques jours ; il était excellent quand le commandant était ici.

Mes yeux vont mieux le soir.

17 *ventôse*. — J'ai assez mal dormi cette nuit. Cependant mes yeux vont mieux et ils ont été moins fermés cette nuit.

Le temps est magnifique et j'ai enfin pu me promener un moment ce matin.

J'ai une lettre de New-York du 3 février. C'est le premier signe de vie que j'aie reçu du dehors de la colonie.

On m'annonce que les paquets que j'avais envoyés pour la France sont partis par la voie de Bordeaux.

Barthélemy m'écrit, du 13. Ce qu'il a vu dans les gazettes et qui a pu donner lieu au bruit qu'on a répandu que Carnot avait publié un Mémoire est « que Carnot écrit « de Suisse qu'il avait été d'avis de prévenir les Triumvirs, « et qu'il lui aurait été très facile de les faire arrêter si « j'avais voulu y donner la main, mais que je m'y étais « constamment refusé.

« Barthélemy, ajoute le gazetier, était plus fait pour « les procédés de bienséance de la diplomatie que pour « des actes énergiques de Révolution. »

(Extrait de la lettre de Barthélemy).

On envoie du monde pour raccommoder le bâtiment de

Prachet. Rien n'est plus mobile que les décisions de l'administration de Cayenne.

On avait dit que les Anglais étaient revenus : mais on a su depuis que c'était un brick français qu'on croit venir de la Guadeloupe ; il a fait route avec *L'Importune*. Le vent tire du Nord ; ainsi il pourra être demain à Cayenne.

18 *ventôse*. — J'ai très mal dormi cette nuit, et mes yeux en ont souffert ; ils sont moins bien que hier.

On dit qu'on a entendu quelques coups de canon du côté des Iles du Salut. On craint que les bâtiments partis hier n'aient été attaqués. Les vents soufflent du N.-E. depuis hier.

19 *ventôse*. — Mes yeux vont mieux enfin et les boutons que j'avais à la tête paraissent se sécher.

On confirme le combat de Malvin, mais on n'en sait pas le résultat.

On dit que le bâtiment de New-York a apporté la nouvelle que les ambassadeurs des Etats-Unis allaient être renvoyés de France, et qu'on craignait la guerre. Quelle peut être au Directoire l'utilité de cette guerre-là ?

J'ai écrit plusieurs lettres aujourd'hui.

20 *ventôse*. — Mes yeux ont beaucoup jeté cette nuit ; ils sont moins bien que hier. J'ai écrit en France. Nous avons eu un peu de pluie aujourd'hui, et les vents se sont un peu rapprochés de l'Est.

Marbois, d'après l'idée que je lui en avais donnée, a calculé que le soleil devait passer dans le cercle de notre L..... le 9 avril à 21 h. 50′, en supposant que Sinnamary soit à 5° 22′ 50″. Nous tâcherons de le vérifier, si le temps le permet.

Rien de nouveau aujourd'hui.

Je n'ai pu rien faire l'après-midi.

21 *ventôse*. — Mes yeux ont encore beaucoup jeté et ils sont tout rouges. Cela m'empêche d'avancer la copie de mon Mémoire et de lui donner tous les soins que je voudrais.

Le temps est très beau : mais le vent et l'état de mes yeux ne me permettent pas d'en profiter.

Depuis que les vents ont passé du côté du Nord, les

plaies des malades à l'hôpital vont moins bien. Ce serait une chose très utile que l'état comparé de la situation de l'atmosphère avec l'intensité des maladies dans les hôpitaux.

J'ai reçu deux lettres de Grimard. Il m'envoie le journal d'un voyage minéralogique fait dans le fleuve de Sinnamary en 1788 par M. Chapelle, ingénieur, avec la carte d'une grande partie du cours du Sinnamary. Cela est très précieux pour moi.

On apprend que le bâtiment de la Guadeloupe, qui était venu joindre Malvin au bas de la rivière, a pris en remontant un négrier. On me mande de Cayenne que ce négrier est danois. Comment l'a-t-on pris?...

22 *ventôse*. — Je n'ai pas dormi et j'ai encore beaucoup souffert de mes yeux. J'ai été obligé de suspendre toute espèce de travail et de rester tout entier livré à mes tristes pensées. Rien de nouveau.

23 *ventôse*. — Quoique j'aie mieux dormi, mes yeux sont toujours très malades, et je suis toujours condamné à la plus désespérante oisiveté.

J'avais chargé le nègre de Mme Tryon, qui allait à Yracoubo, de m'acheter de la volaille ; il m'en a rapporté aujourd'hui cinq têtes, coqs et poulardes, à 40 et un mouton à 24. C'est le même prix ici. A la vérité, on ne trouve plus de volaille.

Tronson a les yeux attaqués. Cela sera plus cruel encore pour lui dans l'état où il est d'ailleurs.

Depuis deux jours le temps est calme. Nous avons eu ce soir un peu de pluie.

24 *ventôse*. — Mes yeux sont toujours à peu près dans le même état. J'y éprouve cependant moins de chaleur.

Tronson a beaucoup souffert des siens cette nuit.

Le temps continue à être calme et lourd, sans être cependant très chaud.

J'ai des boutons à la tête qui m'incommodent beaucoup.

La grande lumière du soleil a cruellement fatigué mes yeux aujourd'hui. Ils sont moins bien que hier.

Aucune nouvelle, nous comptons les minutes et elles nous semblent des siècles!

Pour m'occuper un peu, j'ai commencé un jeu d'échecs. Si je pouvais me persuader que je suis ici pour longtemps encore, je ferais monter un tour.

La brise a été assez forte aujourd'hui, et, quoique le soleil fût brûlant, la chaleur n'était pas insupportable.

25 *ventôse*. — Les jours se passent avec la lenteur des siècles et aucune nouvelle ne nous arrive ; jamais notre position ne fut plus cruelle ! Mes yeux sont toujours malades : je ne puis lire ni écrire, ni travailler de mes mains. J'ai achevé mon Mémoire ; je l'ai lu à Tronson et à Marbois : ils en ont été très contents ; mais Marbois aurait désiré qu'il fût fait dans le sens du sien : il demande à être jugé. Je crois que nous ne pouvons pas faire cette demande à un gouvernement usurpateur ; nous ne pouvons demander à être jugés qu'autant que rappelés au Conseil nous serions régulièrement accusés. Tronson croit qu'il n'est pas temps de rien publier encore ; pour moi, je crois qu'il faut enfin se faire entendre, qu'il faut laisser des preuves éclatantes de la pureté de notre conduite et de l'oppression sous laquelle nous sommes ; c'est ce que j'ai fait ; au reste, comme je ne veux pas compromettre ma famille, je soumettrai la publication de ce Mémoire aux circonstances.

30 *ventôse*. — J'ai eu communication ce soir d'une proclamation de l'agent du Directoire, par laquelle il menace les habitants du séquestre de leurs habitations, s'ils ne font pas travailler ; toutes les bases du système social sont donc renversées ? un agent du pouvoir exécutif se permet de disposer des propriétés, de prescrire les conditions auxquelles on peut les conserver !

On parle aussi du 18 fructidor dans cette proclamation, tous les satellites du gouvernement doivent en effet célébrer cette journée !

1er *germinal*. — C'est aujourd'hui que se rassemble l'assemblée primaire : je crois qu'il y aura très peu de monde, et je crains bien qu'il n'en soit de même en France. Alors tout sera perdu ! Tandis que, si tous les citoyens avaient le courage de s'y rendre, je ne désespérerais pas du salut de la Patrie ! Que ne puis-je voir d'un coup d'œil

tout ce qui s'est passé aujourd'hui dans ces assemblées!

Il y a eu ici 67 votants : la moitié à peu près de la caste noire ; Suque a réuni 45 voix ; c'est un assez bon choix ; c'est la seule nomination à faire que celle d'un électeur ; les autres nominations appartiennent à l'agent du Directoire : quel gouvernement!

3 *germinal*. — La pirogue de Morgenstern qu'on attendait est enfin arrivée ; j'ai des lettres de Cayenne, mais elles ne m'annoncent rien de nouveau ; il n'est arrivé aucun bâtiment ; c'est ainsi que nous attendons toujours avec une nouvelle impatience les lettres qui nous sont adressées et que jamais elles ne remplissent mes espérances.

Le négrier conduit à Cayenne a été condamné ; c'est une véritable piraterie. Ce bâtiment a été expédié à Boston, et ses papiers sont en règle : mais ces nègres sont bons pour la Colonie, on a besoin du navire pour en faire un corsaire, voilà des motifs suffisants pour le condamner.

5 *germinal*. — Pourquoi, lorsqu'on est malheureux, se plaît-on à nourrir son âme de ses malheurs? Aujourd'hui la mort de ma fille s'est retracée à moi avec toutes ses circonstances, je les ai consacrées dans une élégie qu'on trouvera dans un petit ouvrage intitulé : *Mes peines et mes vœux* (note 36).

7 *germinal*. — J'ai eu enfin le courage de relire aujourd'hui les lettres que ma femme et mes enfants m'ont écrites...

8 *germinal*. — Mes poules m'occupent un moment le matin : j'en ai deux couvées ; leurs querelles m'amusent. Plus j'étudie les animaux et plus je suis persuadé que notre orgueil a beaucoup trop resserré les limites de leur intelligence.

11 *germinal*. — Morgenstern est venu me dire qu'un soldat qui venait de Cayenne lui avait appris qu'un corsaire de Brest venait d'arriver. Je pense qu'on n'aura attendu que les paquets et les détails pour m'envoyer un exprès. La Villeheurnois m'avait assuré que nous aurions des nouvelles le 31 au plus tard, et qu'il ne serait pas étonné lui-même

d'être libre avant le 8 avril ; il me vante l'exactitude de la première partie de sa prophétie, Tronson, des pressentiments qu'il nous a manifestés il y a quelques jours, Ramel, de ses rêves ! Chacun de nous bâtit maintenant son roman : il faut bien laisser cette consolation aux malheureux !

12 *germinal*. — Rien de nouveau encore !

Je lis avec beaucoup d'intérêt la traduction anglaise de Virgile par Dryden, particulièrement la préface dédicatoire qu'il a mise à la tête de sa traduction : il y a tracé un tableau rapide des circonstances dans lesquelles Virgile écrivait ; il peint les forfaits de Marius et de Sylla, détruisant dans deux sens opposés les fondements de la république, et le despotisme ne trouvant plus d'opposition pour s'élever. Quelques vers pourraient servir d'épigraphe à mon journal.

13 *germinal*. — On nous a annoncé qu'il était arrivé des lettres ; je n'en ai reçu qu'une de Power et une de Remy ; Delarue en a reçu une de sa femme : comment se peut-il que je n'en reçoive aucune de ma famille ou de mes amis ?

Le soir, j'ai reçu deux lettres de Barthélemy, qui me donne des détails intéressants, mais il m'annonce que nous n'avons point de nouvelles particulières de France.

Voici les plus importantes de celles qu'il me donne :

Hughes s'est refusé à envoyer 100.000 francs que Jeannet lui demandait ; mais il lui a envoyé des lettres de change sur l'Amérique très difficiles à placer.

On est fatigué à la Guadeloupe du despotisme de Hughes.

Tous les Français massacrés à Rome avec le général qui les commandait : le frère de Bonaparte s'est sauvé.

Le séquestre est levé sur les biens des déportés.

Plus d'électeurs ecclésiastiques. République sur la rive du Rhin. On bouleverse la Constitution de la Suisse.

Nous avons reçu le procès-verbal de la séance du Directoire pour la réception de Bonaparte à la fin de Frimaire : le discours de Bonaparte est simple et modeste ; ceux de Barras peignent l'insolence, la fourberie et la peur. Bonaparte n'a pas dû en être content : ces discours annoncent

qu'ils ont des inquiétudes sur les menées et les vues du parti de Babeuf. On voit dans le discours de Bonaparte son projet de rétablir une république grecque, et d'influer peut-être sur notre organisation intérieure. Ce dernier projet semble dévoilé par ce qu'il dit de la *nécessité* de lois organiques.

12 *germinal.* — Je ne puis me lasser d'admirer l'ordre qui règne dans la nature; le soleil est sur nos têtes; sa chaleur devrait brûler le climat que nous habitons : or des vents réglés, des pluies en tempèrent l'ardeur. La terre conserve sa fraîcheur et sa parure, et nous ne sommes pas plus accablés de chaleur que lorsque le soleil était au tropique du Sud! pourquoi le même ordre ne règne-t-il pas dans le monde moral? pourquoi le crime en trouble-t-il l'harmonie?

Je pensais aujourd'hui qu'un excellent ouvrage à faire ici serait des Observations sur la Constitution : j'en ai parlé à Tronson, qui m'a répondu qu'il s'occupait à jeter quelques idées sur le papier relativement à cet objet : je m'en occuperai aussi, si j'ai quelques moments.

Le capitaine Valentin, Indien, est venu me voir : il m'a promis un hamac et des bois de couleur. Tous ces gens-là sont abrutis par la boisson.

17 *germinal.* — Bourdon a eu la fièvre, et, quand il l'a, il perd la tête : il voulait encore se tuer aujourd'hui.

18 *germinal.* — Nous attendions, comme nous les attendons toujours, les lettres d'aujourd'hui avec la plus grande impatience; nous n'en avons eu aucune, et cela est désespérant. On croit que Barthélemy viendra sur une petite goélette de l'Etat; j'en serais très fâché; il est très utile que quelqu'un de nous soit à Cayenne.

19 *germinal.* — J'ai achevé aujourd'hui un échiquier et des échecs que je me suis amusé à faire. J'ai senti plus d'une fois combien on est maladroit quand on n'est pas accoutumé à un travail manuel; Rousseau a bien raison de vouloir qu'on donne à chaque enfant un métier.

21 *germinal.* — J'ai commencé l'extrait du voyage météorologique de Chapelle dans le fleuve de Sinnamary;

je l'ai inséré dans mon recueil encyclopédique, art. Guyane (note 38).

22 *germinal*. — Rien de nouveau ! Le temps s'écoule et notre situation devient chaque jour plus triste : j'ai commencé à rédiger quelques idées sur les moyens de rétablir la culture et la population dans la colonie : c'est un problème difficile à résoudre.

23 *germinal*. — L'exprès de Rouvou est arrivé hier au soir, et nous n'avons pas encore de lettres de Cayenne : cela est effrayant. Nous éprouvons tous les jours de nouveaux embarras pour notre nourriture ; je n'ai pu avoir hier et aujourd'hui que quelques légumes.

24 *germinal*. — A onze heures et demie, le garde-magasin est venu m'avertir que Barthélemy arrivait : il est, en effet, venu chez moi vers midi ; il est parti le 21, le pilote a manqué l'île Verte et est allé la chercher à plus de quinze lieues sous le vent de la rivière ; ils ont eu très gros temps et Barthélemy est très fatigué. D'après le compte qu'il nous a rendu, et d'après des gazettes des Etats-Unis d'Amérique qu'il nous a remises, il paraît bien que le Directoire éprouve des embarras ; mais cependant rien ne peut encore nous faire conjecturer l'issue de la lutte qu'il a à soutenir. On en impose à la nation et à l'armée de la manière la plus impudente ; la terreur semble anéantir tous les moyens de résistance et d'opposition... J'ai lu la proclamation du Directoire relative à la guerre contre l'Angleterre ; il est impossible d'imaginer plus de fureur, plus d'orgueil et plus d'absurdité.

Le ministre des Finances a cru être sublime en imaginant de placer les primes de sa loterie *sur les dépouilles de l'Angleterre !* il était beau de voir un Romain vendre le champ de son père lorsque ce champ était envahi ; mais vendre les dépouilles d'un peuple qu'on va attaquer, c'est le comble de l'insolence et de la barbarie !

Monge a été nommé à Cayenne député au Conseil des Anciens ; ce choix a été dicté par Jeannet.

27 *germinal*. — J'ai écrit en France et à Cayenne, voilà ma vingt-sixième lettre pour ma femme et mes enfants, et je n'en ai encore reçu aucune nouvelle ; j'en suis déses-

péré. Ce n'est plus que par l'étude que je puis me distraire de l'inquiétude et des tourments de toute espèce qui pèsent sur mon cœur.

29 *germinal*. — A peine étions-nous endormis hier que nous avons été réveillés par un tapage épouvantable que faisaient les nègres et les négresses qui nous servent et qui couchent au-dessus de nos têtes. Le nègre de Tronson a tenu les propos les plus insolents, et le bruit n'a pas cessé, quoique son maître lui eût crié plusieurs fois de se taire : Willot, impatienté, l'a fait conduire au corps de garde ; le commandant s'est fait rendre compte ce matin de cette dispute ; et il le renverra demain à Cayenne avec les menottes. Les querelles de ces gens-là sont encore ici un de nos tourments : j'ai heureusement une excellente négresse qui ne se mêle pas de toutes ces disputes, mais je ne suis pas moins tracassé par le bruit des autres, et par les scènes qui en résultent.

30 *germinal*. — On a annoncé à la pointe du jour une goélette; on croyait que c'était celle de Power : on a su un instant après que c'était un corsaire armé par Bertholon de Cayenne qui a ordre de courir sur les Américains ; voilà donc la guerre déclarée encore aux Etats-Unis ! Ainsi tous nos moyens de correspondance sont fermés ! Comment subsistera cette colonie ? Comment débouchera-t-elle ses produits ?

Il y avait aujourd'hui un mariage de nègres à Sinnamary, qui a attiré beaucoup de monde ; ils avaient deux tambours pour danser, on a eu la méchanceté de les leur crever, et ils n'ont pas pu danser, j'ai été étonné du calme avec lequel ils ont supporté cette mauvaise plaisanterie ; il y a bien eu quelques plaintes, mais elles ont été bientôt calmées.

2 *floréal*. — Malgré la pluie, nous nous sommes déterminés à aller chez Conrad, où depuis longtemps nous avions fait la partie d'aller dîner, Marbois, Tronson, Willot, Barthélemy et moi. La situation de cette habitation est extrêmement heureuse, elle serait susceptible d'un très grand produit, si on avait des travailleurs.

Pendant la pluie, nous avons agité quelques questions

politiques, et particulièrement celle de la liberté de la presse.

Tronson y voulait des limites, Marbois et moi regardions toute espèce de limites comme dangereuses ; il est résulté de cette discussion ce qui arrive toujours dans celles de ce genre, c'est que chacun de nous est resté dans son opinion.

Morgenstern a proposé à Conrad de nous vendre son habitation ; mais il a répondu qu'il voulait attendre la paix. Ainsi quelques projets que nous avions conçus à cet égard se trouvent détruits. J'y tenais peu, et d'ailleurs il me semblait difficile de nous entendre sur les travaux à faire sur cette habitation.

5 *floréal.* — Marbois, Aubry et moi, nous avons tracé une petite promenade devant le port.

7 *floréal.* — Power est parti ce matin vers huit heures : je suis très content de ce jeune homme ; il paraît rempli d'honneur et d'intelligence ; il est Irlandais ; il y a dix ans qu'il est dans les colonies, et dans cet intervalle il a fait plusieurs voyages aux Etats-Unis.

11 *floréal.* — Willot m'a prêté aujourd'hui un ouvrage intitulé : *Journal pendant mon séjour en France depuis le commencement d'août jusqu'à la mi-décembre* 1792, etc. traduit de l'anglais de *John Moore* par J. E. M. G de La Grange, etc. 2 vol. Philadelphie (note 39).

Ce journal est écrit avec la plus grande exactitude et la plus grande impartialité ; c'est un ouvrage précieux.

12 *floréal.* — On persiste à prétendre que Barthélemy songe à s'évader. Marbois m'en a parlé ce matin et il pense comme moi sur tous ces projets d'évasion.

13 *floréal au* 14 *prairial.* — Une légère indisposition que j'ai ressentie dans la soirée du 12 floréal a dégénéré en une maladie dangereuse ; ce n'est que dans les premiers jours de prairial que j'ai pu prendre un peu de nourriture, mais sans pouvoir me lever ni m'occuper d'aucun objet que de moi-même et de mes tristes pensées....

Tronson, dans le même temps, et dans la même chambre que moi, était attaqué d'une maladie plus violente encore, c'était une fièvre putride... et l'air infect de cette

maladie, quelques précautions que j'aie prises, a cruellement aggravé la mienne.

Cabrol a eu pour nous les soins les plus assidus. Vers le 5 ou 6 prairial, j'ai pu commencer à me lever, et je comptais l'augmentation de mes forces par le nombre de tours que je faisais le matin dans la galerie. Aubry avait offert sa chambre à Tronson, il a été impossible, quoi que j'aie pu faire, de le déterminer à ce changement : il semblait qu'il ne sentît pas le danger mutuel que nous courions à être dans la même chambre, et je craignais de l'affecter en le lui disant d'une manière trop claire.

Willot m'a offert de prendre Ramel dans sa chambre et m'a engagé de venir dans celle d'Aubry ; d'Ossonville, qui l'habitait aussi, m'a pressé d'y venir ; Marbois me pressait aussi ; ils m'ont dit que tout était arrangé ; on y avait déjà transporté mon lit, lorsque Ramel, changeant d'idée et comptant pour rien de me voir périr (note 40) s'est opposé à ce changement, auquel je me serais prêté pour mon plus grand ennemi : quoique je fusse de la plus grande faiblesse, ce trait d'inhumanité m'a fait retrouver toutes mes forces : j'ai fait reporter mon lit, quoique Ramel, ébranlé par le scandale qu'il avait donné à tout le monde, commençât à vouloir le changement, je me suis déterminé à me résigner à mon sort, et je suis resté dans ma chambre avec Tronson.

Pendant ma maladie, un corsaire armé à Cayenne par Power et Bertholon a pris un navire danois parti d'Altona. Ce bâtiment, nommé *Apollon*, était expédié pour Surinam ; mais il a relâché à Plymouth ; il a à bord des souliers anglais, et d'après le nouveau droit des gens il sera confisqué.

Marbois a causé avec le capitaine, qui paraît avoir des dépêches importantes pour Surinam ; il en a obtenu une collection de gazettes allemandes dont il a fait des extraits ; elles nous donnent les nouvelles les plus importantes sur la situation de l'Europe ; tout est en France dans la plus grande agitation.

Un bâtiment américain est venu en quelque sorte se faire prendre par le danois pris par Power. Ce bâtiment

a pour subrécargue un nommé Tilly, qui est descendu à terre, et qui a eu des conférences avec Barthélemy... on l'envoie à Cayenne avec son bâtiment ; sa cargaison paraît être peu importante, ses papiers sont en règle, mais il sera confisqué... ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ce Tilly est l'ami intime de Power....

15 *prairial*. — Barthélemy a pris congé de Tronson et de moi, en nous disant qu'à son retour il espérait nous trouver beaucoup mieux ; je ne me doutais de rien, lorsque, vers six heures du soir, Marbois est venu me confier que Barthélemy, Letellier, Pichegru, Willot, Aubry, d'Ossonville, Delarue, Ramel étaient partis pour se sauver ; que tout était prêt, et que ce soir, à sept ou huit heures, ils auraient quitté le sol de la Guyane ; ils étaient tous partis ce matin de dix à onze heures, ils avaient voulu engager Marbois à fuir avec eux, il s'y est refusé. Tronson est désespéré de n'avoir pas été en état de partir ; pour moi, rien ne pourrait m'y décider, je ne voudrais pas perdre ma famille...

16 *prairial*. — Rien n'a transpiré aujourd'hui, il y a eu beaucoup de chuchotements entre les domestiques, mais le commandant n'a paru se douter de rien. Nous avons su que les fugitifs s'étaient embarqués vers neuf heures ; tout a semblé les favoriser ; le commandant avait fait le matin son inspection ordinaire et il était ensuite allé dîner à bord de *la Brise* : on dirait que tout était arrangé pour faciliter leur évasion.

Tronson est désolé, et je crains que cela ne lui fasse grand mal. Bourdon ne sait rien encore, Rovère est instruit ; il m'en avait parlé il y a quelques jours, mais je ne pouvais pas croire à cet arrangement.

17 *prairial*. — Le commandant est venu ce matin constater que nos huit compagnons n'étaient plus ici ; il a fait mettre les scellés sur leurs chambres, car, dès que le bruit de l'évasion a éclaté, elles ont été mises au pillage, et je ne doute pas qu'on ne se soit emparé d'objets précieux ; le commandant a l'air très soucieux et très inquiet, quoiqu'on ait prétendu que l'agent désirât cette évasion, je crois qu'il en sera irrité, et qu'elle ne plaira pas au Directoire.

18 *prairial*. — J'ai donné quelques mouchoirs à mes garde-malades ; Madeleine Cabrol les a refusés : c'est une fille remplie de mérite, d'une intelligence et d'une délicatesse rares.

19 *prairial*. — Le commandant a ordonné une information sur l'évasion ; Tronson continue à n'être pas bien.

20 *prairial*. — La fièvre m'a repris, et je crains une rechute décidée ; l'état de Tronson empire !

21 au 27 *prairial*. — Ma santé s'est dérangée tout à fait ; j'ai été forcé encore de discontinuer à écrire mon journal.

Le commandant a été rappelé et il en est furieux : Freytag, officier parvenu, mais sage et très estimé ici, est venu le remplacer.

Le général Desvieux est venu lui-même ; il a continué les informations et a fait entendre des témoins ; quelques habitants sur lesquels il s'est élevé des soupçons ont été mandés à Cayenne : je serais désespéré qu'il y eût des victimes de cette évasion ; cependant les informations me paraissent prises bien légèrement.

Après neuf mois d'attente, un exprès est venu m'apporter enfin des lettres de ma famille ! de nouveaux malheurs ne l'ont pas frappée ; voilà ce qu'il m'importait essentiellement de savoir. Je ne puis rendre l'émotion que ces lettres m'ont causée ; je suis resté accablé sous le poids de mes sensations et de mes pensées ; je n'aurais pu soutenir cette épreuve pendant que j'étais si faible !

Ces lettres ont été apportées par la frégate *la Décade* qui a mené dans la Guyane 193 déportés ! On dit que Gibert Desmolières et un autre député sont du nombre ; presque tous les autres sont des prêtres.

Tronson est si mal que nous avons jugé ne pas devoir lui parler de l'arrivée de cette frégate, ni lui remettre les lettres qui lui sont destinées.

César Faucher m'écrit, et il écrit aussi à Tronson : le parallèle de ces deux lettres est choquant pour moi : j'ai fait pour lui les plus grands sacrifices, il devait tout faire pour moi et il ne fait rien !

28 *prairial*. — Le commandant Aimé est de retour depuis hier au soir ; c'est à Conanama, un des lieux les

plus malsains de la colonie, que l'on va placer les déportés arrivés par *la Décade ;* toutes les pirogues sont en réquisition pour y porter des bois destinés à faire des carbets.

Tronson est on ne peut plus mal. Cabrol croit qu'il n'en a pas pour deux jours; le chirurgien hollandais espère encore.

29 *prairial*. — Tronson continue à être très mal, et moi-même je ne suis pas bien, l'air que je respire m'empoisonne !

30 *prairial*. — On a enfin transporté Tronson dans la chambre de Willot à côté de la mienne ; dès sa première maladie il a fait un testament, par lequel il charge Marbois d'être son exécuteur testamentaire ; il a encore donné quelques notes ces jours derniers et il a mis le plus grand calme à faire toutes ses dispositions.

1^er^ *messidor*. — J'ai encore reçu beaucoup de lettres aujourd'hui et une collection de journaux très étendue et complète à quelques petites lacunes près : il m'a été impossible, tant je me trouve faible, de lire aujourd'hui toutes les lettres que j'ai reçues ; elles m'ont vivement ému, et j'en suis plus faible et plus abattu encore. Quoique Tronson ne soit plus dans ma chambre, l'air n'en est pas plus pur, nous ne sommes séparés que par une mince cloison et une mauvaise porte... Cabrol continue à désespérer de lui.

2 *messidor*. — J'ai encore reçu quelques lettres de France ; la lecture de ces lettres, les impressions de toute espèce qu'elles ont portées dans mon âme, la lecture des journaux, tout augmente mon trouble et jamais je ne me suis trouvé dans une pareille situation !

3 *messidor*. — Tronson est toujours dans le même état ; Marbois voudrait me persuader qu'il ne faut pas en désespérer, or il touche aux derniers instants de sa vie : ce triste spectacle, cette fin déplorable, jointe à toutes les pensées qui remplissent mon âme, me plongent dans une situation impossible à décrire : c'est bien au plus cruel supplice que les barbares nous ont condamnés !

4 *messidor*. — Cabrol ne croit pas que Tronson passe la journée.,. il est mort en effet vers 4 heures et demie du soir, après une maladie de près de soixante jours !

Une heure après, on est venu nous dire que Bourdon,

après avoir dîné, avait été pris d'un accès de fièvre des plus violents et qu'il venait d'expirer...

Quelles scènes affreuses et quel courage il faut pour les supporter !

5 *messidor*. — On a enterré Tronson vers midi et Bourdon vers deux heures, voilà déjà trois victimes innocentes sur ces rives sauvages ! je dois consigner ici tout ce que je sais de la vie de Tronson.

La famille est de Reims ; un de ses frères, officier d'artillerie, avait servi avec la plus grande distinction dans la guerre d'Amérique, il se noya en passant le Potomack ; c'était un homme d'un grand mérite et qui aurait obtenu une brillante réputation.

Tronson fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, il y renonça et il voulut se livrer au commerce, il voyagea et pour ses affaires et pour sa santé, qui était extrêmement dérangée ; il alla en Portugal, en Allemagne, en Pologne et en Hongrie. Il eut à son retour un procès avec son associé, il plaida lui-même sa cause, et il la plaida avec tant de succès que tous ses amis lui conseillèrent de se consacrer au barreau : il y parut avec distinction ; pendant les jours de terreur, il plaida comme défenseur officieux devant le tribunal révolutionnaire ; il défendit les Nantais, les Girondins, et enfin la reine Marie-Antoinette. Il eut dans plusieurs occasions les plus brillants succès ; il écrivit une lettre très forte sur les décrets annexés à la Constitution des 12 et 13 fructidor : cette lettre fixa l'attention des assemblées électorales, et il fut élu par le département de Versailles au Corps législatif ; il fut placé au Conseil des Anciens ; il ne se hâta pas de monter à la tribune, mais, lorsqu'il y parut pour la première fois, il fit la plus grande sensation : sa diction était extrêmement pure, il avait infiniment de sensibilité et souvent de la chaleur ; mais, ce qui le distinguait surtout, c'était la beauté de son organe et les grâces de son débit ; peut-être aurait-on pu lui reprocher un peu trop d'affectation : il avait joué la comédie avec succès sur des théâtres de société, et peut-être n'avait-il pas encore assez senti combien le débit à la tribune doit être noble et simple !

Plusieurs orateurs des Anciens voulurent l'imiter et devinrent ridicules. Il lui manquait encore de l'instruction sur plusieurs parties de l'économie politique, il le sentait et s'occupait à l'acquérir. Il était d'une sévère justice, pénétré d'un vif amour pour son pays et parfaitement convaincu que le maintien de la Constitution était le seul moyen d'assurer à la France le repos dont elle avait tant de besoin.

Lorsqu'en l'an V le nouveau tiers vint nous débarrasser d'une partie des membres de la Convention, il changea de marche, entraîné par Thibeaudau, il se persuada que le nouveau tiers voulait la contre-Révolution et il le disait partout : la défection d'un homme qui marquait par ses talents fit le plus mauvais effet sur le nouveau tiers et détruisit tout l'ensemble du parti des hommes sages au Conseil des Anciens....

Tronson fut arrêté chez moi le 18 fructidor, il a paru quelquefois sentir son erreur... il a laissé une instruction pour ses enfants, je ne l'ai pas lue, on la dit faible; il a laissé aussi quelques feuilles incomplètes sur la journée du 18 fructidor.

Je dirai peu de chose de Bourdon : procureur au Parlement, il se montra au siège de la Bastille, il arrêta d'Espréménil aux Tuileries; appelé à la Convention, il s'y distingua par des motions à l'*ordre du jour;* proconsul dans la Vendée, on dit qu'il s'y signala.... il est mort de rage d'avoir été laissé ici par nos compagnons fugitifs.

10 *messidor*. — Le commandant nous a signifié la consigne de ne pas passer la rivière; pendant qu'on dit à nos amis que nous avons un rayon de vingt lieues; on nous enferme ici dans un marais d'un quart de lieue, sur quelques toises de large; on cherche à nous tracasser par tous les moyens, on veut nous faire fuir ou nous faire périr!

11 *messidor*. — J'ai déterminé Marbois à faire opposition à la vente qu'on voulait faire des effets laissés par Tronson. Le juge de paix y a sursis jusqu'à la décision des autorités compétentes; c'est tout ce que je désirais : le commandant a paru un peu étonné de cet acte d'énergie.

12 *messidor*. — J'ai appris avec plaisir que *la Décade,*

qui retourne en France, viendrait mouiller dans nos parages. Je me suis hâté de terminer les lettres que j'avais commencées hier pour ma femme et pour mes enfants.

Marbois vient à présent passer l'après-midi avec moi; nous causons, nous jouons aux échecs et cela nous distrait un peu.

13 *messidor*.— Le maire est venu passer une heure avec moi ; c'est un homme simple, mais de bon sens : il me parlait de la conduite que l'on tient avec les Indiens : on vient de les requérir pour travailler aux carbets que l'on destine aux déportés qu'on va placer à Conanama ; on ne les paye pas ou on les paye mal ; ces vexations les éloignent. Déjà ceux qui étaient à Yraçoubo se sont établis sur le Maroni ; ceux qui sont sur le Sinnamary se porteront dans le haut de la rivière ; on perdra ainsi successivement une population précieuse, la plus propre de toutes au travail du pays.

L'abbé Brottier m'a donné aujourd'hui des anecdotes très intéressantes ; il a eu pour système depuis le commencement de la Révolution de s'approcher des chefs du parti contraire au sien ; il logeait, lorsque le malheureux Louis XVI a été sacrifié, avec Léonard Bourdon ; le jour que Louis parut pour la première fois à la Convention, la manière dont il se montra ébranla une partie de l'Assemblée. Bourdon rentra furieux, et il assura à Brottier qu'il fallait que le roi périt, mais que, s'il y avait quelque résistance dans l'Assemblée, le peuple sacrifierait avec lui les députés s'opposant à son supplice. Il alla au faubourg Saint-Antoine et il revint enchanté des dispositions de la populace...

14 *messidor*. — Le nouveau détachement est arrivé, on relève ainsi notre fameux commandant : le nouveau veut s'établir ici, ce qui va me gêner excessivement.

Rovère n'est pas bien ; Cabrol paraît craindre pour lui.

15 *messidor*. — Je suis assez content du nouveau commandant : il se nomme Dardé, il est de Paris... C'est lui qui repoussa la première insurrection des noirs dans la Guyane..

Aimé, ancien commandant, est parti aujourd'hui ; j'ai

appris pour la première fois que Delarue avant de partir avait écrit une lettre très forte à l'agent dans laquelle il lui disait beaucoup d'injures.

19 *messidor*. — Marbois m'a remis le rapport de Bailleul (sur le 18 fructidor) ; on pourrait le faire réimprimer en l'intitulant : *Justification des Représentants du peuple déportés à la Guyane*.

20 *messidor*. — David, qui revient de Surinam, est venu me voir ; nos fuyards y étaient encore à ce qu'il paraît il y a quinze jours, je trouve qu'ils y restent longtemps ; il m'a dit que la colonie était tranquille.

21 *messidor*. — Le commandant est venu m'annoncer que la consigne qui ne nous permettait pas de passer la rivière avait été levée sur sa demande : il a mis le plus grand empressement à solliciter cette justice, et je lui en sais bon gré ; il se conduit parfaitement avec nous.

23 *messidor*. — J'ai lu avec étonnement ce matin dans les journaux que je relis lentement les lettres de Bonaparte aux républiques Ligurienne et Cisalpine, au moment de son départ d'Italie ; elles sont de la plus grande force ; et j'avoue qu'elles m'ont donné une plus haute idée de Bonaparte que tout ce que j'ai vu.

27 *messidor*. — Je suis allé avec Brottier chez Dryer, qui a ici une petite case sur les bords de la Savanna : cette case est tenue avec une propreté rare : ce Dryer a été autrefois à Louisbourg et il me vantait le Canada : il y a trente ans qu'il est dans la Guyane ; il a conservé tous ses travailleurs.

28 *messidor*. — J'ai commencé à répondre au rapport de Bailleul sur le 18 fructidor : je ne puis retenir l'indignation qui me presse, et malgré moi je ferai un travail qui ne pourra être publié encore.

J'ai eu le courage d'aller à la Pointe, il était très tard, et je n'ai pu rester que quelques minutes sur les bords de la mer. C'est toujours pour moi un spectacle imposant et nouveau ; il me semble que je me rapproche de ma patrie, quand je ne vois que la mer entre elle et moi.

29 *messidor*. — Les variations du thermomètre sont si petites qu'il serait absolument nécessaire d'avoir ici une

échelle très divisée et un très long tube pour pouvoir bien observer.

La goélette, *l'Émilie*, capitaine George, nous est arrivée hier; elle apporte des vivres, dont nous avions grand besoin, le pain est détestable ; ce soir j'ai eu de la fièvre.

1er *thermidor*. — Plus je lis attentivement les journaux, plus je vois les craintes que paraît avoir le Directoire du parti terroriste; après avoir rouvert les clubs, il est forcé de les faire fermer partout et de sévir contre les ex-Conventionnels, entre autres, à Périgueux, contre Roux-Fatillac, Peyssard et Pinet.

4 *thermidor*. — La Villeheurnois a une violente fièvre depuis hier.

J'ai bien reçu une lettre de Franconie, qui, découragé, me déconseille de songer à aucun établissement dont j'avais eu quelque idée.

5 *thermidor*. — Nous avons eu un orage terrible, ce qui est très rare ici : j'ai rarement vu l'air aussi enflammé : la pluie tombait avec la plus grande abondance, l'orage a passé du sud-ouest au nord-ouest.

Je continue à avoir la fièvre.

6 *thermidor*. — Brisson, qui a été à Surinam, a passé ici, mais il n'a donné aucune nouvelle : tous ceux qui vont dans cette colonie observent sur nos fuyards un silence mystérieux qui m'inquiète.

J'ai éprouvé aujourd'hui des douleurs atroces et j'ai été dans la situation la plus cruelle pendant une heure. Je ne conçois pas quelle peut être la cause d'une pareille crise.

7 *thermidor*. — J'étais avec Marbois, lorsqu'on est venu nous dire que Conrad était arrivé de Surinam ; il est venu chez moi avec Morgenstern, ils nous ont appris que Barthélemy était encore à Paramaribo, que les autres en étaient partis sur un bâtiment au commencement de juillet.

Conrad m'a porté les premières lettres que m'ont écrites ma femme et trois de mes fils, il y a plus de dix mois ! elles m'ont causé des sensations cruelles et délicieuses à la fois ; il est impossible de peindre avec plus de chaleur l'attachement le plus tendre, l'estime, le respect, le dévoûment le plus absolu...

La lettre de ma femme contient cette phrase remarquable :

« Si nous sommes malheureux, ayons toujours le senti-« ment consolant de n'avoir rien fait que de juste. Nous « combattrons ainsi la haine des méchants, car l'existence « d'un homme de bien est un supplice pour eux. »

10 *thermidor*. — Je suis allé chez Rovère, la fièvre l'a repris ; en allant et en revenant, j'ai passé chez La Villeheurnois, qui avait une très forte fièvre.

11 *thermidor*. — Ce matin, ma négresse m'a annoncé que La Villeheurnois était mort hier au soir, à huit heures : je n'ai pu comprendre d'abord ce qu'elle voulait dire : j'avais vu hier au soir Brottier, qui ne m'en avait pas parlé; j'ai su ensuite que cela avait été convenu avec Marbois pour ne pas troubler ma nuit ; cet événement est un coup de foudre, rien n'annonçait, et Cabrol ne croyait pas, que la maladie fût aussi grave. Dès le commencement, il a été frappé, mais on attribuait cela à la faiblesse de son caractère, on s'est bien trompé ; cet événement va frapper de terreur nos familles. Sur seize déportés, il n'en reste plus que quatre ; sur sept restés sur ses plages dévorantes, trois ont péri dans l'espace de cinq semaines.

Nous avions quelques craintes pour ses papiers ; car il n'a fait aucune disposition ; heureusement j'ai su ce matin qu'ils étaient en sûreté. Rien n'égale les soins, le tendre intérêt, le dévoûment que la famille de Morgenstern lui a donnés jusqu'au dernier moment.

Vers dix heures, je suis allé avec Brottier et Marbois accompagner dans la tombe le corps de la Villeheurnois... j'ai vu là celles de Tronson et de Bourdon, quel spectacle !... Voilà où aboutissent les rêves de la vie ! là se confondent et les rangs et les talents et les opinions ! la conscience d'avoir bien vécu, l'espoir d'une vie plus heureuse, voilà les seules consolations à opposer à ces tristes idées.

Je n'ai pas vécu assez intimement avec La Villeheurnois pour pouvoir le juger : il était sous plusieurs rapports comme un enfant dans la société : cependant il paraissait instruit sur quelques objets ; il avait fait l'étude la plus

particulière de la langue anglaise, il avait comparé tous les dictionnaires, et il est difficile de mieux connaître qu'il ne faisait les diverses acceptions des mots.

Il avait beaucoup de gaîté, et il se forgeait toujours l'idée d'un avenir heureux : les dernières nouvelles l'avaient cependant extrêmement inquiété. Il laisse un fils et une fille ; Mlle de La Villeheurnois a reçu la plus excellente éducation, et elle y joint une âme forte et courageuse ; elle s'est distinguée dans le procès de son père par son activité, ses sollicitations et son dévoûment filial.

La mort de La Villeheurnois est un véritable assassinat : il était jugé et condamné, pour crime d'embauchage pour les royalistes, *à un an de prison*. Malgré cela le Directoire le fait déporter et le condamne ainsi à la mort !

Le commandant a une fièvre qui paraît sérieuse, la mort semble nous entourer ! j'entends les cris d'un malheureux qui est à l'hôpital ; je lis *Anacharsis* et l'ordre de ma lecture me faisait lire aujourdhui « la Mort de Socrate ». Voilà les leçons qu'il faut méditer ici !

13 *thermidor*. — Vogel est venu me voir : je cherche à l'engager à monter la rivière avec Marbois et moi à la fin d'août ou au commencement de septembre : il connaît le pays, et il est bon d'ailleurs d'être plusieurs pour faire un pareil voyage.

Je suis allé le soir voir Rovère, il est assez bien : on l'a instruit ce matin de la mort de La Villeheurnois, il en a été moins affecté que je ne le craignais, mais, lorsqu'on est malade soi-même, les affections s'affaiblissent. La Villeheurnois avait une véritable amitié pour Rovère.

15 *thermidor*. — On a entendu des coups de canon du côté de Cayenne : Dieu veuille que ce ne soit pas encore des déportés qui arriveraient !

16 *thermidor*. — Mes poules m'occupent en me levant : j'ai deux couvées de poulets dans ce moment, une par une jeune poule que j'ai élevée moi-même, et qui est superbe ; elle se met souvent à mes pieds en rassemblant ses poussins : cette touchante image de la sensibilité maternelle a pour moi des charmes inexprimables.....

18 *thermidor*. — Nous apprenons qu'un lougre venant

de France, parti, dit-on, le 10 Messidor, a mouillé à Cayenne : on parle de trois ou quatre autres bâtiments ; on parle de déportés ; mais l'arrivée du lougre est tout ce que nous savons de positif.

19 *thermidor*. — Je suis allé seul à la Pointe, et je suis parti à cinq heures ce matin, au coup de canon. J'ai eu assez beau temps sur le bord de la mer ; j'ai promené le long du rivage sans rien trouver d'intéressant : la mer, sur la plage droite du Sinnamary, ne jette que du sable, des graviers, et quelques cailloux qui forment des bandes sur la grève ; cette laisse de sable est très étroite ; on voit ensuite à basse mer une plaine immense de vase qui s'étend à trois ou quatre lieues ; elle est couverte d'une quantité immense d'oiseaux qui se nourrissent de petits poissons ou de frai de poissons. On y voit des milliers d'alouettes de mer, des aigrettes plus blanches que la neige, des flamants, etc... Voilà les bords de l'abîme immense qui me sépare de tout ce qui m'est cher !

20 *thermidor*. — Nous attendions des nouvelles de Cayenne depuis plusieurs jours avec la dernière impatience ; enfin la boîte est arrivée : j'ai reçu des lettres de ma femme et de mes trois fils, de Floréal et de Prairial ; Radelet, commandant le lougre *le Brillant*, les a portées à Franconie en sortant de chez l'agent. Je n'espérais pas avoir des nouvelles aussi fraîches et des détails aussi particuliers. On me donne des espérances, mais je ne m'y livre pas. Les journaux qu'on m'a envoyés me peignent la France dans la plus horrible anarchie : on ne la réprime, ou on ne tâche de la réprimer, qu'en violant sans cesse la Constitution.

21 *thermidor*. — Je crains que le lougre *le Brillant* ne parte très rapidement ; il y a eu à Cayenne une espèce d'insurrection ; la troupe a saisi le colonel, lui a arraché ses épaulettes, et elle a exigé le paiement de l'arriéré : l'agent a été obligé de céder ; il a fait payer les troupes et il a fait embarquer le colonel sur ce lougre pour être conduit en France...

Avec mes lettres, j'ai reçu un ouvrage que m'a envoyé Dussauly, il est intitulé : *De mes rapports avec J.-J.*

Rousseau ; je l'ai lu avec avidité, il y peint son âme et celle de Jean-Jacques. Je reviendrai sur cet ouvrage.

Des nuées d'insectes remplissent ma chambre, et ce n'est qu'avec la plus grande peine que je puis lire ou écrire.

25 *thermidor*. — Le bâtiment qui a porté les déportés à Conanama a mouillé à l'entrée de la rivière ; huit de ces déportés restent ici, ils sont dans la situation la plus déplorable.

C'est Burnel qui vient remplacer Jeannet, l'agent du Directoire ; c'est ce Burnel qui avait été envoyé à l'Ile de France et qui en avait été chassé. Je ne le connais point, mais tout changement m'inquiète dans ce moment.

Les malheureux déportés dernièrement arrivés sont dans un état de misère affreuse ; ils sont huit dans une maison où à peine deux personnes pourraient loger : on leur a refusé leurs rations. Il semble qu'on leur dise : *ou placez-vous à Conanama, où l'infection de l'air vous aura bientôt détruits ; ou placez-vous ailleurs, et, si vous n'avez aucun moyen à vous, vous mourrez de faim...*

Quelle barbare persécution ! j'en ai l'âme déchirée !

29 *thermidor*. — On apprend qu'un de ces malheureux déportés de Conanama est tombé dans la rivière et s'est noyé : c'est le premier de la longue liste de ceux qui périront là.

1er *fructidor*. — Boucker, un des nouveaux déportés établis ici, est venu me voir ; il paraît honnête et d'une société douce : il était curé dans les environs de Metz : il m'a dit que la France entière à son départ était dans un état de stupeur et d'abattement impossible à dépeindre ; que l'opinion générale était qu'il y aurait un changement. Les malheureux placés à Conanama y sont dans un état affreux ; ils sont quatorze dans une chambre étroite, sans fenêtres, où le soleil les brûle, où les insectes les dévorent ; ils sont obligés de faire leur cuisine dans la chambre où ils vivent ; il est impossible qu'ils résistent aux supplices qu'ils éprouvent.

Billaud Varennes va se trouver dans la plus cruelle position ; il n'a rien de sa famille, qui est dans la plus affreuse misère, le Directoire l'abandonne, et le 18 brumaire ses

rations cesseront, comme les nôtres... C'est encore une horreur du Directoire : c'est une nouvelle preuve que maintenant il frappe le parti terroriste ; je demandais à Brottier ce qu'il pensait de Billaud Varennes, voici ce qu'il m'a répondu :

« Billaud conserve son système d'égalité : il veut la république, il croit que pour y parvenir il faut équilibrer toutes les fortunes : cet homme est d'autant plus important à connaître qu'il a souvent dirigé le Comité de Salut Public : il fut un de ceux qui conspirèrent avec le plus de chaleur pour renverser Robespierre ; le plus difficile, lorsqu'il fut question de l'abattre, fut de déterminer Collot d'Herbois, qui lui restait attaché. On y parvint, et on sait avec quelle obstination Collot lui refusa la parole. Robespierre vit bien qu'il était perdu.

Billaud a de l'instruction, il possède parfaitement les principes du droit public ; c'est d'ailleurs l'âme la plus faible : un enfant qui le menacerait lui ferait peur. »

C'est ainsi que presque toutes les âmes faibles que le hasard a jetées en avant dans la Révolution sont devenues atroces et cruelles : cette terrible fermentation politique a fait éclore tous les germes de désordres, de perfidie et de crimes !

Il paraît certain, par un fait très singulier, que Bonaparte va en Egypte : l'abbé Brottier, oncle de celui-ci, avait reçu un Voyage en Egypte par le Père Tachard, jésuite : cet ouvrage manuscrit est accompagné d'une carte d'Egypte très exacte, avec toutes les sondes de l'entrée du Nil et du port d'Alexandrie ; c'est d'après cet ouvrage que la position du Caire, qui était incertaine, a été déterminée : l'abbé Brottier, neveu, avait souvent parlé à Lalande de ce manuscrit. Lalande en a sans doute informé le gouvernement, et, quoique les scellés de Brottier ne fussent point encore levés, on est allé fouiller dans sa bibliothèque pour chercher ce manuscrit : on ne l'a pas trouvé, parce qu'il est dans un grand bambou, ainsi qu'il a été envoyé de la Chine, où le père Tachard s'était rendu après son voyage d'Egypte.

7 *fructidor*. — Prachet est enfin arrivé ; il vient d'Yra-

coubo par terre. Barthélemy est toujours à Surinam, les autres fugitifs ont passé sur un parlementaire à Démérary ; là on les a consignés comme prisonniers d'État ; on les a ensuite fait partir sur une frégate pour la Martinique, d'où ils doivent être maintenant en route pour l'Angleterre. Ils ont d'ailleurs été traités avec les plus grands égards...

Adel vient sur une des embarcations de Prachet.

8 *fructidor*. — J'espère enfin être au terme des maladies et des accidents que j'ai éprouvés depuis une année entière ; je ne puis concevoir comment j'ai eu la force d'y résister. Depuis quatre mois surtout mon existence a été un tourment continuel, et les travaux que j'ai commencés ont été presque tous interrompus.

9 *fructidor*. — On va expédier un aviso pour la France ; c'est Le Danseur, qui a été ici commandant d'un corsaire, qui le commandera ; il est venu me voir ; il part demain pour Cayenne, et m'a paru enchanté de partir ; il me disait qu'accoutumé à vivre de ses appointements, il ne pouvait pas se prêter au pillage qui a lieu ici : cet officier était de l'expédition de M. D'Entrecasteaux, qui avait été à la recherche de La Peyrouse ; il fut renvoyé de Java lorsque M. d'Entrecasteaux y arbora le pavillon blanc : les journaux de cette expédition sont en partie perdus.

10 *fructidor*. — Il y a eu beaucoup de tapage à Conanama : quelques scélérats, et peut-être quelques hommes au désespoir, ont voulu mettre le feu aux carbets : on en a arrêté quatre, qu'on a conduits ici et qui vont être envoyés à Cayenne ; le commandant se rend demain à Conanama, je crains qu'il n'y ait quelques scènes épouvantables. Il y a partout des germes de fermentation : le maire a eu ordre de ne laisser sortir du canton aucun homme noir ou de couleur.

11 *fructidor*. — Le capitaine du bâtiment danois qui a été pillé ici a racheté son navire, et il part pour Surinam, d'où il compte se rendre à Altona. Je lui donnerai des lettres.

12 *fructidor*. — Des huit nouveaux déportés placés ici, il n'y a pas quinze jours, six sont déjà malades ; leur situation déchire l'âme.

13 *fructidor*. — La chaleur de la nuit a été étouffante ; c'est bien moins le véritable degré de chaleur qui accable que le manque de ressort de l'air ; il semble quelquefois qu'il n'est pas respirable ; je suis persuadé que l'air ici est dans une proportion différente dans sa composition que dans nos climats, et que cette différence est plus considérable dans l'été, qu'on peut compter à la Guyane du 15 juillet au 15 octobre.

Vers huit heures ce matin, Rovère a envoyé chercher Brottier, cela m'a étonné ; Brottier n'est rentré que vers une heure, et il m'a dit qu'il avait trouvé Rovère au plus mal ; il en désespère presque, quoiqu'il fût beaucoup mieux lorsqu'il l'a quitté.

Le commandant est revenu vers quatre heures : il a trouvé la situation de Conanama plus paisible qu'on ne la lui avait dépeinte ; les gens tranquilles et honnêtes se sont séparés des scélérats, qui sont encore au nombre de quatorze ou quinze ; il y a déjà quatorze malades, point d'hôpital, point de chirurgien, celui d'Yracoubo y vient trois ou quatre fois par mois seulement, on meurt en attendant...

14 *fructidor*. — Rovère, qui en a obtenu l'autorisation, veut se faire porter à Cayenne, cela me paraît bien difficile : il est on ne peut plus mal avec les gens qui l'entourent ; son hôtesse est la femme la plus corrompue, je crois, de ce canton : elle n'a eu soin de ce malheureux pendant quelque temps qu'à cause de l'argent qu'elle en tirait, et dans l'espoir de voler ses dépouilles s'il mourait ; Rovère sait tout cela et sa situation le tue ; sa tête même m'en paraît affaiblie.

15 *fructidor*. — Le commandant nous a communiqué aujourd'hui l'extrait d'une lettre de l'agent du 9 fructidor qui arrête que si d'ici au 25 fructidor nous ne sommes pas en mesure de nous établir *colons* ou *commerçants*, nous serons conduits par la force armée à Conanama : est-il rien de plus étrange ! On change en obligation ce qui n'est qu'une faculté qui nous est accordée. On nous menace d'une peine qui est un véritable supplice aujourd'hui ; comme si on n'en avait pas assez accumulé sur nos têtes !

Marbois a écrit à l'agent ; moi j'ai écrit au commandant du poste qui nous a communiqué les pièces, j'ai voulu rendre ainsi ma réponse plus authentique ; il l'a transmise de suite au commandant en chef.

Rovère étant mieux ce matin a voulu absolument partir, il s'est embarqué sur une goélette commandée par un nègre : il a fallu le porter dans un hamac à bord de la goélette, il est dans un état de faiblesse affreux ; je ne sais s'il pourra soutenir la mer, quel spectacle ! Que de maux réunis à la fois ! Heureusement l'indignation qu'excitent tant d'horreurs, soutient et anime le courage !

16 *fructidor*. — Le commandant nous a communiqué la réponse qu'il a reçue de l'agent relativement à la demande d'aller passer un mois chez les Indiens avec Marbois : il nous refuse parce que nous devons être transférés le 25 de ce mois à Conanama, si nous n'avons pas justifié être en mesure de nous établir particulièrement : c'est une nouvelle indignité, mais nous nous y attendions, et nous voulions faire constater ce refus.

17 *fructidor*. — Vers sept heures, le commandant est venu m'annoncer que la goélette qui portait Rovère avait relâché, qu'elle remontait et que cet infortuné compagnon de nos peines était à la dernière extrémité ; on l'a débarqué presque sans connaissance ; Morgenstern l'a reçu chez lui ; cet homme respectable s'est conduit à notre égard avec une humanité qui n'a pas d'exemple : c'est à lui que nous devons les seules consolations que nous ayons reçues dans cet affreux séjour.

Les maladies ravagent toute la colonie ; il y en a beaucoup à Cayenne, dit-on ; il y a vingt malades à Conanama, sans aucun secours !

Nous avons aujourd'hui une nouvelle espèce de moucherons très petits qui paraissent noirs à la vue simple, et d'un rouge cuivré à la loupe. Il ne paraît pas qu'ils cherchent à piquer, leur nombre seul est incommode.

18 *fructidor*. — Voilà une année révolue depuis que la tyrannie m'a arraché à tout ce qui m'est cher : les souffrances, les maladies, m'ont accablé ; mais mon cœur a bien plus souffert encore ! Je n'ai pu déposer dans ce jour-

nal qu'un bien faible tableau des maux qui ont déchiré mon âme ! J'ai vu expirer mes compagnons, mes amis ; j'ai vu les portes du tombeau ; et cependant mon courage s'est soutenu et l'espoir ne m'a jamais abandonné...

Tandis que les tyrans sont déchirés de remords, tandis qu'ils n'ont que l'infamie à attendre, j'ai dans mon exil le consolant espoir que les larmes de mon épouse et de mes enfants honoreront ma tombe ; j'ai l'espoir que mes enfants, animés par mon exemple et mes malheurs, seront fidèles à la vertu et chériront jusqu'à leur dernière heure leur père qui en grava les principes dans leurs cœurs !

J'ai formé ma demande pour être colon et je l'ai remise au commandant.

Rovère est mieux ce matin, il a repris sa connaissance ; s'il revient de cette maladie, ce sera un miracle.

Brottier a eu une fièvre très forte.

19 *fructidor*. — Rovère a perdu connaissance dans l'après-midi, Cabrol en désespère plus que jamais.

J'ai écrit à Gibert Desmolières et je lui ai peint notre situation.

20 *fructidor*. — Deux des nouveaux déportés, Havelange, recteur de l'Université de Louvain ; Müller, prêtre belge, sont morts dans la journée.

Je commençais à peine à m'endormir, lorsque j'ai été réveillé par les coups de marteau qu'on frappait pour clouer le cercueil d'un de ces prêtres ; ainsi, la nuit même, les images de la mort frappent nos sens et nous entourent.

Les tyrans, dit Montaigne, pour faire tous les deux ensemble, et tuer, et faire sentir leur colère, ont employé toute leur suffisance à trouver moyen d'allonger la mort.

21 *fructidor*. — L'agent me laisse la disposition de mon appartement pendant six semaines : cette faveur est accordée sur la lettre vigoureuse que j'avais écrite au commandant du poste et qu'il a transmise à l'agent.

Les prêtres qui sont ici ont été fanatisés par la persécution qu'ils éprouvent ; Marbois, relativement à quelques mesures qu'ils veulent prendre, leur disait : « Mais, si on

vous appelle au serment? — Oh! nous pourrons le prêter sans scrupule, Mgr l'Archevêque nous a écrit *que les serments prêtés à ces gens-là ne nous obligeaient point* ».

Voilà à quel excès de fanatisme et d'immoralité conduit toujours la persécution. Croirait-on qu'ici-même les prêtres réfractaires cherchent à faire rétracter les prêtres assermentés ?

22 *fructidor*. — Le soleil est aujourd'hui perpendiculaire sur nos têtes à midi; mais l'excès de chaleur que nous devrions avoir est tempéré par les nuages qui voilent les rayons du soleil presque toute la journée, et par la brise violente quelquefois, qui dure depuis huit ou neuf heures du matin jusqu'à dix heures du soir. C'est ainsi que la sagesse éternelle rend habitables des climats qui semblaient devoir repousser l'espèce humaine. L'insalubrité de celui-ci n'est due qu'au défaut de culture, aux faux travaux, et souvent au mauvais régime.

Rovère paraît mieux, mais il ne prend rien et ses forces diminuent : Cabrol n'a pas d'espoir.

23 *fructidor*. — Vers onze heures j'ai vu entrer chez moi un jeune homme avec un Indien : c'était Adel, ce jeune naturaliste dont ma femme m'avait parlé; il vient d'Yracoubo, où il a été malade trois semaines; il m'a remis des lettres de ma famille dont il était chargé; elles sont très anciennes, puisqu'elles sont du commencement de brumaire, mais elles m'ont fait le plus grand plaisir, elles m'expriment les premiers sentiments qu'ont excités mes malheurs chez tous les êtres qui me chérissent ou m'estiment; j'ai une lettre de Faucher plus expressive que celle que j'ai reçue et dont j'ai parlé.

Adel m'a donné d'ailleurs des nouvelles particulières de ma famille qu'il a vue souvent avant son départ de Paris... Ces détails ont été pour moi bien délicieux et bien amers. Il m'a parlé de Barthélemy, dont la santé à Surinam paraît se soutenir; il y est toujours incertain du parti qu'il prendra.

Tous les malades sont très mal; Brottier est dans un état alarmant. Les malades de l'hôpital sont en danger aussi.

24 *fructidor*. — Rovère est plus mal, et Cabrol ne croit pas qu'il puisse passer la journée de demain ; lui-même est extrêmement changé, et je crains qu'il ne finisse par ne pouvoir plus voir les malades ; toute la colonie est attaquée de maladies ; Adel m'a dit qu'à Yracoubo tout le monde avait la fièvre, le chirurgien lui-même.

J'ai eu une conversation particulière avec Adel ; ce jeune homme, abandonné par ses parents, passa à Cayenne il y a quelques années en qualité de secrétaire de La Genetière, qui y commandait ; il fit une collection de meubles indiens qui augmenta beaucoup dans un voyage qu'il fit à Surinam ; en retournant en France, il fut pris et conduit en Angleterre, on lui rendit cependant sa collection ; il me fut recommandé, et il me sollicitait de lui procurer une place ; il m'intéressait et j'aurais tâché de l'employer, lorsque mes projets et ma fortune furent renversés par ma déportation ; depuis, il a obtenu du gouvernement une mission pour faire des recherches sur les mœurs des Indiens et sur l'histoire naturelle dans le continent de l'Amérique ; il a passé de Paris à Amsterdam et d'Amsterdam à Boston ; il est très fâcheux que ce jeune homme n'ait pas reçu une éducation soignée ; mais il n'a que vingt et un ans et la plus grande ardeur pour s'instruire. Il paraît bon observateur et exact ; il s'occupe d'un vocabulaire indien qu'il forme successivement en vivant avec eux ; si je pouvais faire quelque dépense, je l'emploierais à me recueillir quelques collections.

C'est avec la plus vive émotion et couvert de larmes qu'il me parlait des reproches qu'il avait à faire à ses parents ; quand j'ai vu vos enfants, dit-il, pressés autour de leur mère, répandant des larmes sur votre sort et trouvant encore les jouissances de la tendresse la plus pure au sein de leur infortune, j'ai plus vivement senti mon malheur...

Le commandant est rappelé à Cayenne, à cause de sa santé.

Rovère est plus mal ce soir, il n'y a plus aucune lueur d'espoir.

25 *fructidor*. — Rovère a cessé de vivre à trois heures

ce matin... Combien il a dû souffrir ! Que va devenir sa malheureuse femme en arrivant avec ses enfants dans ce champ de douleur et de mort ?

De cinq membres du Conseil des Anciens, il n'y a plus sur cette terre dévorante que Marbois et moi : ce volume de mon journal est bien un registre de mort, elle semble nous poursuivre et nous menacer de toutes parts !

Brottier est on ne peut plus mal, et Cabrol en désespère.

Quatorze des nouveaux déportés sont déjà morts.

26 *fructidor*. — Ce malheureux Brottier, après une agonie très longue et très violente, a cessé de vivre à dix heures. Quel spectacle ! Dans les lieux même que la peste ravage, il est impossible que la destruction soit plus rapide et plus douloureuse !

J'ai fait mon testament ce matin ; je vois que ce dernier acte échappe à presque tous ceux que la maladie frappe, et il faut être tranquille à cet égard. Je nomme Marbois mon exécuteur testamentaire ; je suis plus tranquille sur l'avenir depuis que j'ai fait cet acte.

28 *fructidor*. — Vogel est venu me voir, il me promit d'aller chez les Indiens avec nous le 1er octobre au plus tard.

29 *fructidor*. — Adel a la fièvre et il m'inquiète ; il est frappé : la mort de Brottier dont il a été témoin l'a cruellement affecté. J'aurais bien désiré qu'il n'eût pas fait ce voyage dans une circonstance aussi fâcheuse.

Marbois s'est retiré de chez moi avec la fièvre ; quoique rien ne paraisse devoir alarmer, il m'inquiète.

1er *complémentaire*. — Le commandant m'a apporté une lettre de l'administration, datée du 25 fructidor, contenant l'arrêté de l'agent qui autorise mon établissement à Sinnamary.

J'ai vu deux fois Adel dans la soirée ; la première fois je l'ai trouvé très souffrant et la tête prise ; le soir il était un peu mieux, c'est une chose désespérante que de voir tout ce qui devrait nous donner des consolations augmenter nos inquiétudes : ce jeune homme me portait des nouvelles de ma famille, de ma patrie, tout me le rendait intéressant, et il faut aujourd'hui que j'aie les plus vives inquiétudes sur sa santé, sans pouvoir presque lui donner

aucun secours : il est assez loin de moi et je puis à peine marcher... Il n'a personne pour le servir.

5 complémentaire. — J'ai vu mes malades ce matin : ils sont mieux l'un et l'autre.

Billaud, qui, comme les tigres, sort rarement de sa tanière, est venu chez le commandant, sans doute pour les arrangements de son départ; les matelots de *l'Espérance*, sur laquelle il va à Cayenne, ont refusé de porter ses bagages. Pendant qu'il était chez le commandant, Aimé y est venu, et un instant après j'ai entendu des exclamations de joie ; Aimé disait à Billaud : « Nous allons partir pour *France*. » Il paraît que Billaud ne doute pas du triomphe de son parti. On n'a cessé de boire, de manger, de chanter et de se quereller chez le commandant pendant toute la journée. Tout cela me fatigue cruellement.

J'ai peine à m'accoutumer à l'extrême solitude dans laquelle je vis depuis quelques jours ; je puis répéter et m'appliquer ce passage que je lis aujourd'hui dans *l'Italien*, roman anglais de Mistress Radcliffe :

« *A las ! I have no longer a home; a circle to smite wescome upon me ! I have no longer even one friend to support, to retain me ! I, a miserable wanderer on a distant shore !*

« Hélas ! je n'ai plus de chez moi ! ni de compagnons dont le sourire m'accueille : je n'ai même plus un ami pour me consoler et me soutenir dans l'adversité, moi, misérable vagabond sur un rivage éloigné !... » (*L'Italien*, ou *le Confessionnal des pénitents noirs*, de Mistress Radcliffe).

AN VII

DU 22 SEPTEMBRE 1798 AU 22 SEPTEMBRE 1799

« I, a miserable wanderer
on a distant shore ! »

1er *vendémiaire.* — Voilà donc une année entière révolue depuis qu'on m'a enlevé à ma terre natale, depuis

qu'on m'a entièrement arraché à tout ce qui m'était cher ! C'est un long siècle de malheurs !

Excepté Marbois, j'ai vu périr tous mes compagnons d'infortune restés ici avec moi... les maladies ont absorbé les trois quarts de mon existence et ne m'ont pas permis de me livrer aux travaux que j'avais entrepris pour rendre mon exil utile encore à mes enfants et à ma patrie...

J'ai vu la mort sous tous ses aspects, je me suis, en quelque sorte, familiarisé avec elle, elle ne m'effraye plus...

5 *vendémiaire.* — Cabrol a toujours la fièvre ; il me disait ce matin que ces malheureux de Conanama sont dans l'état le plus déplorable ; il n'y en a que cinq ou six qui ont conservé leur santé ; tout le reste est malade ou mourant.

8 *vendémiaire.* — J'ai achevé de lire la nouvelle relation de la *France équinoxiale* par Pierre Barrère, Paris 1743. Cet ouvrage, pitoyablement écrit, est un des plus exacts que j'aie encore lus sur la Guyane.

9 *vendémiaire.* — La solitude dans laquelle je me suis trouvé plongé tout d'un coup m'attriste cruellement. Je varie mes occupations, mais souvent elles me pèsent et me fatiguent, et je suis réduit au *far niente* des Italiens, qui n'est doux quelquefois que lorsque l'âme et le cœur sont paisibles.

Le maire, qui arrive d'Yracoubo, m'a dit qu'il y avait quinze morts et soixante malades à Conanama ; il est impossible de se faire une idée d'un tableau aussi cruel : un malheureux père a enterré deux de ses enfants le même jour : je frissonne toutes les fois que j'entends parler de pareils malheurs !

10 *vendémiaire.* — Trois coups de pierrier ont annoncé le départ du commandant pour Conanama ; on ne laisse ici que cinq hommes, nous n'entendons plus le canon le matin et le soir : c'est Conanama qui sera maintenant le chef-lieu ; ce poste-ci va être presque abandonné, c'est une extravagance, car cette rivière est beaucoup plus convenable pour la relâche des bâtiments ; on pourra nous enlever quand on voudra.

A neuf heures du soir, on m'a apporté une lettre de Cayenne qui m'annonce l'arrivée du bâtiment de Beckmann, venant de La Rochelle en quarante-trois jours; on m'annonce que deux corvettes étaient parties huit jours plus tôt avec 160 déportés et l'épouse infortunée de Rovère.

Deux Indiens *Arouakou*, d'Adel, sont venus me voir : ils ont les formes, la physionomie et le langage très différents des Galibis, ils ont l'air bon et franc, et paraissent plus actifs que ces derniers.

11 *vendémiaire*. — Mon Mémoire sur la situation des déportés dans la Guyane, auquel j'ai travaillé avec beaucoup de soin, est parti hier (note 45).

12 *vendémiaire*. — Adel est parti aujourd'hui ; il est de la plus extrême faiblesse. Il faisait nuit quand il s'est embarqué, et j'ai souffert de le voir partir ainsi, mais il est si mal ici, il y a si peu de ressources et l'air est si dangereux, que j'aurais craint de le retenir.

13 *vendémiaire*. — J'éprouve toutes les vicissitudes possibles ; après avoir été longtemps fatigué par le tumulte et le bruit continuels des personnes qui habitaient ici avec moi, je me trouve absolument seul : l'attente des nouvelles me rend incapable de m'occuper avec quelque suite ; ma tête est toujours où voudrait être mon cœur.

14 *vendémiaire*. — Morgenstern m'a enfin porté chez Marbois les lettres que j'attendais : j'en ai de ma femme et de mes trois fils, elles sont toutes désespérantes ; rien n'annonce de changement qui puisse m'être favorable, je ne compte sur aucun : Marbois n'est pas plus heureux, on lui donne moins de détails et aussi peu d'espérance.

Mon Mémoire, expédié au commencement de germinal, est arrivé le 18 ou 19 messidor; on l'a jugé inutile à publier ; *on ne doute pas au Directoire de mon innocence*, m'écrit-on ; je le sais bien. Mais rien ne proclame cette innocence, mais mon supplice continue, mais mon silence et celui de mes amis semblent justifier la punition cruelle que j'éprouve : c'est pour cela qu'il faut proclamer hautement ma conduite. Les membres du Corps législatif

qui ne sont pas mes bourreaux, sentent que cette publication dévoilerait la lâcheté avec laquelle ils nous ont abandonnés, et leurs conseils effrayent ou découragent mes amis.

On s'étonne que je n'aie pas quitté la Guyane, on oublie mes principes et les circonstances.

J'avais rempli tous mes devoirs le 18 fructidor : je pouvais fuir avant d'être arrêté, je n'en ai pas même eu la pensée : revêtu d'un caractère public, placé à la tête du Conseil des Anciens, je devais rester fidèle à mon poste et à mes devoirs, je l'ai fait. Qu'aurait produit ma fuite ? une preuve apparente de plus de la conspiration dont on avait la perfidie de m'accuser : c'est ce que nos ennemis voulaient, et on a mis des lenteurs dans notre arrestation de manière à nous faciliter les moyens de nous y soustraire ; je les ai contraints par cette conduite à violer la Constitution d'une manière plus éclatante (note 46). Quant à mes intérêts particuliers, et à celui de ma famille, j'aurais à la fois perdu l'honneur et le repos, et j'aurais traîné, dans des retraites ignorées, la vie la plus insupportable : je n'avais donc pas à balancer, et je ne balançai pas.

Les mêmes motifs subsistent ; c'est ici, c'est sur l'échafaud du supplice auquel je suis condamné, que je puis réclamer avec le plus de force, et, si le supplice s'achève, je laisse à mes enfants un nom honoré et les titres les plus sacrés pour demander une justification éclatante...

Je sais qu'on favoriserait mon évasion ; je sais qu'on insinue qu'elle ne peut être dangereuse pour mes intérêts : l'éclat de l'innocence épouvante le crime ; mais, du moment où j'aurais fui, cet éclat s'évanouirait ; ma position et celle de Marbois sont particulières aujourd'hui : nous n'avons pas fui l'arrestation, nous n'avons pas fui le lieu de notre exil, nous sommes les seuls qui ayons donné ce grand exemple de confiance dans la justice de notre Patrie ; c'est sur cette considération que doivent surtout porter les réclamations de nos familles et de nos amis.

16 *vendémiaire*. — J'ai achevé aujourd'hui la lecture de l'histoire de la révolution américaine de David Ram-

say ; cette histoire est écrite avec beaucoup de sagesse et de moralité : je l'ai lue avec le plus grand intérêt. J'ai depuis longtemps le projet de comparer les révolutions anglaise, américaine et française. Ce travail demande des matériaux que je n'ai pas, et il faudrait que notre Révolution fût achevée ; malheureusement, rien n'en indique le terme.

19 *vendémiaire*. — C'est une chose extraordinaire que de voir des raz de marée dans cette saison ; ils ont cependant été très fréquents depuis quelques mois ; ils n'ont lieu ordinairement que de novembre en février, lorsque le soleil est au sud de la ligne ; ils cessent lorsqu'il en approche ou lorsqu'il est au nord. Il semble qu'il y ait eu cette année quelque cause extraordinaire qui a influé sur les vents et les courants, combien il serait important de multiplier les observations !

Tant qu'on n'observera pas avec exactitude dans toutes les parties de la terre où l'on peut observer, on n'aura que de vaines théories, ou des systèmes arbitraires sur les causes et les directions des vents et des courants, et sur les révolutions successives du globe.

Ne pouvant ici que rarement étudier les hommes, j'étudie mes poules, et cette étude est bien moins affligeante : j'avais aujourd'hui jeté quelques morceaux d'igname à ma porte ; mes petits poulets déjà forts sont venus les becqueter ; il semblait qu'ils osaient à peine y toucher : les mères sont venues, elles en ont mangé et elles ont appelé leurs petits qui, alors, ont dévoré bien vite ces morceaux d'igname ; ce n'est donc pas toujours un simple instinct qui dirige l'animal dans le choix des aliments, c'est aussi l'instruction et l'exemple, l'instruction maternelle.

20 *vendémiaire*. — On apprend aujourd'hui l'arrivée à Cayenne de la corvette : *la Bayonnaise;* elle a à bord 111 déportés !

23 *vendémiaire*. — Le commandant général que nous attendions de Conanama arrive dans l'instant par terre de Cayenne ; il m'a parlé d'Adel, il m'a dit qu'il était étonné que ce jeune homme n'eût pas de lettres du ministre

de la Marine ; il était très malade quand il est arrivé à cayenne.

L'envoi des déportés est fait de la manière la plus irrégulière : les signalements sont de la plus grande inexactitude, les motifs sont aussi vagues que ridicules : *insoumis, suspect*, voilà les motifs assignés pour la plupart. Les déportés venus par *la Bayonnaise* sont presque tous des Belges ou des Savoyards. *Deux mille* à déporter ainsi sont à l'île de Ré, et, lorsque quelque bâtiment est sans emploi, on l'envoie là chercher une cargaison, comme dans les comptoirs d'Afrique la cargaison d'esclaves noirs. Ces hommes, qui s'attendrissent sur le sort des Africains, condamnent effrontément les blancs au plus affreux esclavage...

Desvieux, à son départ, comptait déjà 53 morts des déportés venus par *la Décade !*

M. Chapelle, ingénieur, auteur d'un voyage minéralogique dont j'ai parlé, est venu chez moi ce matin avec le général Le Boucher : je ne le connaissais pas ; je l'ai revu cet après-midi, et nous avons un peu parlé de minéralogie, science qui fournirait matière à un voyage très intéressant dans cette colonie.

26 *vendémiaire*. — J'ai reçu hier une lettre de Victor Bernard, fils de Bernard Saint-Afrique, il nous demande un rendez-vous de Cayenne, comme on le demanderait d'un quartier de Paris à un autre.

Marbois imagine qu'il a des choses fort importantes à nous communiquer ; pour moi je n'en crois rien.

J'ai reçu des lettres de mes sœurs ; il est impossible de donner de plus vifs témoignages d'affection, d'intérêt et de zèle : l'une d'elles (M^me^ D.) me mande que les condamnés à la déportation qui se sont cachés sont aujourd'hui tranquilles au sein de leur famille. Tranquilles, lorsque la Patrie est déchirée, lorsque les droits les plus sacrés sont violés, et que, pour obtenir quelques jours de vie de plus, ils se taisent et ont recours à la tolérance des tyrans ! Je ne veux pas, lui ai-je répondu, de cette tranquillité. Mais c'est un fait important que de savoir qu'ils ne poursuivent pas leur vengeance ; c'est un rayon d'es-

pérance de plus pour obtenir mon rappel : cela explique pourquoi tout semblerait favoriser notre évasion ; on m'en prierait presque, mais c'est pour moi un motif de plus pour attendre un rappel public.

J'ai vu Marbois ; je lui ai fait part de ce fait important, je l'ai trouvé faible ; il a la fièvre et cela m'inquiète.

27 *vendémiaire*. — Le commandant général et Dardé sont arrivés de Conanama et sont venus me voir : ils m'ont fait la peinture la plus affreuse de la situation des déportés ; il n'y a plus que quatre de ces malheureux qui se soutiennent encore ; sur ceux qui viennent d'arriver, six sont déjà à l'hôpital. Ceux des malades que la nature guérirait sont empoisonnés de nouveau par le mauvais régime, ils n'ont que de la viande salée, l'eau est trouble et infecte... On a voulu les forcer à travailler, en menaçant ceux qui s'y refusaient de supprimer leurs rations au bout de six mois, et de les prolonger au contraire au delà d'un an pour ceux qui travailleraient ; ils ont répondu que cela était impossible, et qu'on pouvait les fusiller pour en finir.

Desvieux m'a dit qu'ils supportaient leur sort avec un incroyable courage et qu'à peine entendait-on la moindre plainte au milieu de tant de souffrances et de malheurs !

28 *vendémiaire*. — Je me suis traîné chez Marbois : il a été mal la nuit dernière, à peine pouvait-il parler ; heureusement aujourd'hui la fièvre a cessé.

29 *vendémiaire*. — Quelquefois la nature présente des scènes intéressantes qu'on voudrait pouvoir peindre à l'instant : au pied d'un calebassier, arbre touffu qui donne une ombre délicieuse pour les animaux de basse-cour, je voyais dans l'instant une brebis couchée avec son petit agneau auprès d'elle : à leurs côtés était une de mes poules avec ses cinq petits : elle grattait la terre pour leur procurer des insectes ou des vers ; un des petits s'était perché sur la brebis, où il attendait que sa mère eût fait quelque découverte ; tout cela vivait du meilleur accord ; la brebis et l'agneau semblaient s'amuser paisiblement de la pétulance et des jeux de mes petits poulets : c'était l'image de l'harmonie et de la paix. Hélas, pourquoi l'homme, qui en

devrait donner l'exemple, est-il presque partout armé des torches de la guerre et entraîné par les fureurs des passions et des crimes !

A quatre heures, Mme Tryon m'a fait dire que Marbois était très mal ; quoique marchant avec beaucoup de peine, je m'y suis rendu à l'instant ; je l'ai trouvé dans un état d'abattement extrême, mais conservant sa connaissance ; Cabrol, pris de la fièvre la plus violente, n'a pu s'y transporter... Il est impossible d'imaginer les soins et le zèle qu'a Mme Tryon ! une sœur, une mère, ne serait pas plus surveillante ; c'est un grand bonheur dans l'état où est Marbois ; cette respectable femme pleurait en me témoignant ses alarmes. Pour moi, je n'ose me livrer à mes pensées et à mes craintes ; ce dernier coup serait trop affreux.

30 *vendémiaire*. — L'inquiétude que me cause Marbois ne m'a pas permis de prendre de repos : j'y suis allé en me levant ; la fièvre est moins forte, il reconnaît et répond bien : mais il a demandé ce matin ce qui lui était arrivé hier au soir.

Nota. L'intervalle est rempli par des détails sur la santé de M. de Marbois qui allait mieux.

4 *brumaire*. — J'ai achevé de lire aujourd'hui les *Essais* de Montaigne ; au commencement Tronson me les lisait le soir, lorsque nous étions seuls, et personne ne lisait avec plus d'agrément et d'intérêt que lui. Depuis que je l'ai perdu, lorsque j'ai eu quelques moments de repos, j'ai continué cette lecture. C'est un vrai manuel de philosophie : c'est le meilleur livre qu'on puisse avoir quand on est déporté. Je n'aime pas cependant l'extrême égoïsme sous lequel Montaigne se peint lui-même ; pour paraître plus vrai, il a chargé son portrait. Mais à chaque pas on trouve un nouveau texte de méditations et de pensées. Il apprend, pour me servir de ses expressions, *à faire bien l'homme et dûment*. C'est un livre consolateur. Je l'avais lu dans le tumulte des occupations et du monde, et il m'avait moins intéressé que dans ce moment : ses formes diverses et toujours originales sont singulièrement attachantes ; cependant il y a quelques chapitres faibles qu'il serait heureux qu'il eût supprimés ; mais ces chapitres

mêmes font connaître l'esprit et les mœurs du temps où il écrivait, et sous ce rapport ils peuvent intéresser encore.

7 *brumaire*. — C'est la première fois, depuis trois mois, que j'ai pu mettre les pieds à terre sans souffrir.

Lavaur, prêtre déporté qui m'a été recommandé par M. de Lamillière (note 48), est venu me voir cet après-midi : je me suis si fort accoutumé à vivre seul que les visites m'étonnent presque.

8 *brumaire*. — Lavaur a la fièvre, il est frappé, il m'a remis son testament et un dépôt de quarante-cinq pièces d'or ; j'ai cacheté tout cela ; il semble que je doive craindre pour les jours de tous ceux qui me sont adressés. L'âme souffre de n'avoir que des scènes de destruction et de mort sous les yeux.

9 *brumaire*. — A neuf heures et demie, j'ai vu arriver le commandant de Conanama dévoré par la fièvre, il a été obligé de se faire porter. Il est dans un état pitoyable.

12 *brumaire*. — On a brûlé ce matin la savane au vent de ma chambre, quoique ce feu fût à près d'une demi-lieue, l'air en était embrasé. La fumée obscurcissait le soleil et formait une zone assez large, qui s'étendait jusqu'au couchant ; de sorte que toute la journée le soleil a eu pour nous la même apparence que lorsqu'on le voit au travers d'un verre fumé.

Cabrol m'a dit que Lavaur était presque à l'agonie.

13 *brumaire*. — A cinq heures, Lavaur vient d'expirer ! Cette nouvelle victime de la tyrannie paraissait jouir de la meilleure santé, lorsqu'il est venu me voir pour la première fois. Lorsqu'il est revenu de Conanama, je le trouvai tout changé.

Je suis allé chez le juge de paix, pour faire procéder à l'ouverture de son testament. Le commandant proteste contre sa validité par des raisons absurdes. J'ai été obligé d'écrire au département et à l'agent. Un arrêté de ce dernier n'alloue que douze francs pour les frais funéraires et interdit de faire des cercueils pour les déportés !

J'ai accompagné les tristes restes de Lavaur au cimetière où ils ont été déposés : voilà les scènes de destruc-

tion qui se renouvellent ici presque chaque jour, et qui sont d'autant plus horribles qu'elles sont toujours accompagnées de quelques nouveaux traits de barbarie.

17 *brumaire*. — Marbois m'a envoyé, dès qu'il les a reçus, une suite de numéros de la *Feuille du jour*, depuis le 19 prairial jusqu'au 10 thermidor; j'aurais voulu lire toutes ces feuilles à la fois; je les ai à peu près parcourues. Quel tableau que celui que présente la situation politique de presque tout le globe! Quel état que celui de notre malheureuse patrie! tous les moyens de tyrannie y sont employés, et la nation courbée sous les chaînes reste asservie à un Directoire qui viole et la Constitution et les droits les plus sacrés...

Le Directoire, pour maintenir la dépendance des Conseils, place de toutes parts les membres les plus incapables du Corps législatif : ambassades, consulats, places de Finance, tout leur est accordé... La France entière et les nations soumises sont livrées à leurs déprédations et à leur pillage.

... Au milieu de tout cela l'anarchie menace encore et le Directoire et les Conseils. Les finances sont épuisées... Les mesures les plus oppressives et les plus arbitraires sont transformées en lois : cependant le Directoire semble aujourd'hui chercher la paix. Les Commissaires parlent avec moins de hauteur à Rastadt; le ministre des Relations extérieures sollicite la paix avec l'Amérique.

La Suisse est opprimée, mais le feu de la vengeance semble prêt à y éclater. L'Italie est dans un état affreux; la famine est à Rome; la cour de Naples et ses États sont dans la plus grande agitation. L'Irlande est en insurrection, mais il paraît que Cornwallis, qui en est le vice-roi, a déjà remporté de grands avantages sur les rebelles... Le Directoire s'est pleinement arrogé le droit, non seulement de faire la guerre, mais encore d'*envahir*, sans aucun décret des Conseils. On a fait partout en France des visites domiciliaires, et elles ont causé l'arrestation d'un grand nombre d'émigrés et de prêtres : M. d'Ambert a été fusillé; sa fille avait présenté une pétition dans laquelle elle offrait de prouver qu'il y avait confusion d'individu :

le Conseil des Cinq-Cents a passé de la manière la plus barbare *à l'ordre du jour!*

Un gendarme arrive et nous annonce que le nouvel agent et un nouveau commandant sont arrivés avec 125 hommes de troupes sur deux frégates, qui portent aussi des troupes et un commandant pour la Guadeloupe : il y a ordre de mettre embargo sur toutes les embarcations, tant ici qu'à Conanama et à Yracoubo Nous n'avons pas de lettres, il est facile d'imaginer avec quelle impatience j'en attends.

J'ai achevé de lire le traité d'Adam Smith intitulé : *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, traduction du malheureux Roucher. Je l'avais lu autrefois, mais je l'ai relu avec la plus grande attention, et j'en ai fait des extraits qu'on trouvera dans mon recueil.

J'y ai joint quelques observations particulières. Ces recherches doivent être méditées toutes les fois qu'il s'agit de lois relatives à l'industrie, au commerce, aux finances, à la prospérité nationale.

19 *brumaire*. — J'étais avec Marbois lorsque Morgenstern m'a apporté deux paquets de France, un à mon adresse, l'autre à celle de La Villeheurnois; j'ai une lettre de ma femme du 30 thermidor et de mes enfants du 12 et du 13; elles sont désespérantes et ne me donnent aucun détail.

Dans les lettres adressées à La Villeheurnois, j'ai trouvé quelques faits importants : on paraît compter sur la paix continentale; il n'y a presque plus de numéraire en circulation dans les départements, les denrées sont à vil prix.

20 *brumaire*. — Ma raison écarte en vain mes espérances ; mon cœur s'y livre toujours, et les lettres que j'ai reçues hier sont vraiment décourageantes : malgré cela mon courage se soutiendra ; je vois avec peine qu'on n'ose faire aucune démarche publique, et ce sont des démarches publiques qu'il faudrait faire et que je demande dans les lettres que j'écris.

21 *brumaire*. — Billaud se vantait ici d'avoir le pre-

mier ouvert la carrière de la fortune à Burnel, le nouvel agent ; malheur à la colonie si Billaud avait quelque influence sur lui ! le frère de Marbois était, je crois, intendant à l'Ile-de-France quand Burnel en a été chassé : puisse-t-il ne pas chercher à se venger ici de son expulsion !

22 *brumaire*. — Je pensais ce matin qu'un ouvrage bien important dans les circonstances actuelles serait une *Histoire de la Tyrannie*. Dans l'introduction, je voudrais en tracer le caractère et les causes, ensuite en décrire l'histoire rapide dans les gouvernements anciens et dans les gouvernements modernes jusqu'à l'époque malheureuse où nous vivons, et enfin indiquer dans la conclusion les moyens de la prévenir : mais ce travail demanderait au moins une collection de l'histoire générale que je n'ai pas ; quelles horreurs à tracer ! quelles leçons à donner aux législateurs et aux peuples !

Un soldat noir vient d'apporter ce soir des dépêches de Cayenne adressées au maire. On lui envoie l'arrêté du Directoire qui nomme Burnel agent dans la Guyane, et l'administration départementale ordonne au maire de me faire remettre les effets de Lavaur, dont le testament est reconnu légal. Un ordre du nouveau commandant général prescrit au commandant du poste de Conanama de me faire cette remise. Le département a mis la plus grande célérité dans cette affaire. J'ai écrit aux héritiers de Lavaur à Conanama ; ils seront d'autant plus contents que tout le monde croyait que ce testament ne serait pas maintenu.

24 *brumaire*. — Je lisais avec indignation aujourd'hui dans la *Feuille du jour* du 17 messidor, que Garat, s'adressant à la cour de Naples, lui proposait l'exemple de la République Française, qui, au lieu de fusiller, se contente de déporter ceux qu'elle regarde comme les ennemis de la Constitution ; comme si la déportation dans un climat dévorant n'était pas la plus cruelle des condamnations, comme si déporter sans jugement des citoyens, les arracher à leur patrie, à leur famille, à leurs amis, n'était pas la plus affreuse des tyrannies ! et l'apologiste de cette violation de tous les droits ose se placer lui-même à côté de Socrate et de Platon ! (note 50).

J'écrivais ceci lorsque Adel est arrivé ; je l'ai trouvé parfaitement remis ; ce qu'il avait à me dire, c'est que ma femme comptait être en mesure de sortir de France au mois de juin prochain. Mais qu'est-ce qu'un projet et une assurance aussi vague ? puis-je prendre un parti d'après cela, et m'exposer à réduire ma famille au dernier excès de misère ? Mon devoir est tracé, je n'ai cessé de l'écrire. Rien de plus vague que les nouvelles qu'il m'apporte ; il paraîtrait que la flotte de Bonaparte a été brûlée à Alexandrie, mais que l'armée est descendue et est restée en Egypte ; qu'un débarquement en Irlande avait réussi. Quant à Cayenne, il paraît que l'agent y développe tout l'appareil du despotisme, on y paraît très inquiet ; les nègres s'agitent, dit-on, le gouverneur est sans argent ; on envoie en chercher à La Guadeloupe, d'où il est vraisemblable qu'on n'en aura pas ! quelle affreuse situation de choses ! j'apprends par Adel qu'un jeune homme chargé de lettres pour moi les a déchirées de peur d'être compromis !

Adel m'a présenté De Mist, jeune Hollandais de la province d'Over Yssel, qui va à Surinam chargé de dépêches : il était comme secrétaire sur l'escadre de l'amiral de Winter. Il était au combat contre l'amiral Dunkan ; il m'a dit que de Winter n'avait pas les lumières nécessaires pour commander ; mais qu'il était de la plus grande tranquillité au milieu du combat ; je lui ai demandé des détails sur la dernière révolution : elle est dans le sens des modérés et des amis de l'ordre, et sous ce rapport elle a été généralement approuvée en Hollande ; l'approbation que le Directoire français lui a donnée est une preuve qu'il sent lui-même que le désordre est un abîme ouvert sous ses pas ; il m'a dit que la Hollande était dans un état affreux...

Le général Daendels, qui a fait la révolution du 24 prairial, d'accord avec Joubert, a servi avec Pichegru, et lui est encore très dévoué : le Directoire l'a cependant employé ; ce jeune Hollandais m'a parlé de la situation de la France ; il m'a dit que la plus grande stupeur régnait dans tous les départements ; que le mécontentement perçait de toutes

parts, qu'il avait assisté à la fête du 10 août, qui était ridicule et où il y avait très peu de monde ; ce jeune homme était sur la frégate qui a porté Burnel ; il m'a dit que c'était un homme très impétueux, mais qui revenait facilement ; qu'il paraissait lié par des instructions très détaillées, et qu'il y en avait de très douces relativement aux déportés. Cela m'est confirmé par Franconie, qui paraît croire qu'on obtiendra facilement de s'établir à Cayenne.

Mme Marbois a écrit à son mari que, s'il envoyait un certificat de maladie, elle obtiendrait un changement de lieu d'exil : il m'a envoyé cette lettre tout de suite, et il m'invite à envoyer un pareil certificat pour moi-même. Je ne veux pas fonder une demande sur un certificat faux ; si la perte que nous avons faite de six sur huit de nous ne détermine pas notre rappel, que ferait un certificat? Je demande justice et non pas grâce...

26 *brumaire*. — Adel et De Mist sont partis vers neuf heures et demie pour Conanama, j'ai remis mes lettres à Adel et quelques notes ; ce jeune homme avec un cœur excellent a été gâté par les femmes ; il lui sera très difficile de s'habituer au travail, il est souvent oublieux et négligent ; il a de l'esprit, de la facilité à s'instruire, mais il n'a pas l'activité qu'il faudrait. Son voyage, je le crains, sera très inutile pour lui et il a été très dangereux ; quant à moi, il ne peut m'être utile d'aucune manière. Je suis désespéré de n'être pas en mesure de lui assurer un sort. Le jeune De Mist a tout le calme hollandais, mais ce jeune homme est instruit, il paraît avoir un excellent sens : ce serait un secrétaire précieux.

J'ai eu la visite, cet après-midi, d'un déporté par *la Bayonnaise*, nommé David, qui est chez Conrad : il est du côté d'Angoulême ; il m'a dit que l'épidémie devenait affreuse à Conanama, qu'il y mourait cinq à six déportés chaque jour ; il y en a déjà vingt-et-un de *la Bayonnaise* sous la terre, et cinq ou six agonisants. Ce David paraît un de ces prêtres bons vivants, mais ignorants, comme ils sont presque tous.

Les feuilles américaines *Daily Advertiser* que je viens de lire sont remplies d'adresses contre les pirateries

et l'inhumanité du gouvernement français ; c'est ainsi que, profanant le nom sacré de la liberté, les factieux ont souillé partout le nom de la nation : il paraît que Washington a pris le commandement de l'armée, et ce dévouement généreux a donné une nouvelle énergie à l'esprit public.

28 *brumaire*. — Hussenet, habitant, chargé par le nouvel agent de la construction des logements nécessaires ici pour les déportés de Conanama, est arrivé ce matin : il m'a porté des lettres de France ; j'ai cru d'abord que c'étaient des lettres venues par les frégates ; mais elles sont des 26 et 28 ventôse ; le paquet a été visiblement ouvert ; quoique ces lettres soient très anciennes, elles m'ont fait le plus grand plaisir ; elles ont été écrites à la réception de mes premières lettres par Beckmann ; elles me donnaient bien plus d'espérance que les dernières que j'ai reçues : tout cela s'est évanoui !

29 *brumaire*. — Le commandant, qui est arrivé de Conanama ce matin, m'a donné les plus affreux détails sur la situation des déportés ; sur cent-cinquante-huit, il n'en reste plus que cent ; voilà jusqu'à ce moment l'état le plus exact de la mortalité de ces malheureux à Conanama dans moins de trois mois, quel épouvantable sacrifice de victimes humaines !

Il est midi ; 18 de ces malheureux malades arrivent : quel spectacle ! rien n'est prêt ; ils n'ont rien pris depuis hier ; je leur ai fait distribuer du vin et du pain : ils ne peuvent pas se soutenir. On ne leur a rien donné, pas même de l'eau pour leur traversée de Conanama ici ! Je n'ai pas vu de tableau plus affreux. J'en ai l'âme cruellement troublée. Horace disait avec raison :

Audax omnia perpeti
Gens humana ruit per vetitum nefas, etc.

30 *brumaire*. — Hussenet, qui est venu me voir, me disait que Patris, médecin (note 53), avait fait un voyage très intéressant dans l'intérieur ; il avait monté par l'Oyapock, et était descendu par le Maroni. Son journal n'a pas paru ;

mais il doit se trouver dans les archives de la marine ; c'est du temps de Turgot et de Chanvalon que ce voyage a été entrepris.

Power et Ménard fils, qui viennent de Surinam, ont rencontré Adel près d'Orgonabo, sous le vent d'Yracoubo, avec une troisième personne qu'ils supposent être un déporté de Conanama, c'est une extrême imprudence de sa part.

1er *frimaire*. — J'ai reçu Power ce matin : il m'a confirmé qu'Aubry était mort à Démérary, et que Barthélemy était parti de Surinam pour cette colonie. Ménard est venu aussi, il m'a confirmé ce que m'avait dit Power : il me disait que la colonie de Surinam était un des plus beaux établissements possible ; mais le travail y est forcé, et les esclaves y périssent rapidement.

4 *frimaire*. — J'ai été longtemps arrêté dans mon travail sur les colonies au chapitre des institutions morales : en renversant la religion, et en voulant couvrir ses ministres d'opprobre, on a renversé la morale elle-même et on ne sait plus sur quelle base appuyer le gouvernement intérieur du corps politique. Que proposer dans ce chaos de destruction ? Voilà ce qui m'arrêtait, et ce qui, plus d'une fois, m'a empêché de continuer mon travail : aujourd'hui je pensais que, pour ne donner à aucune religion une prééminence dangereuse, on pourrait tracer un code de morale simple, qui, par cela même, serait d'accord avec la morale de toutes les religions : ce code servirait de base à toutes nos institutions civiles. Je me suis borné à indiquer cette idée dans mon travail sur les colonies, mais je sens qu'elle exige les plus grands développements : je m'en occuperai. (Note 54.)

5 *frimaire*. — Le commandant a reçu hier la proclamation de l'agent, et j'en ai entendu faire la lecture aux noirs du poste par le maire, qui leur traduisait et paraphrasait chaque phrase en langue créole : le résumé de cette proclamation est le *travail* ou la *mort*.

Boucher, un des déportés de *la Décade*, établi ici dès le commencement, est venu me voir; il a été très malade, et pendant quatre mois entiers à l'hôpital : plus je vois tous ces hommes-là, et celui-ci est le plus instruit et le plus

sociable que j'aie vu encore, plus je m'étonne de leur fanatisme et de la faiblesse de leur caractère : il me disait en me montrant des boutons de manches en argent : « Voilà des boutons que j'ai achetés à un homme qui les avait volés à un de mes compagnons morts ; je lui ai dit : vous avez volé ces boutons, je vous les paye, je dirai deux messes pour le défunt et pour vous ; ainsi j'aurai rempli ses intentions, qui devaient être de laisser à ses confrères ce qu'il avait, et votre péché sera effacé. »

Quels accommodements avec le ciel ! la persécution accroît la superstition et la rend plus grossière. Tous ces hommes-là sont sans doute victimes de la plus affreuse tyrannie, mais ils se croient encore des martyrs de la foi.

6 *frimaire.* — J'ai fait une assez longue promenade dans la savane : elle est aride, triste et brûlée ; mais c'est la seule promenade, avec le chemin jusqu'à la mer, où l'on puisse faire une course un peu longue.

J'ai remarqué des fourmilières très singulières dans les endroits bas de la savane inondés dans l'hiver. Ces fourmilières sont placées sur des touffes d'herbes dont les racines s'élèvent au-dessus du sol ; elles sont hémisphériques et élevées de cinq à six pouces au-dessus de ces touffes de racines ; mais, ce qu'il y a de remarquable, ce sont des boyaux, aussi construits en terre, et formant des espèces de chemins couverts qui aboutissent à la fourmilière ; ces chemins serpentent autour de la touffe d'herbes ; ils sont plus ou moins nombreux et ils paraissent quelquefois se joindre dans la terre. Les fourmilières paraissent ainsi placées pour s'élever comme de petites îles dans les parties marécageuses, et les chemins couverts paraissent pratiqués pour conduire les fourmis hors de leurs îles, au-dessous des eaux dont elles sont entourées dans l'hiver.

7 *frimaire.* — C'est aujourd'hui l'anniversaire de notre arrivée à Sinnamary ! Hélas, je n'en ai plus que de tristes à célébrer. Quelle année ! Combien de victimes innocentes j'ai vu périr ! Combien j'en vois encore que la mort menace ! Que de barbarie, d'atroce rapacité de la part des bourreaux et de leurs agents ! Que d'angoisses et souvent que de faiblesse et d'abandon de la part des victimes ! Laissons

ces tristes tableaux, ils déchirent mon âme ! Une année entière ! et à peine ai-je pu faire encore quelques pas autour de ma cabane ! Si j'avais pu agir, j'aurais étudié la nature dans ces climats brûlants : partout elle peut encore consoler l'homme malheureux !

Je suis parti vers quatre heures pour aller à la pointe me promener le long de la mer : j'ai passé deux heures et demie dans cette promenade solitaire : l'immense océan, le sable sur lequel viennent se perdre ses vagues mugissantes, un rideau de palétuviers, pas une voile dans le moment, pas un canot de pêcheur sur l'immense surface de la mer, le soleil se couchant du côté de la terre ; telle était la scène mélancolique qui s'offrait à mes pensées. Mes regards se tournent toujours vers ma patrie comme si ma faible vue pouvait s'étendre sur l'immense espace qui nous sépare ; comme si je pouvais revoir tout ce qui m'est cher ! la raison dissipe toutes ces illusions trompeuses et l'âme reste accablée de regrets.....

... J'appelle l'étude de la nature à mon secours : mon imagination pénètre dans les vastes abîmes que l'océan recouvre. Là, je vois des chaînes de montagnes qui s'élèvent, des vallons et des plaines qui se créent et qui sortiront du sein des eaux, lorsque nos anciens continents s'écrouleront peut-être dans les cavités immenses du globe. Qu'est-ce que l'homme au milieu de ces grands mouvements de la nature ? et qu'est-ce que les mouvements de la surface de ce globe comparés à ceux de ces corps immenses qui roulent dans l'espace ? Cette vue de la nature et des temps accable l'âme par son immensité..... Je recueille quelques galets, quelques cailloux sur les bords de ces vagues qui viennent mourir à mes pieds, et là je vois encore le travail du temps ; ce caillou est le débris du rocher que les fleuves ont détaché des montagnes et traîné dans l'océan ! Voilà les médailles de l'antiquité du monde..... Voilà les pensées qui m'ont occupé dans cette promenade : j'en indique les objets, mais il me serait impossible d'en exprimer les détails : la nuit m'a rappelé à Sinnamary.

8 *frimaire*. — Marbois, que j'ai été voir, m'a communiqué

une réponse en vers à une épître qu'il a reçue de Marmontel. Il y a de la sensibilité et des passages intéressants dans cette réponse : il était malade lorsqu'il reçut l'épître et il l'a brûlée, je le regrette.

10 *frimaire*. — Un des jeunes chirurgiens de Conanama est mort ici cette nuit : il y a environ trois semaines qu'il passa à Sinnamary, venant de Cayenne ; il était dans toute la vigueur de l'âge, et il se vantait de braver la maladie du pays ! A peine a-t-il été huit jours à Conanama qu'il en a été atteint ; son confrère est venu ce matin au point du jour demander au commandant de *le faire héritier* du défunt ; le commandant lui a demandé s'il avait un testament, s'il était parent ? — «Non, a-t-il répondu, mais il m'avait promis de me laisser tout ce qu'il avait.» Le commandant lui a dit que tout cela ne signifiait rien ; il a été très choqué de ce refus et pendant que le commandant, Cabrol et moi, étions sur la place, il est venu se plaindre encore de ce refus. On peut juger, par ce fait seul, de la grossière ignorance des gens auxquels on confie le sort des malheureux déportés !

11 *frimaire*. — Hier, Hussenet nous a fait voir, à Marbois et à moi, la manière de tirer la cannelle : je crois que ce serait, dans ce canton surtout, la meilleure des cultures ; on peut la planter comme nos osiers : tous les dix-huit mois on peut couper les jets et récolter la cannelle.

J'ai employé toute mon après-midi à l'inventaire et à l'acte de partage de la succession Lavaur ; on craint pour la vie d'un des héritiers, et j'ai voulu en finir pour n'avoir rien à démêler avec le gouvernement : il m'a fallu dresser moi-même les actes, quoique j'eusse appelé l'officier municipal et le juge de paix.

J'ai remis à la fille de Morgenstern la montre que Lavaur lui a léguée : cette jeune fille est très intéressante, ce sera une excellente mère de famille.

12 *frimaire*. — Ce soir un chirurgien, nommé Martin, qui était sur *la Vaillante*, est arrivé de Surinam : il m'a porté des lettres que Rougier lui a données à Yracoubo, il y en a une de mon fils Emile du 30 germinal an VI, dont l'enveloppe m'était adressée par une main étrangère ; au

haut de la lettre, il y a ces mots qui paraissent écrits par la main qui a mis l'adresse :

« *Vos biens et parents sont en sûreté.* »

P. E.

Cette lettre avait été remise à Mme Rovère, et c'est elle qui me l'a sans doute envoyée, mais que signifient ces lettres : P. E. ?

Ce chirurgien m'a dit qu'il avait été pris avec *la Vaillante* dans le golfe de Gascogne et conduit à Plymouth : que Mme Rovère avait été envoyée à la Barbade, d'où elle se proposait de passer à Surinam et ensuite ici ; que lui-même était allé à la Barbade, où il l'avait vue ; elle ignorait encore la mort de son mari ; mais M. Friderici l'en a informée, et il est vraisemblable qu'elle retournera en Europe.

Depuis la fin du mois dernier, il y a eu plusieurs combats entre les nouvelles troupes arrivées à Cayenne et les anciennes ; il paraît que les nègres et les mulâtres se sont réunis avec les nouveaux soldats qui ont porté de France les principes de désorganisation, de désordre et de pillage ; tout cela est très dangereux ; nous sommes très heureux dans les circonstances actuelles d'avoir ici Freytag pour commandant. Si nous avions eu Dardé, ce poste serait tombé dans la plus affreuse confusion. Depuis quelques jours, les soldats nègres étaient de la plus extrême insolence ; il a donné des ordres de surveillance. L'agent, auquel on avait peint cette colonie comme extrêmement tranquille, doit être étonné de tous ces mouvements, et la réunion tout à fait extraordinaire des mulâtres et des noirs est particulièrement inquiétante.

15 *frimaire*. — Veaury, un des héritiers de Lavaur, est mort cette nuit ; voilà le sixième de ces malheureux morts ici ; leur situation est effroyable et impossible à décrire ! ils sont dévorés avant que la mort les ait frappés !

Je suis allé voir le terrain où l'on va placer les carbets pour les déportés ; j'ai trouvé dans une case qui est sur ce terrain, un prêtre déporté du département de l'Yonne.

L'unique motif de la déportation de ce prêtre est, m'a-t-il dit, la réserve qu'il a faite, ainsi que tous les prêtres de son diocèse, en promettant de dire la messe le Décadi, de célébrer également le service divin les dimanches et les fêtes ; voilà quelle est la liberté de conscience qu'on accorde ; jamais on n'exerça de tyrannie plus impolitique et plus absurde.

16 *frimaire*. — J'ai vu ce matin un morceau du pain qu'on donne à ces malheureux déportés : il a une espèce de moisissure rouge dont je ne puis indiquer la cause : c'est un véritable poison pour ceux qui sont malades.

18 *frimaire*. — Nous avons eu hier soir l'exprès de Cayenne ; le commandant a reçu quelques détails sur la conspiration qui a été découverte ; tous les mulâtres sont arrêtés et on les interroge ; un très mauvais sujet, envoyé de Cayenne en France et renvoyé ici avec les nouvelles troupes, était un des agents les plus actifs du complot. L'agent a fait une proclamation très forte, il a fait réarmer l'ancienne troupe, ce qui prouve combien il est mécontent de la nouvelle. Le parti terroriste de France, qui veut tout anéantir, a envoyé ici des scélérats pour y porter le désordre.

Il n'est pas d'horreurs que le garde-magasin de Conanama ne se soit permises ; il avait pris le linge d'un de ces malheureux déportés, et, par grâce, il lui donna deux ou trois chemises de ce même linge en lui disant :

Vous êtes mort, en voilà assez !

. . . . . .

La plume se refuse à retracer les horreurs que je supprime, et peut-être faudrait-il en avoir le courage pour vouer à l'opprobre, dans tous les siècles, l'acte qui a causé de pareils excès de barbarie et de crimes.

22 *frimaire*. — On m'a fait remarquer, comme un fait très singulier et qui l'est en effet, qu'on trouve souvent dans la bouche du Machouara, du Passanis et de quelques autres poissons sans écailles, appelés ici Poissons à limon, une grande quantité de petits poissons de même espèce. J'ai fait examiner les entrailles de ces poissons, et on n'y trouve aucun indice qu'ils aient avalé aucun des

petits poissons qui sont en abondance dans leur mâchoire. Souvent les gros poissons mâles rejettent les petits dès qu'ils se sentent blessés. J'ai vu un très grand nombre de ces petits poissons qu'on avait retirés de la gueule du Passani.

Hussenet me parlait de la grosseur des couleuvres ; il en a rencontré une dans une savane qui avait avalé une biche entière. Lorsqu'elles rencontrent une proie, elles l'enveloppent de leurs replis et l'étouffent ensuite ; elles la couvrent d'une espèce de bave qu'elles jettent en abondance et elles l'avalent, quoique souvent l'animal soit plus gros qu'elles-mêmes : elles sont assez communes dans les savanes marécageuses de la Guyane.

23 *frimaire*. — J'ai fait ce matin quelques changements essentiels à mon Mémoire sur la situation des déportés : chaque jour, j'apprends de nouveaux faits qui rendent ce tableau plus affreux ; au moment où j'y travaillais, le garde-magasin de Conanama est venu chez le commandant, qui lui a assez vivement reproché l'horreur de sa conduite à l'égard des déportés ; j'ai entendu ce scélérat qui se contentait de répondre froidement : *Que leur a-t-il manqué?* Après toutes les horreurs qu'il a commises et qu'il a laissé commettre, il a l'audace de demander : *Que leur a-t-il manqué?* Le sang me bouillonnait et je suis sorti de ma chambre pour ne plus l'entendre.

24 *frimaire*. — On m'avait annoncé que les pêcheurs avaient vu une embarcation sur la côte ; vers onze heures, j'ai vu entrer chez moi un jeune officier de marine, c'était le fils de Bernard Saint-Affrique ; il est commissaire aux vivres sur la goëlette *La Victoire*, qui revient de Surinam, où elle avait été chercher des farines : Saint-Affrique n'a pu me donner aucune nouvelle d'Europe ; il a vu Adel sans le connaître de nom, et il m'a dit que le gouverneur lui avait fait donner quelque argent ; Saint-Affrique m'a appris que son père était sorti du Corps législatif et qu'il était retiré à Saint-Affrique où il vit sur un très petit bien. Ce jeune homme m'a paru plus intelligent que sa lettre ne me l'avait fait imaginer, mais n'ayant pas reçu beaucoup d'instruction : on pourrait en tirer parti s'il était bien

dirigé, mais au milieu d'êtres qui n'ont d'autre science que celle de piller, que pourra-t-il devenir? Il est affligeant de voir des jeunes gens ainsi abandonnés. Je lui ai donné, indirectement, quelques conseils qu'il a reçus avec reconnaissance.

25 *frimaire.* — Une de mes poules, qui a couvé sept œufs, n'en a ce matin que six dont les petits soient éclos. Mes négresses disent que c'est parce que la lune et les marées sont faibles dans ce moment. Cette observation est-elle fondée? Quelques faits pourront m'éclaircir à cet égard; on a peut-être attribué de fausses influences à la lune; mais ensuite, on en a peut-être nié beaucoup qui sont très réelles : nos paysans en Europe, les peuples d'Asie, d'Afrique, les Indiens des deux Amériques croient tous à ces influences et souvent sur les mêmes objets. Comment ces idées se seraient-elles répandues sur la terre entière, si l'observation des mêmes faits ne les avait pas fait naître? M. Arago a eu plus tard les mêmes idées.

26 *frimaire.* — J'ai lu ce matin et j'ai entendu lire la proclamation et le règlement qu'a faits l'agent. La proclamation est relative à la conspiration, et le règlement relatif au travail des noirs. J'ai été étonné de l'art qu'ont déjà les gens de couleur de cacher les impressions de leur âme : tous ceux qui étaient là, et il y avait des mulâtres, ont écouté ces deux pièces avec le calme le plus froid et sans qu'on pût apercevoir le moindre mouvement sur aucun de leurs traits.

La proclamation est extrêmement faible ; elle n'est appuyée que de la lettre que l'agent a écrite lui-même au département pour lui annoncer cette conspiration ; il fallait du moins la signaler d'une manière plus marquée et qui ne laissât aucun doute sur sa réalité ; il fallait parler avec plus de fermeté, il ne fallait pas avoir l'inconséquence de parler de la colonisation dont le gouvernement s'occupe pour la Guyane, dans les lieux mêmes où périssent les malheureux qu'on veut coloniser !

Le règlement est pitoyable : c'est l'esclavage qu'on rétablit; on met en réquisition tous les noirs! Qu'importe qu'on les appelle *requis* ou *esclaves,* si on exige des requis

les mêmes obligations que des esclaves ? Est-ce uniquement par des mots qu'on croit gouverner les hommes ? C'est par de pareilles lois, car ici les règlements sont des lois, qu'on échauffe les germes de l'insurrection qu'on veut éteindre. Les habitants accueillent ces règlements, parce qu'ils espèrent reprendre leur empire ; ils ne voient pas qu'il est dérisoire de dire à des hommes : « Vous êtes libres », et de leur imposer toutes les obligations de l'esclavage...

27 *frimaire*. — Hussenet m'a porté une fleur de cacaoyer sauvage ; cette fleur est superbe ! C'est une magnifique aigrette ; je la décrirai dans mon recueil.

2 *nivôse*. — Marbois m'a raconté une anecdote très remarquable : il a été dirigé dans la carrière diplomatique par le comte de Buat, élève lui-même du chevalier Folard. Le comte de Buat était un des hommes les plus forts dans l'histoire et dans la politique ; il a donné des ouvrages étonnants par l'étendue des connaissances qu'ils supposent ; il disait à Marbois en 1761 que Louis XVI, alors dauphin, serait l'*Augustule* de sa race.

3 *nivôse*. — La verdure a repris toute sa fraîcheur et tout son éclat : la terre a été moins desséchée cette année que l'année dernière et le bétail s'est soutenu : dans les derniers jours de la saison sèche, les arbres cependant avaient beaucoup souffert, les haies de citronniers étaient brûlées : elles ont repris toute leur verdure ; on ne se fait pas une idée en Europe de la rapidité avec laquelle la végétation se renouvelle ici au commencement de la saison des pluies.

4 *nivôse*. — Je me promenais avec le commandant et le chirurgien, lorsque nous avons vu arriver un habitant de Cayenne, envoyé par Power ; il nous dit que la Commission avait condamné à mort trois des chefs de la conspiration, et les autres à un plus ou moins grand nombre d'années de détention à la maison de correction, mais que l'agent avait pris sur lui de commuer les peines, qu'il avait ordonné la déportation des trois condamnés à mort, et abrégé de beaucoup la détention des autres. Comment un agent peut-il s'attribuer le droit de commuer des peines ? Le Directoire n'a pas ce droit. Quant au fond de

l'affaire, il faut attendre les détails pour en juger ; mais dans les circonstances actuelles la moindre faiblesse peut perdre la colonie.

Ce même habitant nous a dit qu'il était arrivé de France deux bâtiments, un de Nantes et un de Bordeaux ; ils n'ont, dit-on, répandu aucune nouvelle, mais M. Friderici, le gouverneur de Surinam, a écrit que la France était en guerre avec toutes les nations, même avec les Turcs ; on ajoute que Friderici a fait déporter un nommé Malenfant, que Burnel avait envoyé à Surinam pour régler les affaires de la République.

Je suis dans la plus grande impatience d'avoir des détails plus certains : dans quelle situation doit être notre malheureuse patrie ! comment espérer quelque sûreté, quelque repos ici ?

5 *nivôse*. — J'attendais aujourd'hui avec la plus grande impatience l'arrivée de la boîte de Cayenne ; elle n'arrivait pas, et j'ai été vers six heures faire une promenade solitaire dans la savane ; en revenant j'ai passé chez Marbois, il avait reçu une lettre qui lui annonce qu'il est autorisé à aller à Cayenne ; ainsi je vais être absolument le seul ici de tous mes compagnons de malheur.

Je n'ai point trouvé de lettres chez moi en rentrant ; mais à sept heures et demie enfin le commandant est entré et m'a remis deux paquets, dont l'un renfermait une lettre de ma femme du 14 brumaire (4 nov.). Elle m'annonce des événements dont je bénis le ciel ; ils rendent à mon âme presque toute sa tranquillité ; elle m'apprend qu'Emile est à Hambourg... (suivent quelques détails entièrement personnels et relatifs à la famille). Elle ne me donne aucun détail relatif à notre rappel, il semble qu'il faille renoncer à l'obtenir. Elle me peint la France dans la plus affreuse situation. Un arrêté du Directoire du 15 vendémiaire ordonne l'inscription sur la liste des émigrés de Pichegru, Willot, Delarue, Barthèlemy, Ramel et d'Ossonville, et le séquestre de leurs biens. Aubry n'est pas compris dans cette liste ; je ne puis concevoir pourquoi.

7 *brumaire*. — D'après la date des lettres que j'ai

reçues, s'il y a quelque changement, ce ne sera qu'après l'hiver : ainsi il s'écoulera cinq ou six mois avant que nous n'en soyons instruits ; ce ne sera qu'à la fin de prairial ou au commencement de messidor. Que ce temps est long ! et alors même y aura-t-il quelques changements pour nous ? rien n'est plus incertain. Je crois bien qu'il est impossible que les choses subsistent en France dans l'état où elles sont ; mais combien de révolutions pourraient s'opérer sans que nous fussions rappelés ! Ma femme paraît toujours croire que j'ai pu et que j'ai dû fuir ; mais elle m'envoie elle-même l'arrêté relatif à nos compagnons évadés, elle y voit le séquestre prononcé, comment peut-elle imaginer que j'expose volontairement elle et mes enfants à la ruine qui résulterait d'un pareil séquestre ?

En relisant toutes les lettres qui m'ont été écrites, je vois clairement que toute ma famille s'attendait que j'aurais quitté la Guyane, et cette persuasion me paraît inconcevable ; mais elle m'explique le peu de détails qu'on me donne et la crainte où l'on a été de faire la moindre démarche publique.

Marbois est venu me voir ; il est un peu mieux ; nous avons parlé longtemps de notre malheureuse patrie : il nous est impossible d'imaginer quel sera le résultat de son affreuse situation. Lorsqu'une nation est déchirée par l'anarchie et les factions, si elle a une constitution essentiellement bonne, ou des chefs dignes d'elle, l'ordre peut se rétablir et l'anarchie cesser, sans que le corps politique soit détruit ; mais ici pas un chef digne de commander, et une Constitution essentiellement mauvaise semble détruire tout motif d'espérance.

Marbois me parlait d'une secte de fanatiques qui se sont établis dans l'Amérique du Nord, auprès de Philadelphie. Cela m'a conduit à lui demander s'il avait pu pénétrer quel était l'objet politique des Illuminés en Allemagne, dont le nombre s'est extrêmement multiplié et s'étend même en France ; il n'a pu rien apprendre de positif à cet égard. On a cru que c'étaient les jésuites qui cherchaient à rétablir ainsi leur puissance, mais comment ?

serait-ce alors le clergé protestant et luthérien qui serait le plus initié dans les mystères de l'illuminisme? Marbois a vu à Dresde un nommé Bischoffwerder qui a eu une secte assez répandue : le duc de Courlande, oncle de l'électeur, s'était laissé mystifier par cet homme, qui, disait-il, lui avait dit des choses étonnantes et lui avait fait voir le feu roi, père du duc. Cet illuminé se disait colonel au service de la France et fils du prince de Conti : le duc de Courlande voulait que Marbois le présentât à l'électeur en ces qualités ; Marbois s'y refusa, à moins qu'on ne lui apportât des lettres de M. de Vergennes. On expédia un courrier pour demander ces lettres, mais elles n'arrivèrent pas, et Bischoffwerder à peu près démasqué finit par se brûler la cervelle, après avoir recommandé à ses sectaires de l'invoquer toujours dans les cas de nécessité; ses partisans, et particulièrement le duc de Courlande, dirent hautement que Marbois avait causé la mort de cet homme si étonnant pour eux. Qu'est-ce donc que cette faiblesse de l'esprit humain pour le merveilleux le plus absurde et le plus extravagant? C'est par les armes du ridicule et par celles de la vérité et de la raison qu'il faut combattre de pareilles folies : l'imagination s'attache à tout ce qui peut distraire l'âme des malheurs qu'elle souffre. Qui pourrait calculer les maux que la tyrannie a répandus sur la terre?

On m'a dit hier que les déportés qui s'étaient établis à Apronague avaient éprouvé une mortalité plus effrayante encore que celle de Conanama ; sur vingt-quatre ou vingt-cinq, on dit qu'il en est mort vingt.

11 *nivôse*. — Le commandant me disait ce soir : *le soleil luira pour vous encore*. Je ne voudrais pas que les malheurs de ma patrie fussent le motif de mon retour.

14 *nivôse*. — Un Belge déporté est mort hier; c'est le quinzième sur seize venus par *la Décade;* il avait depuis quelque temps perdu la tête; un prêtre que j'estimais et que je croyais honnête a profité de cette circonstance pour obséder cet homme, lui dicter un testament en sa faveur et s'emparer de tout ce qu'il avait; il prive ainsi les compagnons de ce Belge de ce qui devait naturellement

leur revenir; c'est un vol à mes yeux. Je m'étonne tous les jours davantage du peu de moralité, de l'inconduite et de l'ignorance de la plupart de ces prêtres; ils semblent croire que tous leurs devoirs consistent à marmotter quelques pages de leur bréviaire.

15 *nivôse*. — Bousquet, qui est venu me voir aujourd'hui, a fait naufrage et perdu sa pirogue à onze lieues d'Yracoubo. Il a mis à terre les effets qu'il a pu sauver; il les a laissés sous la garde de deux de ses Indiens, et il est venu par terre avec le troisième par des chemins affreux jusqu'à Yracoubo. De là il a envoyé une pirogue pour chercher sa petite cargaison : les Indiens n'ont rien détourné; ces sauvages-là ont plus de probité que nos républicains policés.

16 *nivôse*. — Marbois est venu le soir, il va mieux. Notre patrie et les événements qui doivent s'y passer sont toujours les objets sur lesquels retombent toutes nos conversations, et ils nous intéressent trop vivement pour qu'elles soient jamais monotones. Dans la crise où se trouve la France, il est bien fâcheux que les Conseils ne renferment pas une masse d'hommes, amis vrais de leur pays et jouissant de l'estime publique, qui pussent modérer la violence des mouvements que doit causer la chute du gouvernement, et conserver la liberté et l'indépendance nationales. Voilà ce que nous aurions pu faire, et voilà notre crime...

19 *nivôse*. — Un prêtre déporté, nommé Chabassol, du département de l'Yonne, a été volé aujourd'hui de tout ce qu'il possédait et de quelques louis, appartenant à un autre malheureux prêtre à l'hôpital, lesquels il avait en dépôt : il est malade, et cet événement doit nécessairement l'affecter beaucoup; il serait sans aucune ressource si Grimard ne s'était décidé à le prendre pour régisseur de son habitation à Apronague.

20 *nivôse*. — Il y a eu aujourd'hui une grande danse de nègres dans les nouveaux carbets : on pourrait tirer parti de l'extrême passion que les nègres et les mulâtres ont pour la danse. Je suis allé les voir danser quelques instants; leur musique consistait en trois tambours nègres;

ceux qui en jouent sont assis à côté les uns des autres, et ils frappent leurs tambours avec leurs mains. Un nègre et une négresse seulement dansent à la fois et on les relève tour à tour : leurs pas sont très pressés et les femmes ne parcourent que très peu d'espace, tandis que leurs danseurs tournent autour d'elles ; il n'y avait rien d'indécent dans les danses que j'ai vues, je n'ai vu rien que de simple et de gracieux dans la danse des femmes ; les hommes ont des mouvements de bras ridicules, mais leurs pas ne manquent d'ailleurs ni de précision, ni d'agrément.

21 *nivôse*. — Malvin, qui commande la goélette qui porte le détachement, est arrivé à six heures : je me promenais sur la place lorsque son bâtiment a paru, il y avait avec lui sur le pont une femme vêtue de noir ; j'ai frémi que ce ne fût M^me^ Rovère ; nous avons su bientôt après que cette femme était M^me^ Adam, habitante de ce canton. Malvin m'a remis une lettre de Franconie et des lettres pour Marbois que je lui ai portées ; elles lui annoncent la mort de Gibert Desmolières : cet affreux événement a été pour nous un coup de foudre, et je crains que la santé de Marbois, déjà si mauvaise, n'en souffre encore. La dernière lettre de Gibert était assez gaie, mais par post-scriptum, et d'une main tremblante, il écrivait qu'il s'était trouvé très mal la nuit ; c'est encore un homme de bien, un véritable ami de la patrie, un des membres les plus distingués et les plus estimables du Conseil des Cinq-Cents que la tyrannie a condamné à périr sur cette terre barbare !

Nous avions été tous les deux nommés dans la même élection par le département de Paris ; voilà cinq membres du Corps Législatif qui sont morts dans la Guyane dans moins d'une année de séjour ! quel coup affreux pour la mère de Gibert ! Je n'ai point connu de mère plus tendre, de fils plus attaché à sa mère !

Malvin conduit ici sept à huit déportés et l'abbé Hochard que l'agent déporte de Cayenne à Sinnamary.

L'agent se croit investi de la plénitude de l'autorité arbitraire, c'est à Vincent Pinçon qu'il déporte les mulâtres de Cayenne condamnés *par lui* à cette peine. L'agent prin-

cipal de cette conspiration est à l'hôpital pour cause, ou sous prétexte, de maladie ; Marie-Rose, négresse très riche, qui nous avait montré beaucoup de zèle à notre arrivée à Cayenne, vient de mourir.

22 *nivôse*. — Un nommé Magnier, que l'agent faisait déporter à Surinam, ancien soldat dans les troupes de Cayenne, renvoyé en France, où il est devenu président du tribunal révolutionnaire de Rennes, et ramené ensuite à Cayenne, m'a porté une lettre de ma femme, du 6 fructidor, qu'il s'est procurée je ne sais comment, car l'histoire qu'il m'a débitée à cet égard est absurde.

On m'a apporté le soir une lettre de Couturier, qui me donne les détails les plus tristes et les plus intéressants sur les derniers moments de Gibert Desmolières; voici la dernière phrase de son journal adressé à sa mère : *les douleurs sont si vives, le désespoir si grand, que je ne puis continuer...*

Couturier a eu pour lui tous les soins de l'ami le plus tendre ; la lettre qu'il m'écrit m'a vivement ému. Quoi que puissent faire les tyrans, ils ne détruiront jamais le vif intérêt qu'inspirent les victimes qu'ils sacrifient.

23 *nivôse*. — Rien n'est plus étrange que les motifs de déportation de quelques-uns des prêtres qui sont ici : le 8 frimaire an VI, le Directoire a pris un arrêté pour déporter les prêtres Pierre Aubert, ex-curé de Rouelle, et le Bas, prêtre de la commune d'Octaville, parce que, quoiqu'ils n'aient pas fait une rétractation publique, elle n'en paraît pas moins constante, et parce qu'ils ont cessé leurs fonctions au moment de la descente des Anglais à Quiberon, et enfin parce que tous ces prêtres sont signalés pour avoir fait plus de mal que tous les satellites de l'Angleterre. Cet arrêté n'a pas besoin de commentaire !...

24 *nivôse*. — Après avoir travaillé l'après-midi, je suis allé voir les nouveaux carbets. Pendant que j'y étais, le commandant est venu me joindre et m'a dit : *J'ai ordre de vous faire partir*. J'ai cru que c'était une plaisanterie, mais il m'a montré une lettre de Desvieux, venue par un exprès, qui lui porte l'ordre de nous faire partir, Marbois et moi, sous l'escorte d'un caporal et quatre fusiliers, pour

nous conduire à l'hôpital de Cayenne : j'avoue que cette nouvelle m'a affecté ; cependant je me suis bientôt remis, et je n'ai vu dans cet ordre qu'une crainte ridicule des démarches que nous pourrions faire si les Anglais s'approchaient. Mais c'est Marbois qui m'inquiète ; comment pourra-t-il faire cette route ? A peine peut-il venir jusque chez moi. Le commandant voulait nous faire partir dès demain ; j'ai obtenu qu'il nous laissât la journée de demain pour nos arrangements ; nous sommes allés chez Marbois, je l'ai prévenu de manière à affaiblir l'impression de cet ordre ; mais je crains bien qu'il n'en soit affecté.

25 *nivôse*. — Cette journée s'est passée à faire mes arrangements de départ ; Marbois avait demandé un jour de plus et il en avait besoin ; Cabrol avait certifié le mauvais état de sa santé ; le commandant a répondu que ses ordres ne lui permettaient pas d'accorder aucun délai. Je laisse plusieurs objets que je ferai vendre, si je ne retourne pas à Sinnamary.

26 *nivôse*. — Marbois a mal passé la nuit ; cela m'inquiète cruellement ; j'ai demandé au commandant la copie de l'ordre qu'on lui a donné relativement à nous ; il me l'a refusée, en m'assurant qu'il lui était enjoint de ne donner aucune copie des ordres qu'il reçoit ; telle doit être en effet la marche de l'autorité arbitaire qui nous régit ; je lui ai représenté combien tout cela était illégal et injuste ; j'avais fait cette demande en présence de Malvin et de Hussenet, j'étais bien aise d'en avoir des témoins.

J'ai remis à Morgenstern mon testament et l'inventaire des effets que je laisse à Sinnamary.

J'avais fait quelques provisions pour passer ici cinq ou six mois encore ; j'avais vaincu l'insalubrité du climat et je ne le redoutais plus ; j'étais tranquille ; je vivais solitairement, mais mes études, mes poules, mon chien, un petit acouchi, m'amusaient et remplissaient mes journées ; mes poules surtout m'étaient singulièrement attachées, elles étaient extrêmement privées, une jeune poule blanche de la plus grande beauté que j'avais aussi élevée venait tous les jours se coucher à mes pieds. Depuis que ma santé était rétablie, ma vie était régulière et paisible :

je n'avais rien à démêler avec le gouvernement, et si de tristes souvenirs et le spectacle des maux que souffraient les déportés, n'avaient trop souvent déchiré mon âme, ma vie n'aurait pas été malheureuse. Mon logement était le plus sain du poste; tous les habitants me témoignaient de l'estime, de l'amitié et le plus vif intérêt : je ne songeais plus à quitter Sinnamary.

CINQUIÈME PARTIE

ROUTE DE SINNAMARY A CAYENNE ET SECOND SÉJOUR A CAYENNE

26 *nivôse*. — Il est six heures du matin, nous partons : nous laissons ici les cendres de six de nos compagnons de malheur, et nous ignorons nous-mêmes notre destinée. Des larmes touchantes et honorables nous ont témoigné le vif intérêt qu'on prend à nous ; nous avons pour escorte un caporal, un soldat blanc et trois soldats noirs.

Morgenstern a prêté une jument à Marbois, et quatre nègres portent le bagage indispensable pour la route et notre séjour à Cayenne, jusqu'à ce que nos effets y arrivent ; un mulâtre, enfant de Madeleine, nous accompagne. Ainsi nous voilà une vraie caravane de douze personnes. Nous sommes allés à la Pointe pour suivre les bords de la mer ; la route des savanes est plus courte, mais elle est impraticable dans cette saison à cause des eaux qui remplissent les bas-fonds.

Nous sommes arrivés à huit heures sur l'habitation de Saint-Jean : c'est un de ces anciens et bons Allemands établis depuis trente ans dans la colonie, lui et sa femme ont survécu, et ils avaient quelque aisance, lorsque le décret de la liberté des esclaves leur a enlevé tout le fruit de leurs travaux. Ils ont trois garçons : l'aîné est établi dans la savane ; ils vivent de la pêche, d'un peu de bétail qu'ils élèvent, et de quelque petite culture de vivres et de coton.

J'ai vu là sans avoir eu le temps de les examiner, parce qu'il pleuvait à verse, des roches d'un granit bleuâtre.

Quelques-unes de ces roches sont singulières, elles ont une apparence basaltique et volcanisée. La plage, le long de la mer, est un banc de vase qui s'étend assez loin. La pêche se fait en pratiquant des trous dans la vase, où la mer laisse le poisson en se retirant ; le pêcheur va les chercher avec une planche qu'il fait glisser sur la vase ; cette pêche n'est pas sans danger, il y a des vases molles, ou des trous profonds, qu'il faut savoir éviter. Un des soldats noirs de notre escorte avait été l'esclave de Saint-Jean, qui l'avait acheté très cher quelques mois avant que la liberté ne fût proclamée ; j'étais trempé de sueur et de pluie lorsque je suis arrivé, mais j'ai pu me sécher, et cela m'a fait grand bien.

Nous sommes repartis à huit heures et demie ; le temps était beau. Des milliers de flamants, d'aigrettes, de corbeaux étaient sur les vases et ressemblaient de loin à une armée rangée en bataille ; le contraste du rouge brillant des flamants, du blanc éclatant des aigrettes, du noir des corbeaux, produisait le plus bel effet.

La rive droite de la crique de Paracou s'avance dans la mer et est terminée par un superbe rocher entouré de pierres : les unes blanches et rongées par la mer, les autres noircies par le temps, le beau vert des arbres qui les couronnent, les aigrettes qui voltigeaient sur ces rocs, quelques groupes de flamants placés au pied, faisaient en ce moment de l'aspect de ce rocher une des scènes les plus romantiques que j'aie vues ; les bords de la crique sont très agréables ; on remonte quelques pas pour parvenir au front, qui est en assez mauvais état. J'y ai trouvé Marbois, qui n'avait pas pu y faire passer sa jument ; le soldat qui était avec lui était allé chez Pierry, pour le prier d'envoyer quelques nègres pour les aider à faire passer la jument. J'ai continué ma route et j'ai trouvé Pierry qui se rendait au pont. Je suis arrivé encore mouillé à la case de Pierry, qui est à un quart de lieue de la crique ; Marbois y est arrivé un quart d'heure après moi : nous nous sommes reposés là quelques instants ; Pierry est le gendre de Morgenstern ; il vit là avec sa femme et deux jeunes enfants.

Nous nous sommes remis en route à neuf heures et

demie; le chemin, jusqu'à la maison de santé, est dans des palétuviers; nous y avons été accablés de chaleur et dévorés d'insectes; nous avons passé la crique des vases à une petite demi-lieue de chez Pierry, sur un pont meilleur que celui de Paracou. Après la maison de santé, nous avons repris le bord de la mer, où le sable est ferme et le chemin excellent: la maison de santé est un établissement qui est abandonné; nous sommes arrivés à midi et demie chez Mme Adam; Marbois avait été tracassé par des chevaux qui ont poursuivi sa jument. Je suis arrivé chez Mme Adam trempé de sueur et un peu fatigué, mais, dès que j'ai eu changé de linge, je n'ai plus senti la moindre lassitude. Nous avions fait ainsi cinq lieues assez fortes. Mme Adam est aussi une ancienne Allemande; elle a perdu son mari et toute sa famille, et elle vit là avec un jeune orphelin qu'elle a adopté et quelques cultivateurs; sa case est de la plus grande propreté, son habitation est parfaitement située, et le séjour doit y être extrêmement sain. Nous en sommes repartis vers quatre heures; à moitié chemin de chez Réveillaud nous avons passé la crique de Malnoury, où j'ai rencontré Mme Harmand, habitante de cette côte. On passe la crique en canot et les chevaux à la nage. Le chemin le long de la mer est très bon depuis chez Mme Adam jusque chez Réveillaud, où nous sommes arrivés vers cinq heures et demie. Les habitations Duchesne, Harmand, Réveillaud sont à la suite et près les unes des autres. La mer, devant chez Réveillaud et depuis la crique de Malnoury jusqu'à Kourou, forme une espèce de baie embarrassée de roches, où elle est souvent très mauvaise; c'est ce qu'on appelle: la *bature* de Malnoury; lorsque le temps est mauvais, on entend les brisants à Sinnamary; devant l'habitation de Réveillaud il y a une roche assez élevée au milieu de la mer; elle est couverte d'arbres, et elle a quelques aspects assez pittoresques; on voit la pointe de Kourou dès qu'on a passé la crique de Malnoury, et au large les Iles du Salut. J'étais en avant, je suis entré chez Réveillaud vers cinq heures et demie, j'ai trouvé sa femme et une petite fille charmante, que j'ai vue avec intérêt, quoiqu'elle m'ait rappelé de tristes souvenirs.

Marbois n'a pas tardé à arriver avec nos gens ; Réveillaud est aussi revenu de son abatis. La nuit précédente, sa pirogue, qui revenait de Surinam et que nous avions vue à Sinnamary, avait fait côte ; heureusement on a sauvé sa petite cargaison. La mer gagne dans toute cette partie, je ne serais pas étonné qu'avant peu elle ne submergeât la Savane. Nous avons été reçus avec la plus grande honnêteté, nous avons eu un excellent souper ; mais les maringouins nous ont désolés la nuit. La jument de Marbois a cassé son licol et elle est retournée à Sinnamary, il a fallu que Marbois fit la route à pied jusque chez Terrasson.

Nous sommes repartis à cinq heures et demie ; j'étais en avant, je suis arrivé à la crique de Karouabo à six heures un quart ; j'y ai attendu Marbois un quart d'heure ; j'ai réveillé le passager ; nous avons traversé à six heures demie. On a très peu de coquillages sur les bords de la mer depuis Sinnamary jusqu'à cette crique : mais, après l'avoir traversée, le sable est couvert de coquilles bivalves, de coquilles d'huîtres, de porcelaines et de quelques univalves. Nous nous sommes arrêtés à l'habitation de Terrasson, qui est très vaste ; mais l'air dévorant de la mer paraît brûler la culture ; on y a cependant recueilli plus de coton que l'année dernière.

Marbois est arrivé excessivement fatigué. Nous avons dîné là, et nous sommes partis vers trois heures et demie pour Kourou. Une partie de la route est dans des palétuviers où les insectes désolent : nous avons été obligés de nous arrêter à trois quarts de lieue, chez une mulâtresse nommée Thérèse, où nos nègres étaient allés. Il pleuvait à verse. Nous avons ensuite continué notre route : j'étais en avant avec un des soldats, nous nous sommes égarés dans des palétuviers ; heureusement j'ai aperçu une habitation, c'est celle du juge de paix de Kourou, qui était là avec un déporté, nommé Margarita, curé de Saint-Laurent de Paris : ils m'ont indiqué la route, et enfin nous avons repris les bords de la mer, où le chemin est excellent ; on quitte l'anse avant d'arriver à Kourou pour prendre un chemin tracé dans les bois ; j'y suis entré seul, tout notre

monde était derrière et j'étais inquiet sur la route, car la nuit approchait. Ce chemin, au sable près, est très agréable, l'odeur des fleurs le parfumait. J'ai aperçu une maison et j'ai de nouveau demandé ma route. Il était nuit et j'étais horriblement fatigué, lorsque je suis arrivé enfin chez M. Gourgue, maire de Kourou. Je lui ai remis une lettre que le curé Hochard nous avait donnée à Sinnamary. J'ai été accueilli avec le plus grand zèle : M. Gourgue est de la famille de ce nom qui s'est distinguée de la manière la plus honorable dans les parlements de Paris et de Bordeaux. Le maire de Kourou m'a paru un excellent homme, mais excessivement malheureux ; il a perdu sa femme, ses enfants et toute sa fortune : il vit là sur une habitation qui est dans la plus agréable position : la maison tombe absolument en ruines, la case principale est sur une hauteur, entourée à quelque distance des bâtiments utiles, des cases à nègres et des plantations ; si cette habitation était soignée, elle ferait un superbe jardin anglais. Il y avait au moment où nous sommes arrivés une quantité immense de pervenches, en fleurs ; au pied des cocotiers, des orangers, et des aouara autour de la maison, l'éclat de ces fleurs et la disposition des masses d'arbres et des bâtiments rendent la situation de cette habitation une des plus intéressantes et des plus gaies que j'aie vues encore.

28 *nivôse*. — Nous avons passé la matinée et dîné chez le maire de Kourou ; un prêtre déporté, nommé Rubline, a soupé et dîné avec nous : il y a à Kourou trois ou quatre déportés et entre autres M. de Givry, déporté comme noble et émigré ; il a épousé la fille d'un habitant ; c'est chez le maire de Kourou que logeait un prêtre nommé Noiron, que l'agent a fait enlever et conduire à Apronague, parce qu'il avait dit la messe au mariage de M. de Givry. Après dîner, nous sommes partis pour continuer notre route. Nos gardes étaient restés au poste à un quart de lieue de l'habitation du maire ; ils n'ont aucune inquiétude sur nous.

Le poste de Kourou est très peu peuplé, mais les promenades sont très agréables, et la végétation est beaucoup plus forte et plus animée que celle de Sinnamary.

Nous avons passé la rivière de Kourou à trois heures : elle est beaucoup plus large que celle de Sinnamary, mais beaucoup moins profonde. On voit à peu de distance de Kourou, sur la rive gauche, la sucrerie de Paricarbo, où il y a encore, m'a-t-on dit, cent et quelques travailleurs. Il y a à la pointe du Kourou des rochers qui me paraissent intéressants, si j'en juge par quelques morceaux que j'en ai vus à Kourou.

Nous sommes entrés dans l'habitation de Guatimala, qui est très vaste ; c'est la première grande habitation que je vois : les cases à nègres forment un village assez considérable ; on y recueille du coton ; nous ne nous sommes pas arrêtés ; nous avons continué notre route pour l'habitation Saint-Philippe, où nous comptions coucher. C'est une *roucouerie ;* j'ai vu les bâtiments et les ustensiles nécessaires à cette fabrication. On y travaillait : l'odeur qui s'exhale des cuves est détestable, mais je ne la crois pas malsaine. Nous comptions trouver là un déporté, régisseur de cette habitation ; il était allé à Guatimala ; nous comptions aussi trouver un cheval pour Marbois, il n'y en avait pas. Il était de bonne heure, nous avons continué notre route : on nous a dit qu'il n'y avait que deux petites lieues jusqu'à l'habitation de Favart, maire de Makouria. J'ai cru que Marbois n'y arriverait jamais ; il était six heures et demie quand j'y suis arrivé très fatigué moi-même : cette habitation est très vaste et paraît en bon état ; nous avons trouvé là un déporté, c'est un musicien ! Marbois est arrivé excédé : après le souper nous avons monté dans un vaste grenier, où mon hamac était tendu et où l'on avait placé un matelas pour Marbois : les insectes et les chauves-souris nous ont tourmentés et empêchés de dormir. J'ai vu là un cerf des palétuviers, à cornes velues : il est très privé.

Marbois a eu une jument, mais sans selle ; nous sommes partis à six heures, le temps à la pluie ; je suis allé en avant, un soldat noir me suivait ; j'ai cru qu'il m'avertirait lorsque nous serions chez M^me^ d'Alleman, où nous allions. Je n'ai pas fait attention à une maison qui était sur ma droite, j'ai fait une demi-lieue de plus jusqu'à la crique, où le

passager m'a informé de mon erreur, et m'a indiqué une route un peu plus courte pour revenir chez Mme d'Alleman. La pluie tombait à verse, et dans quelques endroits j'ai eu de l'eau jusqu'aux genoux. Je suis enfin arrivé vers huit heures et demie, Marbois y était déjà.

Mme d'Alleman était dans son habitation avec Mme Montagu, sa fille; elles nous ont reçus avec infiniment de grâce et d'intérêt. J'étais mouillé comme si j'avais été trempé dans la mer. On s'est empressé de me faire changer, et je ne me suis plus ressenti de ma fatigue et de ce bain forcé. L'habitation de Mme d'Alleman est très vaste : c'est une sucrerie, mais tout le sucre qu'on y recueille est employé à faire du tafia, qui se vend très bien, et plus couramment que toute autre denrée. Mme d'Alleman fait maintenant de vastes plantations en coton. J'ai parcouru avec Mme Montagu la sucrerie et le moulin. Tout cela ne m'était connu que par des descriptions. Mme d'Alleman est une femme très active; elle a passé quatorze fois la mer, d'ici en France, elle est revenue avec sa fille et son gendre depuis environ quatorze ou quinze mois ; elle a été obligée de passer par Hambourg et par les Etats-Unis. Elle ne désespère pas de sa culture, elle a conservé presque tous ses travailleurs; elle a pour économe, sous sa direction, un mulâtre qui paraît très intelligent. J'aimerais infiniment cette vie d'habitant. La jeune Mme Montagu, qui est très aimable, était entourée de jeunes négresses qu'elle fait travailler et filer autour d'elle. Mme d'Alleman a trouvé le moyen de donner de l'émulation à ses noirs : en général, et c'est un sentiment très moral qu'il faudrait cultiver, ils sont extrêmement touchés des soins qu'on a pour leurs pères, leurs mères ou pour leurs enfants, et c'est le moyen de les attacher aux habitations qu'ils cultivent.

J'ai passé là quelques heures agréables. Mme d'Alleman n'a pas voulu que je continuasse ma route à pied ; elle nous a donné des chevaux. Nous sommes partis après dîner à une demi-lieue de chez Mme d'Alleman, nous avons passé en canot la crique de Makouria, où je m'étais arrêté le matin.

De chez Mme d'Alleman chez M. Terrasson, où nous avons

été coucher, on trouve plusieurs habitations. Nous y sommes arrivés à six heures et demie : M. Terrasson y était, avec sa femme et un déporté moine, nommé le père Thomas, qui venait d'y arriver. Nous y avons été reçus avec la plus grande honnêteté, et on nous a donné un excellent souper.

Mesnard fils y est venu; il arrivait de Cayenne, il ne nous a rien appris de bien intéressant.

J'ai renvoyé le cheval de Mme d'Alleman, et on m'a promis une excellente jument de M. Mettereau, dont l'habitation est sur notre route.

30 *nivôse*. — Nous sommes partis à 5 heures et demie, avec le père Thomas qui allait aussi à Cayenne ; notre garde était allée en avant nous attendre au passage. Le chemin, depuis Kourou, est toujours dans l'intérieur, et la mer est cachée par un rideau de palétuviers. Nous avons vu de très beaux abatis, avant et après l'habitation Terrasson....

Nous sommes arrivés à 7 heures et demie au passage ; on fait, lorsque la mer est basse, un petit quart de lieue sur les vases, mais il faut laisser les chevaux, parce qu'il y a des vases molles où ils pourraient s'enfoncer ; on voit sur cette partie du rivage quelques vases dures et quelques rochers. Nos nègres nous ont fait un peu attendre. Il était près de 8 heures quand nous nous sommes embarqués ; nous sommes arrivés à 8 heures et demie au quai en bois de l'île de Cayenne où l'on débarque. J'ai vu, en arrivant sur le port, quelques mulâtres et mulâtresses ou négresses qui nous avaient servis à Sinnamary ; j'y ai rencontré Prachet.

Nous avons traversé la ville au milieu de notre garde et ensuite la savane, pour nous rendre à l'hôpital. Il n'y avait pas de chambre à nous donner. On nous a placés dans un vaste grenier au-dessus du magasin. D'un côté, nous avons la vue sur la savane et la ville, de l'autre sur la cour de l'hôpital et la mer. Ce grenier est assez noir et ne ressemble pas mal à une prison. J'ai demandé quelle était la consigne, on m'a dit que nous ne pouvions pas sortir de l'hôpital.

Ma négresse Manon est venue me voir; le major de place Dardé et un officier d'artillerie sont venus aussi, ils m'ont confirmé la consigne qui a été donnée. L'officier d'artillerie, que je ne connais pas, m'a témoigné un grand intérêt. Le soir, un officier nommé Lafond, de Bayonne, est venu me voir et m'a donné des nouvelles de Bordeaux. On ne nous fait d'ailleurs rien dire sur la cause de notre détention. En arrivant, j'ai vu dans le port 15 ou 16 bâtiments grands ou petits : quelques-uns sont échoués et périssent. Les sœurs se plaignent du peu de moyens qu'on leur fournit pour l'entretien de l'hôpital; elles nous ont accueillis avec le plus grand intérêt : la supérieure était malade, nous ne l'avons vue que le soir. Le jeune Saint-Affrique est à l'hôpital, et il est venu nous prévenir qu'il comptait incessamment partir pour la France.

Noyer est venu nous voir avec un chirurgien nommé De Réti, qui a été à l'Ile de France, où il a connu Warnet, subrécargue du navire *le Sartine*, armé par mon père...

1er *pluviôse*. — Vers 10 heures, on a signalé quatre frégates; on a cru que c'étaient les Anglais : on a battu la générale ; on a mis le fort sous la garde des citoyens de la ville, et presque toutes les troupes sont parties pour Remire et les batteries de la côte. J'avais deux lunettes d'approche, et j'ai cru reconnaître le pavillon espagnol ; vers quatre heures, il est arrivé un bateau portant en effet ce pavillon, et un officier espagnol.

Ces frégates sont parties de Cadix il y a un mois ; elles portent 600 hommes de troupes, gardes wallonnes, pour Surinam ; elles ont ordre d'attendre ici la réponse aux dépêches dont le commandant est chargé pour Friderici; tout était en alarme ce matin : ces nouvelles ont tranquillisé.

On ne nous a rien fait dire; nous avons su seulement que l'agent permettait de nous voir, mais qu'il se réservait d'en donner la permission lui-même : personne n'en demandera, car on craindra de se compromettre.

2 *pluviôse*. — J'ai passé ma journée à écrire à Paris, à Hambourg et à Surinam. Je lis avec intérêt quelques gazettes qu'on nous a communiquées.

On ne nous fait rien dire et nous restons dans la même incertitude : le bateau espagnol est retourné à bord des frégates ; on dit que *la Vestale*, frégate française, est partie de Cadix en même temps que les frégates espagnoles ; elle ne paraît pas ; ces frégates sont très fortes, l'une d'elles est *l'Iphigénie*, que les Espagnols nous ont prise dans les guerres de la coalition.

3 *pluviôse*. — Le général, le commandant en second, et l'état-major sont venus visiter l'hôpital ; je m'attendais qu'ils viendraient nous voir, personne n'a paru ; l'agent veut nous mettre dans la nécessité de nous adresser à lui, et on nous laisserait ici en détention, sans nous informer des motifs d'une mesure aussi extraordinaire et aussi illégale. Personne presque n'ose nous voir, tout le monde tremble ici.

4 *pluviôse*. — Ma captivité me fatigue ; la tristesse de notre grenier me déplaît, et voilà assez de temps écoulé pour constater l'illégalité des mesures prises par l'agent ; je me suis déterminé à lui écrire pour mon compte particulier, Marbois persiste à ne pas lui écrire ; le séjour de l'hôpital lui convient pour sa santé, et d'ailleurs il est fondé à croire que l'agent dans tout ceci exerce une vengeance particulière contre lui, dans laquelle je suis enveloppé, parce qu'il eût été difficile de nous séparer.

Je rappelle rapidement dans cette lettre tout ce qu'il y a eu d'illégal et d'injuste dans la conduite des agents à notre égard, et je demande si enfin nous sommes libres de nous établir à Cayenne, dans la ville, dans la savane, ou ailleurs. Cette lettre, que j'ai remise au Commissaire Boucher, a produit quelque effet. Boucher est venu à midi : il m'a appris que l'agent l'avait chargé de me dire : que « sans doute nous ne nous attendions pas à recevoir une « réponse par écrit, que ce n'était pas l'usage de son pré- « décesseur, et que ce ne serait pas le sien. Mais que nous « pouvions être certains que c'est parce qu'il attachait « une grande importance à nous empêcher d'être enlevés « par les Anglais qu'il nous avait fait venir ici. Que les « Anglais pouvaient enlever tous les autres déportés, les « mener *au diable* s'ils voulaient, que cela lui était égal.

« Que dès qu'on serait informé que Surinam ne serait « pas attaqué, nous serions libres de nous établir dans « quelque habitation ou de retourner à Sinnamary, mais « qu'il ne pourrait pas nous permettre de rester dans la « ville, dans la savane, ni même dans l'île. »

J'ai fait quelques observations à Boucher sur cette réponse vraiment étrange ; Desvieux est venu le soir, il a prétendu qu'il ignorait la maladie de Marbois, lorsqu'il a donné l'ordre de nous conduire ici, il nous a répété ce que l'agent avait dit à Boucher, que d'ailleurs nous pouvions voir qui nous voudrions, pourvu qu'on demandât à l'agent lui-même la permission de nous voir ; que, hier, lui et le général avaient eu l'ordre de ne pas nous voir, nouvelle preuve que l'agent voulait nous forcer à nous adresser à lui.

6 *pluviôse*. — Le pavillon est au fort ; j'ai vu entrer un bateau que je crois être une prise faite sur les Portugais.

Le Commissaire Boucher est venu nous voir l'après-dîner, et il ne nous a rien dit de nouveau. Je me suis plaint de notre détention ; il faut encore attendre, m'a-t-il dit. L'agent voudrait sans doute qu'on le suppliât, et quoique ma santé commence à souffrir, je ne m'avilirai pas... On n'a pas permis ce soir aux enfants de Madeleine de monter ; il semble que la consigne devienne plus sévère.

Le bateau portugais, qui est entré, est une prise des goélettes qui ont été croiser sur les côtes d'Afrique. Ce bateau manquait de vivres, le capitaine a déposé cent nègres sur les côtes du Brésil et il n'a à bord que trois ou quatre négresses.

7 *pluviôse*. — Le régime de l'hôpital est détestable ; mon sang s'échauffe ; cette détention m'indigne ; c'est un attentat punissable.

Marbois a eu la fièvre ce matin, et l'accès a été très violent.

Le temps continue à être affreux : une goélette, qui allait à Apronague, s'est perdue ; heureusement quelques bateaux de pêcheurs ont sauvé l'équipage.

J'ai vu Bousquet un instant en entrant chez les sœurs ;

il est parti de Sinnamary le 28, il y avait encore un déporté qui était mort depuis notre départ.

8 *pluviôse*. — J'ai été réveillé cette nuit par la force du vent ou plutôt de la tempête. Marbois a mieux passé la nuit ; mais il est très faible et très changé.

J'ai relu l'ouvrage de Condorcet, intitulé *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*. Je ne crois pas qu'il ait fait cet ouvrage pendant la proscription, comme on l'a annoncé. C'est un essai très imparfait qu'on aura trouvé dans ses manuscrits, et on a cru ajouter un plus grand intérêt à cet ouvrage en le présentant comme les dernières pensées de Condorcet ; quoi qu'il en soit, cette esquisse présente de grandes pensées et des vues très intéressantes, mais le fanatisme anti-religieux et anti-royal y est porté à l'excès.

Ceux qui ont vu, comme moi, Condorcet faire bassement sa cour aux ministres sous l'ancien régime, et rechercher alors les places et les distinctions, jugeront combien peu sa conduite était d'accord avec les principes qu'il développe dans cet ouvrage.

J'ai connu Condorcet à l'Assemblée législative, on ne peut lui refuser de vastes connaissances, mais il était d'une extrême faiblesse, et lancé, par ses rapports, dans le parti révolutionnaire, il tremblait à chaque mouvement de la Révolution.

9 *pluviôse*. — La destruction de la religion, quoi qu'en ait dit Condorcet, ne détruit pas les préjugés. Un capitaine de navire est mort cette nuit ; il revenait d'une croisière sur les côtes d'Afrique. J'ai vu mettre le corps dans la bière, les nègres se formalisaient de ce qu'on lui avait placé la tête du côté de la sortie de la galerie, et ils ont fait retourner le cercueil de manière que les pieds fussent en avant.

Le Commissaire Boucher est venu nous voir ; il ne m'a rien dit de la part de l'agent ; il ne faut attendre aucun changement avant qu'on ait des nouvelles de Surinam.

Je serais tenté de me faire teindre en noir pour obtenir les faveurs de l'agent ; j'ai vu une lettre par laquelle il fait recommander trois jeunes Africains à l'hôpital, il est

impossible d'exprimer un plus grand intérêt; je ne blâmerai jamais celui qu'on prendra à des êtres souffrants, quelle que soit leur couleur, mais il ne faudrait pas que cet intérêt fût exclusif pour la caste noire, et que les persécutions fussent réservées à la caste blanche. Jamais on n'a rampé plus bassement devant le pouvoir arbitraire, que je vois ramper ici.

10 *pluviôse*. — Mme Burnel est venue le soir à l'hôpital avec Desvieux, commandant en second, et Mme Beauregard. Un nègre, qui l'avait aperçue dans la savane, m'a fait rire; il a appelé une petite négresse des sœurs, et il lui a dit : *di à ma so que Mme l'agent est là qui veni.*

L'ordonnateur est venu un moment après avec Ninet, son secrétaire ; ils sont montés nous voir ; l'ordonnateur a eu la sottise de me dire *que nous étions bien; — Oui*, lui ai-je répondu, *comme on est dans un grenier*. Cette réponse l'a étonné; — *vous savez*, m'a-t-il dit, *qu'on n'a pas dans la colonie des appartements comme en France*. Je lui ai répliqué que nous avions déjà été ici et que nous y avions été mieux; d'ailleurs il a mis de l'honnêteté dans sa visite. Il m'a dit que l'on n'avait pas encore de nouvelles de Surinam.

La chaleur a été extrême aujourd'hui ; jamais je n'ai eu autant d'impatience d'être ainsi renfermé ; jamais je n'ai été plus indigné d'être ainsi le jouet d'un plat despotisme.

11 *pluviôse*. — Noyer, le médecin de l'hôpital, est venu voir Marbois ; il est resté très longtemps, et à peine a-t-il dit deux mots de la maladie de Marbois, mais il a parlé beaucoup de la colonisation entreprise par le chevalier Turgot et Chanvallon. On dépensa vingt-cinq millions pour cette colonisation, et à peine a-t-elle produit pour la valeur d'un million d'établissements utiles. A peine reste-t-il vingt familles des nombreux colons qu'on avait appelés ; il paraît que Turgot avait une mauvaise tête, mais qu'il n'a été coupable que d'ignorance et d'étourderie ; la conduite de Chanvallon, au contraire, fut vraiment criminelle ; voilà l'opinion qui subsiste dans la colonie, et le temps doit lui avoir donné le caractère de la vérité.

12 *pluviôse*. — Desvieux, que nous avions prié hier de demander à l'agent quelles étaient ses intentions pour notre séjour, lorsqu'il lui plairait de faire cesser notre détention, est revenu ce matin me prévenir que l'agent *permettait* que je sortisse une heure le matin et une heure le soir pour me promener dans la savane, ou le long de la mer, à condition que je donnerais ma parole d'honneur de rentrer ; il était temps pour ma santé que cette clôture absolue cessât !

Je me suis promené le soir de cinq à six heures, d'abord dans la savane. C'est une assez vaste pelouse au pied des remparts de la ville, dans l'est de laquelle on a tracé un faubourg sur un plan assez large. Je me suis promené ensuite le long de la mer ; c'est la promenade la plus saine et la plus intéressante : j'ai vu là d'assez grandes masses de rochers que j'examinerai.

Couturier me mande que, plus il examine les papiers de Gibert Desmolières, et plus il sent combien la chose publique a perdu.

13 *pluviôse*. — J'ai suivi ce matin la grande rue la plus au sud de la Savane ; elle conduit par un très beau chemin à l'habitation de l'Etat ; je suis allé jusqu'à la porte de cette habitation ; tout le terrain dans cette partie est plat et marécageux ; la plupart des fossés d'écoulement sont négligés ; voilà le sort de presque tous les travaux d'utilité publique.

14 *pluviôse*. — Je me suis promené ce matin sur la levée qui est au sud de la ville, le long de la crique ; cette levée est assez belle, et elle conduit depuis la savane jusqu'au port. J'ai rencontré en revenant le capitaine d'un navire de Bordeaux ; il m'a reconnu et m'a abordé avec beaucoup d'honnêteté ; il m'a donné des détails sur la situation de Bordeaux ; il m'en a donné sur les infamies qui se commettent ici. Ce capitaine me disait, et je le crois bien, qu'on n'a aucune idée en France du pouvoir qu'exercent les agents dans les colonies.

On trouve dans *le Moniteur* du 11 messidor an VI une diatribe très violente contre l'ouvrage que Dussauly a fait paraître sur ses rapports avec J.-J. Rousseau. Il mérite

sans doute des reproches d'avoir aussi longtemps attendu pour publier cet ouvrage ; mais je ne crois pas que son but ait été de diffamer Rousseau, comme on l'en accuse ; il a voulu ne pas rester lui-même inculpé dans l'opinion publique. Rousseau n'est pas diffamé par cet ouvrage, qui n'a rien changé à mon jugement sur ce grand homme. J'admire, comme j'ai fait toujours, le philosophe sensible, l'ami de la vertu et de l'humanité, mais je plains sa faiblesse et l'égarement dans lequel le plongea son extrême sensibilité.

Ses ouvrages ont influé sur ma vie entière ; il m'a fait aimer davantage et la vertu et ma patrie ; mais ce serait en faire une idole mensongère, ce serait lui consacrer un culte fanatique, que de vouloir taire les détails de sa vie privée.

En dînant, j'ai entendu deux coups de canon tirés à la mer, à trois heures on a hissé le pavillon et j'ai aperçu un bâtiment à deux mâts portant pavillon carré ; il m'a paru mouillé très au large : on y a envoyé un canot que j'ai suivi des yeux pendant longtemps de dessus les roches du bord de la mer où je me promène tous les soirs. On pense, je ne sais sur quels indices, que c'est un bâtiment de Nantes.

15 *pluviôse*. — Un petit nègre, nommé Maquer, est chargé du service de notre chambre ; hier il avait des souliers de femme avec lesquels il faisait beaucoup de bruit en marchant. Vers onze heures de la nuit, Marbois a entendu marcher et il a cru que c'était Maquer : il lui a demandé ce qu'il faisait là. Point de réponse, mais toujours le même bruit et celui de quelques assiettes qu'on remuait. Marbois s'est levé, et il est allé du côté de l'escalier, d'où partait le bruit : *veux-tu bien répondre ?* disait-il, — pas un mot, — *je te ferai donner les étrivières !* — aucune réponse — Marbois descend et va fermer la porte du bas de l'escalier et remonte en disant : *Je te tiens, il faudra bien que tu parles.*

J'entendais ce dialogue étant à moitié endormi, et je lui ai dit : *Vous auriez bien mieux fait de prendre de la lumière, nous verrions du moins ce que c'est !* car je ne pou-

vais comprendre que Maquer ne répondit pas et que nous entendissions toujours le même bruit avec un sifflement qui me paraissait fort singulier ; enfin, on nous crie de la chambre voisine que c'est le *May-pourri ;* Marbois est allé chercher de la lumière, et en effet nous avons trouvé le May-pourri, qui n'avait été aucunement ému des menaces de Marbois. Nous avons eu assez de peine à faire descendre ce paisible animal. Un grave législateur dialoguant avec un May-pourri, et le prenant pour un nègre, m'a paru une chose fort plaisante et j'en ai ri de bon cœur. Nous ignorions, Marbois et moi, que cet animal eût l'habitude de monter dans les chambres de l'hôpital et nous ne connaissions pas son cri. Ce jeune May-pourri a été élevé par Jeannet, et il est extrêmement familier.

Le bâtiment qu'on a signalé est de Nantes, en effet ; il était destiné pour Saint-Domingue, et il était à Bordeaux lorsqu'on a appris que cette île s'était déclarée indépendante ; alors on l'a expédié pour Cayenne ; la traversée n'a été que de trente-trois jours. Je n'ai pas de lettres jusqu'à présent.

La fête de la liberté des noirs, qui a lieu demain, a été annoncée ce soir par vingt-et-un coups de canon. Vers huit heures, le major de place est venu me prier de la part de l'agent de ne pas sortir demain ; il craint, ou feint de craindre que les noirs ne m'insultent : j'ai répondu au major de place que je m'attendais à cette défense. Ce n'est pas la première fois, en effet, qu'on cherche ainsi à nous signaler.

16 *pluviôse*. — Nous avons appris par le navire venu de Bordeaux que *la Bayonnaise* était arrivée ; elle aura porté plusieurs de mes lettres, si elles n'ont pas été jetées à la mer. J'avais envoyé par elle mon premier Mémoire sur la situation des déportés. Elle a livré combat à une frégate anglaise de quarante canons, et elle l'a prise. Bonaparte était toujours au Caire.

Toute la journée s'est passée en chants et en danses et le palais de l'agent a été illuminé le soir.

Nous nous épuisons en conjectures sur la déclaration d'indépendance de Saint-Domingue. Leur pavillon est, dit-

on, à trois bandes, noire, blanche, jaune, par allusion sans doute aux castes blanche, noire et mixte.

Il paraît un autre bâtiment : c'est un senau assez gros; son pavillon me paraît français.

17 *pluviôse*. — Je suis allé me promener le long de la mer ; le navire que j'ai vu hier paraît très loin, il n'entrera pas ce matin. Puisse-t-il m'apporter des nouvelles ! Je me suis assis sur ces blocs de granit qui bordent l'Océan au nord de Cayenne ; combien de pensées remplissaient mon âme et agitaient mon cœur ! Ah ! si du moins je pouvais voir enfin la voile heureuse qui m'apporterait la nouvelle du changement de mon sort et la liberté de rejoindre ma femme et mes enfants !... Hélas ! tout semble éloigner cet espoir, tout semble menacer ma patrie de nouveaux malheurs. Dans quel affreux chaos elle est plongée ! Toutes les sources de sa prospérité semblent s'anéantir !...

J'ai examiné les roches de granit, elles ne me paraissent pas de même nature que celles que j'ai vues aux environs de Sinnamary

J'ai cueilli une branche d'un arbrisseau appelé ici *Acacia*, dont la fleur est odorante et balsamique ; cet arbrisseau, m'a-t-on dit, produit une gomme qui sert à raccommoder la faïence et la porcelaine. Je n'ai pas vu cet arbrisseau dans les bois de Sinnamary.

Desvieux est venu le soir, et il m'a dit que la discrétion avec laquelle j'avais usé de la permission qui m'avait été accordée, avait déterminé l'agent à me donner deux heures le matin et deux heures le soir, avec la liberté d'aller en ville chez les personnes que je voudrais voir : la même permission est accordée à Marbois. Nous sommes ainsi réduits à obtenir comme des grâces le peu de liberté qu'on nous rend, ou qu'on ne nous ôte pas.

Le bâtiment que nous avons vu hier est de Brême ; ne sachant pas les motifs des coups de canon qu'il entendait, le capitaine n'a pas osé entrer et il a mouillé au large. Il a perdu deux ancres et son gouvernail, et il a été obligé de s'échouer.

18 *pluviôse*. — Je suis allé me promener le long de la mer : c'est la promenade qui me plaît le plus ; la mer

était à sa plus grande hauteur, et le temps était superbe. Je crois que c'est le meilleur air qu'on puisse respirer ici. Trois goélettes sont sorties ce matin pour aller, je crois, à Surinam, sous l'escorte des frégates espagnoles.

J'ai fait le soir quelques visites dans la ville et dans la savane. J'ai appris que l'agent avait accordé une amnistie aux mulâtres qui avaient été condamnés pour l'affaire de la conspiration. On m'a beaucoup parlé de l'indépendance de Saint-Domingue proclamée par Toussaint l'Ouverture, général noir, et on croît que cet acte a été concerté entre les noirs, les colons et les Anglais.

24 *pluviôse*. — Pendant ma promenade, Noyer a dit à Marbois que l'agent avait eu hier au soir des nouvelles de Surinam : les Anglais n'ont ni attaqué ni menacé cette colonie ; le gouverneur attend avec impatience les troupes espagnoles.

A dix heures et demie, j'ai vu sortir le corsaire de Prachet ; à peine était-il à deux encâblures du port, que je l'ai vu échouer et venir en travers ; il faut qu'il soit en danger ; j'ai vu amener ses perroquets.

Le soir, je suis allé dans l'ouest de l'hôpital pour voir ce bâtiment ; il a coulé bas, et il paraît entièrement perdu ; il a échoué sur un banc de sable qui longe le continent et qui s'étend assez loin au delà de l'entrée du port.

J'ai examiné les rochers qui forment de ce côté la pointe de l'île de Cayenne. Ce sont de gros blocs de granit gris foncé ; les interstices de ces blocs sont remplis d'une espèce de pierre plus ou moins tendre ; quelques monceaux semblent n'être que de l'argile durcie ; d'autres sont un mélange de silex et de mica qui semble être de nouvelle formation.

25 *pluviôse*. — Germain, fils du maire, est venu nous voir de la part de J.-J. Aimé, qui demeure sur son habitation. C'est le premier signe de vie qu'il nous donne : il n'a pas été malade, et il paraît qu'il mène une vie aisée, paisible et assez agréable dans le quartier où il est.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les Mémoires de Dumouriez : on y trouve des détails importants sur la guerre et sur la politique, particulièrement sur la Corse, l'Espagne,

le Portugal, les travaux de Cherbourg, etc... Il me paraît avoir jugé avec assez de justice et d'impartialité la plupart des hommes qui ont figuré dans l'administration, dans les négociations ou dans les armées, à la fin du règne de Louis XVI. Ces Mémoires sont écrits sans prétention, mais avec chaleur et facilité, et ils doivent être consultés comme de très bons Mémoires historiques. J'ai connu Dumouriez, mais j'ai eu occasion de le voir dans quelques-unes des réunions des comités de l'Assemblée législative, et je l'estimais peu parce qu'il affichait cette immoralité qu'on décorait du nom de *philosophie*, qui a beaucoup trop contribué à renverser les principes de l'ordre social.

J'ai revu le soir le navire qui s'est perdu, il est entièrement couché, et avant peu la mer l'aura mis en pièces.

26 *pluviôse*. — Je m'impatiente de ne rien savoir sur notre situation à venir : mes travaux remplissaient mon temps à Sinnamary et le remplissaient utilement ; j'avais mis de l'ordre dans mes lectures ; ici je suis réduit à lire les livres que je peux me procurer par hasard, et il est révoltant d'être aussi longtemps le jouet des caprices de la tyrannie.

Les frégates espagnoles sont parties le 22 des Iles du Salut ; elles doivent être à Surinam.

Marbois est sorti pour la première fois ; à peine étions-nous dans la savane que j'ai vu le pavillon hissé au fort, nous avons bientôt aperçu un bâtiment à trois mâts dont je n'ai pu distinguer le pavillon ; il a tiré un coup de canon pour demander sans doute un pilote ; mon cœur palpite dès que je vois une voile sur l'Océan ; je n'ose cependant me livrer à aucun espoir.

28 *pluviôse*. — Germain, écrivain de l'hôpital, m'a prié de la part de Perlet d'aller le voir.

Le bâtiment que nous avons vu hier est entré ; il porte 360 noirs et des habitants de l'Ile de France, que les colons faisaient déporter en France. Dans le nombre sont un oncle et un neveu de l'agent : ces déportés avaient été pris par un négrier anglais, ils se sont révoltés, se sont emparés du bâtiment et l'ont conduit ici : l'agent est dans la joie.

29 *pluviôse*. — J.-J. Aimé est malade ; il est arrivé à Cayenne hier au soir. J'ai vu Perlet : il a une plaie à la jambe qui le retiendra longtemps couché ; je croyais qu'il avait quelque objet particulier à me communiquer, mais il paraît que le désir de me voir était le seul motif qui l'avait engagé à me faire prier de passer chez lui. Il a écrit contre Burnel dans le journal dont il était l'éditeur ; Burnel n'a pas oublié ce tort et il se venge.

30 *pluviôse*. — Vers dix heures, j'ai entendu un coup de canon à la mer, et j'ai bientôt aperçu un assez gros navire à trois mâts dans le Nord-Est. J'ai cru que nous allions avoir des nouvelles de France, mais j'ai bientôt appris que c'est le bâtiment que commande Radelet qui revient de la Guadeloupe. C'est ainsi que, bercé d'espérances, elles se détruisent toujours !

A quatre heures et demie, je suis sorti pour aller voir Aimé. La sentinelle m'a appelé et m'a dit que je ne pouvais sortir qu'à cinq heures ; cela m'a paru fort extraordinaire ; mais j'ai su bientôt le mot de l'énigme, j'ai vu sortir le navire bordelais commandé par le capitaine de mon nom dont j'ai parlé ; l'agent a craint sans doute que je pusse m'embarquer sur ce bâtiment.

Après cinq heures, je suis sorti et j'ai été accosté par un jeune homme de Paris, chirurgien à bord du navire de Radelet, dont les parents étaient mes voisins ; il avait été témoin de la journée du 18 fructidor, et son émotion et la manière dont il l'a exprimée, ont excité toute la mienne. C'est un des témoignages d'estime et de reconnaissance publique qui m'a le plus touché. Ce jeune homme, nommé l'Herminier, était venu ici avec les frégates qui ont porté les agents de la Guadeloupe et de Cayenne. Il avait des lettres pour moi, dont Adel m'avait parlé, et qu'il a jetées à la mer dans la crainte d'être compromis.

J'ai vu Aimé pour la première fois ; j'en ai été content, il m'a paru calme et sage et avoir le caractère qui convient à nos malheurs : il m'a dit que plusieurs des membres des Conseils compris dans la loi sont restés à Paris, et que Mathieu Dumas était allé à Hambourg.

On a distribué les nègres apportés par le navire conduit ici par les déportés de l'Ile de France ; il y en a trois cent vingt, tous jeunes et bien portants : on en avait demandé plus de seize cents, et c'est une preuve que, malgré les plaintes des habitants, l'on peut encore cultiver la colonie.

2 *ventôse* — L'agent a fait demander à quelques habitants par l'organe du département de recevoir à leur table les déportés de l'Ile de France : quelques hommes du conseil de l'agent, fâchés des égards et de l'humanité que les colons ont montrés aux déportés de France, ont trouvé plaisant de les forcer à recevoir à leur table des déportés Jacobins.

Beauregard a promis à Marbois de demander à l'agent qu'il nous soit permis de demeurer dans la savane.

3 *ventôse*. — Je suis allé me promener le long de la mer ; nous sommes dans les plus hautes marées ; c'est pour moi un beau spectacle que de voir les vagues de l'Océan venir se briser sur les rochers où je suis assis. Aujourd'hui le temps était superbe : quelques enfants se baignaient sur le sable et se roulaient dans les vagues ; des vols d'alouettes, étourdies par le bruit de la mer, venaient se placer en quelque sorte au bout du fusil de quelques chasseurs qui étaient sur la côte : des enfants et des chiens couraient jusque dans la mer ramasser celles que le plomb avait atteintes ; tout cela me présentait à chaque instant des scènes différentes et m'arrachait à mes tristes pensées.

4 *ventôse*. — Hoguard, le plus achalandé des aubergistes de Cayenne, que j'ai rencontré, m'a dit que jamais il n'avait eu autant de peine pour se procurer ce qui lui était nécessaire. Cet Hoguard était le très bon ami de Rovère, de La Villeheurnois, de Barthélemy, et c'est celui de Cabrol ; il est Provençal comme eux, et j'observe que les Provençaux ont beaucoup plus de zèle et d'attachement pour leurs compatriotes, lorsqu'ils se rencontrent, hors de leur patrie, que les autres Français.

Nous avons vu Hussenet ; il a achevé les carbets de Sinnamary : les auteurs des vols qui ont été faits à ces malheureux prêtres ont été découverts et arrêtés.

On ressent les approches du soleil : nous sommes déjà à l'époque qu'on appelle ici l'été de mars.

On ôte au capitaine qui est venu de la Guadeloupe le commandement de son navire pour le donner à Prachet; chargé par Desfournaux du commandement de ce navire et ayant reçu de lui l'ordre de retourner immédiatement, il réclame en vain.

Chaque agent ayant dans sa colonie un pouvoir arbitraire et suprême ne connaît d'autre loi que sa volonté, je ne serais pas étonné de les voir se déclarer la guerre entre eux : il est impossible d'être témoin sans frémir d'une pareille anarchie ; tous les liens de l'ordre social se brisent, et ces colonies où l'on voulait abolir l'esclavage sont aujourd'hui assujetties au despotisme le plus extravagant et le plus absolu.

7 *ventôse*. — Le commandant Desvieux part aujourd'hui pour Sinnamary : il faut qu'il y ait du mouvement.

Nous nous sommes promenés l'après-midi, Marbois, Aimé et moi, dans un chemin qui conduit à Montabo; c'est la promenade la plus agréable des environs de Cayenne. Aimé nous racontait les persécutions dont il a été victime : elles sont affreuses.

8 *ventôse*. — Nous sommes partis tous les trois à cinq heures du matin pour aller voir le Jardin des Plantes, qui est situé à une heure de chemin dans l'est de Cayenne, au pied d'une petite montagne, dans une habitation ou ménagerie appelée Baluel. Ce jardin est dans l'état le plus misérable, il n'y a pas un demi-carré de culture ; on n'y trouve que quelques arbres et quelques arbrisseaux ; voici les seuls que j'y ai distingués :

L'arbre à pain, le cannelier, le giroflier, le poivrier, le sagou, le carambolier, la cerise carrée, le bois de singe, le rottin, le batalou des Indes, le palmiste des Indes, le citron d'Inde et l'Ipécacuanah. Je rapporte les noms tels qu'ils nous ont été indiqués. Ce misérable jardin est le résultat de quatre à cinq cent mille francs de dépenses ; il est sous la direction de Martin, neveu de Thouin ; ce jardin devrait être le berceau de toutes les plantes utiles qu'on pourrait répandre un jour dans ce vaste continent, mais

les botanistes et les naturalistes qu'on envoie ici croient avoir rempli leur mission quand ils ont envoyé quelques collections au Jardin ou au Cabinet de Paris, et quelques présents à leurs protecteurs !

On a arrêté et conduit à la Franchise un mulâtre qui était allé, dit-on, à Sinnamary y prêcher l'insurrection ; on remarque partout beaucoup d'agitation.

9 *ventôse*. — Nous sommes allés chez M. Vernier, dont l'habitation est à environ vingt-cinq minutes de chemin dans le sud-est de Cayenne. C'est la plus jolie situation que j'aie vue encore dans la colonie ; la maison est très agréablement disposée sur un morne de rochers qui domine les cultures et les bois environnants, et d'où l'on découvre Cayenne ; elle est entourée d'une terrasse ornée d'arbustes et particulièrement de roses de Chine, qui font un très bel effet : cet arbrisseau a l'avantage de ne pas être attaqué par les fourmis ; j'étais bien aise de voir cette habitation et de remercier M. Vernier, qui avait eu l'honnêteté de m'offrir sa maison de la ville, s'il nous était permis de rester à Cayenne.

Hier, Beauregard avait informé Marbois que l'agent ne se croyait pas autorisé à nous laisser ni à Cayenne, ni dans l'île. Il est des hommes qui ne doutent de leur puissance que quand on leur demande d'être humains et justes.

Aimé m'a appris le soir qu'il y avait ordre d'arrêter Desvieux, parti avant-hier pour Sinnamary. On l'accuse, entre autres choses, de travailler les troupes pour les insurger contre le commandant Davisard. Marbois, qui avait dîné chez Beauregard, m'a confirmé cette nouvelle.

10 *ventôse*. — Ce matin, à la tête des troupes, on a proclamé la destitution et la déportation de Desvieux ; s'il est coupable, il fallait le faire juger par une commission militaire ; les habitants, même ceux portés sur une liste de déportation qu'il a, dit-on, proposée à l'agent, ne peuvent croire qu'il soit coupable des atrocités dont on l'accuse. On poursuit d'un autre côté presque tous les employés du magasin, où l'on a découvert beaucoup de dilapidations.

Je suis allé le soir avec Aimé jusqu'à Montabo, habitation

sur le bord de la mer, dans l'est-nord-est de la ville, où il y a une batterie. Cette habitation est à une lieue de la ville, la case principale est bâtie ; à mi-côte, on aperçoit les îlots appelés le père, la mère, le fils et les filles, et, en montant au sommet de la montagne, on découve Connétable : c'était autrefois une sucrerie, on en a fait quelques plantations de coton. La situation en est très pittoresque et très romantique. On découvre plusieurs montagnes couvertes de bois, entrecoupées de petits vallons parés de la plus riche verdure.

Aimé, dont la conversation est très intéressante, me racontait avec quelle barbarie il avait été traîné du temps de Robespierre de son département à la Conciergerie ; on lui avait mis des fers dans la route, et il est resté plusieurs jours à la Conciergerie, attendant à chaque minute l'arrêt de sa mort.

Aujourd'hui la tyrannie a pris des formes plus douces en apparence, pour pouvoir avec plus d'impunité prolonger le supplice de ses victimes.

11 *ventôse*. — Nous avons été informés indirectement que l'agent nous permettait d'aller passer trois mois à l'Armorique, jolie petite habitation à trois lieues d'ici dans l'île, moyennant qu'on répondrait de nous. Cette responsabilité me déplaît ; Beauregard est venu le soir et il nous a confirmé que l'agent était disposé à nous accorder cette permission et qu'il la renouvellerait à l'expiration des trois mois.

Franconie a généreusement offert de répondre, mais je souffre de l'idée que cela pourra lui causer de l'inquiétude, et, sans Marbois, je demanderais à retourner à Sinnamary. Beauregard nous a donné des détails sur Desvieux, qui n'annoncent pas la noirceur de caractère que suppose le projet de déportation dont on le menace.

12 *ventôse*. — J'ai écrit à Sinnamary pour demander tous mes effets, après avoir prié Franconie de s'expliquer franchement avec moi, aimant mieux renoncer à aller à l'Armorique que de lui causer la moindre inquiétude ; il m'a répondu qu'il n'en aurait aucune et que sa confiance en moi était entière.

Marbois m'a lu un projet de pétition à présenter à l'agent pour que nous puissions nous établir à l'Armorique ; je n'ai pas trouvé qu'elle remplît mon objet, qui est toujours de constater l'oppression dans laquelle nous sommes ; je lui ai proposé une autre rédaction qu'il a adoptée, plutôt, je crois, par complaisance que par conviction.

14 *ventôse*. — Nous avons envoyé ce matin à l'agent par Beauregard la pétition que j'ai rédigée ; Desvieux a été arrêté et embarqué, aussitôt, à Sinnamary ; mais la goélette attend des vivres qui lui sont indispensables.

Marbois me traduisait ce matin quelques passages de l'ouvrage de Zimmermann sur l'orgueil national, imprimé il y a plus de trente ans à Zurich : il semblait prévoir une partie des événements dont nous sommes les malheureux témoins, mais on voit bien qu'il était bien éloigné cependant de prévoir ceux qui affligent aujourd'hui sa malheureuse patrie.

J'ai achevé de lire un ouvrage de l'Escalier intitulé : *Exposé des moyens de mettre en valeur et d'administrer la Guyane*. Ce livre renferme des détails assez exacts sur la colonie, des vues utiles sur les Indiens, sur l'emploi des forçats, sur les moyens de peupler et de cultiver cette colonie, et sur l'exploitation des bois pour la marine. J'ai trouvé dans cet exposé quelques extraits intéressants de l'histoire de la Jamaïque par Long, d'un voyage sur le fleuve Oyapok par l'ingénieur Foncin et des *Projecto Economico* de Bernard Ward, Irlandais, que ses talents avaient élevé au ministère d'Espagne.

Vers onze heures, Ménard fils, substitut du Commissaire Beauregard, est venu nous rapporter notre pétition pour y faire quelques changements ; quelques-uns de ces changements proposés m'ont paru, comme ils le sont, misérables et ridicules ; mais le second, qui consistait à ne pas dire *que nous étions informés des dispositions de l'agent à faire cesser notre détention*, m'a donné de l'humeur, et je l'ai peut-être trop vivement témoignée à Ménard. Il est affligeant de voir des administrateurs être ainsi les bas

valets du despotisme des agents, tandis que, s'ils n'étaient pas ses créatures, ils devraient être les premiers à s'élever contre lui : voilà deux mois que nous sommes en détention sans savoir encore d'une manière officielle quels en sont les motifs. Nous ne pouvons raisonnablement former une demande de résidence que lorsque nous serons informés de faire cesser cette détention; mais Beauregard craint de se compromettre, et tout son zèle pour Marbois se réduit à obtenir moins que n'obtiennent tous les autres déportés.

J'ai refait ma pétition au « sultan », je l'ai adressée au *citoyen-agent* au lieu de mettre *à l'agent* tout court, et au lieu de dire que *nous étions informés*, etc... j'ai mis, *si votre intention est de faire cesser la détention dans laquelle nous sommes depuis le* 25 *nivôse*, etc... Cela ne compromet personne, cela est plus direct et cela constate, comme je le veux, l'oppression dont nous sommes victimes. J'ai l'âme indignée de tant d'outrages faits à nos droits et à notre liberté !

Nous sommes allés le soir nous promener avec J.-J. Aimé à l'habitation de l'Etat ; nous y avons vu un superbe moulin à manioc qui avait été construit par Guisan, sous l'administration de Malouet ; c'était une superbe machine d'une parfaite exécution, mais qui tombe en ruines ; Guisan était un Suisse extrêmement habile dans l'art des machines : c'est lui qui avait dirigé et conduit avec Couturier tous les travaux de l'habitation du Collège à Apronague, qui sont de la plus grande beauté.

L'Escalier abandonna tout cela, et Guisan s'est retiré en Suisse.

Il avait aussi arrangé l'habitation de l'Etat, où l'on cultivait beaucoup de vivres et où l'on élevait du bétail et des chevaux : tout cela est abandonné; les bâtiments tombent en ruines. Voilà l'état de presque tous les établissements publics et dans les colonies et dans la métropole ; il semble que nous ne marchons plus que sur des ruines et sur les cadavres des victimes de l'anarchie et du crime. Ce spectacle de destruction est affreux et désespérant !

15 *pluviôse*. — Vers quatre heures, j'ai vu entrer un

officier de l'état-major qui est allé au bureau d'entrée, et ensuite j'ai vu qu'on lui indiquait notre logement ; j'ai pensé que nous allions recevoir une réponse à notre pétition ; en effet, M. de Morcy, faisant fonction de major de place, je crois, est venu nous dire de la part de l'agent que nous étions consignés à l'hôpital et qu'il fallait nous préparer à partir pour Sinnamary. Je lui ai demandé quand et comment ? il m'a dit qu'il l'ignorait encore ; un instant après, il est revenu et il nous a dit que l'embarcation était prête, et qu'il ne pouvait nous donner qu'une demi-heure pour arranger nos paquets.

Beauregard est venu un instant après nous témoigner, disait-il, tous ses regrets, et il m'aurait dévoilé la cause de cet ordre précipité, si je ne l'avais pas déjà imaginée ; il a eu la sottise de me dire que j'aurais dû éviter de parler de *détention*, que l'agent avait donné ordre de nous traiter le mieux possible, que nous avions pu nous promener, etc., que l'agent ne considérait pas cela comme une *détention*.

— Comment, monsieur, lui ai-je dit, est-ce que ce n'est pas une détention que d'être arraché de son lit, comme l'a été Marbois ? d'être conduits par un caporal et quatre fusiliers, comme nous l'avons été de Sinnamary à Cayenne ? d'avoir été consignés en arrivant à l'hôpital ? de n'avoir obtenu quelques heures de promenade que sur notre parole d'honneur de rentrer exactement ? d'avoir encore pour défense de passer sur la place d'Armes, etc. ? on ne pouvait nous arrêter que pour un délit, et on devait nous interroger vingt-quatre heures après notre arrestation. Au reste, monsieur, nous sommes prêts à partir et nous ne demandons rien.

Aimé est venu nous voir, il a été plus étonné que nous-mêmes de cet ordre aussi incroyable qu'imprévu. Après avoir arrangé mes paquets, je suis descendu pour voir les sœurs et pour donner aux gens de service ; pendant ce temps, le Commissaire Boucher a présenté à Marbois la note de nos journées d'hôpital à raison de 6 francs par jour. Marbois s'est hâté de payer et pour lui, et pour moi. Aimé, avec raison, a exigé que Boucher donnât une quittance

motivée ; les sœurs de la charité m'ont témoigné tous leurs regrets et le plus vif intérêt.

Nous sommes partis avant six heures, Morcy nous a conduits au port par la porte de Remire, nous avons rencontré Beauregard et sa femme dans la savane ; Marbois a salué Mme Beauregard et n'a rien dit à Monsieur ; j'ai rencontré Power et Nadeau, tout le monde avait l'air abasourdi de ce nouvel acte de tyrannie ; nous nous sommes embarqués dans une pirogue non pontée que j'avais vu construire sur le canal : on avait oublié de prendre de l'eau, et il a fallu attendre une heure avant d'en avoir.

J'ai l'âme révoltée de tant d'oppression ! l'agent nous avait fait assurer cinq ou six fois par Beauregard que dans aucun cas nous ne serions forcés de retourner à Sinnamary, et, parce que notre pétition n'est pas dans le style qui lui convient, il ordonne brutalement notre départ immédiat, dans une chétive embarcation, sans aucun égard pour notre santé, ni pour nos arrangements ! il aurait voulu une pétition bien humble, dans laquelle nous lui aurions rendu grâces de notre séjour à Cayenne, et il l'aurait envoyée en France pour prouver la sagesse de son administration ! Je n'ai pas la lâcheté de m'avilir ainsi.

Je regrette quelques ouvrages que j'avais commencé à lire...

SIXIÈME PARTIE

ROUTE DE CAYENNE A SINNAMARY ET SECOND SÉJOUR A SINNAMARY

15 *ventôse*. — Il était près de sept heures et demie quand nous avons appareillé; la Gothelerie, gendre de Desvieux, était dans la pirogue avec des effets pour son beau-père; c'est Le Monnier, à qui est la pirogue, qui la commandait; il avait quatre nègres pour manœuvrer, dont pas un seul ne savait gouverner; il ventait assez frais. A huit heures, nous avons vu la lumière du canon de retraite de Cayenne, et du navire que commande Prachet, qui est allé en rade aujourd'hui; mais nous étions déjà assez éloignés pour ne pas entendre les coups; la mer étant très houleuse, et notre pirogue mal chargée roulant beaucoup, nous avons tous, blancs et noirs, excepté le capitaine et un soldat, été extrêmement fatigués du mal de mer.

Nous étions à onze heures aux Iles du Salut, nous avons passé entre elles et la terre.

16 *ventôse*. — L'étambot du grand mât a cassé, et nous avons fait route sous la misaine.

A deux heures, nous étions par le travers de l'Ile Verte : nous sommes restés là sans faire voile, jusqu'au jour : dès qu'il a paru, nous avons continué notre route, et à six heures et demie nous sommes entrés dans la rivière de Sinnamary; nous sommes descendus à la Pointe à sept heures. Je suis allé en avant, Cabrol est la première personne que j'aie rencontrée; il ne pouvait pas croire que ce fût moi. Nous avons été reçus avec le plus vif intérêt par tous les habitants du canton.

Desvieux a été embarqué le surlendemain de son arrestation à bord de la goélette suédoise; j'ai heureusement trouvé mes effets ici, mais je manque de plusieurs objets que j'avais vendus, ne comptant plus revenir.

Marbois a retrouvé son appartement libre, ainsi nous voilà replacés comme nous l'étions après avoir perdu près de deux mois, après deux voyages très fatigants et beaucoup de dépenses inutiles. Nous voilà encore près des tombeaux de nos compagnons de malheur, victimes continuelles de l'oppression la plus arbitraire...

Je me suis jeté sur mon lit, et, après avoir un peu sommeillé, j'ai vu sortir de dessous ma baignoire en bois un serpent très long qui s'en allait tranquillement du côté de la porte. Je n'ai pas été à temps de l'atteindre ; dès qu'on n'a pas ici un soin continuel de bien nettoyer, les insectes et les reptiles les plus dangereux s'emparent bientôt des habitations. J'ai trouvé ensuite un nid de souris dans la malle qui renfermait mes livres, quelques jours de plus, je les aurais presque tous perdus.

17 *ventôse*. — Je trouve d'une manière sensible que l'air est moins bon et moins frais ici qu'à Cayenne; la sécheresse est d'ailleurs extrême cette année.

18 *ventôse*. — Le gendre de Desvieux m'a demandé des lettres de recommandation pour son beau-père. Je les lui donnerai demain, quoique je sache que l'agent ait recommandé de nous empêcher de communiquer avec Desvieux. Ces ordres ont été donnés pour persuader ici que sa déportation a pour cause ses rapports avec nous.

20 *ventôse*. — Frey et Lagothelerie sont partis ce matin par la savane pour se rendre à Cayenne ; nous voilà maintenant tranquilles ici. J'ai repris aujourd'hui mes études et le calme de ma retraite ; il me semble que mon âme est plus tranquille.

21 *ventôse*. — Marbois me paraît extrêmement affecté ; je le suis aussi, mais c'est d'indignation ; il a eu un accès de fièvre assez violent. Je suis la cause, bien innocente sans doute, de notre retour ici ; cette idée me peine, mais je dois à Marbois la justice de dire qu'il n'en a témoigné aucune humeur...

23 *ventôse*. — J'ai passé la nuit la plus agitée ; je crains d'avoir eu de la fièvre ; je rassemble en vain mes forces, le poids de mes malheurs s'aggrave tous les jours davantage !

24 *ventôse*. — Je ne me sens pas bien ; l'horreur de la situation où nous sommes me poursuit. Ce Frey, aide de camp de l'agent, que j'ai trouvé ici, a dit en voyant mes malles : *Diable, il laissera une bonne succession !* il la convoitait déjà, et il aurait été bien surpris, s'il avait pu la piller, de trouver des caisses remplies d'échantillons de pierres !

25 au 28 *ventôse*. — Je m'occupe de quelques additions à mon Mémoire sur la situation des déportés dans la Guyane française ; chaque jour, je l'ai déjà dit, rend ce tableau plus affreux !

30 *ventôse*. — Quoique le soleil soit demain à l'Equateur, et bientôt perpendiculaire sur nos têtes, la chaleur est tempérée par des nuages presque continuels.

J'ai fait copier les fragments qu'a laissés Tronson sur la journée du 18 fructidor ; j'y ajouterai quelques notes.

Je suis allé assez tard me promener jusqu'à la Pointe ; quelque mélancoliques que soient les pensées qui m'agitent à la vue de l'Océan, il a sur moi un attrait puissant et toujours nouveau. Rien ne paraissait à l'horizon ; j'ai vu sortir de la rivière une pirogue qui retournait à Cayenne. Les marées ont été extrêmement fortes : la mer a couvert dans plusieurs endroits le chemin de la Pointe.

1er *germinal*. — Aujourd'hui, toutes les assemblées primaires doivent se réunir ; combien on a limité l'exercice de leurs droits ! Au lieu d'assurer la liberté, tout semble s'être réuni pour la souiller et l'enchaîner.

Nous avons agité, Marbois et moi, si nous nous réunirions à l'assemblée de ce canton ; il n'a pas été de cet avis, et je lui ai cédé.

L'assemblée a été un peu plus nombreuse que l'année dernière ; elle a nommé Maury, habitant de ce canton, actuellement à Cayenne, pour électeur ; toutes les assemblées primaires n'auront pas été aussi paisibles que celle-ci.

4 *germinal*. — La moindre lueur d'espoir, alors même qu'elle est presque sans fondement, ranime le courage du malheureux et lui laisse quelques instants de repos. Quelques bruits répandus hier m'ont fait rêver à mon retour.

Malgré toutes les lois, les habitants de ce canton ont célébré Pâques avec régularité, mais en exigeant cependant que leurs travailleurs allassent à leurs abatis.

5 *germinal*. — J'ai travaillé ce matin à rédiger dans un seul tableau l'état de situation des déportés ; il m'a fallu beaucoup de temps pour raccorder les listes. Ce tableau est effrayant ; c'est un véritable tableau d'assassinats tyranniques. Je l'ai communiqué à Marbois, qui croit comme moi que c'est ce qu'on peut envoyer de plus fort contre le système homicide de la déportation : je n'ai mis dans le cadre de ce tableau que les observations les plus frappantes. Je voudrais pouvoir le faire afficher sur les murs de Paris et dans les principales villes de la République ; il serait bien temps que la nation fût éclairée.

8 *germinal*. — Enfin ! on annonce des bâtiments venant de Surinam ; Malvin, Mornach et un autre officier sont arrivés à midi ; mais nous n'avons rien pu savoir par eux, si ce n'est la prise de la frégate *l'Insurgente* par les Américains ; pour les marins, la prise d'une frégate est un objet plus important que la perte de quelques départements.

Je suis allé le soir faire une promenade solitaire et mélancolique à la Pointe ; j'ai vu là quatre bâtiments : *l'Impatient*, *la Friponne*, un corsaire de Nantes et un bateau américain pris par *l'Impatient* et *la Friponne*.

11 *germinal*. — A midi et demie, le commandant est entré avec un sergent et un fusilier, et il m'a lu un ordre du général, qui lui ordonne de s'emparer de mes papiers ; j'ai demandé une copie de l'ordre, il m'a été refusé. J'ai demandé qu'il fût fait inventaire de mes papiers, pareil refus ; j'ai déclaré au commandant que je ne cédais que par la force à cette violation de la propriété la plus sacrée...

J'ai su un instant après que Freytag était allé aussi chez Marbois, et à bord d'une goélette qui arrive à l'instant de Surinam : je suis certain qu'il y avait des paquets pour

moi à bord de cette goélette sous couvert de Franconie : je ne les verrai jamais ; cette tyrannie me révolte ; jamais je n'ai eu l'âme plus accablée !

12 *germinal*. — J'ai passé la nuit la plus agitée, je suis tourmenté par la crainte qu'on inquiète les amis sous le couvert desquels on m'écrit ; j'ai su d'une manière positive qu'il avait été question de nous envoyer à Vincent Pinson ; on s'irrite de nous voir résister au supplice auquel on nous condamne.

14 *germinal*. — Le soleil est aujourd'hui perpendiculaire ; la chaleur n'est pas sensiblement plus forte. J'admirais la pétulance et la beauté de quelques oiseaux-mouches qui becquettent des fleurs devant ma chambre.

15 *germinal*. — J'étais à souper lorsque Freytag m'a rapporté mes papiers cachetés avec cette simple suscription : *Papiers pour Laffon-Ladebat*. Je les ai examinés et pas une feuille ne paraît en avoir été soustraite. J'ai trouvé en ouvrant le paquet un commencement d'imprécations contre la tyrannie que j'avais composé je ne sais quand ; il semble que ce morceau était destiné pour cette circonstance : il y avait encore la copie d'une lettre à la supérieure de l'hôpital qui semblait être là aussi pour instruire l'agent de mon opinion sur les formes de respect qu'il exige.

Marbois a aussi reçu ses papiers, il est venu m'en prévenir. On n'a point brisé le cachet des feuilles cachetées du journal de Tronson qui s'y trouvait. Cette discrétion et la promptitude du renvoi me persuade qu'on n'a pas tardé à sentir tout l'odieux de l'ordre qui avait été donné.

16 *germinal*. — Les prêtres déportés disent encore que les Anglais ont paru ; ils s'imaginent que la cour de Londres s'occupe beaucoup de leur sort !

19 *germinal*. — En voulant prendre un livre, j'ai été vivement piqué par un scorpion ; la douleur est cruelle et j'avais le doigt tout engourdi ; j'y ai mis du jus de citron en abondance, et la douleur s'est dissipée peu après ; elle est plus aiguë que celle que cause l'aiguillon de la mouche à drague.

20 *germinal*. — C'est aujourd'hui que les assemblées

électorales doivent être réunies en France : plus de la moitié du Corps Législatif doit être remplacée ; le Directoire aura-t-il conservé sa tyrannique influence ? ou bien la nation aura-t-elle enfin repris quelque énergie ? le temps seul peut nous en instruire, puissions-nous voir des jours plus heureux !

J'ai eu la visite de Pitou, chanteur sur la place de Saint-Germain-l'Auxerrois, déporté comme *conspirateur*, pour avoir fait et chanté quelques chansons contre le Directoire.

25 *germinal*. — Rougier, chirurgien d'Yracoubo, arrive ; il m'a remis des lettres d'Aimé et de Franconie, avec un gros paquet venu de Surinam, dans lequel je n'ai trouvé aucune lettre, mais seulement les mois d'avril, juin et juillet du *Spectateur du Nord*. (note 62).

C'est Jeannet que l'agent a fait nommer député pour la Guyane au Conseil des Cinq-Cents : il avait pour concurrent Couturier.

26 *germinal*. — Je me suis occupé à lire les journaux que j'ai reçus ; quoique anciens, ils m'intéressent beaucoup, et je voudrais pouvoir les parcourir tous à la fois.

J'ai lu avec la plus vive émotion l'extrait du journal de Cléry, valet de chambre de Louis XVI, où il donne les derniers moments de ce malheureux prince dans la prison du Temple.

27 *germinal*. — Le commandant a reçu les ordres les plus sévères pour la surveillance de la correspondance des déportés.

29 *germinal*. — Simapo et les Indiens de son village partent pour Surinam, d'où l'on dit qu'ils ne reviendront pas ; c'est une perte de quinze ou seize individus sur une soixantaine d'Indiens qui restaient dans cette rivière.

1er *floréal*. — J'ai huit petits de ma poule blanche... Je ne connais pas de jeune animal dont l'instinct se soit plus rapidement développé ; ils jugent déjà des distances, ils mangent seuls, ils connaissent le cri de leur mère, et, dès les premiers jours, ils font la guerre aux insectes ; l'intelligence des mères, la première fois qu'elles couvent et qu'elles conduisent leurs petits, est encore plus admirable.

Il me semble qu'on n'a pas été aussi frappé qu'on devrait l'être des merveilles que présente l'instinct constant des animaux dans leurs races successives ; l'étendue et les limites de cet instinct me paraissent également admirables; quelques faits semblent sortir des bornes de l'instinct. J'ai deux pintades, reste d'une couvée que la mère a abandonnée; une de ces jeunes pintades est malade ; l'autre en a soin, se couche auprès d'elle et lui donne tous les témoignages de l'intérêt et de la compassion...

3 *floréal*. — On a observé, il y a longtemps, que les grandes convulsions physiques ou sociales replongent presque toujours les hommes dans les plus absurdes crédulités. Les Belges qui sont ici ont une grande foi dans les prophéties de saint Cézaire, évêque d'Arles. Martin me racontait hier soir toutes ces prophéties comme des oracles sacrés.

7 *floréal*. — Malgré le peu de confiance qu'on doit donner aux nouvelles rapportées par Mézières, qui est arrivé de Surinam aujourd'hui, il paraît certain que la France est dans la plus grande agitation et qu'il y aura quelques changements importants dans le cours de cette année : s'il ramenait la royauté avec tous ses abus, ce serait bien la faute des scélérats qui ont renversé le trône et flétri ensuite par tous les crimes l'idée d'un gouvernement républicain, en n'exerçant sous ce nom que l'oligarchie la plus tyrannique et la plus criminelle.

8 *floréal*. — Mézières est si persuadé d'un changement, que ce matin il maltraitait fort sa négresse, et il lui disait qu'elle verrait bientôt ce que c'était que la liberté ! Ces propos sont très imprudents et très fâcheux ; mais, il faut en convenir, la plupart des habitants ne désirent le rétablissement de la royauté que parce qu'ils espèrent qu'on leur rendra alors leurs esclaves. Voilà comment l'intérêt particulier est toujours l'idole à laquelle les hommes sacrifient, sous le nom d'intérêt public !

11 *floréal*. — Quoique le temps fût assez incertain, je me suis déterminé à aller chez Duquesne, après en avoir demandé la permission au commandant, ce qui prouve la liberté dont nous jouissons. J'étais accompagné de Désa-

naude et de Rodrigues. Nous avons eu un temps superbe, la mer était basse et le sable découvert assez ferme pour marcher sans peur. Nous sommes arrivés à neuf heures ; la mer commençait à monter, et cela m'a décidé à aller tout de suite aux roches de Brigantin, que je voulais voir découvertes ; elles sont à une petite demi-lieue de chez Duquesne ; il y a trois masses de rochers, dont quelques-uns s'étendent un peu au large. La côte, depuis l'embouchure du Sinnamary jusqu'au Brigantin, est un sable anguleux assez ferme ; dans quelques parties, on trouve beaucoup de fragments de grenats...

L'espèce de ces roches du Brigantin est un granit composé de quartz, de feldspath, de mica et de schorl. Les blocs de ces roches sont très irrégulièrement disposés ; il est impossible, quand on examine les substances déposées dans les enfractures des rochers, de ne pas reconnaître une matière liquide qui a coulé et qui s'est cristallisée dans les interstices que laissaient les autres substances précipitées dans les fractures des grandes masses de granit.

L'habitation de Duquesne, isolée sur les bords de l'immense Océan, me plaisait, et elle conviendrait à mes goûts. Nous sommes partis vers trois heures et demie pour revenir à Sinnamary ; on passe la rivière dans de très petits canots creusés d'un seul arbre que l'on appelle couyarats ; ils sont d'une légèreté qui épouvante quand on y entre pour la première fois ; Désanaude avait grand'peur, et j'avais peur de sa peur, parce que le moindre effroi qui le ferait se jeter de côté, ferait chavirer ces frêles embarcations.

En rentrant, j'ai appris qu'il était arrivé deux proclamations de l'agent ; l'une adressée aux cultivateurs où l'on insulte les cultivateurs, les habitants et les déportés, que l'on dit être cause de tous les dangers qui ont menacé la colonie ; l'agent leur dit enfin qu'il ne doit pas y avoir de tranquillité pour eux. Ainsi, fort de sa puissance, il insulte lâchement au malheur ; j'ai l'âme indignée de tant de lâcheté et de tant d'insolence.

Un corsaire de Bayonne est entré avec une prise : pas une lettre, pas une nouvelle !

15 *floréal*. — Rodrigues est arrivé cette nuit d'Yracoubo ;

il a eu beaucoup de peine à remonter : les courants sont terribles dans cette saison ; tous les fleuves jettent des torrents d'eau dans la mer, et presque toutes les embouchures versent dans la direction des courants ; ce serait un travail utile que de déterminer sur toutes les côtes la direction de ceux qui sortent des fleuves.

17 *floréal*. — Il est des jours affreux où le courage peut à peine supporter le malheur ! le poids de la tyrannie qui m'opprime me lasse. Je ne puis m'accoutumer à ne recevoir aucune nouvelle de ma femme et de mes enfants : les idées les plus sinistres me tourmentent. Je voudrais les écarter par le travail et je ne peux m'y livrer ; partout il me semble sentir les chaînes qui m'accablent.

18 *floréal*. — Je lisais aujourd'hui dans la Physique de Brisson l'article des vents ; j'ai trouvé cet article bien faible ; j'ai jeté quelques idées sur la théorie des vents dans mon recueil (note 65).

20 *floréal*. — Un des déportés, Perez, m'a offert de me vendre des outils de tour et de menuiserie ; il m'a confié son départ avec les Belges ; Conrad m'en a fait part aussi. Tout cela s'ébruite beaucoup trop, et je crains pour eux quelque étourderie.

23 *floréal*. — On annonce que les Belges se sont sauvés ; rien ne transpirait hier au soir ; ils ont eu la nuit la plus favorable.

A midi et demie, Mme Bousquet a écrit au commandant que ses pensionnaires Belges ne s'étaient pas rendus à dîner ; qu'elle avait trouvé tout fermé. Le commandant a fait l'appel des déportés : il en manque douze.

Un nommé Maquelin, soldat, qui était à l'hôpital et qui avait son congé, manque aussi ; il paraît qu'il leur sert de pilote ; tout cela a été dirigé avec assez de secret. Le commandant a envoyé un détachement sur la côte et un autre à Yracoubo.

Si la mer n'était pas belle comme elle l'est aujourd'hui, et si la route jusqu'à Surinam et Démérary n'était pas aussi facile, ces malheureux s'exposeraient beaucoup.

25 *floréal*. — Le capitaine indien d'Yracoubo m'a dit avoir vu la pirogue de nos émigrants.

26 *floréal*. — J'ai achevé de lire aujourd'hui *Tom Jones* en anglais ; je n'ai jamais lu de production plus remplie de cette gaieté que les Anglais appellent *humour*. La morale est excellente, les caractères sont tracés avec infiniment d'art et de vérité : celui de Jones est pris dans la nature, et il retrace de grandes vertus et de grandes faiblesses ; celui d'Alwosthy est un modèle de sagesse, de raison et de bienfaisance ; celui de Sophie est rempli de délicatesse, de sensibilité, de courage et de vertu. Ceux de Western, de mistress Western, de Partridge sont très originaux. Je voudrais savoir comment ce roman fut accueilli en Angleterre, lorsqu'il y parut. On y trouve quelques traits violents de satire qui durent faire des ennemis à l'auteur ; l'accueil fait à certains ouvrages remarquables serait essentiel pour l'histoire des mœurs, des opinions et des goûts.

Fielding observe que de toutes les passions l'envie est celle qui est la plus générale sur la scène du monde ; il fait voir par l'exemple de Blifil à quels crimes elle peut entraîner ; il a voulu montrer aussi que, malgré quelques faiblesses qui tachent la vie d'un homme dans sa jeunesse, il peut, lorsqu'il a l'âme sensible et bienfaisante, obtenir grâce et mériter l'estime publique...

A quatre heures, j'ai entendu deux coups de canon tirés au large.

28 *floréal*. — Il paraît à la Pointe un bâtiment venant du large ; une embarcation de ce bâtiment arrive : c'est un corsaire nantais, capitaine Drouilhard. Ce n'est pas lui qui a tiré les coups de canon que nous avons entendus ; ils partaient sans doute des Iles du Salut, où l'on vient d'envoyer 58 hommes et de l'artillerie : nous ignorons quel est le motif de cette mesure, il y a longtemps qu'on avait renoncé à tout établissement sur ces îlots. Je suis allé à la Pointe ; j'ai vu un corsaire mouillé très au large ; j'ai appris qu'il allait en France et je vais en profiter pour écrire quelques lignes. Les jeunes gens qui ont descendu disent que l'agent part incessamment. Le capitaine Rivière, qui était sorti, est rentré à cause d'une voie d'eau ; cela m'afflige : j'avais dans son navire des lettres très détaillées, un mémoire et le tableau de la situation des déportés.

29 *floréal.* — Deux charmants rossignols nichent dans ma chambre ; ils m'amusent par le travail de leur nid et par leurs chants. (note 64.)

J'ai envoyé mon n° 77 par le corsaire sous couvert de Barré, officier de santé à Nantes : un jeune Provençal s'est chargé de ce paquet.

La boîte de Cayenne arrive : c'est Stephens, commandant, qui écrit : les lettres sont menaçantes ; elles ordonnent d'arrêter Conrad et Bousquet. Tout cela m'est étranger, mais jamais on n'a ainsi violé toutes les formes et tous les droits.

30 *floréal.* — Il y a eu aujourd'hui un grand bal de nègres ; je suis sorti, le poste semblait entièrement désert : on dansait à l'extrémité du hameau.

1er *prairial.* — J'ai vu ce matin un nouvel arrêté de l'agent encore plus extravagant que les autres ; il ordonne le séquestre de toutes les denrées coloniales qu'on trouvera dans des embarcations venant à Cayenne. Le recueil des arrêts et des proclamations de ce gouverneur sera un chef-d'œuvre de despotisme ridicule, de déraison et d'injustice à conserver.

Je suis allé me promener le long de la mer, où j'ai été bien mouillé ; je voulais savoir à quel point la mer s'était élevée dans cette forte marée ; la précédente a été plus haute : nous avons entendu en revenant, et à quelque temps de distance, quatre coups de canon ; le second coup nous a paru assez près ; cependant nons n'avons rien vu à la mer. En arrivant, nous avons appris que le commandant des Iles du Salut avait écrit à Freytag pour le prévenir que des matelots américains avaient enlevé une chaloupe et s'étaient sauvés : ils ont fait un mât avec un aviron et une voile avec un hamac.

4 *prairial.* — De nouvelles lettres arrivent de Cayenne ; l'agent est satisfait de la conduite de Freytag, il lui a ordonné de mettre Conrad en liberté et de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter de nouvelles évasions, comme d'infliger une punition exemplaire à tout habitant qui les faciliterait, ou même qui serait soupçonné de les avoir favorisées.

5 *prairial*. — On entend la mer se briser avec violence sur les batures de Malnoury.

Conrad est venu me voir : il est enchanté d'en être quitte à aussi bon compte. L'agent ne part plus. Chaque jour on annonce une révolution nouvelle ; les dernières troupes arrivées lui ont rappelé la promesse qu'il leur avait faite de les ramener avec lui et lui ont déclaré qu'elles ne le laisseraient pas partir sans elles ; il leur a dit qu'il aimait mieux mourir que de partir.

5 *prairial*. — Vers cinq heures, on a annoncé une goélette venant de dessous le vent.

6 *prairial*. — C'est la pirogue de Jacquet, qui vient de Surinam, qu'on a vue hier. On ne m'apporte rien.

Les Indiens qui la montent sont venus me voir : un d'eux était avec Adel ; il l'a vu à Surinam, il me fait faire des compliments, il se portait bien, m'a dit cet Indien ; ses lettres n'étaient pas prêtes quand Jacquet est parti, et il les aura données à Bousquet.

Je voudrais ne plus me bercer d'aucune attente ; je souffre trop cruellement quand je suis ainsi détrompé. Il paraît que Jacquet n'a voulu se charger de rien.

7 *prairial*. — Ce matin, Martin m'a dit qu'il y avait de mauvaises nouvelles. J'ai cru qu'il plaisantait ; mais ce n'est malheureusement que trop vrai, Bousquet a péri à deux lieues au large d'Ycompati, au-dessous d'Arganabo : Canalere et les Indiens qui étaient avec lui se sont sauvés. On ne sait pas si Canalere en réchappera, il est abîmé ; les Indiens l'ont porté en hamac à Yracoubo. Je regrette ce malheureux Bousquet ; depuis longtemps je frémissais pour lui : les malheurs nous poursuivent ; j'attendais par lui des lettres de ma famille, des nouvelles de notre malheureuse patrie : tout cela est perdu, et je n'ai plus d'espérance de rien recevoir de longtemps,

9 *prairial*. — Les Indiens de Bousquet sont ici ; il n'est pas vrai qu'ils l'aient abandonné, comme on l'avait dit ; ils ont au contraire replacé deux ou trois fois ce malheureux sur sa pirogue renversée, mais les vagues l'ont entraîné et il a péri.

Il est remarquable que ce matin, vers huit heures, le

thermomètre était au-dessous de vingt degrés, quoique le soleil donnât dans ma chambre : je ne puis attribuer cette fraîcheur momentanée, qui était sensible, qu'à l'effet de l'évaporation très forte qu'excitent les rayons du soleil sur une atmosphère extrêmement humide.

Malgré le mauvais temps, je suis allé à la Pointe ; la savane est inondée, mais, quand on est sur le bord de la mer, la promenade est délicieuse ; personne n'a eu le courage de m'accompagner : j'ai fait une récolte de sable presque entièrement composé de grenats brisés et de coquilles ; un faible nuage qui réfléchissait quelques couleurs prismatiques était encore à l'horizon quand je suis arrivé sur le bord de la mer ; dans moins d'un quart d'heure, quoiqu'il n'y eût que très peu de vent sur la surface de la terre, ce nuage a été sur ma tête et est tombé en pluie assez forte : j'ai entendu quelques coups de tonnerre dans le Sud-Ouest.

10 *prairial*. — Le temps est affreux à la mer, Brisson, qui vient d'arriver de Cayenne et qui m'a porté une lettre d'Aimé, a manqué périr. D'après les détails que l'on me donne sur le malheureux événement de Bousquet, il paraît que les Indiens ont tout fait pour le sauver ; mais, malade, faible, désespéré, il a voulu finir.

11 *prairial*. — Nous avons eu quelques numéros du *London Chronicle* du 24 au 29 Janvier 1799 ; le discours de Lork Aukland sur le revenu public est remarquable : il répond avec énergie à ce qui avait été dit au Parlement que l'Angleterre avait inutilement dépensé 200 millions sterling. Voici ce passage qui peut servir de leçon pour l'avenir :

« Cette assertion, Mylords, m'oblige à fixer un instant votre attention sur l'étonnant contraste que présente par rapport à nous la situation de l'ennemi. Banqueroutier dans ses finances, ruiné dans ses manufactures, privé de tout commerce, déjoué dans tous ses projets d'invasion, déconcerté et défait dans tous ses efforts pour nuire à ce pays, ce qui a toujours été le but essentiel de ses hostilités, rugissant de la perte de ses flottes et de ses armées, combattant contre la haine, l'horreur et le désespoir des

nations qu'il a réduites à l'esclavage, exposé aux hostilités de tous les États qui seront enfin sensibles au danger général : le peuple français, cependant, continuant à suivre ses affreux et barbares projets, trompant un de ses alliés, exigeant de l'argent d'un second, pillant un troisième, afin de réunir les moyens d'en envahir un quatrième, sans provocation ni prétexte, fomentant et allumant partout la rébellion et les révolutions, portant la dévastation ou menaçant de dévaster indifféremment et les républiques et les monarchies, continue toujours à fouler aux pieds tous les principes, tous les devoirs de la religion, toutes les lois de la nature et des nations, et cet excès de fureur et de dépravation s'est joint à une présomptueuse audace, et à une cruauté froide et calculée qui n'a pas d'exemple dans les annales des époques les plus affreuses de la dépravation humaine. »

15 *prairial*. — J'ai éprouvé depuis quelques jours quelques accès de fièvre ; les heures sont des siècles quand on a le moindre dérangement ; le travail, la lecture même, fatiguent, et il faut tout laisser : les tristes pensées s'emparent de l'âme et on n'a pas la force de les écarter. Les inquiétudes cruelles qui m'agitent, la privation de nouvelles de ma famille, ont déterminé la crise que je viens d'éprouver.

17 *prairial*. — On a annoncé une embarcation, et aussitôt l'espoir d'avoir des nouvelles nous animait ; nous avons été bientôt détrompés, c'est une pirogue de la côte qui apporte du coton ; mille fois trompés dans nos espérances, nous espérons encore !

Je n'ai jamais vu le coucher du soleil plus beau que ce soir ; toute la partie de l'horizon à 4 ou 5° d'élévation, depuis le Nord-Est jusqu'au Sud-Ouest, était en feu, plus foncé dans le lieu du soleil, et se dégradait moins rapidement du côté du Nord que du côté du Sud ; au-dessus, et sur un fond clair et verdâtre, était une bande de nuages, dont quelques-uns détachés, du plus bel incarnat ; de fortes masses de nuages répandues çà et là, et particulièrement du côté du Sud, réfléchissaient le pourpre et le violet des nuages plus éclairés ; le fleuve réfléchissait aussi

les feux du ciel dans une partie de son cours, et la sombre verdure des palétuviers faisait un contraste frappant par la plus profonde obscurité. Le temps était calme, la température de l'air était délicieuse. Il est impossible avec des mots de peindre ces brillantes scènes ; il faudrait pouvoir saisir le pinceau de Claude Lorrain, et peindre à l'instant ces beaux moments de la nature.

Ma fièvre ne cesse pas.

19 *prairial*. — Le Monnier, arrivé de Surinam, a raconté un événement survenu à Adel qui m'indigne et m'inquiète cruellement.

Burnel avait donné l'ordre de l'enlever à Paramaribo et de le mettre aux fers ; il avait rendu, dit-on, les officiers du bâtiment dans lequel il devait être mis responsables sur leurs têtes de l'exécution de cet ordre, qui a été exécuté avec la plus traîtreuse perfidie ; on lui a persuadé qu'il y avait à bord des objets qu'on ne pouvait remettre qu'à lui ; et on l'a engagé ainsi à s'y rendre. On l'a saisi à l'instant et mis aux fers ; des recherches ont été faites ; on savait qu'il avait été à bord et on ne le voyait plus ; les Français ses amis le redemandaient ; on a dit qu'il s'était sauvé et qu'en se sauvant il s'était noyé. On a mis deux matelots aux fers pour avoir favorisé son évasion ; aura-t-on eu la barbarie de le faire périr, ou s'est-il réellement sauvé ? Voilà l'incertitude cruelle dans laquelle je serai longtemps sans doute. Peut-être Friderici, pour ne pas faire une affaire officielle de tout cela, l'a-t-il fait sauver et a-t-il fait répandre le bruit de sa mort ; je n'avais pas besoin de ce surcroît de tourments.

Les déportés fugitifs ont touché à Maroni, excédés de fatigue et de faim : le commandant leur a procuré des vivres, mais ne leur a pas permis de rester dans la colonie ; on les a forcés de continuer leur route.

21 *prairial*. — J'ai déjà noté que deux rossignols travaillaient à leur nid dans ma chambre ; la femelle couve maintenant ; il est intéressant de voir avec quel soin le mâle va et vient sans cesse, pour lui porter quelque nourriture, pour la voir, et pour charmer ses ennuis par des chants variés : c'est bien là l'image la plus touchante de

la tendresse conjugale, et cette tendresse, lorsqu'elle est heureuse, est sans doute la plus pure et la plus douce jouissance que le ciel ait accordée à l'homme.

22 *prairial.* — J'ai fait les fonctions de secrétaire d'un mulâtre qui est venu me prier *de lui faire une lettre pour sa mère;* il n'y a pas de service auquel les nègres et les gens de couleur soient plus sensibles, et je m'y prête avec d'autant plus de plaisir que cela m'apprend à les mieux connaître, et ils y perdent moins que beaucoup de blancs qui me chargeraient d'écrire pour eux.

24 *prairial.* — J'ai vu Canalere : cet habitant m'a confirmé que Bousquet avait des lettres pour moi et deux gros paquets de gazettes : je ne doute pas qu'il y ait des lettres de ma famille, c'est ce que je puis perdre ici de plus précieux. Au milieu des nouvelles contradictoires qu'on répand, rien ne nous présage encore le moment de notre rappel : cette idée est désespérante.

25 *prairial.* — Marbois est parti ce matin pour Yracoubo. J'ai été me promener jusqu'à la Pointe ; j'ai rapporté quelques filets de liane, et, en les examinant avec plus de soin, je crois que ces filets sont de véritables graines très singulières.

26 *prairial.* — Montagu, gendre de M^me^ d'Alleman, est descendu cette nuit du bord de *la Friponne,* venant de Surinam : il y a avec lui un jeune homme chargé de paquets pour l'agent ; ce jeune homme avait ordre de remettre ces paquets lui-même, mais le commandant a ordre aussi de retenir tous les paquets à l'adresse de l'agent et de les lui envoyer par un exprès ; on les a retirés et on les a expédiés ; le jeune homme m'a dit que si on les expédiait sans lui, l'agent n'en serait pas plus avancé.

Montagu est venu me voir, il a une note pour moi qu'il me fera remettre ; il n'a pas voulu se charger de lettres, il tremblait en me parlant ; ce n'est pas ainsi qu'on sert les heureux, mais c'est ainsi qu'on sert les tyrans ! Montagu croit qu'Adel s'est noyé,

On m'apporte la note dont Montagu m'a parlé, et elle jette sur mon âme si longtemps malheureuse un rayon

d'espoir : il paraît que tous les déportés condamnés par l'acte du 18 fructidor ont la liberté de se rendre à Oléron ; que déjà Boissy-d'Anglas, Doumerc, Muraire, Pastoret, Villaret-Joyeuse, Perez, Frairi, Mailhe, Cochon, s'y sont rendus. Accorderait-on plus de faveur à ceux qui ne se sont pas soumis à la loi qu'à ceux qu'elle a atteints ? qu'à ceux qui ont éprouvé toutes les horreurs de la plus affreuse persécution ? Mais comment de cent lettres qui doivent m'avoir été écrites pour m'annoncer ce changement, aucune ne m'est-elle parvenue ? Le malheureux Burnel a-t-il donc tout soustrait ? il y a lieu de croire qu'un cutter qui a été pris portait des ordres relatifs à cet arrêté : grâces soient rendues au ciel ! l'espoir seul de revoir ma famille rend à mon âme une tranquillité qu'elle avait perdue depuis longtemps.

29 *prairial*. — J'ai passé la meilleure nuit que j'aie eue encore dans la Guyane ; ma fièvre paraît entièrement détruite. Voilà maintenant ma tête occupée des moyens et des arrangements de départ : je voudrais passer à Surinam ; j'ai un grand désir de voir cette colonie et de connaître des hommes qui m'ont donné les plus touchants témoignages d'estime et d'intérêt.

Montagu m'avait demandé le secret le plus absolu sur la note qu'il m'a remise, et aujourd'hui Martin m'en a parlé ; il m'a dit que Cabrol, Morgenstern et lui, en avaient eu connaissance avant qu'elle me fût remise ; voilà comment on garde le secret. Je ne connais pas d'hommes plus imprudents que les Français.

28 *prairial*. — Freytag, qui nous quitte, est venu me voir ; il m'a dit beaucoup de bien de son successeur Bardinet ; mais malheureusement celui-ci ne connaîtra ni les localités, ni le degré de confiance qu'il peut accorder : rien ne prouve mieux combien le gouvernement est abhorré que quand on voit les hommes mêmes qui le servent faire des vœux contre lui, et n'obéir que par la crainte de se perdre !

29 *prairial*. — J'ai écrit quelques mots à Marbois pour l'engager à hâter son retour. Toute la matinée a été affreuse : Freytag est cependant parti ; je le regrette beau-

coup ; il m'a donné des preuves d'un véritable dévouement ; il est de Strasbourg ; il était bas-officier et instructeur des recrues dans le régiment d'Alsace ; il est parvenu par sa bonne conduite au grade de capitaine de la 2e compagnie ; c'est un homme ferme et sage ; et il conviendrait beaucoup mieux pour chef militaire de la colonie que ceux qu'on a placés.

Deux caporaux du détachement qui s'étaient enivrés se sont noyés en allant à la pêche. Je crois que dans aucun lieu la passion de boire n'est portée à un plus grand excès : voilà quels en sont les funestes résultats. Ces deux hommes étaient d'excellents militaires ; ils avaient surmonté tous les dangers du climat ; ils étaient pleins de force et de santé ce matin : ils s'enivrent, et déjà ils ne sont plus ! J'ai été indigné de voir avec quelle insouciance barbare leurs compagnons ont appris cet événement ; ce n'est pas tout, dans un instant les coffres de ces malheureux ont été pillés par leurs camarades ; jamais la démoralisation n'a été portée à un pareil degré. Voilà l'effet cruel qu'a sur les peuples un gouvernement qui a violé lui-même tous les principes et tous les droits !

2 *messidor*. — Marbois est arrivé à midi ; je lui ai fait part des nouvelles que j'ai reçues, et comme moi il a jugé qu'elles sont décisives, et qu'il ne faut plus attendre que quelques semaines pour avoir l'ordre de notre rappel.

Une chaloupe de Prachet, venant de Kourou, avec quinze hommes et un commissaire aux vivres, a chaviré : tous les hommes savaient nager, excepté le commissaire et deux d'entre eux ; ces derniers ont été sauvés par un enseigne de Bordeaux, nommé Géraud, qui a plongé avec un courage étonnant pour parvenir à sauver le commissaire aux vivres ; c'était un jeune homme de seize à dix-sept ans, d'une grande espérance ; j'ai été vivement ému du courage de ce brave Géraud.

On a trouvé sur la côte le corps d'un des caporaux qui se sont noyés, on a été le reconnaître et l'enterrer : c'est près de l'habitation de Duquesne qu'on l'a trouvé ; c'est de ce côté que la mer jette tout ce que le fleuve entraîne.

L'agent ne se lasse pas de nous persécuter ; les instruc-

tions envoyées il y a quelques jours au commandant lui enjoignent de nous assujettir à l'appel, à l'heure et au moment où il voudra, et même deux fois par jour, s'il le juge convenable !

Mes petits rossignols m'amusent et m'intéressent : les petits deviennent assez forts, et le père depuis le commencement du jour ne cesse pas de leur chercher de la nourriture : ils sont si familiers qu'ils traversent ma chambre en tous sens, et quelquefois ils me touchent presque la tête de leurs ailes. Lorsque quelqu'un d'étranger se promène dans ma chambre du côté de leur nid, ils se fâchent comme s'ils étaient les maîtres et ne voulaient pas qu'on trouble leur repos !

Du 3 au 15 *messidor*. — Rien d'intéressant à retracer ; les jours s'écoulent et s'accumulent tristement et sans qu'aucune nouvelle nous parvienne : quelle est donc la cause de ce silence ? Quand nous sera-t-elle connue ?

16 *messidor*. — On apprend que l'agent est très mal.

Vers cinq heures, nous avons entendu plusieurs coups de canon du côté de Cayenne ; il paraît deux bâtiments sur nos côtes : un fort bateau et un bâtiment plus gros à trois ou quatre lieues au large.

Malgré que la chaleur ait été très forte, je suis allé à la pointe avec Désanaude et nous avons fait une assez longue promenade sur l'anse : le temps était magnifique le soir ; nous nous sommes arrêtés dans une partie de la côte où les arbres ont l'aspect le plus sauvage. Ils sont entrelacés de cactus triangulaires très déliés, il semblait de loin que c'était un groupe de serpents qui gardaient l'antre de Tisiphone.

21 *messidor*. — Vers minuit j'ai entendu appeler le commandant ; j'ai cru que c'étaient des nouvelles importantes ; c'est le capitaine d'une des prises faites par Malvin qui est à deux lieues sous le vent et qui ne peut pas remonter à Cayenne ; il demande des ordres : il y avait des lettres et des gazettes à bord de ce bâtiment, Malvin a tout enlevé ; tout semble conjuré pour nous empêcher de recevoir des nouvelles.

22 *messidor*. — J'ai reçu des lettres d'Aimé et de Fran-

conie ; Aimé n'a connu que par moi l'arrêté du Directoire.

25 *messidor*. — Hier, j'observai, vers cinq heures, un effet singulier de la lumière à la mer. Tous les objets à l'approche du soleil couchant paraissaient élevés sur l'horizon. Un rocher isolé semblait suspendu ; les aigrettes, les flamants qui étaient sur les bancs de vase du même côté ressemblaient à des troupes sur un terrain élevé en uniformes blancs ou rouges. Les objets qui étaient au contraire du côté du soleil paraissaient abaissés ; de sorte qu'on ne voyait pas le corps d'un bâtiment mouillé sous le vent de la rivière, cette illusion n'a duré que pendant que le soleil était à une certaine hauteur, et au moment de son coucher les objets ont repris leur apparence naturelle. Il y aurait des expériences intéressantes à faire à cet égard en mesurant la hauteur apparente des objets à l'horizon et en les comparant à la hauteur du soleil, lorsque surtout on pourrait avoir les distances et les hauteurs réelles des objets.

Le commandant est venu chez moi, et il m'a dit : « Comme vous êtes *à peu près déporté*, voilà un article qui vous concerne. »

Je lui ai répondu que j'étais très complètement déporté et non pas à peu près. Ce qu'il avait à me communiquer était l'autorisation que promettait de donner l'agent aux déportés de venir à Cayenne lorsqu'ils le lui demanderaient pour leurs affaires, ou le rétablissement de leur santé.

Voilà donc cet homme, qui ne respirait que persécution contre les déportés qui est forcé de venir au-devant d'eux ; c'est l'arrêté du Directoire, ce sont les nouvelles de France qui forcent l'agent Burnel à nous inviter à la confiance, et à nous parler de liberté... Ceci détermine Marbois, qui craint de passer l'été ici, à demander à aller à Cayenne, et je désire l'y accompagner ; nous avons écrit chacun notre demande particulière et nous nous les sommes communiquées ; nous observons l'un et l'autre que si la permission n'est pas illimitée et si nous sommes exposés à être renvoyés ici, nous n'en voulons pas.

30 *messidor*. — Le commandant m'a fait part de l'autorisation de l'agent pour aller passer trois mois à

Cayenne, il témoigne ses regrets de ne pouvoir accorder une permission illimitée à cause des instructions qu'il a reçues ; il ignore, ajoute-t-il, l'arrêté du Directoire, et il en a fait demander une copie.

3 *thermidor*. — Jaquet a envoyé au commandant un paquet pour l'agent de la part de Friderici, et il annonce qu'il contient les dépêches les plus importantes ; aurons-nous enfin des lettres ? C'est un singulier état que celui de l'âme lorsque à chaque minute on attend un changement de sort : si c'est un changement favorable, on voudrait précipiter la marche du temps même aux dépens de la durée de son existence...

9 *thermidor*. — Je suis allé à la Pointe ; le temps était très beau : nous avons vu le bâtiment de Malvin et des prises qui remontaient ; ils étaient couverts de voiles, la mer était superbe, et, dans ces lieux sauvages et déserts, c'était un spectacle magnifique ; quand je fais cette promenade avec quelque déporté, elle me distrait ; quand je la fais seul, mes pensées sont plus mélancoliques, et cependant cette course me plaît toujours.

11 *thermidor*. — Malenfant, qui est arrivé ici hier, a assuré à Bardinet que le malheureux Adel s'était noyé ; cela est si contraire aux rapports qui m'ont été faits que je ne peux le penser.

14 *thermidor*. — Le commandant souffre horriblement, c'est un spectacle affreux, c'est une scène vraiment déchirante pour moi : je crains que ce jeune homme ne périsse et il m'intéresse vivement.

Marbois s'est déterminé à partir ce soir, il m'attendra chez Réveillaud, ce sera plus commode et pour lui et pour moi. J'ai achevé mes préparatifs, j'ai planté un arbre à pain, comme offrande à mes successeurs sur cette plage sauvage : j'ai fait toutes mes visites et j'ai reçu les témoignages les plus touchants de l'amitié et de l'intérêt de tous les habitants.

Je vais quitter une seconde fois Sinnamary, et, j'espère, pour n'y plus revenir ! Depuis mon retour mon supplice le plus cruel a été d'être, pendant plusieurs mois, privé de tout rapport avec les êtres qui me sont si chers ; et

cependant au milieu de mes peines j'ai passé des jours calmes et tranquilles ; je me suis bien trouvé de m'entourer d'animaux ; ils donnaient de la vie à ma solitude ; rien ne m'a autant distrait ; les soins maternels de mes poules m'ont souvent rappelé les sensations les plus délicieuses de ma vie ; quelquefois j'étais entièrement absorbé par les rêveries qu'elles me causaient ; elles m'ont plus d'une fois retracé les passions cruelles des hommes, la jalousie, l'envie, elles se disputaient le droit d'être mes favorites, de coucher près de mon lit, de couver sous mes yeux ; dans la journée elles dormaient souvent à mes pieds, et à côté de mon chien.

J'ai constamment habité la chambre du gouverneur, où Barthélemy, Tronson, Bourdon, Rovère, Letellier et moi fûmes d'abord placés : j'y suis resté seul ensuite ; elle était située Est et Ouest, et deux fenêtres de chaque côté me donnaient la vue du Levant et du Couchant ; au Nord la savane et quelques cases éloignées me dominaient un peu ; quelques mangliers animaient le paysage. La brise régulière de la mer traversait ma chambre et la rafraîchissait. Au couchant j'avais en face les casernes et une échappée de vue sur la rivière du côté de l'hôpital et les carbets des déportés dans le Sud-Ouest.

Une case que j'avais achetée et que je comptais habiter était encore mieux située ; elle était isolée, au haut de la place, en face de la rivière et de la batterie : la rivière fait le plus bel effet dans cette partie du port ; c'est un croissant très vaste qui paraît descendre du sein d'une vaste forêt et va se perdre dans une forêt semblable qui semble s'avancer comme une île vers le port ; la projection toujours différente des ombres aux heures successives du jour varie sans cesse cette brillante scène ; j'ai regretté de ne pouvoir dessiner que des ébauches imparfaites de ce beau paysage.

SEPTIÈME PARTIE

ROUTE DE SINNAMARY A CAYENNE ET TROISIÈME SÉJOUR A CAYENNE

15 *thermidor*. — Je suis parti à 5 heures 3/4 ; à 6 heures 1/4 j'étais à la Pointe ; me voilà, armé de mon fusil à deux coups, allant faire vingt-cinq lieues à pied dans les sables brûlants de la Guyane, comme on fait une partie de chasse ; le temps était magnifique.

Je suis arrivé chez Saint-Jean à 7 heures 1/2. Je suis entré chez ces braves gens, qui vivent là de la chasse et de la pêche de leurs enfants et d'une petite culture. En sortant de leur case, un de leurs chiens s'est jeté sur moi et il m'aurait déchiré la jambe, si la largeur de mon pantalon ne m'avait préservé. En arrivant à la crique de Paracou, j'ai trouvé un homme conduit par un soldat noir : il allait du côté de Sinnamary, il semblait vouloir me parler, mais il a paru ne pas oser s'arrêter. J'ai rencontré ensuite le fils de Saint-Jean, qui avec sa femme revenait de chez son père pour se rendre à une habitation qu'il régit ; j'ai continué ma route avec eux jusque chez Pierry ; la femme, jeune et jolie, chassait les maringouins qui me fatiguaient, et j'aurais voulu ainsi continuer ma route. J'ai pris congé d'eux pour entrer chez Pierry à 8 heures, je m'y suis reposé une demi-heure et je me suis servi de mes provisions, car dans cette partie de la route il faut tout porter.

Le chemin, en sortant de chez Pierry, jusqu'à la maison de santé est extrêmement fatigant, le sable est mouvant, la chaleur est insupportable ; l'air de la mer est intercepté par une lisière de palétuviers, et il est rempli d'in-

sectes comme tous les chemins intérieurs ; l'anse, ou plutôt le rivage de la mer, est ensuite superbe jusqu'à la crique de Malnoury ; on voit, en sortant des palétuviers, la côte remplie de rochers plus ou moins élevés sur la surface de la mer ; plus loin, des rochers plus élevés couverts de cactus : ce sont les batures de Malnoury dont j'ai déjà parlé ; je comptais m'arrêter à l'habitation Adam, mais, me sentant peu fatigué, j'ai continué ma route jusqu'à la crique de Malnoury, où je savais que Marbois devait dîner, et je suis arrivé à onze heures chez Joubert, passager ; Marbois y était en effet, et il a été surpris de me voir arriver d'aussi bonne heure. Joubert est un ancien habitant de la colonie ; il tient auberge, ce qui est moins gênant que d'être chez les habitants, qui ont eux-mêmes de la peine à exister. Il y a à Malnoury deux criques qui se réunissent et qui rendent le paysage très intéressant ; le poisson y abonde. Partis à 5 heures, nous sommes arrivés chez Réveillaud à 6 heures 1/4 ; le chemin est superbe. Réveillaud vit dans les bois avec ses enfants, ils font là des pirogues, ils couchent dans un petit carbet et vivent de poisson sec et de chasse. Leur travail est très pénible ; ils sont quelquefois obligés de faire glisser à bras les pirogues pendant une lieue, avant de trouver une crique pour se rendre à la mer.

16 *thermidor*. — Nous avons dormi dans nos hamacs, et nous sommes partis à cinq heures, vingt minutes trop tôt ; la haute mer empêchait de passer sur la plage, et dans le haut les chemins étaient presque impraticables.

Nous sommes arrivés vers huit heures à l'habitation Terrasson, dont Bridan, le déporté, est maintenant régisseur. Langeois, maire de Kourou, y est venu et a dîné avec nous.

Nous sommes repartis vers 4 heures de l'après-midi ; l'anse est superbe dans cette partie, on trouve sur la plage quelques petits coquillages ; nous sommes arrivés chez Langeois vers la fin du jour et nous y avons couché.

17 *thermidor*. — Nous sommes partis vers 6 heures 1/2 ; nous avons été obligés de passer dans les palétuviers et dans quelques endroits où l'herbe était très haute et quel-

quefois impénétrable ; il fallait se détourner pour trouver un passage plus facile ; j'ai voulu voir les roches de Kourou avant d'entrer au poste ; elles sont belles et elles présentent des accidents très variés ; elles s'étendent assez avant dans la mer sur la rive gauche du Kourou ; j'en ai pris quelques échantillons.

Nous avons dîné à Pariacabo, habitation dont Gourgues est le régisseur : cet excellent homme nous a reçus avec les témoignages les plus touchants de sensibilité et d'intérêt ; la maison a été très belle et le serait encore avec peu de réparations ; elle est située sur un morne assez élevé au pied duquel passe le Kourou, on voit de là son cours pendant plus de trois lieues, bordé par d'antiques forêts ; les mornes s'élèvent graduellement et présentent une vue qui serait magnifique si le pays était animé par des habitations. Le sol de Pariacabo paraît bon jusqu'au haut des mornes ; j'y ai vu des cannes à sucre de la plus belle végétation.

Nous avons fait là le dîner le plus gai que j'aie fait dans la Guyane ; j'aurais passé volontiers quelques jours sur cette habitation.

Nous sommes repartis à cinq heures et demie, et, après avoir descendu le Kourou, plus large mais moins profond que le Sinnamary, nous sommes arrivés à l'habitation Saint-Philippe, où nous avons soupé et couché ; elle m'a paru mieux tenue qu'à mon premier voyage.

18 *thermidor*. — Nous sommes partis à la pointe du jour ; nous avons déjeûné chez Favar, maire du canton de Makouria ; son habitation est belle et paraît parfaitement tenue ; Favar ne paraît pas découragé par la liberté ; il croit qu'il peut encore tirer un grand parti du travail des nègres.

Nous nous sommes rendus ensuite chez Viguier, et après dîner chez M^me^ d'Alleman ; nous n'y avons trouvé que son régisseur mulâtre et Romelot, déporté ; nous y avons couché.

19 *thermidor*. — On nous a donné des chevaux jusqu'à la crique à peu de distance de chez Terrasson, à environ trois lieues de chez M^me^ d'Alleman. Nous avons trouvé

chez Terrasson, Michonnet et Achard, habitants, qui ne nous ont rien appris de nouveau. J'ai donné à Michonnet le tableau de la situation des déportés au premier germinal; Terrasson venait d'éprouver un accident très malheureux ; sa manufacture de coton s'est écroulée et les moulins sont brisés !

Nous sommes repartis après dîner pour aller coucher chez Mettereau, à une lieue et demie ; le chemin est très fatigant ; nous n'avons trouvé chez Mettereau qu'un déporté breton, nommé Kautern. Cette habitation est dans le plus grand désordre, nous y avons été assez mal. Toute la côte depuis Kourou offre une lisière d'excellentes terres d'une grande valeur, et où l'on avait préparé de grands travaux.

20 *thermidor*. — Nous sommes partis à 4 heures et demie avec les chevaux de Viguier et de Mettereau, qu'on envoyait à Montagu et à sa femme : ils sont arrivés à la Pointe peu après nous ; M^me^ Montagu est très intéressante, et je regrette bien qu'elle ne soit plus à Cayenne.

Nous sommes arrivés chez Franconie à sept heures : il nous a accueillis avec le plus vif intérêt ; il a loué pour nous une petite maison dans la savane ; nous nous sommes rendus tout de suite chez Frey, commandant de la place, qui nous a reçus avec beaucoup d'égards. Nous lui avons fait viser nos permissions : et, après avoir déjeuné chez Franconie, nous nous sommes rendus à notre petite maison, vue de la côte, nous n'avons qu'un pas à faire pour aller sur l'anse.

Aimé, que nous avons trouvé sur le port en arrivant, a été malade. Il ne sait rien de plus que nous. Deux bâtiments paraissent, un au vent, un sous le vent.

21 *thermidor*. — Le bâtiment du vent vient de Hambourg ; il n'a que cinquante-neuf jours de traversée, il doit porter des nouvelles très intéressantes. Nadeau m'a dit que le subrécargue, qui est Français, avait demandé si j'étais encore dans la colonie ; on s'est maladroitement informé s'il avait des lettres pour moi ; il a dit que non ; cela ne m'étonne pas ; il a paru désirer me voir et Beauregard lui a dit qu'il le conduirait chez moi ; j'ai attendu

toute la journée et je n'ai rien vu ; mon impatience est extrême.

22 *thermidor*. — Les gazettes anglaises imprimées à Hambourg annoncent un changement total dans la situation de l'Europe ; les armées combinées impériales se sont emparées d'une grande partie de l'Italie et du Piémont ; rien sur la situation intérieure de la France, si ce n'est que Sieyès a été nommé directeur à la place de Rewbel.

23 *thermidor*. — Nadeau m'a dit que le subrécargue de Hambourg avait eu des affaires qui ne lui avaient pas permis de venir ; je serais allé chez lui, mais je suis forcé à beaucoup de circonspection : les lettres qu'il doit avoir pour moi ne me seront pas remises sans doute ; cela est désespérant.

Nous avons fait quelques visites ; les excellentes sœurs de l'hôpital nous ont reçus avec le plus vif intérêt.

24 *thermidor*. — La chaleur est accablante, je la trouve moins supportable ici qu'à Sinnamary.

25 *thermidor*. — D..., déporté, nous a dit que l'agent assurait que le décret ne concernait que les déportés qui se sont soustraits à la déportation : il en résulterait que ceux qui se sont sauvés seraient dans une situation plus favorable que nous ; il est affreux de vivre ainsi dans la plus désespérante incertitude.

26 *thermidor*. — Le pavillon est au fort : c'est un signal qui ranime toutes mes espérances. Un bâtiment paraît, mais c'est sous le vent ; n'importe, je suis si impatient que je retourne vingt fois sur les rochers pour examiner tout ce qui se dirige vers le port.

J'ai lu l'ouvrage de La Harpe : *Du Fanatisme dans la langue révolutionnaire ;* cette brochure avait paru avant fructidor : il y a quelques morceaux bien faits, d'autres faibles ; c'est outrager la philosophie que de lui imputer les crimes de la Révolution.

C'est un bâtiment suédois qui vient de mouiller dans le port.

28 *thermidor*. — Nous avons eu hier soir la visite de Beauregard, déporté par *la Bayonnaise :* c'est le seul ecclésiastique déporté chez lequel j'aie trouvé de l'instruc-

tion ; il ne s'est occupé que de botanique, et il avait formé dans l'île de Wight une très belle collection de mousses que le prince de Galles lui demanda pour la reine ; il m'a fait le plus grand éloge du jardin de Kew.

3 *fructidor*. — J'ai été éveillé cette nuit par une guitare et des chants espagnols, la musique était mauvaise, mais elle eût été délicieuse, si, en me réveillant, je n'avais pas vu que j'étais à Cayenne : je suis moins à mon aise pour mon travail journalier qu'à Sinnamary, mais cela est compensé par les informations que je recueille.

10 *fructidor*. — J'ai ramassé ce matin sur le bord de la mer un assez beau groupe d'astroïtes ; je ne vais pas m'y promener, surtout à basse mer, que je ne trouve quelque chose d'intéressant à recueillir.

11 *fructidor*. — J'ai vu ce matin une voile venant du vent, mon cœur palpitait, mais j'ai bientôt reconnu que ce n'est qu'une goélette venant d'Oyapock, ou d'Apronague.

14 *fructidor*. — Kautern, frappé d'un coup de soleil, est mort hier au soir : il était il y a six ou sept jours plein de vie et de santé ; c'était un ancien gentilhomme breton ; il était sur la liste des émigrés et il poursuivait sa radiation, lorsque la loi du 18 fructidor l'a obligé de s'embarquer pour Hambourg ; les vents ont retenu le bâtiment, et, comme si la direction des vents était sa faute, on l'a débarqué et déporté ! C'est ainsi que dans sa fureur la tyrannie immole froidement ses victimes. Kautern, comme moi, avait cinq enfants !

18 *fructidor*. — Voilà donc deux ans entiers que je suis sous le joug de mes tyrans et je vis encore ! Mes forces et mon courage ne sont point abattus. Arraché à tout ce qui faisait le bonheur de mon existence, l'espoir brille encore au fond de mon cœur : il est une justice éternelle contre laquelle toutes les persécutions viennent se briser ! elle mettra un terme à mes malheurs...

20 *fructidor*. — Je suis parti seul à 5 h. 3/4, à pied, pour me rendre à l'habitation Molère. Lemoine et Marbois sont partis à cheval trois quarts d'heure après ; Lemoine m'avait dit que le chemin était tout droit ; cependant je

me suis égaré complètement ; heureusement j'ai trouvé un nègre qui m'a indiqué l'habitation de Vernier ; en partant j'avais rencontré une biche privée à laquelle j'ai donné un quartier d'orange ; elle m'a suivi, elle a monté l'escalier et elle est entrée avec moi dans le salon de Vernier. Ces animaux sont charmants quand ils sont privés ; elle m'amusait singulièrement dans les bois ; on m'a donné un petit nègre pour guide, mais, ayant pris une fausse direction, il m'a fallu retourner sur mes pas, après avoir fait deux lieues dans la savane ; il était dix heures quand je suis arrivé et j'aurais dû arriver avant huit heures ; on était inquiet et on m'avait envoyé deux nègres. L'habitation Molère est arrosée par une petite rivière qui descend d'un morne voisin sur lequel les Hollandais avaient établi autrefois une sucrerie ; nous avons été en voir les ruines ; la petite rivière, de l'eau la plus belle, tombe en petite cascade et se répand ensuite dans toute l'habitation, où elle rafraîchit les terres basses. Nous avons vu de très belles plantations en Rocou : ces mornes font partie de la chaîne indiquée sur la carte de Belin comme montagnes de Mahury. Le sol est bon : j'ai vu là de jolies fougères et diverses espèces de mousses.

Nous avons fait un dîner très gai ; Lemoine, qui a la voix agréable, nous a chanté des couplets sur notre retour... j'en ai été bien vivement ému. Qu'on se peigne des proscrits écoutant des chants de retour !...

Ce soir, Molère m'a proposé de retourner en canot à Cayenne, lui et son fils m'ont conduit à la pointe de Taingui, dont ils tiennent l'habitation à ferme ; nous avons suivi pour nous y rendre un sentier très agréable ; en sortant du bois on est tout étonné de découvrir le fort et la ville de Cayenne, la côte opposée à l'Ile, la rivière et la mer. Cette habitation avait autrefois d'excellentes terres basses ; mais un bâtiment qui vint échouer contre la digue la creva, et une plantation superbe en coton fut perdue ; il y a vingt ans déjà, et des palétuviers sauvages remplacent aujourd'hui cette riche culture ; seulement ils sont moins embarrassés de lignes et d'arbres renversés par le temps.

La soirée était superbe ; la rivière paisible comme un lac tranquille, un mulâtre pêcheur, nommé Maxime, que j'avais vu à Sinnamary, et un nègre, m'ont conduit à Cayenne, où je suis arrivé à huit heures.

24 *fructidor*. — Je me suis promené dans le bois au nord-est de la savane : cette partie est singulièrement sauvage sur le bord de la mer ; il y a là des masses de rochers détachés, entrelacés, et comme retenus par des racines de palétuviers ; j'y ai trouvé une belle fougère, quelques mousses, et une touffe superbe de sensitives. J'ai ramassé en revenant un échantillon de rocher intéressant, parce qu'il est en partie composé de roc et de cette matière homogène qui remplit souvent les scissures des grandes masses ; je suis revenu chargé.

J'ai examiné la marche de mon thermomètre de Réaumur à l'ombre et au soleil, de midi 3/4 à une heure ; à l'ombre, il marquait 23° ; sa plus grande élévation au soleil a été de 39° fixe. Remis à l'ombre, il a descendu de 10° en 10 minutes.

Aujourd'hui, l'observation a justifié le calcul que j'avais fait précédemment du jour où le soleil serait perpendiculaire ; à midi, le rayon avait déjà dépassé, dans le nord du fil à plomb, mais un peu moins qu'il ne l'était dans le sud, hier à la même heure. Cette précision de calcul est une jouissance, même quand on ne peut la constater que grossièrement.

26 *fructidor*. — Marbois, Désarnaude, Missonnier et moi sommes allés passer la journée sur l'habitation Conflans, qui est à une lieue et demie e.-s.-e. de Cayenne, sur une petite montagne appelée le Mont-Saint-Martin ; sa situation est unique, il y a un point de vue magnifique : on découvre d'un côté, sur la mer, un petit îlot de la forme la plus agréable, très boisé, qui semble flotter sur l'Océan : cette habitation est en coton et en café ; nous avons vu dans les abatis un fromager très pittoresque ; Conflans nous a parlé avec enthousiasme de l'attachement de tous les habitants pour nous : il m'a vivement ému ; j'ai senti qu'il y avait une justice publique qui vengeait tôt ou tard de l'injustice et de la cruauté des tyrans.

30 *fructidor*. — Les Anglais se sont présentés le 27 devant les îlots, et le 29 ils ont brûlé les établissements ; un canonnier qui s'est sauvé a rapporté que deux vaisseaux de 74 ont canonné le poste, qui s'est rendu après trois heures d'attaque ; cette nouvelle est le sujet de toutes les conversations du jour.

1er *complémentaire*. — Nous avons eu ce matin, Marbois et moi, une longue conversation avec l'abbé Beauregard sur les vues du clergé, si le culte est rétabli : il pense qu'il faut renoncer au rétablissement des moines, que le clergé étant insuffisant pour les églises, il faudrait des missionnaires qui desservissent alternativement les paroisses ; que les évêques seuls doivent recevoir leur salaire de l'État, que le peuple doit salarier les curés ou missionnaires, il pense qu'il convient qu'il y ait des congrégations sans vœux, et des maisons d'expiation qui puissent servir d'asile aux criminels que la société repousse et qui ont abjuré leurs crimes. Je crois que ces institutions seraient bonnes, mais il faudrait empêcher que ces maisons ne devinssent le foyer du fanatisme.

L'abbé Beauregard a convenu avec nous que les dix-neuf vingtièmes des prêtres sont d'une ignorance et d'une incapacité déplorables, mais il nous a assuré que la majorité des évêques avait les vues les plus droites et les projets les plus sages. L'abbé Beauregard a un excellent esprit ; plus je l'étudie et plus je me félicite de le connaître ; il me parlait avec un enthousiasme qui convient à mon cœur, de l'éducation de toutes les classes et de l'influence salutaire qu'elle pouvait avoir sur le génie et les mœurs d'une nation.

2e *complémentaire*. — On m'a annoncé ce matin qu'on avait signalé hier au soir un bâtiment du côté de Montabo ; je l'ai découvert à six heures : c'est un bâtiment à deux mâts très au large. Que d'espérances, ou plutôt que de désirs ! Mais ce bâtiment dépasse l'Enfant Perdu, il ne vient pas à Cayenne, il fait route pour les îlets. J'ai cru voir une chaloupe qui sondait : tout cela est inquiétant pour la colonie et pour nous ; l'épouvante est très grande.

Baudry, envoyé à la découverte, s'est approché des

îlets, il y a vu deux frégates mouillées, et cinq ou six chaloupes allant et venant; nos établissements lui ont paru détruits.

La confusion est ici au dernier excès : Bardinet mande que quatre bâtiments paraissent du côté de Sinnamary; on fait des préparatifs de défense qui prouvent qu'on ne se défendra pas si on est attaqué; on fait partir le commandant pour Sinnamary avec quarante hommes.

AN VIII

1er *vendémiaire.* — Les années se succèdent et mon sort ne change pas : voilà deux ans depuis le jour où je fus arraché à ma malheureuse patrie, que d'événements ont pu se passer! Quel est le sort de ma femme, de mes enfants, de tout ce qui m'est cher? ces questions cruelles que je me fais sans cesse troublent mon cœur et rendent quelquefois mon supplice affreux!

Garadier, habitant de cette colonie, est venu me voir et me porter une lettre de Morgenstern, du 8 fructidor; il m'a dit que l'esprit d'insurrection des noirs était effrayant, et qu'il avait entendu des propos très séditieux; il m'a répété, ce que j'avais déjà entendu dire, que La Fayette avait acheté une habitation, celle de Régis, pour faire l'essai du travail des nègres libres; il leur faisait donner 24 francs par mois, il les faisait habiller, il leur avait envoyé de la farine de seigle, il leur avait fait annoncer que le produit de leur travail serait pour eux; ils ne firent rien, ils renfermèrent dans un grenier Guiton, qui régissait cet établissement, et il a fallu envoyer un détachement pour l'ôter de leurs mains.

On a organisé la garde nationale, qui est composée de cinq compagnies de soixante hommes chacune.

2 *vendémiaire.* — La biche de Kerkove est venue me voir, et se promener avec moi sur l'anse; elle vient ainsi tous les huit ou dix jours; les taons l'ont chassée; je n'en avais point vu encore une aussi grande quantité sur le bord de la mer.

J'ai été vers huit heures faire une course dans les bois et sur les rochers qui bordent la mer du côté du nord de l'Ile ; j'ai trouvé dans une petite anse dont le fond est de vase bleuâtre une grande quantité de coquilles bleuâtres aussi : la couleur et la nature du fond de la mer ne contribueraient-elles pas à la variété de la couleur des coquilles ?

Avant-hier, à six heures du matin, quatre chaloupes anglaises se sont dirigées vers la rivière de Sinnamary ; on s'est canonné de part et d'autre pendant une heure et demie, et les chaloupes se sont retirées.

J'ai vu une petite négresse sauvée des îlets ; cette enfant a sauvé sa marraine avec qui elle était ; celle-ci voulait porter son pagara qui l'aurait fait découvrir : la petite lui a dit : *Marraine, laissez la pagara ; ça pas Camisar qui fait monde, ça monde qui fait Camisar ;* elles se sont cachées jusqu'à ce que les Anglais eussent abandonné les îlets. On assure qu'il y a eu six ou sept personnes de tuées.

5 *vendémiaire*. — Ma négresse est arrivée de Sinnamary, elle en est partie le jour du combat ; elle est si fatiguée et si malade que je n'ai pu avoir d'elle aucun détail. J'ai seulement appris que les déportés étaient restés dans les carbets.

7 *vendémiaire*. — La mer a été extrêmement basse et a encore plus découvert que ces jours passés ; j'ai examiné les rochers les plus avancés ; leur désordre paraît encore plus sensible quand l'Océan découvre leurs bases, et c'est toujours pour moi un spectacle nouveau et un sujet de méditations profondes. J'ai ramassé quelques plantes marines et un morceau de rocher sur lequel il y a quelques coralines implantées : vu à la loupe, on dirait d'une petite forêt dont les arbres secs et brisés s'élèvent sur son sol.

On a signalé vers dix heures un gros bâtiment venant du vent. Mais il a continué sa route ; à midi il ne paraissait déjà plus : encore une lueur d'espoir qui s'est évanouie comme tant d'autres.

8 *vendémiaire*. — Nous allions nous promener avec

Perlet qui nous a joints, lorsque nous avons vu trois gendarmes arrêter l'abbé Beauregard à quelques pas de nous; toutes ces vexations sont fatigantes, et je ne puis voir arrêter quelqu'un sans être plus troublé que si l'on m'arrêtait moi-même ; ce trouble est involontaire depuis qu'on a arrêté à Paris, à côté de moi, en 1793, Bézard, ancien administrateur de la Compagnie des Indes, qui fut conduit à l'échafaud quelques jours après. Les gendarmes ont demandé à l'abbé Beauregard sa permission, et, après quelques tracasseries, ils l'ont relâché. Tout notre quartier était alarmé de cette aventure, on disait qu'on avait aussi arrêté Marbois et moi.

11 *vendémiaire*. — On a visité deux fois ce matin les papiers de l'abbé Beauregard, on m'a prévenu qu'on pourrait bien venir aussi visiter mes papiers ; il faut s'attendre à tout; cette inquisition m'indigne bien plus qu'elle ne m'effraye.

A cinq heures, j'ai vu le pavillon au fort ; j'ai couru sur les roches et je n'ai d'abord rien découvert ; j'ai eu bientôt plusieurs nègres autour de moi, qui m'ont indiqué un point blanc à l'horizon du côté du vent : toutes mes espérances se sont ranimées ; mais, lorsque ce bâtiment s'est approché du côté de l'Enfant Perdu, j'ai reconnu que ce n'était qu'une goélette; on pense qu'elle vient de Saint-Thomas.

L'abbé Beauregard a pris le parti d'aller chez l'agent, pour avoir une explication, et il lui a rendu compte de la correspondance qu'il a eue avec Surinam, pour les fonds destinés aux déportés ; l'agent lui a parlé avec confiance et intérêt ; cet agent est un homme fort étrange : « Je suis républicain, a-t-il dit à l'abbé Beauregard, mais j'abhorre les Jacobins ; ils sont ennemis de tout ordre : le Directoire vient de les comprimer, et il remporte victoire sur victoire contre ce parti. Nous retournerons en France, a-t-il ajouté, ayez de l'espoir : voilà trois bâtiments destinés pour ici qui ont été pris, il en arrivera quelqu'un enfin ! »

Cette conversation est remarquable, et elle nous permet de croire qu'il y a un arrêté favorable pour nous, dont il

ne faut que l'envoi officiel pour que nous puissions retourner dans notre patrie.

12 *vendémiaire*. — Le bâtiment aperçu hier a resté mouillé ; la peur a fait croire ici qu'il faisait des signaux ; on a su bientôt que c'était une goélette danoise, venant de Sainte-Croix ; lorsque le subrécargue danois est venu à terre, on l'a conduit chez l'agent, et les matelots ont été tenus en arrestation pour qu'ils ne communiquassent avec personne.

Le détachement qui était allé à Sinnamary est revenu ce matin ; on avait fait partir du poste tous les déportés, et on les avait conduits à environ six lieues dans la savane ; quelques-uns pouvaient à peine se traîner, et on les faisait marcher avec la plus cruelle barbarie ; il y a eu ensuite contre-ordre, et on les a ramenés à Sinnamary ; quelques-uns sont restés malades en route.

13 *vendémiaire*. — Ce soir, Tonnat, arrivé hier de Surinam, m'a remis, derrière le jardin de Nadeau, deux paquets que lui ont donnés MM. Lemmers ; ils l'ont chargé de me dire combien ils désiraient de me voir auprès d'eux ; ils m'ont fait informer des détails qu'on avait reçus d'Europe par un paquebot arrivé dans vingt-cinq jours à Démérary ; il paraît qu'il y a eu une révolution dans le Directoire, et que Merlin, Treilhard et La Réveillère ont été remplacés par Roger Ducos, Gohier, et Moulin ; j'écoutais avec le plus grand intérêt ces nouvelles, mais j'étais bien plus impatient encore de lire mes lettres. Ma surprise et ma peine ont été extrêmes quand j'ai vu que celles de France étaient datées du 17 fructidor *an VI* ; j'en ai eu en nivôse dernier de bien plus fraîches, puisqu'elles étaient du 4 brumaire *an VII*. Qu'il est affreux d'éprouver de pareils retards ! Ainsi me voilà toujours dans la même incertitude sur l'arrêté du 17 janvier relatif aux déportés de fructidor. L'agent a été informé de toutes les nouvelles ; elles sont en partie confirmées par un bâtiment danois, et Burnel est aussi dans une agitation extrême.

15 *vendémiaire*. — Tout hier, Marbois et moi nous nous sommes occupés à lire des gazettes anglaises et américaines qu'on nous a prêtées ; elles nous ont donné beau-

coup de détails sur les opérations d'Italie, de Suisse et du Rhin ; les Directoires romain, cisalpin et helvétique sont en fuite, leur règne n'a pas été long ! (note 69)

Le père de l'agent, que j'ai rencontré dans un groupe où étaient Franconie, Prachet et Jonnat, m'a offert de se charger de mes commissions ; je l'ai remercié de manière à lui faire comprendre que ce n'est pas lui que j'en chargerais.

17 *vendémiaire*. — Les officiers sont allés hier en grand nombre chez l'agent, ils ont demandé que le nouveau bataillon de noirs ne fût pas formé ; l'agent leur a répondu que son intention n'était pas de les garder rassemblés, mais seulement d'organiser les compagnies pour les réunir au besoin ; on lui a reproché les dilapidations, le massacre des Ilets, ses projets sur Surinam, qui ont forcé Friderici à se livrer aux Anglais ; il a reçu tous ces reproches avec beaucoup de douceur ; mais, après que les officiers se sont retirés, il a fait donner ordre à Freitag de se rendre à Sinnamary ; Freytag a d'abord refusé ; ses camarades l'ont engagé à partir et lui ont promis de veiller sur ce qui pourrait lui arriver ; il se rappelle l'exemple de Desvieux, et il craint qu'on ne le fasse embarquer sur le bâtiment de Baudry, qu'on expédie en parlementaire pour la Martinique. Les officiers ont fait promettre aux quatre hommes qui accompagnent Freitag de ne pas le laisser enlever et de le ramener ; ils l'ont juré. Le projet était, dit-on, si l'agent avait refusé de licencier la troupe noire, de battre la générale et d'arrêter Burnel, Frey et Malenfant, et de les faire embarquer... Les officiers du bataillon continuent leurs réunions, et une partie de ceux de la marine, ceux de l'artillerie et du génie, s'assemblent avec eux.

19 *vendémiaire*. — Les habitants se sont réunis et sont allés, Franconie, président du département, à leur tête, déclarer à l'agent les griefs qu'ils avaient contre Malenfant, et ils lui ont demandé de le faire embarquer à l'instant, sans quoi ils ne répondaient pas de lui, s'il osait se montrer. L'agent leur a répondu sans l'excuser, qu'il était impossible de l'embarquer sur le Parlementaire sans compromettre ce bâtiment, dont les expéditions étaient

prêtes, mais qu'il le garderait aux arrêts chez lui et qu'il en répondait.

On a agité, m'a-t-on dit, la question de l'indépendance ; je crois que cette mesure serait très fausse et très impolitique. Le Parlementaire est parti vers deux heures : on y a embarqué Lefèvre, garde-magasin, en qualité de matelot ; on a aussi embarqué Frey ; les soldats voulaient visiter les malles de ces proscrits, les officiers s'y sont opposés.

20 *vendémiaire*. — On n'a pas permis aujourd'hui que les nègres des habitations entrassent à Cayenne ; ce n'est pas pour maintenir l'ordre que cette mesure a été prise, mais pour mécontenter les noirs et les échauffer ; tous les officiers se promenaient ce soir sur l'anse, et on dit qu'ils ont de nouveaux projets pour cette nuit.

Trois déportés sont ici en prison ; Jardin, pour une chanson *incivique ;* Trollé, pour avoir donné des modèles d'écriture *inciviques*, et Michel Capon, charpentier, pour avoir refusé d'obéir à la réquisition du régisseur de l'habitation du Collège.

23 *vendémiaire*. — Aimé a reçu l'ordre de l'agent de se rendre sous 48 heures sur une habitation ; on l'avait mis d'abord sous la garde de deux gendarmes que l'on a retirés ensuite. Il s'était trouvé assez imprudemment chez Franconie, tandis que les habitants concertaient la dernière démarche qui a été faite ; peut-être a-t-il trop publiquement énoncé sa façon de penser ; cela a suffi ; je voyais avec peine qu'il se permît de parler sur tout cela.

25 *vendémiaire*. — L'agent a convoqué ce matin tous les fonctionnaires publics pour leur dire, et ils le savaient bien, que son autorité avait été ébranlée par tout ce qui s'était passé ; qu'il les rassemblait pour leur demander s'il ne conviendrait pas qu'il cessât ses fonctions ; ils lui ont dit qu'ils ne pouvaient pas lui répondre à l'instant, qu'il était nécessaire qu'ils conférassent ensemble avant d'énoncer leur opinion ; il les a autorisés à se rassembler à trois heures cet après-midi. Je crois qu'on nous a indirectement fait demander quelques conseils à cet égard ; nous avons répondu avec la Constitution qu'il n'y avait

pas lieu à délibérer, et tel a été en effet le résultat de l'opinion de l'assemblée, qui, demain, sera notifié à l'agent. Cette singulière démarche de sa part annonce qu'il a des amis qui l'instruisent que la durée de ses fonctions ne sera pas longue.

Je me suis promené le soir seul, et j'ai fait le tour du faubourg qu'on appelle ici la Savane; il est parfaitement percé, et si cette colonie avait prospéré, cette partie aurait pu devenir une ville superbe ; elle est divisée par carrés réguliers, les rues, dirigées perpendiculairement vers la mer, ou vers la ville, sont très larges et ornées dans quelques endroits de très beaux arbres.

J'ai fait en même temps une visite aux sœurs de l'hôpital, je les revois toujours avec autant d'intérêt que de reconnaissance.

26 *vendémiaire*. — On a porté à l'agent le résultat du vote de l'assemblée d'hier, mais un des déportés a ajouté lâchement que tous les habitants désiraient qu'il restât pour maintenir l'ordre dans la colonie. Burnel a pris la balle au bond et il leur a dit qu'il cédait aux désirs des habitants, et qu'il ne les abandonnerait pas.

31 *vendémiaire*. — Pitou, qui m'avait adressé une chanson contre l'agent, il y a quelques jours, l'a envoyée aussi à un officier du régiment, qui l'a dénoncé à l'agent ; celui-ci l'a fait arrêter et comparaître devant lui, et l'a interrogé en présence de plusieurs personnes. — Connaissez-vous cette lettre? — Oui, citoyen agent, c'est moi qui l'ai écrite. — Qu'est-ce que je vous ai fait? — Je suis réduit à la plus affreuse misère, je vous ai présenté une pétition, vous n'y avez pas répondu ; mon imagination s'est montée et j'ai adressé cet écrit à des hommes que je croyais être mes amis. — Savez-vous que vous avez encouru la peine capitale? — Citoyen agent, je ne crains pas la mort, mais je suis bien étonné que, n'étant pas juge, vous préjugiez mon jugement. Ce ne sont pas des publications que j'ai faites, ce sont des lettres remises sous le sceau du secret et la confiance de l'amitié. — Voyez le calme de ce misérable, a dit l'agent, et il l'a renvoyé en lui disant qu'il allait le faire juger. On n'a trouvé chez lui

aucun papier ; mais le malheureux est dans la plus affreuse indigence.

3 *brumaire* . — Malgré que l'on eût annoncé quelques troubles dans les troupes irritées contre l'agent, la nuit a été très paisible. *L'Ursule*, sur laquelle la femme de l'agent, son père, Malenfant, sont embarqués, est enfin sortie du port vers deux heures. A cinq heures et demie, on a tiré un coup de canon, et on a fait signal à ce bâtiment de mouiller. Je suis allé sur les rochers voir la manœuvre, ne comprenant pas les motifs d'un ordre aussi singulier ; on a tiré encore deux autres coups de canon : l'ordonnateur qui était avec moi m'a expliqué cette énigme : il m'a dit que le capitaine du bâtiment avait oublié son passe-port chez l'agent ; nous avons vu partir un canot qui va le lui porter. Le bâtiment nous paraissait alors en panne, assez près de la côte, et manœuvrant pour mouiller. On en était incertain sans doute, car, lorsque la nuit est venue, on a fait tirer trois coups de canon, lancé des fusées, et allumé un feu au fort, ce qui aura répandu l'alarme dans toutes les habitations voisines.

4 *brumaire*. — J'ai vu ce matin le bâtiment qui appareillait ; je ne pensais pas qu'on pût mouiller aussi près de terre du côté des Ilets-de-Remise ; il aura passé très au large de l'Enfant-Perdu.

J'ai lu dans une gazette anglaise une lettre du père de l'amiral Nelson, adressée à ce dernier, écrite avec une sensibilité qui m'a vivement ému. Je ne connais rien de beau dans la nature comme les expressions de tendresse et d'admiration d'un père respectable pour un fils digne de lui et de sa patrie. On partage à la fois la jouissance du père qui applaudit son fils, et du fils qui est applaudi par son père !

5 *brumaire*. — Nous avons quelques soupçons que Aimé et Perlet sont à bord d'un bâtiment suédois prêt à partir et mouillé à l'entrée du port. J'ai été étonné de voir ce matin ce bâtiment encore mouillé, mais ses voiles déferlées ; il faut que le capitaine soit retenu.

Il a cependant appareillé vers trois heures ; le vent quoique faible lui est favorable ; ce mouvement dans la rade

me distrait, parce qu'il entretient mes espérances. Vers six heures, j'ai été fort étonné de voir le bâtiment suédois plus près que je ne pensais, et ayant le cap sur Cayenne. On m'a dit qu'il venait de tirer deux coups de canon. A sept heures j'ai entendu un autre coup à la mer; j'ai peine à concevoir quel peut être l'objet de la manœuvre de ce bâtiment.

6 *brumaire*. — Il ne paraît plus ce matin.

Mes soupçons sont confirmés, Aimé nous écrit, à Marbois et à moi, en date du 3, et il nous informe que, lorsque cette lettre nous sera remise, il aura quitté cette terre homicide; il se sera embarqué sur le bâtiment suédois. Et je crois, quoiqu'il n'en parle pas, que Perlet et Parisot sont partis avec lui. Il savait notre façon de penser sur toute espèce de projet d'évasion, et il a très bien fait de ne pas nous en informer; il est possible que l'agent l'ignore pendant plusieurs jours.

L'évasion est publique; Aimé a écrit à l'agent pour l'informer de son départ, et pour éviter que son hôte en fût tracassé. Les deux coups de canon étaient le signal convenu pour qu'ils se rendissent à bord, et le capitaine avait dit à Beauregard que, s'il n'apercevait rien à la mer, il tirerait deux coups de canon, pour lui annoncer qu'il allait continuer sa route. Ce soir ou cette nuit, il a renvoyé à terre un nègre, une négresse et un soldat blanc, que l'agent l'avait chargé de déporter en Suède. On les a arrêtés et on les a conduits dans la prison.

7 *brumaire*. — Vers onze heures, un gendarme nous a rapporté les pétitions que nous avions adressées à l'agent, appointées d'une permission de résider à Cayenne jusqu'au 1er pluviôse. Puissions-nous en partir avant cette époque! Nous les avions fait remettre par Franconie il y a deux jours, et dans la forme que nous avions adoptée la première fois. Le secrétaire pensait que l'agent nous les renverrait, je savais bien que, dans les circonstances actuelles, il ne l'oserait pas.

Il dit lui-même maintenant qu'il est remplacé et qu'un de ses amis qu'il attend à chaque instant a été nommé à sa place; puisse-t-il arriver incessamment! Tout doit

nous faire espérer qu'il apportera enfin l'ordre de notre rappel ; il serait singulier que nous fussions obligés de retourner en France avec M. Burnel.

8 *brumaire*. — Le temps est superbe ; nos fugitifs doivent être bien loin à présent. L'impatience des nouvelles me poursuit et me distrait de toute autre pensée. Je travaille avec peine.

9 *brumaire*. — Vers trois heures, on a aperçu du fort un gros bâtiment qu'on a jugé être une frégate ; on le voyait très loin entre les montagnes de Montabo et de Remontabo. Vers cinq heures et demie, on l'a vu appareiller et on a remis le pavillon ; mais il a été impossible de voir ce bâtiment du bord de la mer ; on croit qu'il aura mouillé plus au large. Toutes nos espérances se raniment dès qu'un bâtiment paraît.

10 *brumaire*. — J'ai attendu le jour avec impatience, et le jour a encore dissipé mes espérances comme un rêve trompeur, le bâtiment signalé ne paraît plus : c'est sans doute la frégate anglaise qui croise dans nos parages.

La dévotion se ranime ici, surtout chez les femmes de couleur, quoiqu'il n'y ait qu'une masse de prêtres constitutionnels ; presque toutes les mulâtresses et les négresses de la ville se sont rendues le soir au cimetière pour prier pour les morts. C'est dans ces assemblées religieuses qu'elles portent leurs plus riches parures, et c'est un grand motif pour s'y réunir : j'ai vu quelques mulâtresses habillées en mousseline superbe, et avec des dentelles.

11 *brumaire*. — On dit qu'on a vu ce matin la même frégate très au large. L'abbé Beauregard m'a envoyé une petite collection de plantes très intéressantes et le fruit d'un arbre qu'il ne connaît pas et avec lequel il a été presque empoisonné, ainsi qu'un de ses compagnons ; sa lettre est très détaillée, et elle renferme des observations intéressantes. Il a une manière particulière de dessécher les plantes et de les coller sur le papier, qui rende ses collections plus précieuses.

On s'est assemblé pour délibérer sur un emprunt que demande l'agent ; mais on a demandé d'avoir un trésorier particulier ; cette demande a rendu l'agent furieux, et il

ne veut pas y consentir : il témoigne le plus grand regret de n'être pas parti avec sa femme.

On dit que le compte des dépenses depuis qu'il est ici s'élève à 3.500.000 francs ; j'ai de la peine à le croire.

12 *brumaire*. — On voyait encore la frégate ce matin et on l'a signalée ; mais vers sept heures elle a couru au large. On ne la voit plus ; je crains qu'elle n'enlève tous les bâtiments qui pourraient nous être destinés ; cela me désespère. J'ai l'âme accablée ; j'ai écrit quelques lettres par la voie de Hambourg, mais je suis si cruellement découragé que j'ai à peine la force d'écrire ; il est des moments où il me semble que tout ce qui m'était cher, m'a abandonné, alors je cherche en vain à me distraire, mes efforts semblent ajouter à mon malheur !

13 *brumaire*. — J'ai travaillé ce matin à classer toutes les plantes cryptogames que l'abbé Beauregard m'a envoyées ; plusieurs de ces plantes sont extrêmement intéressantes ; la nature semble multiplier ses richesses dans des êtres organisés qui échappent à la vue ; la variété des organes de la fructification dans ces plantes est admirable, et leur étude, qui semble d'abord minutieuse et vaine, offre à chaque instant des faits qui pourront peut-être répandre un jour de nouvelles lumières sur la théorie de l'organisation.

Magnier, que l'agent renvoie sur un bâtiment qui part demain pour Saint-Thomas, est venu nous voir avant son départ ; je dois lui rendre justice en observant qu'il s'est très bien conduit envers les déportés ; je lui ai fait quelques questions qui m'ont confirmé dans l'opinion que j'ai de cet homme : c'est un fanatique du système de l'égalité, qui croit que tout est légitime pour parvenir à cette égalité ; il ne rougit point des crimes politiques dont il a été l'instrument et dont il supporte la punition et l'infamie avec courage, parce qu'il en croit la cause sacrée, il nous disait qu'il avait été à Rennes président de la Commission militaire instituée pour faire exécuter la loi contre les brigands ; mais non pas du tribunal révolutionnaire, comme on l'a dit. Il nous a dit froidement, et j'en frissonnais, que c'était lui qui avait fait guillotiner le prince de

Talmont, qui s'était extrêmement loué de son humanité et des soins qu'il avait ordonné qu'on eût pour lui, avant le moment de son exécution... Il était d'ailleurs lié avec Babeuf, et il m'a dit que, quoiqu'on eût déclaré que la conspiration n'était pas constante, il était bien sûr qu'il y avait eu une conspiration alors.

Le bâtiment danois est sorti vers trois heures et demie ; à cinq heures on a aperçu la frégate anglaise qui le chassait ; on ne l'avait pas vue depuis deux jours ; elle portait aujourd'hui le pavillon de la République à son mât de misaine. Le bâtiment aura continué sa route pendant la nuit.

On dit ce matin que l'agent doit partir dans dix jours : il a demandé aux médecins de certifier que sa santé exigeait qu'il quittât la colonie : il veut absolument partir, et ce sera fort heureux pour la colonie qu'il parte. On pourra alors l'administrer avec beaucoup plus d'économie.

17 *brumaire*. — Les maringouins obscurcissent l'air ; je n'en ai jamais tant vu sur les bords de la mer ; ils désolent aussi dans l'intérieur, on ne peut lire ni travailler. On m'a porté ce matin une gousse de vanille préparée : elle a un parfum délicieux ; c'est la bonne espèce, et il paraît qu'elle croît naturellement dans la Guyane, sans qu'on ait songé à la cultiver.

19 *brumaire*. — Hier, les insectes nous avaient un peu moins fatigués, ils recommencent avec une nouvelle fureur ; on distingue ici trois espèces d'insectes ailés, les *macs*, les *maringouins* et les *moustiques* ou *brulôts*.

Les *macs* sont une espèce de cousins plus longs et plus gros que les *maringouins*, ces derniers sont de véritables cousins ; ce sont ceux qui se sont maintenant multipliés à l'excès ; les *moustiques* sont plus petits.

Vers onze heures ma négresse est venue me dire qu'il y avait du tumulte en ville ; les noirs, m'a-t-elle dit, parlent de massacrer tous les blancs, parce qu'on leur a dit qu'on payait les soldats blancs pour les désarmer et rétablir l'esclavage ; tout était dans l'agitation dans la savane ; on ignorait ce qui se passait en ville ; cependant, comme on n'avait pas battu la générale, et qu'on n'entendait

aucun bruit, je n'étais pas très alarmé. On est venu ensuite nous informer que l'agent s'était rendu aux casernes, qu'il avait dit aux soldats blancs qui étaient assemblés, que la loi ne permettait pas de délibérer ; aux noirs, qu'on ne voulait pas attenter à leur liberté, et qu'il la défendrait lui-même au péril de sa vie ; cela n'a pas empêché que la fermentation ne continuât, et une troupe de noirs, parmi lesquels étaient plusieurs gendarmes, ont voulu s'emparer des pièces de campagne ; Frison, capitaine de grenadiers, s'y est rendu avec une partie de sa compagnie, et a ordonné à ce rassemblement de se dissiper ; les noirs n'obéissaient pas, il a fait charger les armes et enfin mettre en joue ; alors les noirs se sont dispersés. On en a arrêté quelques-uns. Tout annonce que les propos répandus et qui ont circulé dans toutes les habitations, comme quoi les blancs voulaient désarmer les soldats noirs, et qu'on voulait rétablir l'esclavage, sont partis de chez l'agent lui-même ; son cuisinier a été l'un des agents les plus actifs de toute cette trame.

J'ai vu le soir chez Franconie une lettre, écrite depuis hier d'une habitation de la côte, où l'on annonce les projets qui ont éclaté aujourd'hui : ces alarmes continuelles mettent les habitants dans la plus cruelle situation ; personne n'a assez de fermeté ni un plan assez suivi pour exiger qu'enfin les auteurs de toutes ces trames soient recherchés et punis : j'ai la ferme conviction que les noirs ne remuent que parce qu'ils y sont excités. Je ne vois de leur part ni esprit d'insurrection, ni haine ; mais, lorsqu'on les menace de les remettre aux fers, il est impossible qu'ils ne s'agitent pas. Tout cela est une suite des intrigues ourdies par Malenfant, et que l'agent réchauffe lui-même pour se venger du mépris dont il est couvert, ou pour trouver un prétexte pour son départ. J'ai ri quelquefois de ses petites fureurs de tyran, mais ceci est atroce et j'en suis indigné.

20 *brumaire*. — Vers midi, on m'a annoncé qu'il paraissait deux bâtiments : je suis allé sur les roches une demi-heure après, et j'ai vu deux vaisseaux à trois mâts qui m'ont paru être des frégates, elles étaient par le travers l'une de

l'autre, et j'ai cru d'abord qu'il y avait trois ou quatre bâtiments ensemble. Celle qui était le plus près de la terre a ensuite dépassé l'autre, et je les ai vues distinctement : elles paraissaient courir vers le mouillage de l'Enfant-Perdu. Je les ai revues vers une heure un quart, elles semblaient s'approcher du mouillage ; à trois heures elles avaient reviré au large et elles étaient déjà loin : ainsi il n'y avait pas de doute que ce ne fussent des bâtiments anglais.

21 *brumaire*. — On dit qu'une grande partie de la nuit on a vu beaucoup de feux tombants ; je suis fâché de n'avoir pas vu ce phénomène. Voici ce qui en a été rapporté par un témoin oculaire :

« Dans la nuit du 20 au 21 brumaire, 11 au 12 novembre 1799, vers deux heures du matin, le ciel a paru éclairé des feux les plus brillants ; quelques personnes assurent même que ce phénomène a commencé vers minuit. Ces feux avaient l'apparence de ce qu'on appelle étoiles tombantes, mais ils laissaient une trace plus vive ; ils se croisaient dans tous les sens ; il s'en élevait de l'horizon, surtout dans la partie du Nord et de l'Ouest. Lorsque, par instants, la lune, qui éclairait alors, était voilée par quelques nuages, la scène devenait plus magnifique et plus imposante. Elle n'a cessé que lorsque le jour a commencé à paraître : c'est un des plus beaux phénomènes qu'on ait observés, et il est à désirer qu'on puisse constater quelles sont les parties du globe où il a paru. L'imagination ardente des noirs leur a fait voir les choses les plus étranges, et quelques-uns en sont très alarmés.

L'agent a fait publier avec beaucoup de solennité une proclamation dans laquelle il annonce son départ, exigé, dit-il, par les officiers de santé ; il invite maladroitement à oublier ce qui vient de se passer, et il assure que la liberté des noirs durera autant que la République.

Je suis entré ce soir à sept heures et demie dans le jardin et je me suis trouvé sans m'en apercevoir sur le passage de *fourmis manioques ;* en rentrant j'en étais couvert ; elles étaient cramponnées sur mes habits, et même sur ma tête ; j'ai eu beaucoup de peine à m'en débar-

rasser. On dit qu'elles piquent vivement ; je n'en ai cependant rien éprouvé. En les examinant, j'ai trouvé que c'était la fourmi céphalote de Linné.

22 *brumaire*. — J'ai examiné ce matin l'endroit du jardin où ces fourmis ont passé ; leur route est marquée par des feuilles de manguier découpées, mais je n'en ai pas vu une seule ; elles ne sortent et ne travaillent, dit-on, que la nuit.

On a continué à interroger à la municipalité tous les prévenus dans l'affaire du 19. Les dépositions se dirigent contre l'agent lui-même ; l'accord des habitants et de la troupe sauve la colonie, sans cela l'agent et ses créatures la plongeaient dans les plus affreuses convulsions.

23 *brumaire*. — Le conseil militaire a commencé à juger ce matin ; il a condamné à mort Augustin, gendarme, convaincu d'avoir crié : « Aux armes ! », le 19, et d'avoir attroupé les séditieux ; il fera appel comme d'usage. L'agent continue à être dans la plus affreuse situation, il cherche à gagner ses créatures par tous les moyens possibles. Hier, on agita parmi les grenadiers si l'on ne conduirait pas l'agent au fort ; il fut ensuite proposé de lui donner *une garde d'honneur !*

24 *brumaire*. — Prachet et Tonnat sont venus le soir nous demander de rédiger un Mémoire qu'ils se proposent d'envoyer pour développer la conduite de l'agent. Nous leur avons répondu, que quoique entièrement dévoués à la colonie, nous ne pourrions nous charger d'un pareil travail qu'autant que nous aurions une connaissance certaine des projets ultérieurs qu'on pourrait avoir, de la manière dont on entendait organiser le gouvernement de la colonie, que nous ne pouvions avant cela prendre aucun engagement, mais que nous en conférerions ensemble ; en effet, nous en avons parlé; Marbois me paraît désirer plus que moi de s'occuper de ce travail.

25 *brumaire*. — L'arrière-pensée de quelques personnes dans le dénuement et l'abandon où l'on se trouve pourrait être de livrer la colonie aux Anglais, et dans ce cas nous ne devons, ni je ne veux m'en mêler sous aucun rapport ;

on parle aussi d'indépendance, elle me paraît aussi impossible que dangereuse et imprudente.

A trois heures, on m'annonce que le tribunal de révision a confirmé la sentence de mort contre Augustin : il sera fusillé cet après-midi. J'espérais que ce jugement ne serait pas aussi précipité, et il me semble qu'il eût été plus sage de renvoyer en France toutes les personnes compromises, avec l'agent, que toutes les dépositions inculpent... Il est quatre heures, j'entends les coups mortels qui frappent cette victime... son corps, jeté sur un brancard couvert d'un drap ensanglanté, passe sous mes yeux pour aller au cimetière,.. une foule de noirs, l'air morne et épouvanté, le suivent... sa mère jette des cris déchirants... Voilà les scènes épouvantables qu'amènent l'anarchie et le despotisme... Des malheureux égarés sont les instruments du pouvoir, et il les sacrifie avec autant de lâcheté que de barbarie ! cet homme était coupable, je le crois, mais ceux qui l'ont séduit le sont bien davantage !

J'ai l'âme déchirée toutes les fois que de pareils événements frappent ma pensée : est-ce donc là le résultat du progrès de nos lumières ?

26 *brumaire*. — L'organisation de la colonie est faite comme je le désirais et comme j'en avais donné l'idée ; Franconie est Commissaire du pouvoir exécutif auprès du département, et ainsi il remplira provisoirement les fonctions d'agent.

27 *brumaire*. — On a proclamé ce soir la nouvelle organisation du département : elle est très applaudie.

Marbois et moi avons consenti à travailler au Mémoire qu'on nous a demandé de rédiger.

30 *brumaire*. — Il semble que la mer est absolument déserte, je vais toujours la contempler chaque matin, et j'ai le cœur serré quand je ne vois rien qui puisse me donner une lueur d'espoir. L'agent a eu hier soir une crise si violente qu'on l'a cru mort. Noyer, le chirurgien, n'en répond pas ; il a conseillé à son secrétaire de lui faire faire son testament.

1er *frimaire*. — Le découragement des habitants aug-

mente tous les jours : les nègres, sous prétexte de maladie, abandonnent le travail, et les journées d'hôpital seront bientôt plus nombreuses que celles de travaux.

Nous avons eu aujourd'hui la déclaration des officiers du bataillon sur la proposition qui leur fut faite le 15 brumaire de désarmer ce bataillon ; cette pièce est la plus forte de toutes celles que nous avons vues contre l'agent. C'est le 15 qu'il voulait désarmer la garde nationale, et c'est le 19 qu'il voulait insurger les noirs.

2 *frimaire*. — Quand le temps est sombre, les maringouins nous dévorent : on dirait que ces insectes veulent dominer sur l'Amérique entière : je voyais dans les lettres édifiantes que je lis depuis quelques jours, qu'on en est extrêmement tourmenté chez les Indiens du Nord. Les Natchez, Indiens du Mississipi, mettaient les piqûres et le tourment que causent les maringouins au nombre des peines de l'enfer. Dans une lettre assez gaie d'un jésuite missionnaire chez les Indiens du Mississipi, il dit que sans doute les maringouins étaient une des plaies dont Dieu frappa l'Egypte en lui envoyant *omne genus muscarum*.

3 *frimaire*. — On a appris ce matin, par un bâtiment qui vient de la Guadeloupe, que le général Desfournaux avait été embarqué par les autorités constituées : l'exemple de la Guadeloupe a échauffé les esprits, et l'on a arrêté qu'on embarquerait l'agent demain matin. Marbois et moi avons combattu cette idée, mais on nous a répondu que les troupes le voulaient absolument, et que pour la sûreté même de Burnel il fallait l'embarquer.

Nous avons eu quelques gazettes par ce bâtiment : elles annoncent que notre malheureuse patrie est dans la plus affreuse situation ; elle est déchirée par deux factions jacobines qui se disputent le pouvoir, ou plutôt le droit d'achever la ruine entière de la République, par des royalistes altérés de la soif de la vengeance, et elle est menacée de l'invasion des troupes ennemies ; au milieu de tous ces troubles les amis de la patrie se taisent, ou plutôt il n'y en a plus !

4 *frimaire*. — A huit heures, on a signifié à Burnel qu'on était décidé à l'embarquer dès aujourd'hui ; il était sans doute prévenu, et il a répondu qu'il était prêt. On lui

a dit qu'il ne serait embarqué qu'à dix heures. La compagnie de grenadiers l'a escorté jusqu'au port, et le Commissaire du Directoire, avec le maire, l'a accompagné à bord du brick : *la Bonne-Aventure ;* on en a ôté les voiles, la poudre et les armes ; on a changé de projet, on veut l'embarquer sur le bâtiment de Prince, et garder ici *la Bonne-Aventure*. Nous devons observer qu'il a paru lui-même étonné de la douceur avec laquelle on le traitait, et il en a remercié Franconie ; il l'a même embrassé en répandant quelques larmes, et en lui disant : *Je fais mes adieux à la colonie entière en embrassant son doyen.* Tout est calme.

6 *frimaire*. — J'ai rédigé une proclamation que je crois convenable que les autorités constituées fassent publier, pour rendre compte de ce qui s'est passé : il a été convenu qu'on se rassemblerait demain pour la discuter.

7 *frimaire*. — Nous avons lu la proclamation, elle a été adoptée, et elle sera publiée demain ; Marbois a lu aussi la partie du Mémoire qu'il a achevée ; on ne nous fournit que lentement les pièces dont nous avons besoin, et mon travail sur les finances et les approvisionnements de la colonie est absolument arrêté.

8 *frimaire*. — J'entends publier la proclamation que j'ai rédigée : c'est une des singularités de ma destinée de me voir déporter ici et d'y dicter des actes de gouvernement : les habitants ont appris à nous connaître, et ils savent bien qu'aucun autre intérêt que l'intérêt public ne dirige nos conseils : la confiance qu'ils nous accordent est un sentiment honorable qui calme le sentiment de nos malheurs.

Leblond est venu me voir : il m'a dit que dans le long voyage qu'il a fait en suivant la chaîne des Cordilières depuis Sainte-Marthe jusqu'à Lima, il n'a vu presque nulle part aucune roche calcaire.

10 *frimaire*. — On prépare tout pour faire partir Burnel ; j'ai rédigé ce matin les adresses du département au Conseil des Anciens et à celui des Cinq-Cents ; j'ai rédigé aussi la lettre que Franconie doit écrire au ministre de la Marine, dans laquelle je donne un tableau très rapide,

mais très exact, de la situation actuelle de la colonie.

12 *frimaire*. — On a envoyé un canot à bord du bâtiment où est l'agent. Il a eu beaucoup de peine à l'accoster. On est allé lui signifier la dénonciation; il a écrit une lettre aux autorités constituées; il répond par des insultes à des faits; il les traite de rebelles; mais, trop généreux, trop républicain pour ne pas pardonner, il promet, si on défend la colonie contre l'Anglais, le pardon à la paix générale. Il dit qu'après avoir délibéré de l'assassiner physiquement, on veut l'assassiner moralement; il rappelle les lettres que les autorités constituées lui envoyaient, et dans lesquelles elles applaudissaient à la sagesse de son administration.

A midi et demi, le bâtiment a appareillé; à cinq heures on ne le voyait presque plus.

15 *frimaire*. — On nous a remis quelques gazettes de la Guadeloupe, elles sont antérieures au renvoi de Desfournaux, elles donnent seulement des détails sur ce qui s'est passé à la fin de juin entre le Directoire et le Corps Législatif; on y voit le jeu des deux factions qui se heurtent; on voit le Directoire et les Conseils proclamer qu'il ne sera porté aucune atteinte à la Constitution, comme s'ils pensaient qu'on oubliera avec quelle audace ils l'ont violée le 18 fructidor; on se tait cependant, et personne ne paraît songer au supplice auquel nous sommes condamnés depuis cette époque!

Lemoine m'a prié de travailler à la défense de Blot, capitaine de la gendarmerie, et d'Hortense, ménagère de Burnel, impliqués dans l'affaire du 19. Je m'en suis chargé avec d'autant plus de plaisir que ni l'un ni l'autre ne me paraissent coupables.

18 *frimaire*. — J'ai achevé ce matin la défense d'Hortense : je l'ai remise à Lemoine; l'acte d'accusation est ridiculement rédigé; cette femme n'a fait que répéter quelques propos, et je crois avoir prouvé jusqu'à l'évidence qu'elle n'est vraiment coupable d'aucun délit.

Tonnat est venu me dire que tout le monde, officiers, citoyens et soldats, demandait que Franconie remplît les fonctions d'agent, et prêtât demain serment en cette qua-

lité. J'ai rédigé un arrêté pour cet objet ; cet arrêté a été proclamé dans l'après midi avec éclat.

J'ai rédigé un discours que Franconie doit prononcer demain en prêtant son serment, et j'ai achevé la défense de Blot. L'acte d'accusation est aussi très mal rédigé, mais les chefs d'accusation sont si légers que cette défense n'a pas été plus difficile que celle d'Hortense. La discussion des faits est seulement plus étendue.

19 *frimaire*. — Franconie a été installé ce matin à sept heures ; tout le monde a applaudi à cette cérémonie ; on l'a conduit à la maison du gouvernement, et on me disait que depuis longtemps on n'y avait éprouvé plus de liberté et plus de confiance. Il est beau de voir un vieillard respectable, simple, modeste, être porté malgré lui-même à la tête du gouvernement par le vœu de tous les citoyens. Que ne puis-je voir la France entière rendre ainsi hommage à la vertu et cesser d'être courbée sous le joug de ses tyrans ! Il a prononcé le discours que je lui ai envoyé.

Fontaine, négociant de New-York, qui est ici pour une réclamation, est venu me voir. C'est le même qui monta avec Montgolfier et Pilâtre de Rozier dans le premier ballon qui s'éleva de Lyon : c'est une des entreprises les plus audacieuses qui aient été faites.

Ce matin, j'ai vu sur le bord de la mer le chien de Metzinger embarqué avec Burnel : la pauvre bête regardait l'Océan, elle pleurait... Combien d'amis sont moins sensibles et moins fidèles !

20 *frimaire*. — Le pavillon est au fort depuis huit heures ; à neuf heures je ne découvre rien encore. Puissé-je recevoir enfin des nouvelles de tout ce qui m'est cher ! C'est en vain que je cherche à me distraire en travaillant à être utile ici ; je ne puis écarter les tristes pensées qui agitent si souvent mon cœur.

On a lu les pièces et entendu la défense de dix des accusés ; on entendra les autres demain. Lemoine a défendu Hortense et Blot, et il paraît qu'il a fait impression.

23 *frimaire*. — Hier au soir j'ai appris avec le plus grand étonnement que le jury avait déclaré plusieurs accusés coupables, et que Blot particulièrement l'avait été

à l'unanimité du jury ; cela me paraît inconcevable ; je crains que l'esprit de parti n'ait beaucoup trop influencé ; j'entends dire, il faut un exemple, il faut dégoûter les blancs de se mêler avec les noirs ; que signifient toutes ces considérations quand il s'agit de la vie et du sort des hommes ? Il faut consulter la justice : c'est elle seule qui doit prononcer. Je vois avec peine que les femmes elles-mêmes partagent cette fureur, cet esprit de parti ; il semble qu'on cherche des victimes et qu'on veut voir couler du sang...

Mentelle, que j'ai vu hier, m'a dit que presque tout le travail de la Condamine avait été perdu dans les bureaux : on ignore même dans quel endroit il a mesuré la base qui lui a servi pour les triangles qu'il a relevés étant à Cayenne.

Le jugement des accusés a été rendu ce matin : Hortense a été condamnée à un mois de détention et Blot à un an ; les conclusions du commissaire exécutif relativement à ce dernier étaient la mort ; heureusement, d'après ce que nous étions convenus, Lemoine a parlé avec force et il a préservé le tribunal d'une grande injustice.

24 *frimaire*. — Nous avons dîné chez Prachet, qui est actuellement maire ; après dîner nous avons passé à l'agence ; j'y ai parcouru le registre de la correspondance de Burnel avec le ministre ; chaque lettre est un tissu de mensonges, et j'ai pu me convaincre que j'avais été particulièrement l'objet direct de ses calomnies ; la cause de sa haine est un Mémoire de moi dans lequel je peignais notre situation et sa conduite, et qu'il mande lui-même avoir trouvé dans le portefeuille d'Adel à qui je l'avais confié ; il parle d'Adel dans plusieurs de ses lettres comme d'une créature de Friderici, et cependant il a l'impudence d'écrire que ce dernier avait autorisé l'arrestation d'Adel, mais qu'ensuite on l'avait fait sauver et qu'on avait répandu le bruit qu'il s'était noyé.

Le projet qu'avait Burnel sur Surinam n'est pas douteux ; il mande au ministre : « Je vous l'ai dit, *Surinam doit être le comptoir dont Cayenne doit être le poste avancé.* » Et cela était écrit, lorsque cette colonie appartenait à une

république alliée ! Le représentant du Directoire travaillait à dépouiller cette république de sa plus belle possession, en y fomentant des insurrections !

On a proclamé l'arrêté que j'ai rédigé sur les prises.

26 *frimaire*. — On murmure sourdement que quelques soldats blancs ont formé le dessein d'enlever les prisonniers qui ont été jugés, pour les conduire dans la savane et les fusiller. Qu'est-ce donc que cette horrible fureur de destruction et de mort? J'espère que sans aucun éclat on apaisera ces insensés et qu'on préviendra d'aussi coupables desseins.

On vient de m'envoyer les numéros 23 et 24 du Journal Britannique de Mallet du Pan ; j'en ai dévoré la lecture. Ces deux journaux achèvent de fixer mon opinion sur la situation déplorable de ma malheureuse patrie. Ils confirment l'idée où j'étais déjà que la révolution du mois de juin est une révolution jacobine que les circonstances ont déterminée, sans autre plan que celui de conserver le pouvoir à tout prix. Le Conseil des Cinq-Cents a pris l'attitude de la Convention ; celui des Anciens cherche encore à défendre la Constitution, mais ses moyens sont impuissants. Sieyès lutte en vain contre le torrent et contre son impopularité : tous les ministres sont changés : Reinhard a les Affaires étrangères et cela me paraît inconcevable ; c'est un des hommes les plus intègres et les plus sages que j'aie connus. Comment se trouve-t-il porté dans cette galère ? et il n'a pu y entrer qu'avec des vues utiles.

Les mesures que prend le Conseil des Cinq-Cents doivent répandre partout le désespoir et l'effroi ; la loi des otages est la loi la plus barbare qu'on ait encore imaginée ; daigne le Ciel mettre bientôt un terme à tant de malheurs !

30 *frimaire*. — Après m'être promené assez longtemps sur le bord de la mer, je suis allé chez Lemoine, qui a quitté notre quartier et qui demeure en ville maintenant ; j'y ai appris avec le plus grand étonnement et la plus grande peine la mort de Mentelle ; depuis quelques jours, il se plaignait d'une indisposition ; je l'avais rencontré le soir du 27, et j'avais assez longtemps causé avec lui : il me paraissait mieux ; ce matin il se promenait encore sur sa

galerie, mais vers trois heures, les douleurs ont redoublé et il a expiré à quatre heures. Il est regretté de la colonie entière : c'était un homme instruit et de la plus sévère probité ; il était venu en 1763, lors de l'établissement de la colonie de *Kourou*, en qualité d'ingénieur géographe, et il n'a cessé pendant trente-sept ans d'en exercer les fonctions ; il a fait quelques voyages dans l'intérieur, et il a levé la carte de plusieurs parties de la colonie, il doit laisser des notes précieuses.

1er *nivôse*. — Vers huit heures et demie, nous avons vu passer les restes de Mentelle : il a été enterré avec tous les honneurs militaires, et tous ses amis étaient du convoi. Franconie, au retour, est venu nous voir un instant ; c'était son ami, et il est cruellement affecté de l'avoir perdu ; c'est ainsi que tout passe sur la scène de la vie : heureux ceux qui laissent un nom cher et respecté !

2 *nivôse*. — Je vois avec peine l'esprit de découragement et d'inquiétude qui s'empare des habitants, et d'un autre côté l'indiscipline des soldats et des matelots ; on a mis beaucoup trop de lenteur dans les mesures qu'il y avait à prendre pour assurer le service public de la colonie.

Ce soir, j'ai entendu déclamer beaucoup contre la liberté des noirs ; le plus grand nombre des anciens habitants, les femmes surtout, ne peuvent se faire à ce nouveau régime ; on assurait que, depuis la liberté, la population avait extrêmement diminué ; que le dernier recensement n'avait donné que 3.400 noirs travailleurs, que les enfants venaient mal et ne feraient jamais des hommes propres au travail.

3 *nivôse*. — J'ai fait aujourd'hui le recensement de la situation des déportés. En voici l'état :

Vaillante	2 vivants	6 morts	8 évadés
Décade	83 —	105 —	5 —
Bayonnaise . . .	45 —	62 —	12 —
	130 vivants	173 morts	25 évadés

Depuis mon tableau de germinal, la mortalité n'a presque été qu'une mortalité ordinaire ; et cela est étonnant,

si l'on considère qu'il s'agit d'hommes accablés de chagrin, et dont quelques-uns sont dans la plus grande indigence.

9 *nivôse*. — J'ai vu les sœurs de l'hôpital, elles m'ont parlé de quelques prêtres déportés qui sont dans la plus affreuse misère. Je ne connais pas de tyrannie plus épouvantable que celle du gouvernement qui déporte ainsi les malheureux sans leur assurer aucun moyen de subsistance, et qui pousse la barbarie au point d'interrompre ou d'empêcher toute communication de ces malheureux avec leur famille. J'en ai vu un qui n'a pas même de quoi se procurer de la cassane ; les tigres sont moins féroces : ils dévorent et ne prolongent pas les angoisses de la mort aux victimes qu'ils saisissent.

11 *nivôse*, 1er janvier 1800. — Voilà donc la dernière année du siècle que je vois commencer dans mon affreux exil ! S'écoulera-t-elle entière sans que je voie le terme de mes malheurs ? il faut, pour conserver mon existence, que j'écarte de mon cœur tout ce qui peut émouvoir sa sensibilité : cet effort continuel est un supplice que mes forces quelquefois peuvent à peine soutenir.

12 *nivôse*. — J'ai rédigé un arrêté pour l'emprunt du sixième de l'an VIII. On est forcé de recourir à cette mesure extrême et je crains bien qu'elle ne soit insuffisante ; il faudrait s'occuper sans relâche à réduire les dépenses ; la colonie ne peut pas supporter celles dont elle est surchargée.

13 *nivôse*. — On a publié une proclamation que Marbois a rédigée pour inviter les habitants à indiquer des moyens de pourvoir aux dépenses, elle paraît causer de l'inquiétude.

J'ai fait un extrait assez étendu de la correspondance de Burnel avec le ministre de la Marine ; cet extrait suffit pour faire connaître les impostures et la perfidie de cet agent du Directoire, et ses vues sur Surinam.

Je viens de lire le manuscrit d'un voyage qui paraît avoir été fait en 1769 chez les Indiens par un mulâtre libre qui accompagnait Patris : ce voyage, écrit avec simplicité, est intéressant et fait regretter davantage que les papiers de Patris aient été perdus. Ce voyageur assure qu'ils furent

sauvés du naufrage qu'ils firent dans la rivière d'Occahoni.

14 *nivôse*. — Hier, j'ai eu la visite de Denise, ancienne négresse libre, qui fournit ici les approvisionnements pour les bâtiments qui s'expédient : elle a été élevée par les jésuites, et elle a de très belles filles ; elle en a mené deux avec elle pour me souhaiter la bonne année ; elles étaient de la plus grande élégance, une surtout : celle-ci était habillée en linon à petites fleurs brodées ; elle avait un très beau mouchoir à la tête ; un autre noir au cou, des souliers plats et des bas de soie blancs, des bracelets, une chaîne d'or ; elle avait le maintien et les grâces d'une des femmes les plus élégantes de Paris, et il n'y a peut-être pas une femme blanche dans la colonie qui ait une aussi bonne tournure. Ces femmes portent le luxe à un point étonnant. Quelques-unes seraient des modèles parfaits pour nos sculpteurs.

Je jouais aux échecs avec Marbois quand nous avons entendu un coup de canon : je suis allé sur le bord de la mer et j'ai vu un bâtiment à trois mâts portant pavillon national ; il a tiré plusieurs coups à distance ; la mer recule, et il ne pourra pas entrer ce soir.

Nous avons su bientôt après que c'était un négrier anglais pris par la division qui croise sur la côte d'Afrique ; j'étais dans une agitation extrême, lorsque je pouvais espérer que c'était un bâtiment de France.

15 *nivôse*. — J'ai pensé que, dans la distribution des noirs qu'apporte ce bâtiment, Franconie devait mettre la plus parfaite égalité entre ses colons ; j'ai pensé aussi qu'il convenait de fixer pour sept ans ces nouveaux noirs sur les habitations, et j'ai rédigé deux projets d'arrêté que je lui ai remis et qu'il a adoptés.

Le bâtiment qui est en rade est parti de la Côte d'Or le 29 brumaire avec 399 noirs, il ne lui en reste que 350. Le commandant de la division écrit à l'agent que ce bâtiment et les nègres sont à sa disposition ; il n'était adressé à Cayenne qu'autant qu'il ne pourrait pas pousser sa route jusqu'à la Guadeloupe ; il faisait eau et il avait beaucoup de malades.

16 *nivôse*. — Ce matin, j'ai entendu le bâtiment tirer

coup sur coup : je suis allé sur les rochers et j'ai vu une forte frégate venant à toutes voiles sur la prise et tirant quelques coups de canon, quoique très loin encore. La prise a appareillé pour entrer dans le port, croyant, comme je le pensais moi-même, que c'était une frégate anglaise, quoiqu'elle eût les couleurs nationales. Le bâtiment est entré et la frégate a mouillé : elle porte un guidon au grand mât ; elle a détaché un canot qui est arrivé vers une heure : nous avons bientôt su qu'elle venait de Rochefort en 30 ou 31 jours, qu'elle porte Victor Hughes pour agent, et Desvieux pour commandant ; et pour employés quelques hommes renvoyés par Burnel. Ces nouvelles bien étranges ont été suivies de nouvelles plus étranges encore. Le Directoire est renversé, ou plutôt le gouvernement entier : Bonaparte, Sieyès, Roger Ducos, formeraient le gouvernement provisoire sous le titre de *consuls ;* on s'occuperait d'une nouvelle Constitution. On dit que quelques déportés sont rappelés ; d'autres disent qu'ils le sont tous ... on dit que nous le sommes... à chaque instant on nous apporte de nouveaux rapports... mon cœur est cruellement agité.

17 *nivôse*. — Marbois est allé en ville, et en revenant il m'a assuré que nous étions positivement rappelés ; non pas par un décret, mais par un ordre du gouvernement. Avec quelle impatience j'attends les lettres ! Malheureusement l'embarcation qui devait aller à bord n'a pu sortir qu'à onze heures, et Hughes aura de la peine à être ici ce soir.

Les habitants sont abasourdis de la nomination de Hughes, et ne savent que penser ou que craindre. Jeannet est parti huit ou quinze jours avant Hughes pour la Guadeloupe ; une seconde frégate, ou corvette, paraît, et elle a mouillé à côté de l'autre vers onze heures.

Les embarcations de Prince sont parties pour aller à bord des frégates ; mais elles y arriveront trop tard pour revenir ce soir ; vers quatre heures, j'ai vu un petit bateau qui venait du vent ; on lui a tiré un coup de canon pour venir parler à la frégate et il a mouillé auprès d'elle. Il y a longtemps qu'on n'avait vu dans la rade de Cayenne une division de marine aussi nombreuse.

Hier au soir, Fontaine m'a dit que l'aide de camp de Hughes niait qu'il eût dit que Marbois et moi fussions rappelés ; il a parlé de manière à faire croire à Fontaine que je pourrais bien être rappelé, mais non pas Marbois ; cela m'a causé la plus cruelle inquiétude ; je me garde bien de la témoigner ; cependant j'ai peine à croire à cette injuste distinction.

18 *nivôse*. — Vers onze heures, Victor Hughes a débarqué et il a été salué par 21 coups de canon ; à 11 heures 3/4, il nous a fait prier de passer chez lui le plus tôt possible. Nous nous y sommes rendus, et tout le monde nous a félicités sur notre rappel. Il nous a fait entrer dans son ancien cabinet, et là il nous a dit qu'il avait une lettre du ministre qui lui adressait des passeports pour que nous pussions nous rendre à Oléron ; mais que le ministre, sous prétexte que nos familles avaient pris des expéditions de ces passeports, ne les avait pas joints à sa lettre, que malgré cela il nous en délivrerait dès que nous voudrions partir ; et il nous a dit que la France était dans un extrême désordre et *chouanée* partout, au point qu'il n'y avait aucun chemin sûr. Nous sommes allés ensuite chez Desvieux, qui m'a dit avoir vu ma femme et mes enfants. J'ai trouvé là le corps d'officiers, et Freytag, qui avait été chargé d'arrêter Desvieux à Sinnamary. Desvieux m'a remercié des recommandations que je lui avais données ; il m'a dit que les lettres qu'il avait pour moi étaient à bord, qu'il me les enverrait dès que ses malles seraient à terre. Nous avons trouvé là beaucoup de monde et nous avons reçu encore beaucoup de félicitations.

Nous sommes rentrés : quelques instants après un gendarme est venu nous dire de la part de l'agent que nos passeports étaient chez l'ordonnateur. En effet un moment après j'ai reçu un mot de Franconie, qui m'envoyait une lettre de ma femme du 18 octobre, et une de mon fils Auguste du 13 vendémiaire ; il m'adresse nos passeports, et il m'exprime de la manière la plus touchante ses vœux pour mon retour. Ma femme me peint ses anxiétés, son désespoir, l'inutilité de ses efforts auprès de l'ancien Directoire ; le passeport qu'elle a obtenu est du Directoire inter-

médiaire ; elle m'adresse en même temps les passeports de Perlet, d'Aimé, et celui de Marbois. Ces passeports sont délivrés en exécution de l'arrêté du Directoire du 28 nivôse an VII ; celui dont j'avais été instruit à la fin de messidor par la voie de Surinam, arrêté rédigé avec la plus atroce perfidie, pour nous exclure et nous empêcher d'être jamais rappelés de la Guyane !

Ce n'est, je le vois, qu'à force de sollicitations que je suis rappelé, et si le désir extrême de revoir ma femme et mes enfants ne me commandait, j'attendrais encore. Car ce n'est que changer d'exil d'aller à Oléron, et c'est encore avoir perdu sa liberté. Quoique ce rappel change infiniment notre position, je suis trop accoutumé au malheur pour me féliciter encore ; je ne sais quel parti nous pourrons prendre pour notre retour. Hughes nous a dit ce matin qu'il ne renvoyait pas la frégate, et qu'il ne comptait pas expédier encore de bâtiment pour la France.

Le soir, Tonnat m'a remis une autre lettre de ma femme du 12 octobre ; elle commence par ces mots si touchants :

Reviens, mon ami, viens tâcher d'oublier auprès de nous tes longues et cruelles souffrances.

. . . . . .

19 *nivôse*. — Ce matin, le commissaire et l'officier de santé de la frégate *la Syrène* sont venus me porter une lettre de ma femme du 17 brumaire et une de mes compagnons de malheur déportés à Oléron ; ma femme me donne beaucoup plus de détails dans cette nouvelle lettre ; elle a éprouvé les angoisses les plus affreuses ; on m'assure qu'elle a porté le deuil six semaines, ma mort ayant été publiquement annoncée dans les papiers américains ; ce qu'elle me dit des tourments que lui ont causés les journaux, me le persuade ! Les malheureux ! que de maux ils ont causés à tout ce qui m'est cher !

La lettre d'Oléron m'a bien vivement ému ; elle est datée du 7 brumaire ; elle est adressée à ceux de nous qui *survivront*, elle est signée de Muraire, Gaux, Villaret-Joyeuse, Siméon, Dumolard, Lemarchant Gomicourt, Boissy-d'Anglas, Paradis, Doumerc, Noailles, Lomont, Duprat.

Je suis allé au département, où j'ai lu les proclamations

de Bonaparte et le rapport des événements des journées des 18 et 19 brumaire. La Constitution, si longtemps impuissante et toujours violée, n'existe plus; un gouvernement provisoire régit l'Etat; ma tête et mon cœur sont bien occupés par tout ce que je reçois et tout ce que j'apprends. L'agent nous a envoyé hier au soir une collection des feuilles d'un journal, intitulé *Le Bien Informé :* ces feuilles nous montrent les armées coalisées battues sur tous les points; une confiance non équivoque dans le nouveau gouvernement de France, et de grandes apparences de paix. Tout cela ajoute bien au désir extrême que j'ai de hâter mon retour.

20 *nivôse*. — On m'a apporté encore un grand nombre de lettres de ma famille, parmi lesquelles il y en avait une de mon fils Emile du 1er avril ; c'est la seule que j'aie eue de lui de Hambourg, elle m'a fait le plus grand plaisir, car j'ai été bien cruellement inquiet sur son sort. Ces lettres ont fait cesser mes inquiétudes sur le compte de tous mes enfants. Cette jouissance efface bien des jours de malheur. Mais combien de souvenirs douloureux ces lettres me retracent ! Combien ma malheureuse femme a souffert !

21 *nivôse*. — Les nombreux journaux qu'on nous a remis commencent à répandre quelque jour sur la situation de notre malheureuse patrie ; ma femme, cependant, me donne des espérances, et elle presse mon retour. Je me livre à mon sort et je compte les moments...

Nous sommes allés chez Hughes pour savoir si décidément la frégate ne retournerait pas en France ; il nous a dit qu'il comptait expédier un parlementaire pour la Martinique dont nous pourrions profiter. Mais j'y vois le danger d'être arrêtés par les Anglais, et peut-être retenus longtemps encore !

Nous avons eu une assez longue conversation avec Hughes ; il nous a dit que la dernière révolution avait fait beaucoup de mécontents, il croit qu'elle n'est pas bien assise.

J'ai lu avec plaisir quelques numéros de *La Décade Philosophique*. Ce journal est bien rédigé, et je vois avec plai-

sir qu'au milieu de nos barbares convulsions, les arts et les sciences font encore des progrès.

23 *nivôse*. — Marbois est venu m'annoncer que l'agent se déterminait à renvoyer en France la frégate *la Syrène* et que nous passerions sur ce bâtiment. Je balançais depuis plusieurs jours de passer à Saint-Domingue, mais l'incertitude de pouvoir y aborder avec sûreté, les objets si puissants qui me rappellent, ne me permettent plus d'hésiter à profiter de l'occasion que le Ciel offre à mes vœux.

24 *nivôse*. — Je prépare mes collections pour être embarquées.

J'ai vu chez Noyer le muscadier : il a deux individus mâles et une femelle en rapport, et une pépinière assez nombreuse. J'ai vu l'arbre à pain que nous avons porté sur *la Vaillante;* il s'élève et paraît vigoureux ; on en a fait une bouture à Baduel qui a bien réussi. J'y ai vu aussi le Letti, qui porte, dit-on, un fruit délicieux; j'y ai vu aussi de très beaux poivriers.

26 *nivôse*. — L'abbé Beauregard est arrivé ; je ne l'ai vu qu'un moment; c'est un des hommes que je regrette le plus. Desvieux a consenti à ce que Freytag partît avec nous.

27, 28, 29, 30 *nivôse*. — J'ai continué mes préparatifs, et j'ai commencé à faire mes adieux ; je reçois partout les témoignages du plus touchant intérêt.

1er *pluviôse*. — L'agent, pour célébrer l'assassinat du 21 janvier, donne aujourd'hui une superbe fête.

Marbois est parti ce matin pour se rendre à bord de la frégate ; il a craint que quelque événement ne la forçât de mettre à la voile. J'ai plus de confiance, et je trouve inutile d'aller passer sur la côte trois ou quatre jours.

2 *pluviôse*. — J'ai achevé mes arrangements de départ : je suis chargé de plus de trois cents lettres à remettre, et accablé de commissions. J'ai vu tous mes amis ; j'ai trouvé l'abbé Beauregard, je lui a serré la main ; il m'eût été impossible de partir sans prendre congé de lui ; c'est un des hommes les plus intéressants que j'aie connus.

3 *pluviôse*. — Hughes m'a fait prévenir qu'on partirait à onze heures au lieu de deux ; il m'a fallu précipiter tous

mes arrangements; j'ai pris congé des excellentes sœurs de l'hôpital; elles m'ont exprimé leurs vœux pour le succès de mon voyage avec la plus touchante sensibilité; tous les habitants m'ont donné à l'envi des témoignages d'affection, d'estime, de confiance que je n'oublierai jamais; vers midi je me suis rendu au port, Franconie, Prachet et plusieurs autres habitants m'y ont accompagné. J'y ai trouvé Hughes et Desvieux qui pressaient l'embarquement : je ne pouvais regretter le lieu de ma déportation, mais je quittais d'excellents amis, et mon âme était bien vivement émue !

HUITIÈME PARTIE

ROUTE DE CAYENNE EN FRANCE ET RETOUR A PARIS

4 *pluviôse*. — Nous sommes placés aussi commodément qu'on peut l'être à bord. Le capitaine Renaud me paraît un excellent homme, et il nous a reçus avec la plus grande honnêteté.

Nous avons appareillé le soir à trois heures ; nous avons couru au Sud-Est. Nous voyons dans la nuit le fort de Cayenne; la brise du Nord nous est favorable pour nous éloigner un peu de la côte.

Vers neuf heures, nous visitons un bâtiment américain : *l'Horizon,* de Portland ; il est en règle et on lui laisse continuer sa route.

Les vents sont faibles ; nous ne faisons qu'une route ordinaire.

7 *pluviôse*. — Nous sommes à 10°40′ latitude.

8 *pluviôse*. — Aujourd'hui, à 13°9′,

9 *pluviôse*. — Notre latitude est de 15°30′.

10 *pluviôse*. — Aujourd'hui, nous chassons un Américain ; il met en travers pour nous attendre ; il a à bord une lettre de marque, on l'a arrêté ; on a déchargé ce qu'il avait, on a mis à bord tous les hommes de l'équipage, on a ensuite abandonné le bâtiment : nous étions par 17°21′.

Nous coupons le tropique ; nous voyons un bâtiment sans le chasser.

14 *pluviôse*. — Nous sommes à 23°54′. Nous voyons encore un bâtiment ; nous apercevons depuis hier beau-

coup de raisins de mer ; l'Océan, dans ces parages, semble quelquefois en être couvert.

J'ai parcouru un ouvrage anglais qui m'a paru bien fait ; c'est *A Treatise on naval Architecture*, by W^son^ Hutchinson.

15 *pluviôse*. — Calme, le temps est couvert.

16 *pluviôse*. — Au jour, nous avons aperçu derrière nous un bâtiment. On a reviré dessus, il a continué sa route, mais avant neuf heures nous étions à sa portée. On a envoyé un canot à bord ; c'est *l'Amphion*, d'Oldenbourg, chargé de sucre. Il vient de Surinam, d'où il est parti le 17 janvier, son point, assez d'accord avec le nôtre, nous place par 53°40′ de longitude, 29° de latitude Nord. Ses papiers étaient en règle, on ne l'a pas arrêté.

On continue à voir des raisins de mer.

17 *pluviôse*. — Mes forces se rétablissent, nous avons eu un peu de vent cette nuit. Un nègre de l'équipage du bâtiment américain que nous avons pris est mort : il était dans un état affreux et il voulait mourir. Nous ne filons que quatre à cinq nœuds ; on croit que nous ne tarderons pas à avoir du vent.

Le Bozec, notre second capitaine, me parle toujours avec enthousiasme de l'ordre qui règne à bord des bâtiments anglais et de la sévérité de leur discipline ; les Anglais ont porté l'art du voilier à une grande perfection.

La température ici est délicieuse ; les terres situées sous cette latitude doivent être le séjour le plus agréable du globe.

Toujours des raisins de mer.

Nous courons vers l'Est-Nord-Est.

Le lieutenant Thomas, qui a conduit un bâtiment négrier pris par la division de Landolphe sur la côte d'Afrique, me faisait frissonner en me décrivant la manière dont les nègres étaient enchaînés à bord : c'est ainsi que l'on conduit encore des *citoyens libres*.

18 *pluviôse*. — Nous avons filé cette nuit 7 à 8 nœuds en courant à l'Est-Nord-Est. On signale un bâtiment vers huit heures ; il est dans notre route ; il se couvre de voiles

pour nous éviter. Nous l'atteignons vers une heure : c'est un bâtiment expédié de Sainte-Croix pour la côte d'Afrique et appartenant à Donlup, que nous avons vu à Cayenne. Le capitaine est anglais ; c'est une expédition visiblement masquée que celle-ci ; cependant le capitaine, pour ne pas se dégarnir de monde, l'a renvoyé. Le capitaine anglais s'attendait à être pris ; il affectait cependant un grand calme : lorsqu'on lui a annoncé qu'il pouvait continuer sa route, sa physionomie a entièrement changé. On a exigé de lui des rafraîchissements.

Toujours des raisins de mer.

Le froid commence à se faire sentir.

19 *pluviôse*. — La nuit a été froide ; nous avons de la pluie, et le soleil paraît à peine ; cette température me paraît extrordinaire à présent ; cependant le thermomètre est encore à 15° ; il y a une grande différence en longitude entre notre point et celui des bâtiments que nous avons visités hier ; je voudrais qu'on fît quelques observations pour la déterminer ; mais nos officiers, quoique bons marins, sont peu exercés aux observations astronomiques.

20 *pluviôse*. — La mer est grosse. Je suis malade et faible ; les vents nous servent ; on a vu un bâtiment, on ne le chasse pas et nous nous en félicitons.

21 *pluviôse*. — La nuit a été fatigante. A sept heures, on crie : navire devant nous ! Nous le joignons vers dix heures ; la mer est trop grosse pour aller à bord. C'est un Américain ; nous parlons au capitaine : il vient de Saint-Sébastien et il va à Boston, il est parti le 21 janvier ; nous filons 7 à 8 nœuds ; le temps est plus froid ; nous courons vers l'Est pour chercher les Açores.

On voit encore des raisins de mer.

22 *pluviôse*. — Nous devons approcher des Açores, les grosses mers, le temps sombre semblent nous annoncer leur voisinage.

23 *pluviôse*. — Nous prenons notre route plus au Nord, pour doubler au large les Açores.

24 *pluviôse*. — Nous sommes par 41°550′ de latitude ; les vents, quoique variables, nous servent toujours. Un

homme est mort cette nuit ; on le jette à la mer : tel est le sort d'un grand nombre de navigateurs ; c'est dans les abîmes des mers qu'ils ont leur tombeau.

25 *pluviôse*. — Nous sommes cruellement ballottés, il n'y pas d'instant que quelqu'un ne roule d'un bord à l'autre.

26 *pluviôse*. — La frégate a été plus agitée cette nuit que jamais, je ne peux me faire à ce roulis-là. A mesure que nous approchons, mon impatience redouble.

27 *pluviôse*. — La frégate a moins roulé cette nuit ; les vents prennent du Nord ; la pluie n'a pas cessé, nous avons filé cette nuit 7 à 8 nœuds, et ce matin 10 nœuds. Le froid augmente et j'en souffre. Un des hommes embarqués à Cayenne est mort cette nuit ; on en avait embarqué plusieurs dans le plus triste état, plutôt pour s'en débarrasser que pour les sauver. Les malades augmentent ; nous avons quelques scorbutiques ; tout manque pour les malades ; on ne donne plus ni oseille confite, ni *Saurkraut ;* les équipages sont mal vêtus, il semble qu'on ait tout fait pour détruire la Marine !

28 *pluviôse*. — Nous avons eu cette nuit des vents de Ouest-Nord-Ouest et Ouest, qui nous ont extrêmement ballottés. Je m'en console, parce que nous approchons. Nous avons fait plus de 80 lieues, d'un midi à l'autre.

29 *pluviôse*. — Nous avons fait beaucoup de chemin depuis hier. A dix heures, on voit des oiseaux qui annoncent la terre ! Heureux augure du terme de nos malheurs ! On frémit, en approchant des côtes de France, des dangers dont elles sont hérissées et de la mauvaise situation de la plupart de nos ports. Le capitaine Renaud me disait ce matin que la baie de Quiberon aurait été l'un des plus beaux lieux pour faire un magnifique port. Elle est à l'abri de tous les mauvais vents ; une escadre pourrait y faire des évolutions ; vers dix heures on voit un brick au vent à nous ; on ne manœuvre ni pour le chasser, ni pour l'attendre ; nous pouvons à chaque instant trouver des forces ennemies ; on sonde à huit heures et demie du soir, point de fonds, nous comptions qu'on nous l'annoncerait ce soir.

30 *pluviôse*. — A minuit, j'ai entendu appeler le capitaine ; j'ai cru qu'on lui disait que la terre était devant

nous ; j'ai eu de l'inquiétude. Thomas crie beaucoup quand il commande, il semblait que nous fussions déjà sur les brisants. C'est le feu d'un bâtiment que l'on a vu, et près duquel on passe sans pouvoir le distinguer. Le vent a changé et il souffle violemment du Sud-Est. Vers onze heures on a découvert successivement trois bâtiments ; on n'a pas changé de route. Nous filons à peine deux ou trois nœuds, on voit cependant quelques indices de terre, des oiseaux, l'haleine visible ; lorsqu'on voit le peu de soin qu'on a mis à indiquer les dangers, on croit aborder les côtes inhospitalières et sauvages du peuple le plus barbare. Jamais, chez aucun gouvernement, on n'a négligé à un pareil point la conservation des hommes. Il semble qu'on ne sait et qu'on ne veut dépenser que pour détruire ; les vents continuent à souffler du Sud-Est, nous avons viré de bord à cinq heures et couru au large, pour nous éloigner de la côte pendant la nuit : cette précaution est nécessaire dans l'incertitude où nous sommes de notre distance de la terre.

1er *ventôse*. — Les vents ont continué à souffler du Sud-Est avec violence jusqu'à minuit ; alors ils sont retombés au Sud-Ouest faibles, et nous avons repris notre route vers la terre ; nous ne filons que 4 à 5 nœuds ; si nous étions plus au vent, nous aurions peut-être pu mouiller ce soir sur Belle-Isle.

Le temps est très clair et magnifique aujourd'hui ; il serait superbe si nous étions à vue de terre. Hier il semblait que nous en étions repoussés ; après avoir été si longtemps malheureux, cette idée était cruelle.

Plus on entre dans les détails de notre marine, et plus on est convaincu de l'insuffisance de nos lois et des désordres épouvantables de l'administration.

Nous sommes à 47° 31′ ; on gouverne Est-Sud-Est-1/4-Est.

2 *ventôse*. — Les vents continuent à nous contrarier de la manière la plus cruelle ; vers midi, on a crié *Terre !* Ah ! il faut avoir été aussi longtemps arraché de sa patrie, pour sentir tout ce que ce nom sacré réveille d'idées chéries, lorsque c'est sa terre natale qu'on revoit enfin ; mais la scène a bientôt changé, quelques officiers et quelques

matelots assuraient que c'était la pointe de l'île de Groix ; Le Bozec a monté dans les hauts et il a vu que c'étaient les brisants des Saints ; nous nous sommes trouvés un moment dans la plus cruelle situation, nous étions presque sur les dangers, et le capitaine paraissait craindre que nous ne pussions pas virer. Thomas, qui commandait alors, a montré beaucoup de fermeté, la frégate a bientôt viré et nous avons couru dans le Sud-Ouest pour nous élever un peu, et doubler demain matin Penmarck, si le temps le permet ; ces contre-temps nous fatiguent et nous désespèrent.

3 *ventôse*. — Ce matin, en voulant encore doubler Penmarck, nous avons aperçu un lougre devant nous, il a manœuvré comme s'il venait de nous reconnaître ; nous l'avons bientôt joint, et nous lui avons tiré un coup de canon pour le faire amener : c'est un corsaire de Jersey, qui, hier, s'est emparé d'un transport chargé de vin et d'eau-de-vie. Le capitaine du transport était à bord du corsaire : Le Bozec a amariné ce petit lougre dans cinq ou six minutes, et cette célérité nous a sauvés. Voyant que les vents nous refusaient pour aller à Lorient, le capitaine s'est déterminé à se rendre à Brest ; à peine avions-nous eu doublé le Raz, que nous avons successivement aperçu quatre voiles ennemies ; une frégate cherchait à nous couper le passage, elle était presque sur la terre ; la seconde serrait le vent pour nous approcher, les autres nous coupaient tout moyen de retraite. Heureusement les vents et les courants nous portaient rapidement dans le passage du Tourlinguet. Les bâtiments et les courants nous signalaient déjà : quoique la seconde frégate eût beaucoup gagné sur nous, nous étions encore à deux portées de canon, lorsque nous sommes entrés dans le Tourlinguet ; elle nous a tiré quelques coups de canon, dont nous avons vu tomber les boulets à la mer.

Les roches du Tourlinguet et l'arche qu'elles forment sont très pittoresques ; ce sont des blocs de granit ; toute la côte en est hérissée, et le passage, entre les rochers et la côte, est très étroit, mais il y a beaucoup d'eau. Nous avons été hélés ; les premières voix que j'ai entendues de terre m'ont fait tressaillir...

Nous avons vu en entrant dans la rade de Brest l'armée combinée espagnole et française ; c'est un spectacle magnifique que celui de ces superbes machines flottantes. Mais il est cruel de voir que, malgré ces forces imposantes, les Anglais viennent nous braver jusqu'à l'entrée du port. Nous avons mouillé à trois heures et demie : ainsi, après tant d'angoisses et de malheurs, échappant aux tyrans, aux écueils et aux ennemis, nous voilà après vingt-neuf jours de traversée rendus à notre patrie !

A peine avions-nous dîné que Lafon, capitaine de vaisseau, adjudant de l'amiral Bruix, avec le secrétaire de l'amiral, sont venus de sa part nous engager à descendre et à nous rendre chez lui. L'ordonnateur a aussi envoyé un canot et nous a fait offrir un logement : j'étais si ému que j'avais peine à me soutenir lorsque j'ai enfin touché de mes pieds ma terre natale... Déjà, on nous avait appris qu'une nouvelle Constitution était organisée ; que plusieurs de nos amis étaient de retour à Paris. Il faut, je le redis encore, avoir été longtemps proscrit de sa patrie, il faut avoir éprouvé toutes les horreurs de ce supplice, avoir été arraché à toutes les jouissances du cœur, avoir vu la mort moissonner presque tous ses compagnons d'infortune, pour juger de tous les sentiments qui nous agitaient, de toutes les pensées qui nous occupaient ; mes idées quelquefois semblaient se confondre. Je doutais de la réalité de mon bonheur, et je me demandais souvent si tout cela n'était pas un rêve de mon imagination troublée par le malheur !

L'amiral nous a accueillis avec le plus touchant intérêt ; il avait connu Marbois à Saint-Domingue ; tous les détails qu'il nous a donnés ajoutent à notre étonnement et à notre bonheur ; il voulait nous garder chez lui, nous nous y sommes refusés.

4 ventôse. — Je n'ai pas pu dormir, j'étais trop vivement agité, trop de pensées m'occupaient ; le sommeil me semblait inutile. Quand l'existence est heureuse après tant de malheurs, c'est un bonheur encore que de ne pas suspendre le sentiment de la vie...

Nous avons dîné chez l'amiral avec Dumanoir, contre-

amiral, qui est venu d'Egypte avec Bonaparte, Gravina, amiral espagnol, d'Oraison, commandant de la place, Renaud, notre capitaine. Nous avons encore appris les détails les plus intéressants ; il paraît que presque tous les déportés de l'île d'Oléron sont rappelés.

Trouille, ingénieur, et Bergeoin, qui ont été membres du conseil des Cinq-Cents, sont venus nous voir ; Trouille était chargé par la Société du Cercle de nous inviter à assister ce soir à un spectacle d'amateurs. Nous nous y sommes rendus avec lui, et nous avons été reçus avec un intérêt et des applaudissements qui m'ont bien vivement ému. On a chanté des couplets sur notre retour qui ont été extrêmement applaudis, on les a fait répéter. Marbois a répondu en notre nom avec beaucoup d'émotion. Ces témoignages d'affection, ce prix décerné à notre conduite par l'estime publique effacent tous les maux que la tyrannie nous a fait souffrir.

L'amiral nous a dit qu'il avait fait annoncer notre arrivée à Paris par le télégraphe.

5 *ventôse*. — Les membres de la Commune nous ont reçus avec beaucoup d'égards, et n'ont fait aucune difficulté pour nous délivrer des passeports pour Paris.

Nous avons dîné chez l'ordonnateur Najac avec l'amiral Bruix, Gravina et plusieurs officiers de marine. Najac paraît être très aimé et très estimé ici : il a les formes très aimables ; ce ne sont plus ici les formes barbares du jacobinisme, et il me semble que la France est changée.

Bruix est un homme très intéressant ; il paraît avoir la plus grande activité malgré un physique et une santé très faibles.

6 *ventôse*. — Nous avons dîné chez le général Gravina, qui nous a comblés de prévenances. J'ai causé avec plusieurs officiers espagnols, ils paraissent beaucoup plus instruits que la plupart de nos marins ; j'ai vu avec un extrême plaisir l'union qui règne entre les officiers français et les officiers espagnols.

7 *ventôse*. — Quoique l'accueil que nous recevons eût dû nous rassurer, quoique nous eussions nos passeports,

il me restait encore de l'inquiétude ; je craignais même que la municipalité de Brest ne se fût compromise en nous les donnant, mais, en parcourant *le Moniteur*, j'ai vu l'arrêté du 5 nivôse qui rappelle et Marbois et moi à Paris.

8 *ventôse*. — Nous avons employé cette journée à voir le port, que nous avons examiné dans le plus grand détail ; nous avons parcouru le bagne, et je l'ai trouvé mieux tenu qu'il ne l'était autrefois ; les forçats m'ont paru jouir d'une bonne santé, et les salles sont très propres. Quel spectacle cependant ! S'il est là d'innocentes victimes, combien ne doivent-elles pas souffrir !

Nous avons dîné chez Bergevin, qui est président de la cour martiale. Parmi les convives, était un membre du tribunal, dont le fils tout jeune a été guillotiné pendant que Victor Hughes exerçait ici ses fureurs révolutionnaires ; j'ai été vivement ému des détails que me donnait ce malheureux père... il semble quelquefois qu'on marche sur les pas sanglants des victimes de la Révolution. Mais tout s'efface, et les bourreaux disparaissent après les victimes !

9 *ventôse*. — Nous avons achevé ce matin de voir le port ; je suis allé voir le jardin de botanique : il est petit, mais très bien tenu ; j'y ai vu les deux caisses que nous avons apportées ; les aouaras sont morts, et je le regrette ; les cannes à sucre paraissent végéter, ainsi que quelques caneliers ; il y a un petit muséum d'histoire naturelle, mais où il y a peu d'objets importants provenant de la Bretagne et de la côte. C'est là ce qu'on devrait particulièrement rassembler dans le cabinet de Brest.

10 *ventôse*. — A dix heures, l'amiral nous a envoyé chercher par Bruilhat, capitaine de vaisseau, et l'amiral Gravina est venu lui-même nous prendre pour aller en rade ; nous sommes d'abord allés dans son canot à bord de l'*Océan :* c'est un vaisseau magnifique ; nous en avons parcouru toutes les parties avec Bruilhat, qui est capitaine de pavillon de Bruix ; nous sommes allés ensuite à bord du *Prince-des-Asturies*, vaisseau espagnol que monte l'amiral Gravina ; l'aménagement intérieur des vaisseaux espagnols est beaucoup mieux entendu que le nôtre ; on voit

d'un bout à l'autre toute l'étendue des batteries ; *la Santa Conception*, qui était mouillée en avant, est le plus fort vaisseau qu'il y ait en Europe ; il est de 120 canons. Ces immenses machines flottantes étonnent l'imagination ; ce sont des chefs-d'œuvre du génie et de l'expérience.

Nous avons dîné chez l'amiral, qui nous comble toujours de prévenances et d'amitié.

11, 12 *ventôse*. — Nous avons employé ces deux journées à nos préparatifs de départ, et à faire nos visites de congé. Nous n'oublierons jamais l'accueil que nous avons reçu à Brest et le touchant intérêt dont on nous a donné tant de témoignages. Il semblait qu'on était heureux de nous voir.

13 *ventôse*. — Nous partons enfin à six heures du matin, et, après un heureux voyage, je me trouve dans les bras de ma famille, le 19 ventôse (10 mars 1800), à huit heures du matin.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction. — Un déporté de fructidor : Laffon-Ladebat. . . 1

Avant-propos 53

Vie de André-Daniel Laffon de Ladebat 55

Journal de ma déportation à la Guyane française. 77

Troisième partie. — Arrivée et séjour à Cayenne, départ pour Sinnamary 123

Cinquième partie. — Route de Sinnamary à Cayenne et second séjour à Cayenne 283

Sixième partie. — Route de Cayenne à Sinnamary et second séjour à Sinnamary 311

Septième partie. — Route de Sinnamary à Cayenne et troisième séjour à Cayenne 333

Huitième partie. — Route de Cayenne en France et retour à Paris 373

Évreux. Imprimerie Ch. Hérissey, Paul Hérissey, Succr

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 076146775

Société d'Éditions Littér
LIBRAIRIE PAUL
50, CHAUSSÉE D'AN

ŒUVRES COMPLÈTES DE FRÉDÉRIC MASSON

de l'Académie française

COLLECTION IN-8° A 7 FR. 50

Mémoires du Cardinal de Bernis (1715-1758). . 2 vol. in-8°
Le Cardinal de Bernis (1758-1794). . . . . 1 vol. in-8°
Journal inédit du marquis de Torcy (1709-1711). 1 vol. in-8°
Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution (1787-1804). . . . . 1 vol. in-8°

ÉTUDES NAPOLÉONIENNES

I. Manuscrits inédits de Napoléon (1786-1791) 1 vol. in-8°
Napoléon dans sa jeunesse (1769-1793). . . 1 vol. in-8°
II. Napoléon et les Femmes. — L'Amour. . . 1 vol. in-8°
Joséphine de Beauharnais (1763-1796). . . 1 vol. in-8°
Joséphine Impératrice et Reine (1804-1809) 1 vol. in-8°
Joséphine répudiée (1809-1814) . . . . . 1 vol. in-8°
L'Impératrice Marie-Louise (1809-1815) . . 1 vol. in-8°
La série sera complète en six volumes

III. Napoléon et sa famille. . . . . 9 vol. in-8°
L'ouvrage complet formera douze volumes.

IV. Napoléon et son Fils. . . . . 1 vol. in-8°
V. Napoléon chez lui. — La journée de l'Empereur aux Tuileries. . . . . 1 vol. in-8°
La série comprendra six volumes

VI. Cavaliers de Napoléon. . . . . 1 vol. in-8°
Le Sacre et le Couronnement de Napoléon. 1 vol. in-8°
VII. Napoléon à Sainte-Hélène (1815-1821). . . 1 vol. in-8°

COLLECTION IN-18 A 3 FR. 50

Napoléon et les Femmes (Édition illustrée). . . . . 1 vol.
La Révolte de Toulon en prairial an III. . . . . 1 vol.
Diplomates de la Révolution. . . . . 1 vol.
Jadis (1re et 2e séries). . . . . 2 vol.
Le Marquis de Grignan, petit-fils de Mme de Sévigné. 1 vol.
Souvenirs de Maurice Duvicquet. . . . . 1 vol.
L'Affaire Maubreuil. . . . . 1 vol.
Jadis et Aujourd'hui (1re et 2e séries). . . . . 2 vol.
Autour de Sainte-Hélène (1re, 2e et 3e séries). . . . . 3 vol.
Journal de Laffon-Ladebat. . . . . 1 vol.
Sur Napoléon. Huit Conférences (1908-1909) . . . . 1 vol.
Petites histoires (1re et 2e séries). . . . . 1 vol.
Au jour le jour. . . . . 1 vol.

3052. — Paris. — Imp. Hemmerlé et Cie. — 7-12.